
RAPPORT

DECEMBRE 2017

Vivre en Normandie en 2040

Présidente

Nicole GOOSSENS

Rapporteure

Catherine KERSUAL

Chargée de mission

Laurence Monnet-Lepage

Sommaire

Sommaire.....	3
Composition de la 9^{ème} commission Prospective et du groupe de travail.....	5
Auditions et remerciements.....	6
Rapport.....	7
Avant-propos.....	9
Introduction.....	10
1. Pourquoi cette réflexion.....	11
2. La méthodologie : une prospective exploratoire.....	12
3. La base prospective.....	13
4. L'approche des indicateurs.....	19
Les scénarios.....	27
1. Présentation synthétique des scénarios.....	29
2. Présentation détaillée des hypothèses et scénarios.....	38
3. Tableau synthétique des hypothèses.....	82
Conclusion.....	86
La base prospective : analyse rétrospective des variables.....	87
I. Variable DEMOGRAPHIE.....	89
1. Définition.....	89
2. Indicateurs de mesure pertinents : les 3 composantes classiques en démographie.....	89
3. Caractérisation de la situation actuelle à partir d'une analyse rétrospective.....	90
4. Prospective : hypothèses d'évolution INSEE sur les 25 prochaines années.....	97
5. Les grandes tendances à retenir pour la réflexion en Normandie.....	99
II. Variable ECONOMIE.....	101
Définition – les 5 sous variables envisagées.....	101
1. Croissance économique.....	102
2. Mondialisation.....	111
3. Emploi – Chômage.....	116
4. Grands secteurs économiques.....	122
5. Innovations.....	132
6. Les grandes tendances à retenir pour la réflexion en Normandie.....	136
III. Variable TERRITOIRES.....	139
Définition – les 4 sous-variables envisagées.....	139
Généralités : les dynamiques territoriales en Normandie.....	139
1. Intégration aux différentes échelles du territoire.....	144
2. Communications immatérielles.....	154
3. Fonctions des espaces, périurbanisation et ruralité.....	160
4. Distance sociale, mixité sociale.....	167
5. Les territoires normands et la qualité de vie.....	174
6. Les grandes tendances à retenir pour la réflexion en Normandie.....	177

IV. Variable EDUCATION181
Définition – les 6 sous variables envisagées.....181
Généralités : les dynamiques territoriales en Normandie.....182
1. Déterminismes sociaux et mobilité en éducation / formation153
2. Equité / Disparités territoriales192
3. Qualifications, poids des diplômes, compétences.....194
4. Numérique et formation.....198
5. Effort et gouvernance en matière d'éducation.....201
6. Educations citoyennes206
7. Les grandes tendances à retenir pour la réflexion en Normandie.....218

V. Variable ENVIRONNEMENT221
Définition – les 4 sous variables envisagées.....221
Généralités.....222
1. Energie.....223
2. Ressources naturelles.....228
3. Biodiversité231
4. Pollution233
5. Les grandes tendances à retenir pour la réflexion en Normandie.....237

VI. Variable GOUVERNANCE240
Définition – les 5 sous variables envisagées.....240
1. La Normandie dans le monde242
2. Les coopérations entre acteurs décisionnels243
3. La participation citoyenne, la société civile et la représentativité247
4. Le financement et l'autonomie des politiques sur le territoire.....254
5. La lutte contre les discriminations256
6. Les grandes tendances à retenir pour la réflexion en Normandie.....257

Annexes261
Bref glossaire de la méthode des scenarios262
Documents de référence264
Liste des sigles269

Composition de la 9^{ème} commission Prospective et du groupe de travail

Présidente de la 9^{ème} commission et du GT : **Mme GOOSSENS Nicole** (référente « attractivité »)

Vice-Président de la 9^{ème} commission : **M. LE GRAND Jean-François**

Secrétaire de la 9^{ème} commission : **M. BRIFAUT Jacques**

Mme BRIDE Lydie

M. CALLÉ Jean-Pierre

Mme CHAUSSI Sophie

M. CHOULANT Jean-Paul

M. DEVIS Patrick

M. DUFROY Jean

M. FRODELLO Jean-Pierre, membre du GT
(référent « environnement »)

M. GAL Gilles

M. GERBEAUD Alain

Mme GOUSSIN Agnès

M. GOUTTE Dominique

M. HUREL Pascal

M. KEROUEDAN Yves

Mme KERSUAL Catherine (rapporteure)
(référente « gouvernance »)

M. LAOUENAN Laurent

Mme LEBALLEUR Pascale

M. LEFEBVRE Bruno

M. LEGRAIN Philippe, membre du GT
(référent « économie »)

Mme LEMARCHAND Monique, membre du GT
(référente « démographie »)

M. LEROGERON Lionel

M. LISSOT Gérard

Mme PAROISSE Liza-France

M. POLIN Didier

M. PROTIN Laurent

M. PUREN Eric, membre du GT
(référent « territoires »)

Mme ROBIN Delphine

M. SABBAGH Gérard

Mme SOUBEN Véronique

M. SOUBRANE Jean-Claude, membre du GT
(référent « éducation »)

Auditions et remerciements

La commission *Prospective* du CESER de Normandie remercie vivement les personnes auditionnées¹ qui ont contribué à l'enrichissement de ce document, notamment :

M. Jérôme LETOURNEL

Chef du service des études et de la diffusion (SED) - Direction régionale de Normandie de l'INSEE (établissement de Caen)

M. Jérôme FOLLIN

Adjoint au chef du service des études et de la diffusion (SED) - Direction régionale de Normandie de l'INSEE (établissement de Rouen)

M. Sylvain COMTE

Responsable du pôle stratégie aménagement à la DREAL de Normandie

La commission remercie tout particulièrement les conseillers qui se sont investis dans les travaux du groupe de travail « Normandie 2040 » et qui ont animé les ateliers de réflexion organisés durant les séances de la Commission.

Enfin elle remercie le rapporteur de la saisine « Pour un aménagement du territoire plus équilibré et équitable en Normandie », Monsieur Jean-Pierre GIROD, ainsi de Monsieur François AUBRY, chargé de mission au CESER de Normandie, pour les temps d'échange au cours des travaux.

¹ Fonctions occupées à la date des auditions

Rapport

Avant-propos

De plus en plus de CESER se sont lancés dans une démarche de prospective.

Celle que nous avons entamée début 2016 l'a été dans le contexte institutionnel de recomposition de l'administration territoriale de la République issue de la loi NOTRe qui a donné à la Normandie une nouvelle échelle territoriale et de gouvernance.

A cette date, chacun avait une connaissance partielle du nouveau territoire normand et avait du mal à le voir dans son entier. Si la réflexion lancée à l'occasion de la saisine « Nouvelle Région, nouveaux horizons : pour une Normandie ambitieuse, équilibrée et solidaire » a permis une première vision d'ensemble du territoire, elle méritait d'être poursuivie pour une réelle appropriation du nouveau territoire.

Avec cet exercice de prospective territoriale, l'ambition était de disposer d'un état des lieux de la situation de la Normandie et de percevoir les enjeux qui se posent au territoire à moyen et long terme.

La prospective, ce n'est jamais prédire l'avenir ! Mais au contraire tenter de démontrer que rien n'est écrit à l'avance, que les hypothèses sont multiples et ouvertes. Parcourir l'avenir permet de dessiner des évolutions tendanciennes des politiques régionales, au sein des évolutions nationales et européennes, de discerner des signaux faibles que l'on peut d'ores et déjà entrevoir, souvent masqués par les grands marqueurs comme la mondialisation, le changement climatique, la métropolisation, le vieillissement de la population..., et d'envisager des éléments de ruptures susceptibles de survenir.

9

Face à la fulgurance de l'actualité ou la dictature de l'immédiateté, se télescopent les délais nécessairement longs pour conduire de grands projets industriels ou d'infrastructures, ou pour entrevoir certaines évolutions démographiques ou sociétales. Pour parcourir l'avenir qui pourrait découler de la dynamique actuelle, évaluer l'impact à long terme d'actions menées aujourd'hui, accroître les marges de manœuvre de la Normandie, nous avons retenu un temps de 25 ans.

Voilà pourquoi 2040, horizon nécessaire pour évoquer les longues transformations, les possibles évolutions et pour regarder ce qui pourrait s'offrir aux habitants, notamment à la génération des jeunes qui sont nés normands en 2016.

Quel futur possible pour « Vivre en Normandie à l'horizon 2040 » ?

Très tôt durant la phase d'analyse et de rétrospective qui a duré un an, un fil rouge est apparu autour de la recherche de la qualité de vie, des valeurs de partage, de l'expression des citoyens, des relations éthiques..., que le CESER a croisé avec deux grands sujets transversaux : la transformation numérique de la société, qui dépasse largement le champ de l'économie et impacte la citoyenneté et le lien social, ainsi que la transition écologique et environnementale.

L'analyse prospective et les scénarios à l'horizon 2040 tentent ici de capter les signaux faibles perçus dans l'évolution des modes de vie en général, dans les nouvelles organisations des relations sociétales autour de "grappes d'individus" qui, au gré des intérêts ou opportunités, vont vouloir peser ou échapper aux décisions des pouvoirs publics et à leurs modes de régulation.

Introduction

Dans la mandature précédente des CESER, les assemblées avaient eu l'occasion de porter un regard prospectif sur des enjeux territoriaux des deux anciennes régions.

Le CESER de Basse-Normandie s'est penché en décembre 2011 sur "L'avenir des villes moyennes dans le développement de la Basse-Normandie" à l'horizon 2030-2040, en réunissant des acteurs socioéconomiques au sein d'un groupe de prospective. Le CESER de Haute-Normandie s'est questionné quant à lui en octobre 2012 sur « Quel destin pour la Haute-Normandie à l'horizon 2025 », réactualisant une étude prospective menée en 2004-2006 au sein de sa section Prospective.

Chacune de ces études présentait 4 scénarios différenciés et a donné lieu à une phase de prospective stratégique pour fournir aux décideurs une palette de préconisations à mettre en œuvre.

Le contexte est aujourd'hui totalement renouvelé depuis 2016 avec la création de la nouvelle région Normandie, le changement d'échelle territoriale pour la collectivité mais aussi pour l'ensemble des acteurs socioéconomiques, qui définissent et coordonnent désormais leurs orientations stratégiques à une nouvelle échelle, et la nécessité de réussir une cohésion de deux ensembles séparés durant plus d'un quart de siècle.

Aussi à la suite du séminaire d'installation du nouveau CESER et après les premières réunions de la commission destinées à familiariser l'ensemble de ses membres à la démarche « Prospective » et à partager un langage commun, le Bureau a entériné, dès avril 2016, le choix de lancer une nouvelle démarche de prospective territoriale. Plusieurs raisons ont présidé à ce choix :

- la connaissance partielle du territoire et la difficulté pour les conseillers d'appréhender ses caractéristiques globales, d'autant que celles-ci présentent des spécificités assez marquées dans plusieurs domaines,
- la recherche de la cohérence d'ensemble des travaux du CESER en partageant entre toutes les commissions, le plus rapidement possible, des analyses balayant un spectre élargi de thématiques qui concourent au dynamisme du territoire.

Un exercice de prospective étant l'occasion d'observer les tendances passées et actuelles pour mieux appréhender l'avenir, il ouvrait la possibilité d'avoir une connaissance la plus exhaustive possible des données du territoire au cours de la mandature de transition du CESER normand.

Les premières analyses effectuées par les deux anciens CESER à l'occasion de la saisine « Nouvelle Région, nouveaux horizons : pour une Normandie ambitieuse, équilibrée et solidaire » ont servi de base de départ et ont été enrichies peu à peu par des données de cadrage consolidées sur l'ensemble du territoire, au rythme où celles-ci ont été rendues disponibles, notamment par l'INSEE, ainsi que par des échanges avec des partenaires² extérieurs sur leur perception du devenir du territoire.

Pour autant, l'essentiel des réflexions émane des membres du CESER. Qu'il s'agisse des autres commissions qui ont traité un nombre important de sujets en deux ans et contribué à façonner cette culture commune, ou bien des membres de la commission prospective qui se sont prêtés à l'exercice et à la discipline d'exploration pour bâtir les « possibles en 2040 », cette étude est le reflet de la diversité et de la richesse des expressions contrastées présentes au sein de la société civile.

² INSEE sur les données démographiques, la DREAL sur l'étude prospective « Vallée de Seine » à l'horizon 2040

1. Pourquoi cette réflexion

Le nouveau territoire normand impose de construire une connaissance partagée entre les acteurs qui conduisent ou participent au développement du territoire. Au premier rang se trouve la collectivité régionale qui s'est dotée dès la fin 2016 de plusieurs schémas stratégiques, notamment le SRDEII qui donne la feuille de route pour 5 ans en matière de développement des entreprises et de l'emploi, ou encore le SRESRI dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle a depuis mis en place plusieurs politiques nouvelles en matière de formation, d'agriculture, d'environnement, de culture, de développement numérique, de transport,...

Elle a également lancé la phase de concertation pour l'élaboration du futur SRADDET, Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de la Région Normandie, qui va permettre de définir une stratégie et des priorités pour bâtir un « *projet de territoire partagé par la population et l'ensemble des acteurs régionaux, publics et privés.* »

Ce schéma recouvre de nombreux domaines : « *équilibre et égalité des territoires, implantation des infrastructures d'intérêt régional, désenclavement des territoires ruraux, habitat, gestion économe de l'espace, intermodalité et développement des transports, maîtrise et valorisation de l'énergie, lutte contre le changement climatique, pollution de l'air, protection et restauration de la biodiversité, prévention et gestion des déchets, [...] avec pour fils conducteurs, la simplification et la mise en cohérence des politiques publiques, ainsi que le développement durable du territoire.* »³

En octobre 2017, le CESER a rendu un avis intitulé « Pour un aménagement du territoire plus équilibré et équitable en Normandie » suite à la saisine adressée par le Président de Région pour préparer l'élaboration du SRADDET.

11

Première phase du lancement de la réflexion sur l'avenir de la région, cet avis souligne que « *Le projet de SRADDET et les orientations et politiques qui le structureront doivent nécessairement s'inscrire dans une vision à long terme du devenir de la Normandie. Autrement dit, le SRADDET ne peut faire l'économie d'une approche prospective. Il est en effet indispensable de conjuguer projet régional et prise en compte des grands facteurs et des vecteurs possibles (les signaux faibles) d'évolution du contexte soit-il démographique (vieillesse, migrations, ...), économique (quid du secteur industriel, de l'Axe Seine, ...), infrastructurelles (quid des conséquences d'une connectivité accrue, ...), environnementale (le changement climatique) et sociologique (l'attraction exercée par la ville et surtout les plus grandes d'entre elles, ...).* »⁴

Le SRADDET étant désormais doté d'une valeur prescriptive à l'égard des documents de structuration territoriale, il apparaît difficile de faire l'impasse sur un regard prospectif sur l'avenir dépassant le cadre temporel des politiques régionales ou locales qui seront menées en collaboration avec les territoires, eux-mêmes recomposés depuis le 1^{er} janvier 2017. Ces derniers seront des acteurs à part entière du développement du territoire, avec la Région comme chef de file et sa préoccupation d'un aménagement équilibré et durable de la Normandie.

La réflexion prospective sur la Normandie en 2040 vient donc compléter l'étude précédente en répondant à cette préoccupation.

³ Site de la Région Normandie - <https://www.normandie.fr/une-region-des-territoires-un-cap-commun>

⁴ Rapport et Avis du CESER de Normandie « Pour un aménagement du territoire plus équilibré et équitable en Normandie » - octobre 2017

Elle propose à la Région et aux acteurs locaux associés à la construction du SRADDET, dont l'adoption définitive est prévue en 2019, un matériau composé d'une analyse rétrospective, d'enjeux, d'hypothèses et de scénarios pour appréhender les futurs possibles et mieux cibler les stratégies à mettre en œuvre sur le territoire.

Cette réflexion intervient également à l'aube d'une nouvelle période de contractualisation européenne, post 2020, pour laquelle les grandes orientations et les axes de sa stratégie de développement doivent être réinterrogés au regard d'un positionnement de la Normandie dans son environnement national et international.

L'étude menée a pris en compte l'ensemble de ces échelles de territoire qui impacteront inévitablement le « Vivre en Normandie en 2040 ».

2. La méthodologie : une prospective exploratoire

L'objectif de cette prospective exploratoire est de dresser **le champ des « possibles en 2040 »**. Le choix du groupe a été de suivre une méthodologie permettant de concentrer son énergie sur les questions de fond en se référant à un format plutôt classique⁵ et éprouvé dans de nombreuses études de prospective thématique comme territoriale.

Tout d'abord, la construction de la « **base prospective** » a consisté à délimiter le champ de la réflexion, en identifiant les variables principales qui influencent les dynamiques de vie sur le territoire normand. Elles composent un système et interagissent entre elles en faisant intervenir des acteurs dans des sphères plus ou moins éloignées de l'échelon territorial normand au sein desquelles la place des acteurs locaux et leur capacité à agir est variable.

Au travers de la question « **Que peut-il advenir ?** », il s'est agi d'explorer l'avenir en s'appuyant en premier lieu sur une analyse rétrospective. Mais produire un état de l'existant n'est pas l'objet premier de la prospective. L'analyse doit en effet mettre en exergue la perception des membres du groupe sur leur environnement, son évolution, les faits marquant, les facteurs d'inertie, de changement qui l'ont traversé sur les 20 dernières années, insistant tout particulièrement sur leur capacité à discerner les tendances lourdes, les faits porteurs d'avenir (signaux faibles), les incertitudes majeures ou encore les ruptures possibles dans cet enchaînement. Le questionnement sur les évolutions qui n'étaient pas attendues, sur « ce qui a surpris », contribue à se représenter les nouveaux enjeux pour le territoire et à dégager le degré d'incertitude dans lequel les acteurs, y compris les acteurs publics, devront agir avec plus ou moins de marge de manœuvre. Cette phase est également capitale pour objectiver les situations et ainsi débusquer les idées reçues au gré des échanges, tout en laissant chacun libre de sa propre appréciation ou interprétation.

L'exercice se conclut par la **formulation d'hypothèses contrastées** et leur agencement, compte tenu du jeu possible des acteurs traduit dans un type de gouvernance déterminé. **Les scénarios** sont la traduction de cet agencement d'hypothèses donnant à voir une situation donnée à l'horizon 2040.

Quant au choix de **l'horizon 2040**, qui représente le temps nécessaire à la jeune génération des normands nés en 2016 pour aborder son entrée dans l'âge adulte, il semblait approprié pour explorer des scénarios possibles d'évolution du territoire tout en prenant la distance nécessaire pour

⁵ Méthodologie que l'on retrouve parmi celles proposées par « Futuribles »

se projeter, s'affranchir du temps des possibles « concevables » ou « convenus », et évaluer la traduction concrète de faits qualifiés aujourd'hui de « faits porteurs d'avenir » ou encore l'ancrage de certaines évolutions déjà en cours mais loin d'être achevées.

Enfin, compte tenu des délais impartis, il n'était pas envisageable de réaliser la dernière phase de prospective stratégique qui aurait consisté à identifier les conditions de réalisation de tel ou tel scénario, ainsi que les écueils à éviter pour limiter les conséquences négatives de tel ou tel autre. Avec la période nécessaire à l'appropriation de la méthodologie prospective, au partage de l'analyse rétrospective et des enjeux pour la Normandie, le temps était en effet trop contraint pour mener cet exercice sauf à le précipiter.

Le CESER a privilégié la mise à disposition des deux premières étapes de prospective exploratoire, l'analyse rétrospective et l'identification des futurs possibles, qu'il a estimées

- essentielles au regard du calendrier de travail mis en place par la collectivité régionale pour stabiliser les axes stratégiques du SRADDET courant 2018,
- nécessaires pour un regard partagé qui permettra, lors de la prochaine mandature du CESER, d'éclairer et d'approfondir ses propositions thématiques.

3. La base prospective

3.1 Présentation des variables et des sous variables retenues

13

La construction de la base prospective découle des premiers échanges intervenus au sein de la commission lors desquels chacun s'est interrogé sur les éléments particulièrement impactant sur le « fait » territorial régional et sur le devenir du nouveau territoire normand en construction.

L'ensemble des « verbatim » a fait l'objet d'un classement en grandes catégories, conduisant à retenir **six variables clés** dont l'importance est parue déterminante au regard du poids et de l'impact qu'elles ont sur la question du « Vivre en Normandie en 2040 », ainsi que du degré d'incertitude qu'elles font peser sur le devenir du territoire :

- la gouvernance en Normandie dans son environnement géostratégique,
- les territoires, les villes, l'urbanisme, avec en toile de fond la présence de l'Île de France,
- l'environnement et son importance comme un des piliers du « développement durable »,
- l'économie, avec le souci de dépasser les indicateurs classiques de mesure de la richesse,
- l'éducation et sa participation à la citoyenneté
- la démographie

Elles sont dites « variables instrumentales » dans la mesure où les pouvoirs publics, par leur action, sont en mesure d'en modifier le cours au fil du temps. Il n'a pas été identifié de variables totalement exogènes non susceptibles de modification sous l'effet de l'action publique. La démographie peut potentiellement varier sous l'effet des politiques publiques bien qu'étant caractérisée par les tendances lourdes de la natalité et de la mortalité. Les perspectives d'évolution et de rupture possibles à horizon 2040 s'articulent essentiellement autour d'hypothèses sur les flux migratoires et sur les facteurs d'attractivité du territoire qui impactent le poids respectif de chaque classe d'âges.

L’analyse dynamique de chaque variable a été menée et se trouve consignée dans les fiches variables qui composent la partie II du présent rapport consacrée à « **la base prospective** ». Elle regroupe les principales données et indicateurs permettant d’apprécier les tendances sur moyen-long terme pour illustrer la situation en 2017, et de dégager deux éléments :

- les invariants, les tendances lourdes, les signaux faibles, les incertitudes majeures et les éléments de rupture possible,
- les questions clés ou enjeux qui se posent aux acteurs du territoire d’ici 2040.

Le système global composé des six variables et de leurs sous variables est le suivant :

Base prospective « Vivre en Normandie en 2040 »

Gouvernance	La Normandie dans le monde
	Coopérations nationales et régionales
	Participation citoyenne, société civile et représentativité
	Financement et autonomie
	Lutte contre les discriminations
Territoires	Intégration des territoires
	Connexion des espaces
	Communications immatérielles
	Fonctions des espaces
	Distance sociale, mixité sociale
Environnement	Développement durable
	Energie
	Ressources naturelles
	Biodiversité
	Pollution
Economie	Croissance économique
	Secteurs économiques
	Innovations technologiques
	Mondialisation
	Emploi - Chômage
Education	Déterminismes sociaux, mobilité en éducation / formation
	Equité / disparités territoriales
	Transformation des savoirs : qualifications, diplômes, compétences
	Numérique et formation
	Gouvernance en éducation
	Educations citoyennes
Démographie	Dynamiques démographiques Solde naturel et flux migratoires
	Dynamiques territoriales

3.2 Un fil rouge pour conduire la réflexion : la qualité de vie sur le territoire

- **Au cœur des débats : la question du sens à donner à l'effort d'attractivité**

Ces 6 variables dans leur ensemble contribuent in fine à l'attractivité du territoire, envisagée classiquement comme LA « variable résultante » au début des travaux.

Néanmoins un débat s'est rapidement engagé au sein de la commission sur cette notion d'attractivité et sur son importance dans la question du « Vivre en Normandie en 2040 ». L'interrogation principale a porté sur le fait de savoir si l'attractivité du territoire était caractéristique d'un développement équilibré et équitable, ou encore si le but de l'action publique se confondait avec la recherche, coûte que coûte, d'une dynamique démographique positive, par crainte que la croissance naturelle qui portait encore les dynamiques démographiques en Normandie, mais désormais en recul, ne se grippe définitivement et que le solde migratoire négatif nuise au territoire. La question du sens à donner à l'effort d'attractivité a donc été au cœur des débats, à savoir celle du volume de population accueillie au regard de l'espace disponible et des conditions d'accueil et de services rendus à l'ensemble de la population présente sur le territoire.

- **Le fil rouge : la qualité de vie**

Il se dégage finalement des échanges et des items cités de façon récurrente lors des premiers ateliers rétrospectifs que le fil rouge de la réflexion à 2040 se situe davantage autour de la **qualité de vie sur le territoire normand**, du « vivre ensemble », des valeurs de partage, des relations éthiques entre citoyens, ainsi que de leur possibilité d'expression, de mobilisation et d'action pour renforcer cette qualité de vie et prendre davantage en main leur destinée. La question centrale est surtout d'éviter un assèchement des territoires ruraux et une concentration autour des métropoles, de préserver un équilibre spatial ainsi que la **possibilité de choix** de son espace de vie par le citoyen, sachant qu'il ne peut y avoir une définition unique de la qualité de vie en Normandie.

- **Les choix du CESER pour sa prospective exploratoire**

Une des causes de cette rupture avec l'approche plus traditionnelle en termes de développement et de croissance économiques a été en partie imputée au ressenti négatif de l'économie virtuelle et mondialisée sur le bien-être en société notamment au travers des mécanismes de la crise économique subie depuis 2008, qui renforce l'aspiration des individus à davantage de proximité.

Cette vision se rapproche de la définition du développement durable donnée par l'ONU lors du sommet des Nations Unies de New York de 2015 qui a adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030 : « *développer, c'est favoriser le bien-être* »⁶.

Par ailleurs, les récentes prises de position citoyennes, que ce soit celles ayant conduit au Brexit ou celles exprimées lors des différents suffrages électoraux aux Etats-Unis, en France ou en Catalogne, démontrent non pas l'émergence mais la permanence de la capacité de l'expression démocratique à bouleverser les contours des systèmes établis et remettre en cause les zones de confort.

⁶ <http://www.un.org/fr/sections/what-we-do/promote-sustainable-development/index.html>

Aussi le CESER a estimé que cette approche était révélatrice d'un changement de paradigme, plaçant le bien-être au cœur du développement à l'horizon 2040, et accordant une place renouvelée à l'expression des citoyens et à leur quête de lien social.

La question de l'attractivité du territoire et de ses incidences démographiques a néanmoins été traitée sous forme d'hypothèses en termes de migrations de population aux différentes classes d'âge sur le territoire, ainsi que des migrations « subies », qu'elles soient de nature climatique ou politique, aujourd'hui signal faible mais demain peut-être facteur de rupture.

3.3 Deux approches transversales : la transition écologique et la transformation numérique

Parallèlement à la définition d'un fil rouge autour de la qualité de vie en Normandie en 2040, le CESER a identifié la présence en transversalité de deux grands sujets qui parcourent l'ensemble des variables de la base prospective.

- **La transition écologique et environnementale**

L'analyse rétrospective de la première variable étudiée, l'environnement, a permis de montrer l'étendue des changements survenus et des attentes exprimées en matière de transition écologique et environnementale dans l'ensemble des champs de la base prospective.

La préoccupation de la qualité de vie, positionnée « en fil rouge », rejoint celle de l'inscription de la région dans une préoccupation globale de développement durable.

La prééminence des inquiétudes liées au changement climatique et les objectifs fixés mondialement en matière de diminution des émissions de gaz à effet de serre, de maîtrise des consommations énergétiques ou plus globalement des ressources naturelles, de réduction des pollutions de diverse nature, impactent de façon transversale l'ensemble des politiques publiques et des comportements individuels et collectifs.

Le CESER a considéré comme acquise la prise de conscience d'une approche durable du développement pour les futures générations, sans pour autant considérer comme acquis l'effort des politiques publiques ou l'adaptation des comportements aux exigences. Le niveau d'exigence n'est d'ailleurs pas appréhendé de la même façon par tous et les effets produits restent fortement dépendants de comportements exogènes au territoire.

Il a ainsi été primordial de rechercher, pour l'ensemble des variables, les options contrastées résultant d'une prise en compte de la transition écologique et environnementale ou de l'adoption de comportements individuels et collectifs écoresponsables.

- **la transformation numérique de la société**

« Depuis quelques décennies, le digital a peu à peu envahi puis pris une ampleur considérable dans les sociétés »⁷. Voilà ce que rappelle l'introduction du récent rapport du CESER de Normandie consacré au numérique en formation. Dans cette étude prospective, c'est la fulgurance et l'importance des mutations observées en quelques années qui a retenu l'attention. En effet, c'est sans doute la **transition la plus significative qui peut impacter l'analyse des futurs possibles** au regard de sa dimension à la fois technologique et sociétale, de son appropriation pas encore totalement diffusée, de l'acceptation sociale des changements qu'elle suppose...

Cette transition affecte très profondément la sphère de l'économie. L'activité financière générée par l'économie du numérique va modifier profondément la structuration des secteurs économiques, les frontières entre l'industriel, le tertiaire et les services, l'agriculture s'estompent et nos systèmes de veille ne sont pas encore adaptés à cette situation. L'intelligence économique n'est guère pratiquée.

Mais cette transformation dépasse aussi très largement la sphère économique et s'étend au quotidien des individus de plus en plus connectés, à leurs modes de relations sociales, à leurs conditions de travail. Elle s'immisce enfin dans leurs rapports avec les pouvoirs publics, que ce soit au travers de la généralisation de l'e-administration ou du phénomène de l'Etat-plateforme, ou encore au travers du poids grandissant des internautes dans le processus démocratique.

Si la digitalisation est généralisée, les options des scénarios ont été contrastées en fonction du degré d'appropriation des changements et de la capacité des pouvoirs publics à réguler les usages numériques.

17

3.4 **Emergence d'une société « de grappes »⁸ et modalités de régulation du numérique**

- **Deux hypothèses ont donc été posées dans notre analyse comme des tendances avérées :**

En premier lieu, prise isolément, la transition numérique a été considérée comme aboutie en 2040. En effet, dans la mesure où elle est inscrite dans la durée avec un rythme d'évolution qui s'accélère, le fossé générationnel concernant la maîtrise des usages numériques peut s'estomper avec le temps.

En second lieu, par association du fil rouge « qualité de vie » avec la transition numérique, nous assistons depuis quelques temps à **l'émergence d'une société de « grappes »**.

- **La société de « grappes » :**

Le choix de ce terme s'est imposé au regard de l'image qu'il évoque de **communautés adossées à une colonne vertébrale**. Nous le définirons comme un ensemble d'éléments regroupés possédant des caractéristiques communes, comme une proximité sociale et affective entre les membres, une proximité géographique, une culture commune, un isolement (géographique, culturel ou social) du reste de la population. Ces ensembles tendent à partager des qualités, des intérêts, mais aussi des vulnérabilités et/ou des problèmes similaires.

⁷ Plusieurs extraits de ce paragraphe sont tirés du Rapport et Avis du CESER de Normandie « le numérique en formation : un enjeu pour tous les Normands » - novembre 2017

⁸ Grappe : étymologie de l'ancien français Crape, « **agrafe** », de l'ancien bas francique Krappa, « crochet »

En dehors du registre de la botanique, où il désigne un ensemble de fleurs disposées selon un certain ordre sur un axe commun, ce terme est employé dans différents registres, avec l'idée d'un regroupement choisi dans le but de servir un objectif partagé par un ensemble de manière plus efficace qu'une action isolée :

- celui de l'informatique, pour désigner le procédé peu coûteux de regroupement de plusieurs ordinateurs indépendants en réseau ayant plus de performances et permettant un usage optimisé des ressources,
- ou encore en économie, où les grappes appelées « cluster » visent l'efficacité d'une organisation regroupée de systèmes locaux, grâce à « l'existence d'une dimension de partage entre les agents autour de plans, représentations, projets » (*Jean-Benoît Zimmermann*).

Or l'observation de ces types de comportement des acteurs a été largement partagée lors de l'analyse rétrospective de nos différentes variables, ainsi que l'amplification du phénomène désormais permise par la généralisation des usages numérique.

La « digitalisation » a en effet transformé et continue de transformer les modes de consommation et de relation aux « clients ». Le modèle économique et social classique évolue en profondeur et l'on observe déjà de nombreux déplacements du contrôle des transactions, de la logistique des flux de marchandises et de services depuis les opérateurs classiques vers les GAFAM ET BATX⁹ pour lesquels un « client » est avant tout un « consommateur » en puissance.

Cette emprise va grandir selon un rythme qui est lié au degré d'acceptation de ces changements par les individus et à leurs réactions : promotions, rejets, provocations ...

18

Les attentes de chacun, individus, entreprises, organisations ou associations, sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus sophistiquées, d'une part, les moyens à disposition de ces groupes pour s'organiser sont démultipliés avec le numérique, d'autre part.

Ainsi il a été retenu que la numérisation de la société donnait à ces groupes les moyens de fonctionner en « grappes » et ainsi de satisfaire leurs attentes de citoyens et de consommateurs.

Illustration d'un comportement de « grappes »

L'annonce de nouveaux vaccins rendus obligatoires en 2018, par mesure de santé publique, est intervenue dans un contexte de défiance grandissante des Français envers la vaccination. Le refus de vaccination obligatoire est non seulement puni par la loi¹⁰, mais entraîne également l'interdiction d'accès en collectivité pour l'enfant (crèche, école, centre de loisir).

Ce débat voit s'opposer la communauté médicale, qui souhaite enrayer la baisse constatée de certaines vaccinations en France et le risque de voir ressurgir des maladies infectieuses ou des épidémies qu'on pensait enrayerées, et plusieurs collectifs de citoyens, qui dénoncent cette mesure, quelles que soient les raisons qui les animent (risques secondaires, conflits d'intérêts avec les laboratoires pharmaceutiques...).

Ces derniers, qu'ils soient militants de la première heure ou associations récemment constituées, ont décidé de se regrouper pour faire valoir auprès des décideurs une clause d'exemption qui préserverait la liberté de choix des parents.

⁹ GAFAM : Acronyme des 5 géants du web américains (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft)

BATX : Acronyme des 4 géants du web chinois (Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi)

¹⁰ Les peines encourues peuvent aller jusqu'à six mois de prison et 3.750 euros d'amende

Ce phénomène n'étant pas régional, la question à l'échelle d'une région est de savoir comment les citoyens normands seront armés pour traverser ces évolutions et quelle consolidation peut être envisagée pour les modèles plus alternatifs de circuits courts de proximité. Elle est également, pour la Normandie, de savoir comment s'adapter à cette économie de l'instantané et du flux tendu, qui a des effets induits démesurés sur les activités logistiques dans notre région en raison du volume importants des flux de marchandises qui y transitent.

Néanmoins, le chemin emprunté et la situation à l'arrivée en 2040 peuvent être très **contrastés**.

Si la digitalisation offre des potentialités de développement dans les sociétés avancées, de montée en gamme des biens, des services, des échanges, l'individu, lui, doit trouver sa place dans cette forme de « colonisation numérique », que ce soit en termes de libre arbitre, de rapport au travail, de qualité de vie, ou de sécurisation de ses données personnelles. Au terme de « digitalisation » s'oppose maintenant fréquemment le terme « d'ubérisation » de la société pour en qualifier les dérives ou stigmatiser les nouvelles formes d'inégalités qu'elle peut créer entre citoyens.

On doit ajouter à cela les données, ou « data », qui deviennent une richesse à part entière largement convoitée par les géants d'Internet, les GAFAM et BATX, qui envahissent le quotidien.

Ainsi, le devenir de la qualité de vie sur un territoire sera fortement dépendant des formes d'organisation que les individus vont être en capacité d'adopter dans un environnement d'échanges numérisés qui demeureront mondialisés.

Ces situations contrastées en 2040 reposeront aussi en partie sur la capacité d'intervention et de **régulation** des pouvoirs publics dans ce contexte de transformation numérique : la formation à des usages maîtrisés, raisonnés et avertis du numérique, pour tous les citoyens de façon équitable sur l'ensemble du territoire, les évolutions dans les formes de démocratie participative, ou encore dans les réglementations des échanges de biens et de services...

En conclusion, partant d'une base prospective relativement classique, le choix du fil rouge « qualité de vie » et les réflexions partagées lors de l'analyse rétrospective sur les deux grandes transformations sociétales à l'œuvre, donnent une couleur particulière aux hypothèses et à leur agencement en scénarios.

Enfin pour enrichir la démarche, la réflexion du CESER s'est également appuyée sur une approche renouvelée des indicateurs utilisés pour caractériser la situation des variables.

4. L'approche des indicateurs

Afin de faire écho à l'approche par le fil rouge « qualité de vie », le groupe de travail a proposé d'introduire, pour chaque variable, des indicateurs alternatifs qui approchent la dimension environnementale et sociale du développement. Le diagnostic repose donc non seulement sur des indicateurs classiques de développement économique mais aussi sur un ensemble d'indicateurs complémentaires de mesure de la richesse d'un territoire, appelés parfois « indicateurs de développement durable », ou IDD.

4.1 La réflexion sur les nouveaux indicateurs de richesse

La naissance de la réflexion sur les nouveaux indicateurs de richesse date des années 80 où la conjonction entre la rupture du modèle de croissance forte de la fin des années 50 et la probabilité d’une croissance structurellement et durablement plus faible, a fait prendre conscience que les politiques publiques se devaient d’être « soutenables » et que la mesure du progrès de la société devait se substituer à la mesure de sa richesse.

Peu à peu le PIB, Produit Intérieur Brut, indicateur unique de mesure de la croissance de la production, caractéristique de la période de reconstruction d’après-guerre, a été remis en cause au profit de nouvelles mesures alternatives intégrant les progrès de la société et la qualité de vie dans les 3 dimensions économique, sociale et environnementale, constituant les 3 piliers du développement durable.

Les initiatives locales et internationales se sont multipliées depuis 1990 jusqu’en 2017 pour définir deux groupes d’indicateurs :

- des indicateurs synthétiques, globaux ou régionalisés
- des batteries d’indicateurs de développement durable régionalisés

4.1.1 Les indicateurs synthétiques, globaux ou régionalisés

20

1990 - 2004	Indicateurs synthétiques	Globaux	IDH > Niveau de vie > Éducation > Santé
		Régionalisés	IDH 2 Adaptation régionale de l’IDH
			ISS - Multidimensionnel Inégalités et pauvreté, Education, Justice, Logement, Santé, Revenus, Travail et emploi, Lien social

Définition et sources :

IDH : indicateur de développement humain

IDH : PNUD – programme des Nations Unies pour le Développement (1990 – rapport sur le développement humain dans le monde)

IDH 2 : déclinaison territoriale (A. Boutaud – Communauté Urbaine de Lyon, régions Ile de France, Centre et Nord-Pas de Calais)

ISS : indicateur de santé sociale (2004 – inégalités et pauvreté en France et Nord-Pas de Calais)

Bien que la France soit pionnière dans ces réflexions, les pouvoirs publics ont dressé le constat de la difficile transposition de ces indicateurs dans le pilotage des politiques publiques. Aussi, le législateur en est-il venu à adopter un texte en 2015 imposant la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques.

Selon la Loi Eva SAS, du 13 avril 2015, «Le Gouvernement remet annuellement au Parlement, le premier mardi d'octobre, un rapport présentant l'évolution, sur les années passées, de nouveaux indicateurs de richesse, tels que des indicateurs d'inégalités, de qualité de vie et de développement durable, ainsi qu'une évaluation qualitative ou quantitative de l'impact des principales réformes engagées l'année précédente et l'année en cours et de celles envisagées pour l'année suivante, notamment dans le cadre des lois de finances, au regard de ces indicateurs et de l'évolution du produit intérieur brut. Ce rapport peut faire l'objet d'un débat devant le Parlement. »

L'adoption de ce texte a contribué à accélérer la réflexion sur la modélisation et le suivi de ce type d'indicateurs, la dernière initiative étant celle de France Stratégie et du CESE, saisis pour mettre en place un « tableau de bord pour la France, au-delà du PIB » après une large consultation d'experts, de la société civile et des citoyens. Il comporte 10 indicateurs phares de mesure du progrès :

	Thèmes	Indicateurs
Economique	Travail	Taux d'emploi
	Investissement	Patrimoine productif
	Stabilité financière	Dette publique et privée
Social	Santé	Espérance de vie en bonne santé
	Qualité de vie	Satisfaction à l'égard de la vie
	Inégalités	Ecart de revenus
	Education	Part des diplômés
Environnemental	Climat	Consommation carbone
	Biodiversité	Abondance des oiseaux
	Ressources naturelles	Recyclage des déchets

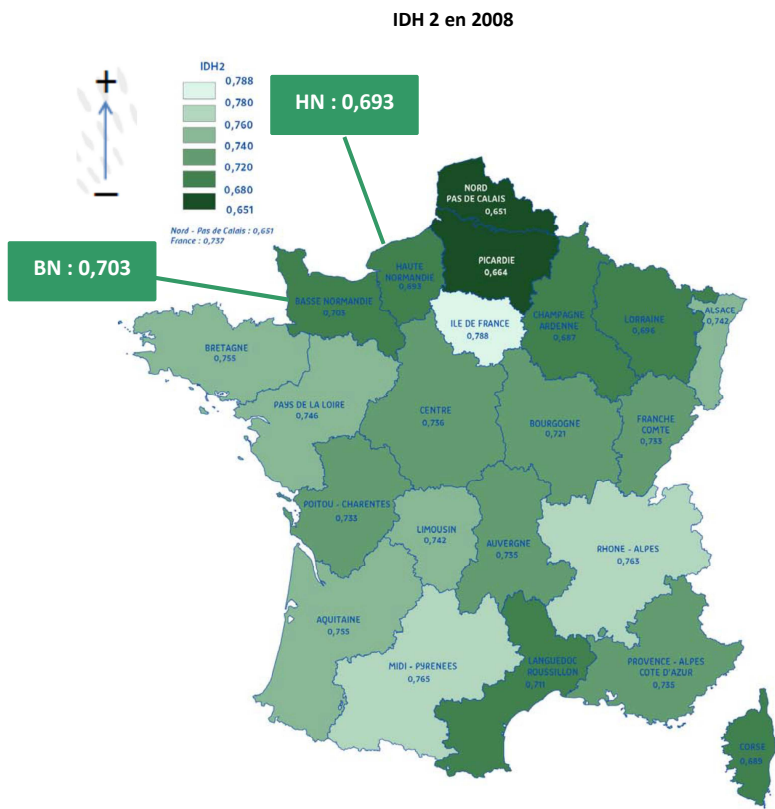
Comme le montre ce bref historique, la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse alternatifs au PIB est une question qui ne peut être éludée dans le cadre d'une approche prospective à 2040, mais à laquelle les réponses ne sont pas complètement stabilisées et dont l'outillage doit être approprié par tous les acteurs et remis à jour régulièrement.

4.1.2 Présentation des indicateurs synthétiques normands

Les Régions disposent depuis 2008 de plusieurs indicateurs synthétiques régionalisés permettant des comparaisons entre les territoires et leur dynamique :

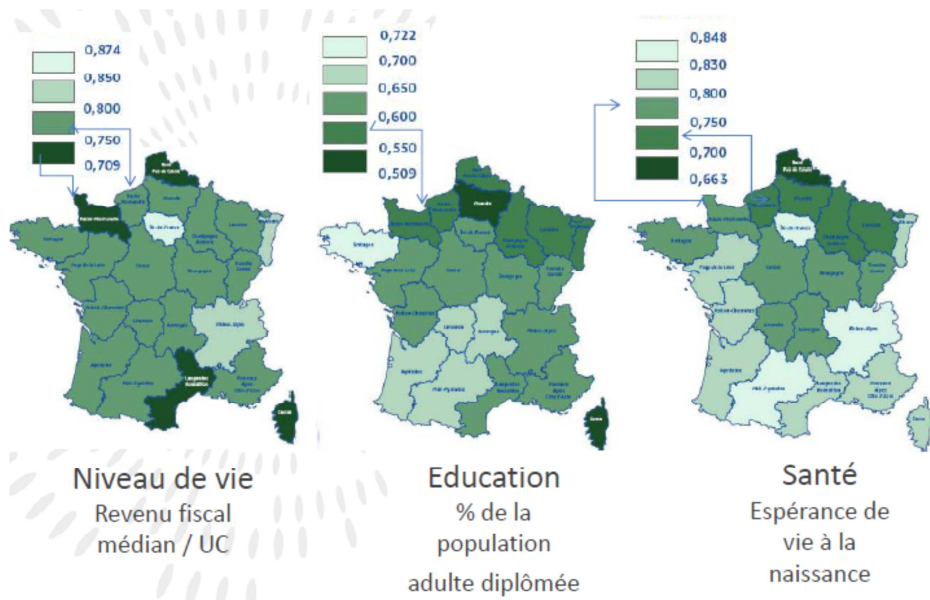
- L'indicateur « synthétique » IDH2 (IDH indicateur de développement humain territorialisé)
- L'indicateur « synthétique » ISS (indicateur de santé sociale)

Les 22 ex-régions les ont validés ainsi que la nouvelle association « Régions de France », tenant compte ainsi de la nécessité de s’adapter aux valeurs qui évoluent. Les valeurs en France métropolitaine en 2008 étaient les suivantes :

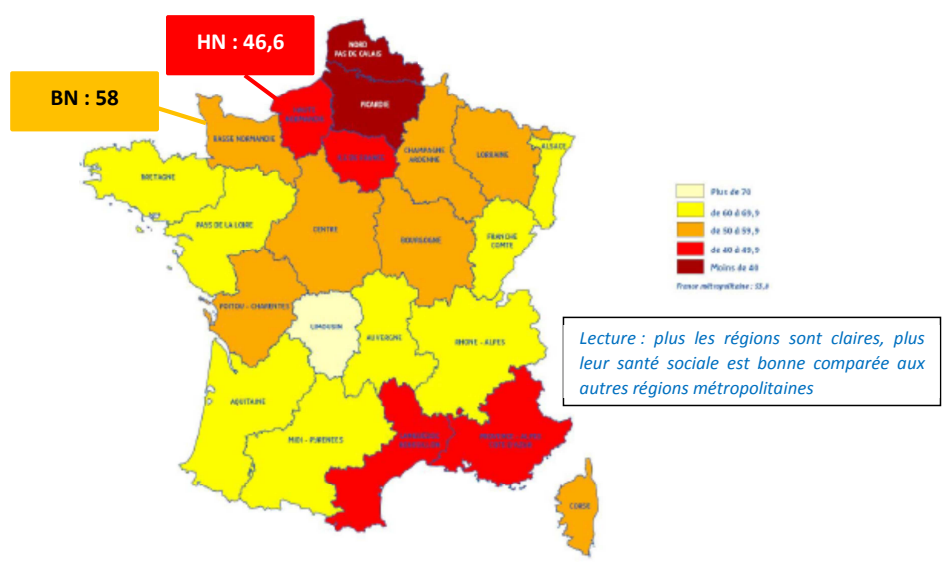


Source INSEE DGI Région Nord Pas de Calais
(ARF «développement durable : la révolution des nouveaux indicateurs » - janvier 2012)

Les 3 dimensions de l'IDH 2



Disparités régionales selon l'ISS en 2008



Source INSEE DGI Région Nord Pas de Calais
(ARF «développement durable : la révolution des nouveaux indicateurs » - janvier 2012)

Les derniers calculs remontent à 2008 mais l’on dispose de comparaisons avec l’année 1999. Ainsi les deux ex-régions ont connu les évolutions suivantes :

	IDH 2				ISS		PIB
	1999	Rang	2008	Rang	2008	Rang	Rang
BN	0,610	19	0,703	16 ↑	58	12	17
HN	0,613	18	0,693	18 ↔	46,6	18	6
France	0,660		0,737		53,8		

Cet indice permet de relativiser le rang de classement des régions au regard du PIB.

Il faut noter que sur 10 ans, le gain de 3 rangs d’IDH 2 de la Basse-Normandie est imputable à l’évolution positive de la composante « éducation » de l’IDH 2, et dans une moindre mesure à la composante « santé ».

4.2 Les batteries d’indicateurs de développement durable régionalisés

Leur construction date de 2004 et les initiatives émanent de différents acteurs :

24

2004-2017	Batterie d’IDD Indicateurs de Développement Durable Régionalisés	Référentiel IDD territoriaux DATAR – CGDD (2008) 8 thèmes, 19 orientations, 47 IDD (échelle variable – cartographie régionale, départementale, infra départementale)
		Référentiel IDD territoriaux INSEE (2008- mise à jour 2014) 20 IDD 4 dimensions : Sociale, économique, Environnementale, Gouvernance (échelle régions et départements)
		Référentiel ARF > Empreinte écologique (pas régionalisé) > IDH2 > ISS > 22 IDD (8 thèmes)

Parallèlement, la stratégie européenne 2020 définit ses ODD, Objectifs de Développement Durable.

Les principales valeurs communes que l’on retrouve dans ces batteries d’indicateurs sont les suivantes :

IDD DATAR INSEE		IDD Communs		IDD ARF	
Dimension ENVIRONNEMENTALE	Production de granulats	Agriculture bio			Consommation et production durable
		Déchets collectés	ménagers		
		Production renouvelable	d'énergie	Émission de GES	Changement climatique et maîtrise de l'énergie
				Transport modal de marchandises	
				Consommation d'énergie et PIB	
		Artificialisation des sols		Biodiversité (indice oiseaux commun)	Consommation Gestion ressources naturelles
				Qualité de l'air	Santé publique Prévention et gestion des risques
IDD DATAR INSEE		IDD Communs		IDD ARF	
Dimension SOCIALE	Population exposée au risque d'inondation	Espérance de vie (en bonne santé)		Qualité de l'air	Santé publique Prévention et gestion des risques
	Accès aux soins de proximité	Inégalité de revenus		Inégalités de salaire selon le genre	Cohésion sociale et territoriale
	Jeunes non insérés	pauvreté		Taux de sortie sans qualification	
Dimension ECONOMIQUE	Taux d'emploi	Effort de Recherche & Développement		Taux de chômage	Société connaissance Développement économique et social
				Création et survie des entreprises	
	Jeunes diplômés	ESS économie sociale et solidaire		Formation continue	Transport et mobilité durable
		Déplacement modal domicile-travail			
Dimension GOUVERNANCE	Participation au 1 ^{er} tour élections législatives	Agenda 21 territorial		Engagement associatif	Bonne gouvernance et lien social

Une « batterie d'indicateurs régionalisés » les plus régulièrement et récemment mise à jour par l'INSEE regroupe 18 indicateurs. Les dernières valeurs connues datent de 2014.

Aussi, compte tenu du fil rouge autour de la qualité de vie qui a guidé la réflexion depuis le début des travaux, l'analyse rétrospective des variables a intégré, dans la mesure du possible, ceux des IDD les plus appropriés à chaque variable présentée en partie II du rapport, pour une appréciation plus significative de la situation du territoire au regard des composantes du développement durable : économique, sociale, environnementale et de gouvernance.

Une remarque a néanmoins été faite quant à la limite des indicateurs, même revisités, dans le champ de l'économie et de l'emploi. En effet, la structure de l'économie a changé et les présentations statistiques n'ont pas suivi, les nomenclatures utilisées pour répartir les activités économiques sont conformes à une représentation du modèle économique actuel par grands secteurs. Or ils ne permettent pas de refléter ni l'impact de la transformation numérique et de la société collaborative sur les modèles économiques classiques, ni les notions de filières ou de pôles d'activité qui génèrent des activités, de la richesse, des natures d'emplois désormais plus transversaux.

Les scénarios

La base prospective ayant été définitivement constituée et enrichie par des indicateurs alternatifs intégrant la dimension sociale et environnementale du développement, le temps était venu de **bâtir les hypothèses et de structurer les scénarios** autour :

- du fil conducteur de la qualité de vie,
- impactée par les transformations environnementales et numériques en cours,
- et caractérisée par l'émergence d'une société de « grappes ».

Le travail d'inventaire des possibles qui suit reflète autant que faire se peut les divergences de points de vue exprimés.

Les scénarios privilégient quant à eux une harmonisation plausible des hypothèses autour des enjeux identifiés pour le territoire normand à l'horizon 2040.

1. Présentation synthétique des scénarios

1.1 Comment ont été construits les scénarios ?

Les différentes visions de la Normandie en 2040 prennent en compte les intentions et le rôle des hommes, des réseaux et des groupes de pression, de leur degré d'opportunisme, des luttes de pouvoir et des recherches de leadership.

Dans une société mondialisée, marquée par des ruptures du modèle de croissance continue, mais qui reste libérale, un signal faible a été identifié autour de l'émergence d'une société de « grappes »¹¹. Pour mémoire, ce mode de fonctionnement peut permettre aux individus ou aux groupes d'acteurs, ayant des représentations différentes de la qualité de vie et disposant de nouvelles potentialités de communication et d'expression ouvertes par la transformation numérique, de s'allier et de s'organiser pour trouver réponses à leurs attentes ou exigences, personnelles ou collectives, en fonction d'une communauté de vue ou de mode de vie.

La capacité des individus à former ou rejoindre des grappes peut être variable de même que l'autonomie des grappes et le degré d'attente exprimé, voire de pression exercée en direction des pouvoirs publics, selon qu'elles sont plus ou moins organisées.

Enfin, la capacité des pouvoirs publics à **réguler** les effets de la colonisation numérique, c'est-à-dire à introduire des codes éthiques, des normes juridiques, des bonnes pratiques, ou encore des incitations évitant la coercition¹², de même que leur volonté de valoriser les atouts propres à chaque territoire ou de réduire les écarts infra territoriaux quand ils sont préjudiciables à la **qualité de vie**, peuvent produire un degré variable de **cohésion** ou de qualité de vie au sein de l'espace régional.

Régulation - Qualité de Vie - Cohésion

L'intensité de ces 3 composantes permet de positionner les scénarios à 2040 les uns par rapport aux autres.

¹¹ Cf. *supra*, 3.4 – « émergence d'une société de grappes et modalités de régulation du numérique »

¹² Politiques de type « *nudge* » (= coup de pouce)

• Les constantes des 4 scenarios en 2040

Les hypothèses qui ont permis de bâtir les scenarios font l’objet d’une présentation détaillée plus bas¹³ à laquelle on peut se référer pour une vision complète de leur articulation.

Le choix a été fait de retenir **certains éléments sous forme de constantes**. L’hypothèse est alors qu’ils ne varient pas d’un scenario à l’autre. Il convient de les garder à l’esprit lors de la lecture des 4 situations scénarisées de la Normandie en 2040, dans lesquelles ils ne sont pas repris.

- INVARIANTS¹⁴ :
- phénomène existant et supposé permanent jusqu’à l’horizon 2040
- TENDANCES LOURDES :
- transformation significative, reconnue, qui impacte fortement le système à l’horizon 2040 et qui offre peu de marges de manœuvre
- ...ou AVEREES :
- transformation que le CESER a qualifiée de significative au regard de l’analyse rétrospective qu’il a menée
- OPTIONS prises :
- choix délibéré du CESER relatif à un état donné à l’horizon 2040

L’existence de **certains « INVARIANTS »** à 2040 et ce qui varie dans les scenarios

Le besoin de lien social entre les individus et le besoin de communiquer	La proximité ou la distance sociale existant entre les individus, et les moyens qu’ils ont pour communiquer
Le besoin de mobilité individuelle	Les conditions de la mobilité
La société est intergénérationnelle	Le degré du lien existant ou tissé entre générations
La croissance de la demande alimentaire mondiale	L’organisation de l’offre et les modes de consommation

Des **TENDANCES LOURDES** ou avérées et ce qui varie dans les scenarios

L’émergence de la société de « grappes »	Le degré de présence et de régulation introduite par la puissance publique et sa capacité à tenir compte de l’expression des citoyens → impact fort sur la cohésion d’ensemble ou les risques d’affrontements entre les grappes
La mondialisation est un fait	La capacité de la Normandie à se positionner dans une échelle de territoire internationale, notamment sur le plan des échanges, de l’économique, ou des choix de gouvernance → impact fort sur la plus ou moins grande synergie entre le territoire et les réseaux mondiaux, ainsi qu’en termes d’inclusion sociale ou d’exclusion des « invisibles »

¹³ cf. *infra* - 2. « Présentation des hypothèses par variable/scenario »
¹⁴ Exemple : « les saisons » sont un invariant : elles s’enchaînent même si le climat observé peut-être changeant d’une année à l’autre

La digitalisation s'est imposée	La plus ou moins grande régulation des pouvoirs publics face à la « colonisation numérique », pour garantir l'intérêt général et les intérêts de chacun, ainsi que la capacité à favoriser les usages du numérique, → impact fort sur le rythme et le degré d'acceptation des changements provoqués dans toutes les sphères de la société
La prise de conscience des impacts environnementaux des activités humaines	L'effort des politiques publiques ou l'adaptation des comportements aux exigences d'une approche durable du développement pour les futures générations ; ni l'un ni l'autre ne sont acquis → impact fort sur le niveau d'équilibre entre les gains et les pertes engendrés par l'activité humaine
Le vieillissement de la population	Les flux migratoires et les facteurs d'attractivité sur le(s) territoire(s) → impact fort sur le poids respectif de chaque classe d'âge et sa répartition territoriale
Le poids des déterminismes sociaux dans l'éducation	Le plus ou moins grand investissement des pouvoirs publics pour réunir et faire respecter les conditions de la mobilité en éducation

*Des **OPTIONS** prises qui restent **constantes** sur les 4 scénarios*

mais des variations possibles

31

Un Brexit « hard »	L'Union européenne a adopté une position très ferme et n'a pas fait de concessions durant les négociations sur le retrait du Royaume-Uni. → Ce qui peut varier, ce sont les positions plus ou moins volontaristes prises par les régions, notamment celles de la façade atlantique, pour exploiter les opportunités potentielles et diminuer les risques et les incertitudes qui pèsent sur les régions atlantiques, en particulier sur les partenaires normands impactés. De même, une révision de la position du Royaume Uni n'est pas à exclure face à la difficulté de la situation outre-Manche
La poursuite de la production électrique d'origine nucléaire	En 2040, compte tenu de la capacité actuelle de production d'énergie renouvelable, c'est le principe de réalité qui l'emporte dans les scénarios. → Ce qui peut varier, c'est la capacité à produire à partir de ressources renouvelables, la capacité à maîtriser le stockage de l'énergie, ou encore les pratiques de consommation
L'arrêt du diesel	Les options de réorientation des activités du secteur du raffinage normand

• Les 4 scénarios

ROUGE « une Normandie dans l'angle mort »

VERT « Normandie, Terre de qualité »

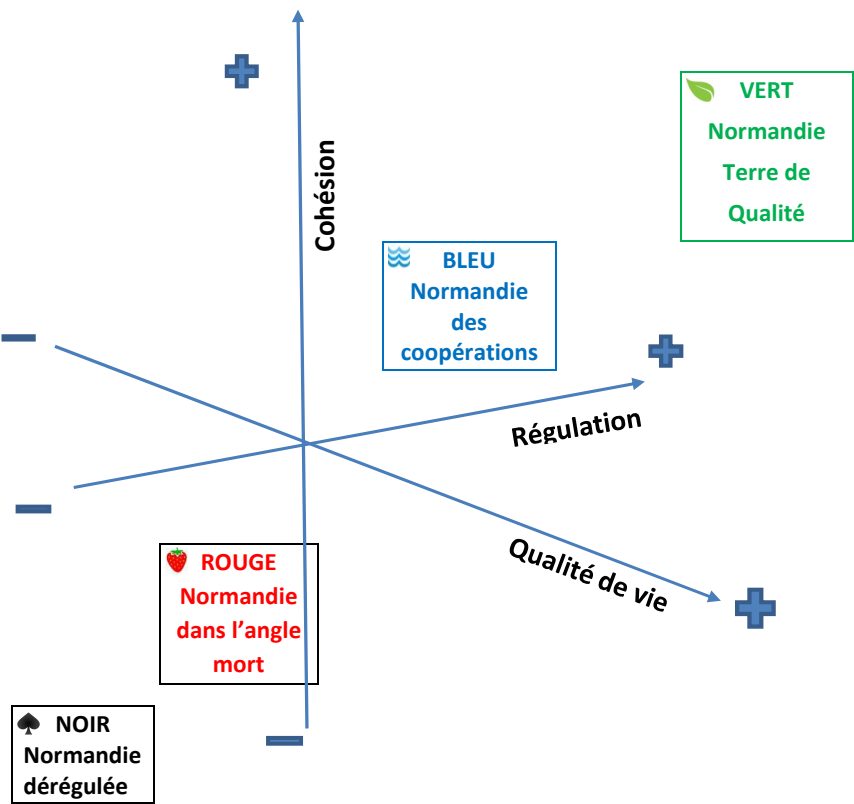
NOIR « une Normandie dérégulée »

BLEU « une Normandie des coopérations »

• Leur positionnement sur 3 axes

3 axes permettent d'éclairer le positionnement des scénarios envisagés les uns par rapport aux autres :

- La plus ou moins grande satisfaction en termes de **qualité de vie**
- La plus ou moins grande **cohésion** entre les grappes sur le territoire
- La plus ou moins grande **régulation** introduite par les pouvoirs publics



1.2 Le chemin tracé dans les 4 scenarios



Une Normandie dans l'angle mort Société de GRAPPES avec exclusions des démunis, des invisibles...face à la mondialisation

- Les pouvoirs publics essaient de s'impliquer dans la régulation numérique
- Ségrégation socio-spatiale
- Normandie éclatée, en concurrence
- Isolée économiquement
- Accélération des fractures sociales
- Mauvaise qualité environnementale



Une Normandie fragmentée, dérégulée Société de GRAPPES proches de l'affrontement, incapacité des pouvoirs publics à réguler les tensions

- Affrontement entre les grappes et les individus, entre les grappes elles-mêmes
- Le numérique engendre des situations incontrôlables type « Far West » : ouverture totale, échec des régulations et des corps intermédiaires, le tout facilité par les liens directs de l'individu avec les décisions
- Règne du chacun pour soi



Une Normandie terre de qualité Société de GRAPPES qui s'est adaptée à la mondialisation

- Les pouvoirs publics s'impliquent dans la régulation numérique : le numérique est éthique et approprié
- Une société de réseaux, où les modes de vie différenciés selon les populations peuvent s'exprimer sans contrainte, au gré des offres et des choix
- Développement harmonieux et régulé
- Appuyé sur les circuits courts locaux



Une Normandie des coopérations

- Régulation des pouvoirs publics permet la « cohabitation » des grappes et des individus qui restent fondamentalement opportunistes
- Régulation numérique pour maintenir les équilibres et limiter les risques de dérive
- Un espace aménagé, des réseaux et une proximité organisés

Les éléments de contexte communs

La société est mondialisée du fait de l'interdépendance politique, économique, culturelle, sociale des états. La digitalisation est installée et la circulation et l'accès à l'information généralisés. La prise de conscience des impacts environnementaux de l'activité humaine est acquise.

Dans ce contexte, les modes de vie sont différenciés selon les populations qui se sont adaptées diversement à ces évolutions, constituant une société de « grappes » dont la mobilité et l'implantation sur le territoire leur sont spécifiques



Scénario rouge : une Normandie dans l'angle mort

La société se compose de grappes en concurrence. Les unes et les autres, au fil du temps, ont défendu leurs intérêts particuliers dans un contexte de mondialisation. Les pouvoirs publics ont essayé de s'impliquer dans la régulation numérique mais ne sont pas parvenus à imposer des codes éthiques, des normes juridiques, des bonnes pratiques.

Les individus consommateurs sont ballottés au gré des offres commerciales des GAFAM (*Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft, Alibaba*) et autres BATX (*Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi*) peu onéreuses et accessibles à tous, garantissant le maintien de leur modèle économique et de la surconsommation. Leur emprise insidieuse a irradié toutes les composantes de la sphère privée et professionnelle.

Malgré une couverture Très Haut Débit quasi généralisée, l'introduction des usages maîtrisés du numérique n'a touché qu'une partie du territoire normand, et seules quelques grappes d'entreprises ont su innover et tirer profit de cet effort public d'infrastructure numérique. Elle a cependant permis à des familles de créer leurs propres communautés d'éducation en réponse à l'affaiblissement du service public national de l'éducation. Le phénomène de services publics « plateforme » renvoie les individus à leurs propres responsabilités que ce soit en matière d'éducation, de santé, d'insertion, d'emploi...

L'industrie normande historique est en difficulté faute d'avoir su anticiper l'évolution des modes de consommation vers l'usage d'un service au détriment de l'achat des biens. Elle n'a pas généré de plus-values environnementales, alors que les innovations sur le stockage de l'énergie auraient pu les rendre possibles dès la fin des années 2020.

D'autres acteurs économiques sont isolés. La réponse aux besoins immédiats en qualification est privilégiée et ne permet pas l'évolution des compétences pour atteindre une montée en gamme de la qualité des produits. Par manque de coopération entre les sphères économique et financière, les PME normandes n'atteignent pas la taille intermédiaire nécessaire à la conquête de marchés extérieurs, sauf pour quelques-unes positionnées et organisées autour de niches très lucratives.

Le pari de l'Axe Seine a été perdu. Malgré la LNPN, les accès à Roissy restent difficiles. La Seine active s'arrête dans les Yvelines, près d'Achères où les flux sont redirigés vers les ports du Nord via le Canal Seine Nord Europe. Faute d'avoir adopté une gouvernance commune des ports de l'Axe Paris Seine Normandie, le complexe industrialo-portuaire ne profite pas au territoire. Il est enclavé et vit sa vie en dehors de la région. Faute de coopération avec les régions atlantiques, les inconvénients du Brexit se font sentir. La Normandie est dans **l'angle mort** de la mondialisation et des décisions nationales.

La Normandie est isolée économiquement, les fractures sociales et générationnelles sont amplifiées sur des territoires de plus en plus hétérogènes : la ségrégation socio-spatiale s'est définitivement installée et les populations souffrent d'une mauvaise qualité environnementale. L'Eure subit l'afflux de populations paupérisées d'Île de France. Les métropoles sont des enclaves où se côtoient espaces de richesse et de pauvreté, les populations vieillissantes et peu mobiles dans les campagnes sont isolées dans des déserts de services publics et médicaux. Les pouvoirs publics ne sont pas en mesure d'accompagner les plus démunis qui n'ont pas constitué ou rejoint les grappes. Ces derniers n'ont pas accès aux circuits courts de produits locaux et sont exclus faute de cohésion et de coopération. Ils sont devenus les « invisibles » dans une société où les décisions mondialisées sont concentrées dans les mains de superpuissances assises sur la maîtrise des algorithmes.

En 2040, le territoire attire sur le littoral la population vieillissante aisée, les zones d'attractivité sont concentrées sur quelques lieux de prestige, seuls emblèmes de la notoriété de la Normandie.



Scénario noir : Une Normandie fragmentée

La société numérisée a amplifié le lien direct entre les individus et les décideurs. La recentralisation des pouvoirs, seul recours envisagé pour maintenir une certaine régulation, n'a pas évité les dérives socioéconomiques et les situations incontrôlables, souvent conflictuelles, engendrées par le Big data.

Les décideurs locaux sont débordés par les revendications plurielles et contradictoires des grappes et des individus qu'ils n'ont pas les moyens de satisfaire. Ils se réfugient derrière des sondages en ligne comme seul outil de démocratie participative. Ils ne sont plus en capacité d'assurer l'accès des individus les plus vulnérables à leurs droits fondamentaux. Ces derniers, éloignés des services publics par la dématérialisation à outrance, sont totalement démunis faute de relais des corps intermédiaires qui n'ont pas résisté à cette montée des individualismes. Les affrontements violents sont monnaie courante. Les services et l'offre de soins publics sont clairsemés, des offres privées ont fleuri sur des territoires en proximité des enclaves de richesse.

Faute d'avoir entendu les objections au slogan « produire et manger normand », il a perduré jusqu'en 2025 en focalisant les énergies et a conduit à isoler commercialement la région. Il a été abandonné tardivement, et en 2040, la Normandie peine encore à renouer les contacts commerciaux avec les autres régions.

L'ubérisation à outrance de l'économie a dégradé les conditions de vie de la plupart des salariés et les inégalités sociales et socio-spatiales se sont accrues dans tous les domaines entre les grappes d'individus, entre les entités de production, chacun luttant pour préserver sa situation, dans un contexte où les effets négatifs du Brexit ont frappé de plein fouet les acteurs normands. Elles se replient sur elles-mêmes au sein d'infra territoires sans cohésion entre eux et mal reliés à l'extérieur. Des bidonvilles ont fait leur apparition en périphérie des grands pôles métropolitains.

Le manque d'innovation n'a pas permis la maîtrise du stockage de l'énergie et a maintenu la forte consommation des énergies fossiles pour répondre aux besoins de mobilité. Faute d'avoir eu les moyens de réaliser des infrastructures de transport suffisamment développées, notamment la LNPN, la place de la voiture particulière, seul moyen de la mobilité individuelle, a progressé. L'espace normand est congestionné et pollué.

L'industrie occupée à défendre ses parts de marché n'a ni anticipé, ni fait le pari d'investir sur le démantèlement des vieilles unités de production nucléaire, sur les énergies marines renouvelables ou sur l'exploitation des ressources marines dans le domaine alimentaire et de la santé.

Ces évolutions dégradent la qualité de vie et se font dans l'indifférence générale des normands qui ont « perdu » la relation au développement durable depuis l'arrêt des actions de sensibilisation, surtout auprès des jeunes.

Ces derniers ont du mal à se projeter dans un parcours professionnel car leur orientation est soumise à une observation des besoins concentrée sur les besoins quantitatifs de recrutement à court terme des secteurs dits « en tension ». Seules les formations d'excellence tirent vers le haut. Le déclassement des jeunes est généralisé. Démotivés, ils décrochent souvent et viennent gonfler les rangs des NEETs (*not in education, employment or training*) sur les territoires les plus menacés.

Globalement la Normandie vit repliée sur elle-même et son audience internationale est réduite au rayonnement de quelques sites historiques mondialement connus. Le processus d'unification de la Normandie s'efface à force de concurrence entre territoires infra régionaux. L'identitaire n'a pas fait l'identité.



Scénario vert : une Normandie terre de qualité

Avec le développement du numérique, la société s'est organisée en réseaux constitués entre les grappes, elle s'est adaptée à la mondialisation des échanges. Un développement harmonieux et régulé par les pouvoirs publics a permis de garantir l'intérêt général tout en laissant les intérêts particuliers des grappes s'exprimer.

La coopération entre les sphères financières, économiques, sociales et environnementales ont permis d'exploiter favorablement les opportunités du Brexit et d'asseoir le renforcement des synergies régionales et européennes.

Les usages régulés du numérique par des codes éthiques, des normes juridiques, des bonnes pratiques ont facilité les liens sociaux et la protection des individus les plus vulnérables en permettant par exemple l'émergence de nouvelles formes d'emploi mieux répartis sur le territoire, sans précariser les individus, de même que des modes de consommation en circuits courts locaux. Ils sont accessibles à tous les Normands, notamment dans l'agriculture où coexistent des modes de production à grande échelle et de proximité. Elle développe la qualité de l'ensemble de ses produits et ses parts de marché.

La couverture en très haut débit finalisée dès 2025 a rendu le territoire très attractif et des réseaux d'entreprises innovantes sont bien implantés, certaines fonctionnant sous forme coopérative et bénéficiant de l'essor du mode de financement participatif local.

Leurs activités irriguent l'ensemble du territoire sur lequel les flux sont facilités par des réseaux de desserte fine de villes moyennes reliés aux têtes de pont métropolitaines, par un axe Paris Seine Normandie pleinement multimodal et qui concilie contraintes logistiques mondialisées et contraintes environnementales, depuis la réalisation de la LNPN et des infrastructures portuaires et fluviales.

Les mutations intervenues dans les filières industrielles et le développement de l'économie résidentielle, en particulier du tourisme, ont généré des activités de service et une bonne répartition de la croissance sur le territoire. Les orientations prises lors de ces mutations permettent d'attirer une partie des emplois de la filière numérique de l'Île de France, d'innover dans le domaine de la transformation des produits pétroliers et de développer les filières de recyclage des déchets et de démantèlement nucléaire. Ce positionnement s'est opéré avec un accompagnement des reconversions et des retours en emploi des populations les plus fragilisées.

Parallèlement les jeunes générations, toutes formées équitablement aux usages professionnels du numérique, ont des opportunités d'insertion et les Normands participent à la montée en gamme des activités économiques, culturelles et touristiques.

En 2040, la place des personnes âgées est reconnue dans la société et les liens intergénérationnels conjugués aux choix de politiques publiques permettent un véritable accompagnement du bien vieillir.

Ces dynamiques répondent au désir de bien-être partagé par les Normands, soucieux de préserver leur qualité de vie dans des espaces diversifiés, et confère à la Normandie, une visibilité européenne et internationale accrue et une reconnaissance de « terre de qualité », véritable interface « verte » participant à la maîtrise de la consommation globale des ressources.

Appuyée sur un modèle de gouvernance de proximité et de cohésion sociale, la Normandie est particulièrement attractive.



Scenario bleu : une Normandie des coopérations

Les pouvoirs publics, soucieux de préserver l'intérêt général, arrivent à faire « cohabiter » des grappes et des individus en concurrence, fondamentalement opportunistes, aux légitimités plurielles. Ils garantissent le respect des droits et des intérêts de l'ensemble de la population, y compris les plus démunis, notamment en s'impliquant dans la régulation numérique pour maintenir les équilibres et limiter les risques de dérive liés à l'emprise des GAFAM et BATX. La dématérialisation est un support de démocratie participative locale, mais les Normands n'ont pas tous avancé dans la transition numérique au même rythme : le fossé générationnel s'est résorbé lentement mais le fossé social pas totalement. La solidarité locale portée par l'éducation populaire, est organisée pour garantir à certains « délaissés » du numérique un accès aux services publics entièrement dématérialisés.

La Région a développé les contrats de territoires. Face à la rareté des ressources, elle pratique régulièrement la politique du « coup de pouce » mais veille sans cesse à la cohérence d'ensemble, recourant à des diagnostics systémiques pour dépasser les penchants des territoires à rester autocentrés sur des objectifs locaux. Si les inégalités n'ont pas totalement disparu en 2040, elles ont peu à peu été gommées. La mise en valeur des aménités normandes a largement participé du processus d'unification. L'exploitation des complémentarités avec l'Île de France a contribué à faire émerger une image unifiée de l'espace mondialisé « Paris-Normandie ». Cet espace profite de retombées touristiques sur les lieux « d'intérêt » du territoire qui ont été mis en valeur. Grâce aux collaborations avec les autres régions atlantiques, la Normandie a pu négocier favorablement des accords suite au Brexit et jouit d'une bonne audience à Bruxelles. Elle s'est détachée en tête des innovations sur l'usage des produits de la mer dans l'alimentation et la santé.

Les partenariats extérieurs sont possibles grâce à la mise en service de la LNPN mais surtout à des liaisons routières renforcées à partir des Grandes Aires Urbaines normandes et la mobilité est facilitée par des transports collectifs adaptés et par la généralisation des solutions de voitures individuelles autonomes « partagées » et techniquement « acceptable » d'un point de vue environnemental. Globalement, la consommation de biens a été réduite avec le développement du recyclage et la sécurisation des contrats « d'usage », permettant la location de « service » plutôt que l'achat de biens. La consommation énergétique issue pour moitié de structures de production d'énergie renouvelable de grande taille ou citoyennes, dont le prix est devenu concurrentiel, baisse malgré tout. L'agriculture, tout comme l'industrie en son temps, a amorcé sa transition écologique à force d'incitations multiples. Les progrès en biodiversité sont visibles sur tout le territoire après deux décennies d'efforts de sensibilisation auprès de toute la population.

Des Entreprises de Taille Intermédiaire ETI normandes innovantes et complémentaires se constituent en réseaux et s'implantent sur les territoires en dehors des centres urbains. Les espaces périurbains sont des lieux de vie et de travail à part entière où l'économie résidentielle est développée et où le logement social règlementé permet l'accueil des plus démunis. Les campagnes sont « vives » autour d'un réseau assez dynamique de villes moyennes. L'observation qualitative de l'offre d'emploi sur les territoires, l'information organisée et les validations interbranches permettent des parcours d'orientation, d'insertion ou de mobilité professionnelle plus éclairés, pour tous et à tout âge. La montée en qualification est réelle grâce à une offre de formation professionnelle développée dans le supérieur. L'ESS s'est illustrée dans l'accompagnement qualitatif des parcours. Les fonds régionaux et européens accompagnent efficacement les NEETs. Même si les déterminismes sociaux restent encore prégnants notamment dans la mobilité internationale, les jeunes normands de se sentent pas « déclassés ».

La Normandie s'est construit son territoire du vivre ensemble. Son dynamisme culturel et touristique renforce son attractivité.

2. Présentation détaillée des hypothèses et scenarios

2.1 La Gouvernance et les 5 sous variables

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Place de la Normandie dans le monde	
- La faible audience européenne de la Normandie - Des liens qui se sont resserrés avec une Union européenne elle-même plus ouverte à la société civile - Un monde de plus en plus ouvert obligeant à naviguer entre opportunités et contraintes...	- L'audience à Bruxelles ? - Le Brexit et ses incidences ? - Politique maritime nationale et des régions atlantiques ? - Migrations climatiques liées au réchauffement climatique - remontée des régions du sud ?
Les coopérations entre les échelons national / interrégional / infra régional	
- La place des régions confortée au fil du temps dans l'échiquier institutionnel - Des concurrences entre régions - Normandie nouvellement fusionnée - Les nouveaux EPCI, des acteurs locaux renforcés pour contractualiser - Des projets fédérateurs autour desquels les territoires sont regroupés	- Quelles coopérations nationales ? - Position géostratégique de la Normandie dans les coopérations inter-régionales ? - Axe Seine et CSNE Canal Seine Nord Europe ? - Politique normande endogène ? - Contractualisation REGION / EPCI ? - Le lancement des axes de réflexion du SRADET ?
Participation citoyenne, société civile et représentativité	
- Sentiment de millefeuille administratif - Introduction et renforcement des outils de démocratie locale dans la législation - Des dispositifs obligatoires de participation à la gestion des services publics locaux des grosses collectivités - D'autres outils de participation citoyenne à l'échelle plus locale - Taux de participation aux 1ers tours des élections législatives, à la baisse sur longue période - Bonne dynamique des démarches agenda 21 de proximité - La composante « bonne gouvernance » de l'indicateur de santé sociale ISS moins favorable en Normandie - Dématérialisation croissante du dialogue entre l'administration et les administrés	- Adhésion des territoires et des citoyens aux décisions ? - Les outils de démocratie locale ? - Démocratie représentative et participation citoyenne ? > Place des acteurs de la société civile ? > Place des femmes ? > Place des jeunes ? > Place des seniors ? - Participation citoyenne et citoyenneté numérique ?

Financements et autonomie	
- Des zonages de l'union européenne différenciés ex-Basse- Normandie et ex-Haute-Normandie - Un avenir incertain des financements européens de la politique de cohésion post 2020 - Des collectivités sans véritable autonomie financière - Le recours à la négociation sur projet - Place des GAFAM et BATX grandissante	- Recherche de nouvelles ressources ? - Contractualisation et avec qui ? - Contexte d'une Europe soudée / éclatée ?
Lutte contre les discriminations	
- La prévention et la lutte contre les discriminations, un enjeu pris en compte régionalement - La parité homme-femme, question au cœur de la gouvernance dans la vie publique	- Accès aux services pour tous : emploi, logement, éducation, fourniture de biens et services ? - Autonomie et vieillissement ?

Identification d'un invariant

Le besoin de communiquer et de mieux coordonner les politiques publiques en Normandie

Les tendances lourdes relatives à la Gouvernance

Les citoyens peuvent s'organiser en quelques « SMS »...leurs demandes évoluent

Les hypothèses relatives à la Gouvernance

La Normandie dans le monde

VERT	BLEU	ROUGE	NOIR
BREXIT HARD - Après les événements de la Catalogne, l'Union Européenne a refusé de négocier un Brexit « soft » - Pas de Frexit			
Brexit « hard » n'a pas duré au-delà des 10 ans ; La GB change de gouvernement et rejoint l'Europe La Normandie fait entendre sa voix à Bruxelles et sert d'exemple de « bonheur sociétal » Les projets stimulant la coopération entre régions à l'échelle de l'Europe sont soutenus par l'Union Européenne Comme la Région a su s'adapter aux réglementations nationales des migrations successives, elle a anticipé les migrations climatiques en offrant des conditions d'accueil Elle intègre dans toutes ses politiques les conséquences des migrations	Le Brexit « hard » a duré 15 ans puis la Normandie et les régions atlantiques ont su négocier favorablement des accords, tirant parti des enseignements d'Interreg La Normandie a réussi sa fusion plus vite que les autres régions, elle jouit d'une bonne audience à Bruxelles et grâce aux collaborations avec les autres régions atlantiques, elles servent d'exemple à la politique maritime nationale La régulation européenne et nationale a imposé des quotas de migrants à chaque région Les moyens dégagés avec la numérisation des services publics permettent de dégager des moyens financiers à l'échelon national et régional pour répondre aux besoins de tous les individus dont la cohabitation est possible sur le territoire	Une zone euro forte et des pays de second rang La Normandie a mis l'accent sur le transport transmanche mais n'a pas coopéré avec les autres régions atlantiques. La Normandie est isolée La régulation européenne et nationale a imposé des quotas de migrants à chaque région Certains territoires sont submergés faute de régulation régionale	Croyant tirer parti du Brexit « hard », c'est la Grande Bretagne qui choisit ses partenaires en fonction de ses propres intérêts et s'est rapproché des Hauts de France La Normandie n'a pas su se distinguer au sein de l'Union Européenne Elle est repliée sur elle-même et son audience internationale est réduite au rayonnement de ses sites historiques mondialement connus. Les migrants affluent sans régulation, la concurrence entre régions déplace le problème des Hauts de France à la Normandie

Coopérations nationales et régionales

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Une accentuation du rôle des régions dans l'échiquier institutionnel		Une recentralisation des pouvoirs	
Dans une société organisée en grappes (bonne cohésion), l'Etat a supprimé plusieurs échelons intermédiaires Les « grappes » se sont adaptées à la coexistence Canal Seine Nord Europe / Axe Seine, ayant tous deux bénéficié d'un soutien national en son temps Les grappes influent positivement sur les projets de territoires construits en réponse aux besoins spécifiques, les EPCI se concentrent sur les projets	L'Etat s'appuie sur l'échelon régional, lui laissant le pilotage de la mise en œuvre de ses décisions régaliennes La Région compose au mieux dans cet échiquier La contractualisation avec les territoires s'est développée Mais la Région doit veiller sans cesse à la cohérence d'ensemble en incitant à développer les diagnostics systémiques préalables aux projets de territoires. En effet, ces derniers restent guidés et autocentrés sur des objectifs locaux	L'Etat décide sans concorder les Régions dans les domaines régaliens : sécurité, politique sociale, sanitaire, immigration... qui mobilise tous ses moyens et son énergie. Il délaisse le service de l'Education et n'a pas mis en place les stratégies nationales attendues : maritime, ferroviaire...	L'Etat recoure à la recentralisation pour maintenir une certaine régulation, mais ne peut éviter les dérives socioéconomiques conflictuelles engendrées par le Big data¹⁵ Les décideurs locaux sont débordés par des revendications plurielles C'est la renaissance de féodalités autour de quelques îlots de richesse
		Le processus d'unification de la Normandie s'efface à force de concurrence entre territoires infra régionaux	

Participation citoyenne, société civile et représentativité

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
La demande des citoyens évolue – Ils peuvent s'organiser en quelques « SMS »...			
Le bonheur de « SOPHIE » « Société Ouvrant le Pouvoir aux Habitants Investis et Enthousiastes » De nouveaux réseaux d'influence (espaces collaboratifs, syndicats, associations...) ou de « pairs » sont constitués en marge du pouvoir politique, éliminant les échelons intermédiaires en réaction à la mondialisation	La Région a peu de moyens financiers mais pratique la politique de coup de pouce en réponse aux besoins, en donnant les lignes directrices applicables sur l'ensemble du territoire Les inégalités sont gommées mais n'ont pas totalement disparu	Echec de la contractualisation Le phénomène de centralisation s'est transmis à la Région, qui définit les projets de façon autoritaire et tient les cordons de la bourse ; d'où une perte d'autonomie des territoires	Certains territoires sont les « abandonnés des pouvoirs publics » où règnent la « débrouille » et l'économie informelle Les citoyens finissent par ne plus respecter les lois, se disant qu'avant que l'infraction soit découverte, elle aura été supprimée !

¹⁵ Big data : ensemble très volumineux de données qu'aucun outil classique de gestion de base de données ou de gestion de l'information ne peut traiter

Participation citoyenne, société civile et représentativité (suite)

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Ils impactent les anciens modèles de gouvernance au profit de modèles centrés sur la proximité immédiate Les pouvoirs publics et les dirigeants garantissent l'éthique de cette nouvelle forme d'organisation		Seuls les territoires les plus riches peuvent satisfaire les attentes citoyennes Les retraités aisés s'y installent Les inégalités en région se sont accrues	Au lieu de créer de nouveaux types de liens, la société civile ne s'organise pas ; d'où le développement du chacun pour soi La région est à la traîne, n'a aucune innovation en matière sociétale
Ces mouvements sont portés par les moyens numériques Les préoccupations « citoyennes » sont intégrées par les pouvoirs publics qui s'adaptent Les seniors utilisent les réseaux sociaux et participent à cette citoyenneté	La dématérialisation est un support de démocratie locale Le dialogue administrés/élus reste opportuniste de part et d'autre	Les outils de démocratie locale coutent cher Elle a été supplantée par les seuls sondages en ligne Les citoyens se désintéressent de la politique régionale et reportent leur mécontentement sur les votes locaux La vie citoyenne est le fait des retraités aisés	Les citoyens ont le sentiment d'être manipulés (<i>fake news</i>) et se désintéressent de la politique nationale ET régionale

Financement et autonomie

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
BREXIT HARD - Après les événements de la Catalogne, l'Union Européenne a refusé de négocier un Brexit « soft » Après un temps de rigueur pour les programmes européens post 2020, l'Union Européenne s'est resserrée			
L'Europe accompagne la démarche de projet installée en Normandie	La Normandie a développé une agilité pour capter les fonds européens permettant le développement de ses projets	La raréfaction des ressources a imposé leur recentralisation, ce qui est en contradiction avec le principe de décentralisation La Normandie s'étant isolée faute de coopérations, doit compter sur ses ressources endogènes	La concurrence entre régions est féroce pour s'aliéner les rares financements étatiques et européens
L'Union Européenne borde l'hégémonie des GAFAM et BATX en exerçant son pouvoir de régulation juridique et fiscale Fort de l'expérience de la crise de 2008, l'autorité de régulation financière de l'Union Européenne a mis au point des mesures de protection des avoirs bancaires		L'Union Européenne tente de border l'hégémonie des GAFAM et BATX mais trop tardivement faute de consensus rapide des Etats	C'est le règne des GAFAM et BATX Ils captent les ressources

Lutte contre les discriminations

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
La discrimination numérique			
La digitalisation libératrice La libération du travail grâce au numérique favorise le télétravail et améliore la qualité de vie, notamment des femmes La Région a développé en son temps les conditions d'exercice d'une réelle citoyenneté numérique pour tous Le vieillissement en autonomie sur les territoires est possible grâce au lien intergénérationnel	La Région a accompagné les expérimentations des territoires et les citoyens volontaires à s'adapter à l'ubérisation de l'économie Les Normands n'ont pas tous avancé dans la transition numérique au même rythme, le fossé générationnel s'est résorbé lentement, mais pas le fossé social. Il reste des « délaissés » du numérique Le numérique est un support efficace au développement du tourisme	L'ETAT se désengage des politiques de lutte contre les discriminations On passe du service public au service numérique, d'où libéralisation et privatisation des services en ligne ; cela engendre un dynamisme mais aussi des laissés pour compte Les réseaux sociaux ne sont utilisés que par les initiés et là où il y a du réseau	Aliénation des salariés provoquée par l'ubérisation à outrance de l'économie Exclusion des citoyens éloignés des services publics par la dématérialisation à outrance Dans un contexte de difficultés économiques aggravées, les inégalités se sont accrues dans tous les domaines et la région s'enfoncé dans la crise sociale Les lois sont mal respectées, les infractions non sanctionnées ; les citoyens se réfugient dans le communautarisme La Région n'a pas su inventer des solutions originales pour renforcer la cohésion sur ses territoires

2.2 Les Territoires et les 5 sous variables :

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Intégration des territoires	
- Une hétérogénéité des territoires - Territoires ayant à ce jour des dynamiques socioéconomiques différenciées - Héritées d'une tendance lourde historique - Représentations et image de la Normandie à construire	- Créer une dynamique « Normandie » ? - Intégrer concrètement Basse et Haute-Normandie ? - Construire un sentiment d'appartenance, en travaillant les représentations ? - Asseoir ce sentiment sur des dynamiques structurantes ? - Le faire vivre sur la longue durée ?
Connexion des espaces	
ECHELLE INTERNATIONALE / REGIONALE : - Une intégration inachevée aux différentes échelles : des espaces à connecter, un axe Seine qui peine à émerger en tant qu'axe structurant du territoire normand - Déficit de multi modalité : difficulté d'acheminement de fret dans les 2 sens entre Le Havre et Paris. - Transports à l'échelle international / régional : Liaisons Nord Sud (Europe du Nord – du Sud – autoroute des Estuaires) sont-elles suffisantes ? - Maritimité : des littoraux importants aux fonctions différenciées mais avec une inégale et incomplète mise en valeur. ECHELLE INTERREGIONALE / REGIONALE / INFRAREGIONALE - Des flux orientés vers l'Île de France en ex-Haute-Normandie et vers l'ouest en ex-Basse-Normandie - La mobilité des normands = un facteur du développement économique qui relève, à ce titre, du Conseil régional	- Le croisement Axe-Seine et Nord-Sud ? - Quelle interface entre l'international et le régional ? - Quelle multi modalité des transports ? - Quelle continuité des réseaux assurant les interfaces entre les différentes échelles ? - les grands axes de communication comme outil de connexion des espaces ? - Le lien entre les cotes/avant-ports et l'Hinterland ? - Quels liens Normandie / autres régions : les relations inter-régionales ? - Quels liens sur le territoire ? - Faciliter la mobilité des normands ? - Mobilité domicile travail (Eure, Orne) ? - Place des transports collectifs par rapport à l'usage de la voiture ? - La multi modalité des transports ? - Dessertes fines régionales ? Desserte des villes moyennes ? Liaison rapide Rouen Caen ? - Effet tunnel ou irrigation des territoires ? - Accès à la culture, au tourisme, aux loisirs ?
Communications immatérielles	
- Des différences d'accès au réseau - Des zones blanches - Des objectifs affichés mais une gouvernance du numérique à mettre en place - Usages du numérique et aménagement du territoire : une équité à trouver	- L'Égalité/ les inégalités d'accès aux réseaux ? - Des acteurs du numérique en synergie ? - Numérique dans l'éducation : Education et formation aux usages numériques ? - Numérique sur les territoires : Numérique, Education populaire et dynamisme des territoires ? - Numérique et travail : Les formes de travail « à distance » ? La répartition des activités sur le territoire ?
Fonctions des espaces	
- Concentration des emplois sur l'axe Seine et notamment sur la métropole rouennaise Périurbanisation : un réseau de villes moyennes développé a maintenu un accès aux services de proximité en Basse-Normandie	- Concentration et densification des espaces dans un contexte de mondialisation ? généralisation du zoning ? - Implantation des fonctions dans les espaces dans un contexte de suppression des services de proximité ? Quid des centres villes ?

- Ruralité : des temps d'accès plus élevés aux équipements de gamme intermédiaire et supérieure - Typologies des espaces : la progression du taux d'artificialisation des sols ralentit	- La mobilité pour accéder à tous les espaces et les services ? - La conciliation entre la diminution des distances et l'implantation de toutes les fonctions au cœur de la zone urbaine ? - Enjeux de créer un « équilibre ou équité » des populations ? - Ruralité et accès aux services ? - Concurrence entre les espaces ? - Préservation des espaces non artificialisés et espaces fonciers agricoles ? - Maintien des espaces naturels ? - Lisibilité et articulation des règlements / dispositifs
Distance sociale, mixité sociale	
- Ségrégation socio-spatiale dans les grandes métropoles (quartiers Politique de la ville) et dans les campagnes pour les personnes âgées vivant seules - Sur occupation des résidences principales moins élevée en Normandie - Des familles monoparentales moins nombreuses - Des temps d'accès aux services et aux fonctions supérieurs plus importants - Potentiel de développement démographique identifié dans l'Eure	- Problématique de la ségrégation socio spatiale ? - Aménagement de l'espace et politique de la ville ? - Réhabilitation des logements de quartiers de banlieue ? - Accès aux services ? - Transports : moyens d'accès aux services de transports urbains ? - Traitement du potentiel démographique ? - dans l'Eure et aménagement de l'espace ? - Numérique et logement : incidences du développement de la location entre particuliers ?

Identification des invariants :

- le désir de mobilité et d'autonomie, la recherche de la mobilité généralisée
- le besoin de lien social, de contact
- la société, de fait, est intergénérationnelle
- en 2040, les jeunes nés aujourd'hui seront tous des « digital natives¹⁶ », enfants du numérique.

Les tendances lourdes relatives aux territoires (au moins jusqu'en 2040) :

- Recherche de connexion à l'Île de France
- Retards de liaisons intra régionales et interrégionales
- Coût des investissements / raréfaction des ressources de l'Etat et des collectivités
- Des divergences d'intérêt Normandie / Île de France
- l'évolution des fonctions des territoires et notamment des fonctions urbaines (résidentielle, économiques, commerciales) se clarifie de plus en plus et la périurbanisation se développe, avec ses logiques de mobilité, de migration pendulaires, des logiques de flux de marchandises (aires de chalandise)
- coût du déploiement du THD

¹⁶ PRENSKY, M. *Digital natives, Digital immigrants*, essai publié en ligne en 2001.

Les hypothèses relatives aux Territoires

Intégration des territoires

VERT	BLEU	ROUGE	NOIR
La demande des citoyens évolue – Ils peuvent s’organiser en quelques « SMS »...			
Normandie conquérante Des dynamiques complémentaires de métropolisation - Un réseau urbain équilibré : - maintien du réseau de l’ex-BN, avec des fonctions identifiées - renforcement des villes moyennes dans l’ex Haute-Normandie - des liens entre grandes aires urbaines et réseau de villes moyennes Complémentarité entre les métropoles et un réseau dynamique de villes moyennes avec des fonctions identifiées : - espaces de sous-traitance - espaces tissu de PME/PMI, dont des Start up Un rapport direct vis à vis de l’île de France	La Normandie, un élément de l’espace mondial Paris-Normandie. Unification par la mise en valeur des aménités¹⁷ normandes : littoral, patrimoine, espaces résidentiels ou de villégiature pour les cadres de la ville monde Région et territoires ruraux et littoraux ont organisé l’offre (densité de personnes âgées) La Normandie, un sous ensemble du Paris-monde Des complémentarités avec l’île de France Une région village de l’île de France	La Normandie désintégrée L’intégration des 2 anciennes Normandie ne fonctionne pas : une Normandie plurielle proche de la dislocation Une partie de la Normandie regarde vers l’ouest, a construit séparément des liens avec la Bretagne (Manche) et Orne tournée vers la région Pays de la Loire Une autre partie de la Normandie demeure centrée sur l’axe Seine La Normandie du Nord est liée aux Hauts de France, espace délaissé, paupérisation, fin des espaces de développement autour de spécialisations industrielles Le reste est en dépendance par rapport à l’île de France (Caen, Rouen et l’Eure)	Hyper-métropolisation des espaces Les aires urbaines polarisent tout : « la Normandie rieuse des villes » Relégation du reste du territoire au rang d’enclaves : « la Normandie délaissée des champs »

¹⁷ Aspects agréables de l’environnement ou de l’entourage social, qui ne sont ni appropriables, ni quantifiables, et participant de l’attractivité (Wikipédia)

Intégration des territoires (suite)

VERT	BLEU	ROUGE	NOIR
Acceptation du nouveau territoire Normandie, terre de mondialisation : c'est à dire d'échange avec l'ensemble du monde - La Normandie est en lien avec un réseau mondial de « lieux de mémoire » dont elle fait très légitimement partie : terre d'invasion, de conquêtes (Guillaume Le Conquérant, d'explorateurs (Ango, Cavalier de la Salle), de migrations (quartier Saint François Havre), D-Day Overlord... Normandie : terre de mer ! - Mise en valeur et partage des mémoires maritimes : conchyliculteurs, terre-neuvas, route du café, chantiers maritimes, bases navales, transmanche et transatlantique... Normandie de la reconstruction : - du Havre à Avranches, des espaces pour penser les villes et les futurs des villes	Une image unifiée « Paris-Normandie » La Normandie, contribue à l'image de l'espace mondialisé « Paris-Normandie » - Paris/Normandie, « Des terres de libertés » : de la Révolution française, des droits de l'homme, au débarquement - Paris/Normandie, région mondialisée et terre de migrations, qui a restauré son image de creuset industriel européen Paris/Normandie, fondateurs de culture occidentale - impressionnisme, - origines d'une littérature occidentale (Flaubert, une star internationale, Barbey d'Aurevilly) - et terre d'intrigues policières (de Flaubert à Michel Bussi en passant par Gide, Maupassant, Leblanc...) Paris/Normandie, un réseau des villes balnéaires - mis en valeur par un label « La belle époque » (de Trouville au Tréport); - réouverture d'une ligne ferroviaire spécifique en début de Weekend entre Dieppe et Paris	Les identitaires normands L'identitaire n'a pas fait l'identité : La négation des objections sur la notion d'identité n'a pas permis de faire corps : La Normandie est repliée sur elle-même	Les territoires n'ont pas perçu la réforme territoriale comme un progrès mais se sentent éloignés des centres de décision Cela engendre une certaine forme de violence Les campagnes se "soulèvent" contre la domination des villes La compétition exacerbée entre les 3 Grandes Aires Urbaines Rouen, Caen Le Havre annihile leurs efforts de développement En dehors des GAU, les capitales départementales et autres villes moyennes se sentent reléguées

Connexion des espaces

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
La Normandie espace d'interfaces mondiales La Normandie est à l'interface entre l'espace international, notamment européen, et national Elle a retrouvé sa place de porte d'entrée d'un nouvel isthme européen entre Londres et l'Europe du sud (Italie, Espagne, Portugal) et au-delà vers l'Afrique Elle est le nœud, le centre névralgique (une synapse) entre cet isthme franco-européen et l'axe européen nord-sud de Rotterdam à Barcelone. Elle a une visibilité mondiale en tant que région d'entrée de l'Europe Cette position lui permet d'être connectée à la nouvelle « route de la soie » en construction, reliant la Chine au range du Nord élargi de Rotterdam à Cherbourg.	La Normandie interface avec la Grande Bretagne Le Brexit « hard » a duré 15 ans puis la Normandie et les régions atlantiques ont su négocier favorablement des accords, tirant parti des enseignements La Normandie, forte de son potentiel en termes d'entreprises d'assurance et de mutuelles, parvient à récupérer certaines des activités financières de la City (un pôle assurances, Mutuelles, économie solidaire) qu'il est trop cher de localiser à Paris	La Normandie à la recherche de la Seine perdue Le pari de l'axe Seine est perdu : la Seine active s'arrête dans les Yvelines près d'Achères La Normandie est enclavée Elle est dans l'angle mort de la mondialisation et des décisions nationales La Normandie répond aux anciens schémas prévus par la DATAR : « suburbia », une périphérie plurielle des banlieues parisiennes, chics, populaires à la fois « in and out of globalization »	La France rompt avec la Grande Bretagne La Normandie est impactée en première ligne Suite à un Brexit « hard » : il y a coupure entre la Normandie et les îles britanniques.
Fluidité et continuité des réseaux L'axe Paris Seine Normandie est pleinement opérationnel et multimodal Le Havre est l'avant-port de Paris, la Seine, une artère vitale française L'estuaire de la Seine est l'espace de cet échange. Pour rendre compatibles les espaces d'échanges et préserver des zones Natura 2000 (cf. marais Vernier), des solutions innovantes en termes de logistique, de mécanisation, d'économie d'énergie favorisent le transport multimodal et évitent les ruptures de charges.	Pas de continuité des réseaux Les ruptures de charges ne sont pas résolues		

Connexion des espaces (suite)

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Sur la liaison A28 A29, les bretelles autoroutières sont des espaces de connexion aux échanges, cela bénéficie aux communes périurbaines environnantes qui voient l'installation d'activités en quête d'espace, d'aménités, et connectées à l'espace-monde Deauville est l'aéroport international qui complète cette situation enviable, un quasi hub Des « trains de camions » traversent le territoire sur des autoroutes adaptées et connectées, sans consommation de carburant Le Havre est relié au fer	Pas accès direct de la LNPN Ligne Nouvelle Paris Normandie à La Défense et à Roissy, abandonné en 2017		La Normandie se referme sur elle-même Le projet de LNPN est définitivement abandonné Les réseaux secondaires sont en désuétude en raison du manque d'entretien lié aux difficultés économiques Les villes moyennes sont pénalisées
	Des liaisons routières renforcées à partir des grandes aires urbaines normandes permettent d'améliorer l'accès à Roissy	Faute de liaisons routières suffisantes à partir des grandes aires urbaines, la Normandie n'est toujours pas connectée facilement aux espaces internationaux.	
Une Normandie écolo-économique Un label d'exemplarité du modèle de développement « durable » des GPM normands, attribué en son temps par Bruxelles, a conduit à un regain d'attractivité touristique et d'activités sur le territoire, notamment pour les franciliens séduits par sa proximité et ses aménités.		Brexit Les incidences sur la pêche se font sentir ainsi que la moindre présence des britanniques sur le territoire normand Baisse des trafics transmanche Des conflits territoriaux (pêche, transports...)	
Une dynamique de l'ouest Synergies entre les universités de l'ouest Relance rapide du dossier LNPN permet de renouer et faire bouger les positions autocratées de l'île de France Prise en compte de la façade atlantique			Un risque d'autarcie alimentaire réduisant les échanges évité de justesse « Produire et manger normand » : dérive de l'idée de circuits courts L'idée a produit une réduction des choix et des échanges avec les autres régions

Connexion des espaces (suite)

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Les normands mobiles Des métropoles, têtes de pont des réseaux de desserte fine des territoires, désormais reliés et ouverts sur l'extérieur A chaque type de mobilité, une solution sur mesure : mobilité de travail, de chalandise, de loisirs (culture, sports...), mobilités pour accéder à des services	Une mobilité partagée La voiture individuelle est innovante et « acceptable » : il y a équilibre entre ses impacts positifs et négatifs sur l'environnement	La Normandie congestionnée Le « tout voiture » a persisté Les solutions de partage en covoiturage ne sont utilisées que sous la contrainte (réglementation)	La Normandie congestionnée et polluée L'automobile individuelle est restée traditionnelle : les constructeurs n'ont pas trouvé le modèle économique rentable intégrant le progrès technologique La voiture individuelle traditionnelle est le seul moyen de l'autonomie Seules les campagnes sont quelque peu épargnées par la pollution Le "vivre en ville" devient irrespirable
Une mobilité partagée Les normands ont adhéré à l'idée de la voiture partagée, les mentalités sont prêtes en 2040 et ces solutions se généralisent Les progrès technologiques ont abouti aux taxis volants La gestion de la mobilité répond offre des solutions différenciée selon les usages les horaires : - Le pilotage s'appuie sur un bureau des temps qui a été mis en place sur l'ensemble des territoires - Les services des transports en commun offrent des horaires élargis adaptés aux besoins des usagers	Les normands sont prêts à lâcher la voiture individuelle Développement des parcs collectifs de voitures autonomes sous différentes formes sur les territoires : un service public de l'automobile, un service au public (des sociétés privées), des associations d'utilisateurs,... Les normands trouvent dans leurs gares, véritables pôles d'échanges de proximité, toute une panoplie de services.	La bonne conscience de la « voiture propre » a freiné les progrès des autres formes de transports Les normands souffrent de la congestion des réseaux en l'absence de solutions satisfaisantes de gestion des flux (logistiques et/ou numériques)	Transports collectifs non développés Problèmes importants de congestion des transports et de gestion des flux, ainsi que une aggravation de l'impact environnemental Les services publics de transport désertent la Normandie Les zones rurales sont de plus en plus isolées
Les têtes de pont accessibles de partout Des liaisons ferroviaires et/ou routières intra normandes renforcées : Rouen, Le Havre Caen Des transports en commun intra régionaux renforcés pour accéder aux têtes de pont depuis les villes moyennes			

Connexion des espaces (suite)

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Possibilité sur l'ensemble du territoire d'accéder à ces têtes de pont grâce à de multiples autres outils : plateforme d'échange de services, de covoiturage, ligne de bus....			
Le développement d'ETI sous forme « coopérative » permet la diffusion sur les territoires (exemple d'ARKEMA à Serquigny) et le développement des districts industriels en campagne			

Communications immatérielles

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
La Normandie totalement digitale Le territoire normand est intégralement accessible au très haut débit THD, y compris sur les grands axes de transports connectés	Des territoires connectables mais des Normands pas tous « connectés »	Le déséquilibre des connexions Les efforts ciblés pour rendre le territoire normand accessible au très haut débit THD n'ont pas permis la bonne connexion de toutes les zones La Normandie n'a pas la « fibre » numérique Des retards d'infrastructures persistants Beaucoup de populations sont encore enclavées	Une autre technologie a annihilé les efforts faits pour amener le très haut débit (THD) par la fibre optique sur les territoires Les déserts numériques persistent Les reprises privées se retirent après avoir pris leur profit La puissance publique est incapable de prendre le relais
Opérateurs publics et privés ont conjugué leurs efforts, sous l'impulsion de la CRSN Commission Régionale de Stratégie Numérique qui a défini une stratégie claire et partagée, ayant conduit l'ensemble des territoires vers l'objectif à atteindre Le développement des « usages » sur tout le territoire est rapidement devenu une priorité	Priorité dès 2017 sur l'accès total des lieux d'enseignement au THD. En 2040, les jeunes sont tous formés à des usages maîtrisés du numérique Le fossé générationnel est résorbé de fait Le fossé social demeure dans certains territoires	Les efforts de connexion ont trop longtemps été ciblés sur des zones prioritaires	Les collectivités départementales ont poursuivi leur propre stratégie, les opérateurs privés ont profité des divergences pour maintenir le statu quo
Les jeunes normands sont « digital natives ». Les Normands ont tous reçu une éducation « par » le numérique et « au » numérique. Les « anciens » sont tutorés par les jeunes et accompagnés par le réseau des associations d'éducation populaire (ESS Economie Sociale et Solidaire)		Malgré un câblage total des lieux d'enseignement et de formation, les expérimentations menées pour introduire les usages du numérique en formation n'ont touché qu'une faible partie du territoire	

Communications immatérielles (suite)

VERT	BLEU	ROUGE	NOIR
 Vive les « campagnes vives » La périurbanisation est revisitée et génératrice d'un mode de vie propre qui n'est pas une urbanité affadie Une « renaissance rurale »	 Le développement du numérique permet le développement d'ETI par constitution de réseaux d'entreprises innovantes complémentaires, qui s'implantent en dehors des centres urbains sur les territoires qui ont été connectés en premier	 Des conflits d'usage et de pouvoir Les e-services se développent sur les zones les mieux connectées, mais ne peuvent irriguer jusqu'aux habitants des espaces numériquement enclavés	 Des "déserts numériques" se forment, propres à encourager un exode rural Le e-travail reste inconnu des campagnes en raison de l'absence de réseaux, empêchant des reconversions et favorisant la progression du chômage Les quelques rares entreprises restant implantées en zones rurales envisagent de se délocaliser en périphérie des métropoles

Fonctions des espaces

52

VERT	BLEU	ROUGE	NOIR
 La Normandie diversifiée La diversification des espaces, fruit d'une volonté Il n'y a pas de modèle unique afin d'assurer la survie des espaces ruraux et lutter contre la désertification Maintien des populations périurbaines mais accès facilité aux services centraux Développement de quartiers ou villages « autonomes » en énergie et/ou alimentation Mutualisation de l'offre de services publics au sein de « réseaux de proximité » qui permettent de conserver les liens. Le concept de propriété est remis en cause au profit d'une société d'usages de services et de biens partagés. Les règles fiscales ont été adaptées pour faciliter l'usage collaboratif et le partage. La mobilité est adaptée aux besoins des seniors	 Services publics : Instauration d'un dialogue « numérisé » entre tous les citoyens et les services publics. Services de gamme supérieure : Les progrès techniques ne nécessitent plus une proximité accrue des services de la gamme supérieure (CHU). Des réseaux associatifs sont actifs sur le territoire et créent du lien pour les personnes pas connectées	 Absence d'irrigation des territoires	 Normandie hétérogène La discrimination subie entre les espaces Les métropoles sont des enclaves où se côtoient des espaces de richesse et des espaces de pauvreté

Fonctions des espaces (suite)

VERT	BLEU	ROUGE	NOIR
De services publics à nouveau présents sous forme de service individualisé, préservant les liens (santé, écoles...) Un accompagnement important pris en charge par le secteur de l'ESS (mobilité)	« Renaissance rurale » : maintien sur le territoire d'un mix de générations + services ESS à la personne âgée et mobilité + Equipes mobiles pluridisciplinaires	Désertification accrue des services publics	Le choc écologique : espaces naturels sacrifiés Le choc économique : le nombre d'exploitations et l'espace agricole exploité sont en constante diminution, la production est en chute libre
Tourisme « vert » pour une typologie de public permet le maintien de certains espaces naturels			

Distance sociale, mixité sociale

VERT	BLEU	ROUGE	NOIR
La gestion socio-spatiale de l'espace dans la ville réinventée La ville a banni les transports individuels au profit des transports collectifs largement développés. Des trames écologiques se sont bâties au cœur des villes. Verticalisation du tissu urbain Les différents quartiers sont rapprochés car traversés par ces trames. Les EPCI ont créé des logements adaptés facilitant la motricité	Un espace normand aménagé Les règles d'urbanisme restreignent les tailles des parcelles d'habitations individuelles. Ce mouvement est largement accepté puisqu'en contrepartie, les espaces verts publics se développent, amenant du lien social.	Les propriétés sont plus souvent des résidences secondaires peu occupées dans l'année, faible investissement dans l'habitat L'habitat social se fait rare, les bailleurs sociaux se recentrent sur les métropoles accentuant ainsi l'inégalité des territoires en la matière	La jungle normande où quand la cohésion décroche Les groupes vivant dans les espaces privilégiés les sécurisent pour conserver leurs avantages. Les groupes exclus vivent dans les espaces ghettosés. Ces situations conduisent à l'affrontement et à la montée de la violence. Les habitants sont contraints par les règles d'urbanisme qui restreignent les tailles des parcelles d'habitations individuelles. Des bidonvilles font leur apparition autour des grands pôles métropolitains Les campagnes continuent à se dépeupler et les métropoles, à s'engorger
	Le solde migratoire positif est intégré, avec maintien d'un réseau de petites villes dans l'Eure revitalisé	L'Eure devient une zone de déversement des populations paupérisées de la région parisienne	

Distance sociale, mixité sociale (suite)

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Dans une Normandie assez attractive, la location entre particuliers détourne le parc locatif privé vers la clientèle de passage au détriment du locatif des plus modestes Le logement social réglementé a été développé en conséquence pour prendre le relais Les logements sécurisés et connectés facilitent le maintien à domicile	La location entre particuliers détourne le parc locatif privé vers la clientèle de passage au détriment du locatif des plus modestes.		
	Le relais du logement social réglementé s'est mis en route avec un accueil réellement ciblé en direction des plus démunis Les maisons individuelles sont dotées d'objets connectés	Le logement social réglementé est soumis à des contraintes de gestion telles que les plus démunis ont du mal à y accéder	Il n'y a pas assez de logements sociaux réglementés en région

2.3 L'Environnement et les 5 sous variables :

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Développement durable	
Le développement durable insuffisamment ancré : - dans les pratiques de consommation, de production - d'usage des ressources naturelles - de préservation de la biodiversité - de mise en œuvre des progrès énergétiques Les évolutions technologiques restent un facteur de dégradation environnementale plus que d'amélioration Monté en puissance des craintes environnementales	- Niveau d'implication dans la sensibilisation ? - Prise en compte une dimension sociale et citoyenne de développement durable ? - Progression dans les usages : consommation, usages, préservation, progrès énergétiques ? - Objectivation des données ? - Application des pénalités ? - Prise en compte de l'urgence à bouger ?
Energie	
Une région de forte production et consommation énergétique - La consommation finale /PIB en baisse - Des modifications dans la façon de consommer - Un parc nucléaire important - Une part des ENR en augmentation - Les réserves de pétrole restent importantes	- Des innovations technologiques qui permettent ou pas le stockage : efficacité ? - Quelle part du renouvelable et du local / quelle réduction de la consommation ? - Maîtrise des consommations et énergies renouvelables ? - Normes dans l'industrie, réglementations qualité énergétiques ? - Coûts ? - Systèmes de production ?
Ressources naturelles	
- La Normandie : des terres agricoles plus présentes qu'en moyenne, mais moins d'espaces naturels - La Normandie : une zone de granulats - Une production de granulats en diminution sur longue période Numérique : Problématique de la rareté des ressources pour fabriquer les composants numériques - Les techniques pour recycler évoluent, mais le modèle économique n'est pas équilibré - Il existera toujours des déchets	- Vivre autrement avec les ressources naturelles ? - Utilisation espaces ruraux et urbains en bonne intelligence ? - Développement du mieux consommer, du bio ? - Contreparties environnementales dans les grands projets d'aménagement ? - Epuisement programmé des ressources des composants numériques ? - Quel avenir économique pour cette filière ?
Biodiversité	
- Des évolutions disparates de la biodiversité en Normandie - Des surfaces protégées peu importantes	- Efforts de restauration et de préservation en dehors des espaces remarquables ? - Réutilisation des zones d'exploitations de granulats ? - Efforts de préservation et intérêts économiques ?
Pollution	
- La Normandie n'échappe pas à l'augmentation de la pollution - Des efforts de valorisation des déchets - Le développement d'outils d'observation, mais des difficultés persistantes de mesurer la pollution	- Prise en compte des éléments de pollutions : pesticides, consommation énergétiques, molécules à faibles doses ? - Possibilités d'efforts locaux ? - Prise en compte de la chaîne complète d'utilisation des produits, de la matière 1ère au recyclage ? - Formes de transports moins polluantes ? - Déploiement du numérique et de télétravail ? - Gestion des risques et des rejets : position et excellence normande ?

Les tendances lourdes relatives aux territoires (au moins jusqu'en 2040) :

- difficile rattrapage du « fossile », qui n'est pas mort, par les énergies renouvelables pour satisfaire les besoins
- Artificialisation des espaces, périurbanisation, désertification des zones rurales, exode des populations vers l'urbain
- Retrait du trait de côte
- Inerties dans agriculture mondialisée, bridant les efforts d'adaptation malgré le bio
- Concentration du tourisme sur des lieux bien définis
- Baisse de la biodiversité malgré une certaine résistance
- Soumission au changement climatique, en grande partie d'origine anthropique

Les hypothèses relatives à l'Environnement

Développement durable

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Développement par 10 des programmes de sensibilisation à la réduction des consommations, à la limitation des déchets et la préservation de la nature. Mise en place de pénalités aux entreprises, aux collectivités et aux citoyens ne prenant pas en compte de manière très significative le développement durable.	Développement par 3 des programmes de sensibilisation à la réduction des consommations, à la limitation des déchets et la préservation de la nature. Pas de mise en place de pénalités mais incitation vers les entreprises, les collectivités et les citoyens pour une prise en compte du développement durable.	Maintien au niveau actuel des programmes de sensibilisation à la réduction des consommations, à la limitation des déchets et la préservation de la nature. Pas d'incitations vers les entreprises, les collectivités et les citoyens pour une prise en compte du développement durable.	Arrêt des projets de sensibilisation surtout pour les jeunes. Pression mondiale liée à la production entrainant une perte de la relation au développement durable avec gaspillage de toutes les ressources.

Energie

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Pas d'arrêt du nucléaire en 2040			
Le stockage de l'énergie est possible			
La région est en première ligne pour les investissements dans les énergies renouvelables : recherche et installation Le coût des énergies fossiles est devenu très élevé en comparaison du renouvelable. Réduction significative de la consommation énergétique par les citoyens, les entreprises et pour les transports.	La région est en première ligne sur la recherche avec développement de grandes structures de production mais avec possibilité de financements citoyens. Aide à l'installation de petites structures locales citoyennes et collectives de production. Le coût des énergies fossiles est élevé en comparaison du renouvelable. Maintien des consommations énergétiques au niveau actuel	Augmentation des consommations au même rythme qu'actuellement.	Le stockage est impossible ou à un cout tel qu'il n'est pas acceptable ou exclut des citoyens
		De grandes structures de productions d'énergies issues du renouvelable restant privées à 100 %. Mixte de production avec 30 % de renouvelable car intérêt par rapport au coût. Très faible installation de petites structures de production.	Reprise du développement des énergies fossiles car découvertes de nouveaux gisements rentables, développement de l'exploitation du gaz de schistes. Part de la production issue du renouvelable ne change pas.

Ressources naturelles

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Réduction très forte de la consommation (de 20 à 40 %) avec production locale de biens, d'énergies et du bio à 80 % Exploitation des granulats et revente cher à l'extérieur, ils deviennent une ressource Recyclage des matériaux suite à investissement région Recherche de déchets enfouis pour les exploiter	Réduction moins forte de la consommation (5 à 10 %), Mixte de l'origine des biens et de l'énergie (50/50)	Augmentation de la consommation sur la tendance actuelle mais production locale de l'énergie et des biens à 50/50	Pénurie de ressources, dont l'eau potable Augmentation très forte de la consommation individuelle et collective de biens, d'espaces et d'énergies Pas de production locale pour répondre à cette consommation et stagnation du bio
Place de la Normandie sur le Cycle du produit La Normandie a pris conscience de l'importance du cycle du produit et crée une filière de retraitement des appareils numériques Retour de l'après-vente : réparation, lutte contre l'obsolescence programmée	Location de matériel numérique avec maintenance, car les règles des contrats de location ont évolué et permettent de mettre fin au contrat sans perte de la TVA pour le loueur Innovations provenant du secteur banque assurance normand	Les GAFAM et BATX ont mis la main sur tout et offrent des produits à des prix accessibles pour tous pour maintenir leur modèle économique	Vente de produits neufs ultra dernier cri et aucune prise en compte du cycle du produit

Biodiversité

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Sensibilisation à la nature est obligatoire pour toutes les tranches d'âges : des journées découvertes et d'action favorables à la biodiversité pour tous les salariés.		Maintien des politiques actuelles de préservation et de sensibilisation	Arrêt des actions et des financements en faveur de la biodiversité.
Gain de 10 ans de progrès en biodiversité, mesurables dès 2030 Prise en compte majeure et très rapide de la biodiversité dans toutes les actions humaines avec volonté de préservation de toute la nature. Développement très rapide de structure d'accueil de la biodiversité en ville.	Progrès en biodiversité débutent en 2040 Prise en compte de la biodiversité en augmentation progressive au cours de la période concernée pour arriver à un état identique à H VERT en 2040. Développement progressif de structure d'accueil de la biodiversité en ville pour arriver à un état identique à H VERT en 2040.	Perte en biodiversité → Entraîne un maintien des espèces et espaces remarquables mais une réduction très significatives des espèces communes et présence d'invasions d'espèces. Citoyens continuent à se séparer de la nature provoquant une rupture entre l'Homme et la nature.	Perte rapide en biodiversité et situation très dégradée en 2040 Citoyen se sépare totalement de la présence de la nature. Disparition d'espèces au même rythme que maintenant. Invasion d'espèces posant des problèmes de santé humaine et pour la production agricole.

Biodiversité (suite)

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
La Normandie renforce son identité de région verte avec une fréquentation touristique liée au tourisme vert en augmentation			Perte de l'identité naturelle de la Normandie Avoir pallié le manque de services rendus à l'humanité par la biodiversité avec des systèmes alternatifs a coûté très cher. En Normandie, l'état sanitaire et la production agricole sont dans une situation préoccupante

Pollution

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Région est en première ligne en termes de réduction de la pollution avec 80 % de production agricole en bio, part de la consommation d'énergies issues du renouvelable de 50 % Incitation très forte au télétravail, à la limitation des déplacements, à la production et la consommation locale Développement des transports en commun	Réduction de la consommation des produits phytosanitaires par les particuliers, les collectivités et les exploitations agricoles (30 % de production en bio) Réduction des transports individuels par augmentation très significative des transports en commun Incitation douce à la limitation des déplacements, à la production et la consommation locale	Maintien du système actuel sans évolution positive notable Pas de réduction de la consommation des énergies fossiles Maintien de l'usage des produits phytosanitaires Pas d'incitation à la production et la consommation locale	Pollution très fortes avec réductions des réglementations Le bio n'a pas évolué La région est un centre logistique majeur avec des plateformes d'échanges de biens par transports routiers basés sur la consommation d'énergies fossiles Importation en totalité des produits de consommation

2.4 L'Economie et les 5 sous variables :

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Croissance économique	
PIB / habitant 2014 = 95 % de 2007 Taux de pauvreté (à 60 % du revenu médian) : 2006 : 12,9 % 2013 : 13,5 %	- Une croissance qui profite à tous ? - Capacité à s'accrocher à une dynamique des régions voisines ? - Réduction des écarts entre infra territoires par les politiques publiques ? - Capacité à infléchir la croissance par action « endogène » ? - La progression de la pauvreté ?
Secteurs économiques	
- Forte dépendance des entreprises (sièges sociaux hors de la région), notamment / île de France - Transition écologique impacte tous les secteurs - Un fort besoin d'intelligence économique pour les TPE/PME régionales - Importance grandissante de l'e-réputation dans les nouveaux modes de consommation INDUSTRIE : 16 % - Réduction continue de l'emploi : 2003-2014 : -2 % /an - 1^{ère} région française avec le + de valeur ajoutée industrielle (20% aujourd'hui dans l'agroalimentaire, l'énergie, l'automobile, le raffinage, ...) Industrie et Maritimité : - Gros potentiel de développement maritime, - Eolien offshore parti, mais avec beaucoup de retard - Hydrolien encore au stade de ferme pilote SERVICES : 74 % - 42% services marchands - Stagnation de l'emploi depuis 2007 - Le tertiaire supérieur peu représenté - Fortes retombées économiques du tourisme - 3^{ème} région de France sur les courts séjours CONSTRUCTION : 7 % - Maintien de l'emploi sur le long terme (20 ans) - Secteur plus cyclique - AGRICULTURE : 3 % - Recul constant des effectifs, - Secteur qui reste le plus spécifique des 5 - Maritimité : potentiel en devenir - ESS, un secteur important de l'économie régionale	- Réduction de la dépendance pour restaurer la possibilité de croissance endogène ? - Intégration de la transition écologique ? - Quel développement de l'Intelligence Economique ? Quels nouveaux modèles de distribution ? - Affirmation de la spécificité de l'excellence normande en matière de gestion des risques ? - Evolution du secteur pétrolier raffinage/chimie - Des mutations à opérer pour rester la région française avec le + de valeur ajoutée industrielle - Développement des filières de demain : éolien, hydrolien, déconstruction, déchets...Robots ? - Dynamisation des ports et du trafic maritime – fluvial ? - Gouvernance des ports ? - Développement du potentiel autour de la maritimité ? - Développement de services liés à la personne (présentiels, silver économie, touristique) ? - Développement de services à l'industrie (productifs) ? - Développement du tertiaire supérieur (lié à la dépendance économique) ? - Mutation du secteur vers la rénovation de l'ancien, les économies d'énergie ? - Intégration des enjeux environnementaux (pesticides, nitrates, biodiversité,...) ? - Adaptation aux nouveaux marchés (circuits courts, marchés mondiaux...) ? - Rattrapage du retard sur le Bio ? - Sauvegarde de l'emploi agricole ? (concentration ?) - Incidences du Brexit (secteur pêche) ? - Quel développement de l'ESS ?

Innovations technologiques	
Innovations - Robots : beaucoup moins de robots en France qu'en Allemagne, Corée, Japon - Développement du numérique en cours Recherche - Efforts de R&D = 1,5% emplois et 3,5% des brevets déposés en France - Forte recherche privée	- Virage de la robotisation dans les industries et les services ? - « Digitalisation » des entreprises et administrations ? - Développement de la fibre optique et couverture optimale du territoire en THD ? - Efforts et équilibres R&D public/privé ? - Développements dans le domaine du stockage de l'énergie ? - Développements dans le recyclage des déchets ?
Mondialisation	
- Normandie = 2ème région à l'export en % du PIB - Royaume Uni : au 3^{ème} rang des exportations normandes - Le Havre : 2,5 Millions de conteneurs (-4 % en 2016) (Anvers Rotterdam = 22 Millions) - Mobilité étudiante inférieure à la moyenne française - Tourisme international : 30 % des visiteurs - Distribution et Monnaies locales : des monnaies locales existantes, une monnaie normande en perspective	- La région ouverte sur le monde ? - Le maintien du commerce extérieur ? - Incidences du Brexit (exportations - balance commerciale) ? - Incidences d'une politique protectionniste des Etats Unis ? - Normandie = porte maritime vers le monde ? - Risque de marginalisation de HAROPA ? - Liens entre la Normandie et le monde grâce à la mobilité étudiante ? - La Normandie, terre d'accueil touristique internationale ? - Lien au « consommer local » ? - Monnaie locale et circuits courts créant de la richesse endogène ?
Emploi, chômage	
- Depuis 2008 : Perte d'emplois par rapport à la France (-7%) - La part des salariés plafonne à 90 %, la part des CDI augmente toujours, intérim fort - Taux de chômage (sens du BIT) proche de la moyenne française, en recul depuis début 2013 - 24 % de jeunes 18-25 ans non insérés - NEET : 17% et + 4 % en 5 ans - Vieillesse des actifs	- Les disparités territoriales ? (Fortes disparités entre zones d'emploi) - Problématique de la « qualité » des emplois ? (pseudo-salariés, temps partiels,...) - Les nouvelles formes d'emploi ? - L'installation dans le chômage de longue durée ? - Le chômage des jeunes ? - La double problématique des seniors : chômage + longue durée ? - Préparation des renouvellements importants de main d'œuvre ?

Tendance lourde relative à l'Economie :

- Le coût de l'énergie
- La concurrence des pays émergents en matière de production de biens de consommation
- Croissance de la demande mondiale alimentaire
- La digitalisation de l'économie

Tendance avérée relative à l'Economie :

Transition numérique et impact sur l'organisation de l'économie : l'activité financière générée par l'économie du numérique va modifier profondément la structuration des secteurs économiques, les frontières entre l'industriel, le tertiaire et les services, l'agriculture s'estompent.

Facteur exogène important : Le poids de l'économie financière mondiale

Ruptures possibles :

- le cloisonnement des continents
- une issue des négociations sur le Brexit défavorable à la pêche normande et à l'agriculture en général

Les hypothèses relatives à l'Economie

Croissance économique

VERT	BLEU		ROUGE	NOIR
Croissance « Développement durable » respectant la qualité de vie Irrigation des territoires avec l'Axe Seine				
Bonne répartition de la croissance = une croissance qui respecte la qualité de vie Investissement dans les infrastructures axe seine La réalisation du CSNE Canal Seine Nord Europe n'est pas un problème	Réalisation du CSNE et prise en compte de l'Axe Seine		Le modèle de concentration des richesses dans les mains des grands financiers s'amplifie sans redistribution aux entreprises locales Réalisation du CSNE sans prise en compte de l'Axe Seine	Reprise d'un modèle de croissance destructrice Des investisseurs étrangers rachètent le port du Havre
Les écarts entre infra-territoires existent mais sont acceptés comme des spécificités	Les politiques publiques mobilisent leur attention sur la redistribution pour limiter les écarts		Les écarts se creusent	
Coopération entre les sphères financières, économiques et sociales (garantie par une intégration européenne renforcée) permet le renforcement des synergies régionales L'économie résidentielle se développe et permet le partage des richesses et la réduction des impôts locaux Fonds d'investissements participatifs, éthiques et solidaires, indépendants des grands groupes, concourent à la croissance économique locale	L'économie résidentielle de développe et permet le partage des richesses et la réduction des impôts locaux		La croissance de quelques secteurs ne profite pas au territoire	Concentration des richesses sans redistribution Risques socioéconomiques conduisent aux affrontements
La pauvreté baisse			L'Etat éteint les incendies ça et là car n'a pas pu faire cohésion économique : on est dans l'assistance, pas de solidarité La pauvreté augmente dans l'Orne	La pauvreté des plus démunis augmente partout

Secteurs économiques

VERT 		BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Les activités de production en Normandie se sont diversifiées : l'économie est moins sensible aux effets de la conjoncture qu'elle ne l'était en 2017 L'absence de sièges sociaux en Normandie n'est plus un problème		Une Normandie exclusivement touristique (tourisme de masse) où les autres secteurs ont périçilité Normandie « parc Astérix », avec des enclaves touristiques		
L'évolution des modes de consommation vers l'usage d'un service (location des biens) au détriment de l'achat de biens, ont permis le développement en région de produits « de qualité », plus durables		Les GAFAM et BATX organisent l'obsolescence des produits, l'augmentation de la consommation		
Transition écologique de l'industrie				
Une grappe d'industriels normands ont compris les bienfaits de la gestion des risques et génère une plus-value écologique de l'industrie				
L'arrêt du diesel impact de plein fouet le secteur du raffinage				
La transformation des produits pétroliers en produits chimiques permet l'émergence d'innovations technologiques en région		La transformation des produits pétroliers en produits chimiques augmente les productions et au final les rejets polluants (pas acceptable)		
Une dynamique de réseau de l'intelligence économique s'est développée dès 2018, avec un partenariat Etat/Région		Les mesures de protection des données présentent des failles toujours plus nombreuses		
La Région est chef de file de la stratégie offensive d'Intelligence Economique (veille et influence) Appuyées sur la recherche régionale de longue date, les entreprises, notamment PME/TPE, disposent des outils défensifs de sécurisation des données qui les protègent		De nombreux acteurs économiques sont sous le joug de pirates du numérique		

Secteurs économiques (suite)

VERT 		BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Les vieilles filières industrielles traditionnelles ont opéré leur mutation				
Elles se sont maintenues en Normandie	La Normandie reste une des premières régions industrielle	L'industrie normande traditionnelle est en difficulté faute d'avoir su anticiper l'évolution des modes de consommation vers l'achat d'un service (usage des biens) au détriment de l'achat de biens. La qualité des produits industriels ne progresse pas en 2040, empêchant la conquête de marchés extérieurs sur des créneaux porteurs		
Diversification et nouveaux produits (pétrochimie, transformations innovantes sur les textiles...)	Maintien de la part des emplois industriels			
Croissance de la part des services associés		Pas de position prise sur la filière démantèlement et retour aux ressources fossiles		
Reconversion de zones industrialo portuaires en activités de services	Les activités éco maritime sont poussées et les filières dites « nouvelles » en 2017 sont porteuses (éolien, hydrolien...)			
Position de leader sur la filière du démantèlement nucléaire (1 chantier = 15 ans)		Il n'y a pas de stratégie maritime nationale bien identifiée		
L'évolution de la gouvernance des GPM dès 2020 permettant l'interaction entre les ports et leur environnement direct et une stratégie portuaire à long terme qui les ancre à l'île de France		Le statu quo sur la gouvernance des ports n'a pas permis de définir une stratégie portuaire unifiée avec Paris		
Bonne intégration entre les activités portuaires et les milieux économiques, sociaux et environnementaux	La recherche/innovation a permis de positionner la Normandie sur le créneau des produits issus de la biodiversité marine (santé, alimentation...)	Le complexe industrialo-portuaire ne profite pas au territoire, il est enclavé sur lui-même et vit sa vie en dehors de la région.		
La Normandie est un modèle sur le traitement des enjeux environnementaux et de gestion des flux de marchandises dans l'économie digitalisée				

64

Secteurs économiques (suite)

VERT	BLEU	ROUGE	NOIR
L'économie résidentielle se développe et permet le partage des richesses Valorisation de l'excellence de la filière équine Le potentiel de développement touristique est exploité Les « courts séjours » touristiques dynamisent l'économie résidentielle Tourisme fluvial, d'affaires et de loisirs s'accroît Des services « d'éducation » solides permettent de favoriser la montée en gamme des activités économiques	Le tourisme fluvial et les croisières ont des retombées importantes grâce à l'image unifiée « Paris-Normandie »	La Normandie n'a pas investi sur le créneau des « services » en fort développement suite à l'évolution des modes de consommation vers « l'usage » des biens au détriment de « l'achat » de biens.	
Investissement dans les formations des professionnels du tourisme			
Activités « raisonnée » dans l'agriculture, intégrant certains enjeux environnementaux			Pas d'intégration des enjeux environnementaux dans l'agriculture
Accès aux circuits courts pour tous les normands			
La Normandie est sur une tendance forte du Bio, l'agriculture est aidée dans la reconversion		La qualité des produits agricoles ne progresse pas en 2040, empêchant la conquête de marchés extérieurs sur des créneaux porteurs	
Coexistence d'agriculture concentrée et de proximité, toutes deux plus qualitatives, respectant la spécificité des territoires. Croissance des exportations agricoles « de qualité »		Le modèle unique d'agriculture d'exploitations de grande taille s'est imposé avec la mondialisation La qualité des produits normands ne fait plus la différence à l'exportation	
Suite au Brexit, les enjeux de la filière « pêche » ont été spécifiquement pris en compte nationalement et au niveau européen, permettant à la profession de préserver des zones de pêche pour passer le cap du retour du Royaume Uni dans l'Union	Suite au Brexit, la filière « pêche » a été fortement soutenue par les pouvoirs publics, au sein des régions atlantiques. Les restrictions des zones de pêche en Manche ont pu être minimisées par des accords directs avec le Royaume Uni	Suite au Brexit et face à la concurrence avec les Hauts-de-France, la Normandie a mis son énergie dans la sauvegarde du trafic transmanche et délaissé les professionnels de la filière « pêche » Le secteur est en difficulté	Les revendications de la filière « pêche », émises au lendemain du Brexit, ont été noyées dans la masse Faute d'accords particuliers et en l'absence de soutien des financements rarefiés, le secteur est en crise

Secteurs économiques (suite)

VERT	BLEU	ROUGE	NOIR
L'Etat a adopté un « Social Business Act », avec une différenciation juridique, fiscale et de gouvernance du secteur de l'ESS, en lien avec ses spécificités (partage de valeurs et absence d'actionariat)	 La gouvernance de l'ESS est toujours associative Les financements sont fluidifiés et pérennisés Les liens avec les EPCI fonctionnent bien, permettant à l'économie circulaire de se développer : politiques d'achat durable et soutien aux circuits courts,...	 Absence de lisibilité et de reconnaissance de la spécificité de l'ESS	
Création d'une « chambre consulaire » de l'ESS Les entreprises ESS s'organisent Le mouvement de l'ESS monte en puissance Les réseaux mutualisent leurs moyens et leurs initiatives Les valeurs de l'ESS sont lisibles et ce secteur a un fort impact social		L'Etat et les collectivités n'ont pas renforcé leur soutien à l'ESS, accaparés par des autres secteurs en mutation Les réseaux restent multiples sans opérer de mutualisation Pas de développement de l'ESS	Disparition d'initiatives portées par l'ESS sur les territoires Il y a beaucoup trop de personnes à accompagner sur les territoires L'ESS n'est plus une réponse possible

Innovations technologiques

VERT	BLEU	ROUGE	NOIR
Innovations dans la filière traditionnelle automobile : Normandie leader sur voiture autonome – volante Normandie leader sur la fabrication de robots = la robotique dans le domaine des services à la personne (lien démographie - au vieillissement de la population)			
Localisation en Normandie d'une part des emplois numériques de l'île de France			
Le développement du numérique permet le développement d'ETI par constitution de réseaux d'entreprises innovantes complémentaires, qui s'implantent en dehors des centres urbains Le développement du numérique porte l'essor du mode de financement participatif/associatif au service des entreprises locales			Face à l'énormité des coûts, la couverture numérique du territoire a été le fruit de choix qui laissent de côté les populations : « zones de déserts numériques »

Innovations technologiques (suite)

VERT	BLEU	ROUGE	NOIR
 La Normandie se spécialise avec les régions atlantiques sur les axes de recherche sur la Maritimité La répartition des moyens a permis la coexistence d'une recherche fondamentale forte et de la recherche appliquée Les chercheurs sont organisés à l'échelle internationale pour capter des moyens		La concentration des moyens sur le développement de la recherche appliquée, les innovations et le transfert de technologie a affaibli considérablement la recherche fondamentale pour laquelle la Normandie n'a pas accédé aux critères d'excellence de sélection des fonds nationaux Recherche concentrée sur entreprises privées, qui travaillent sur des groupes qui ne profitent pas à la Normandie	
Les recherches ont permis d'aboutir à la maîtrise du stockage de l'énergie			
Les filières de recyclage des déchets sont développées et permettent une consommation globale de ressources maîtrisée	Les filières de recyclage des déchets sont développées et des efforts sont faits pour réduire in fine les consommations	Les filières de recyclage des déchets sont développées par des lobbies dont les intérêts demeurent étroitement liés à la surconsommation de masse	Le problème du stockage de l'énergie n'est pas résolu ou à un prix tel qu'il n'est pas supportable Les filières de recyclage des déchets ne sont pas structurées

Mondialisation

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
La Normandie « se place » Diminution des échanges internationaux mais relocalisations industrielles La Normandie adapte son modèle de production et d'échanges et redevient économiquement forte		Le déclin normand La Normandie est marginalisée dans les échanges internationaux de biens Diminution des échanges mondiaux La qualité des produits (industriels ou agricoles) ne progresse pas en 2040, empêchant la conquête de marchés extérieurs sur des créneaux porteurs	
Intégration européenne renforcée Normandie identifiée Liens noués	La Normandie a créé des liens avec les autres régions de la façade atlantique et dans l'axe seine. Elle s'en tire malgré resserrement de l'Europe	Protectionnisme et repli des nations sur elles-mêmes La Normandie n'a pas su créer les liens avec les autres régions de la façade atlantique et dans l'axe seine	L'Europe démantelée
Changement dans la gouvernance HAROPA : partage collectifs / Etat / acteurs économiques			
L'Axe Seine s'est développé grâce aux infrastructures réalisées tôt, notamment la LNP Le complexe industrialo-portuaire s'est développé et a innové en matière de gestion des flux	Les infrastructures sur l'Axe Seine ont été réalisées peu à peu Le complexe industrialo-portuaire s'est développé après des accords sur la gouvernance retardés par les réticences de l'Etat et de l'île de France	Malgré le statu quo en termes de gouvernance portuaire, le complexe industrialo-portuaire est fort, les grappes d'acteurs économiques s'étant entendu avec l'Etat pour préserver leurs avantages, mais il ne profite pas à la Normandie	
Les « courts séjours » touristiques dynamisent l'économie résidentielle Le tourisme fluvial s'accroît	Le potentiel de développement touristique est exploité sur tous les lieux « d'intérêt » du territoire	Seules quelques pépites sont exploitées (Mont Saint Michel, impressionnisme), Le reste du territoire est délaissé	
La Normandie a anticipé l'évolution des modes de consommation (biens vs usages des biens) La coexistence de 2 types de distribution, locale en circuits courts et grande distribution, répond aux attentes des nouvelles pratiques du « zapping » entre plusieurs modes de consommation La monnaie locale s'est imposée et a permis le développement de richesses		Le consommateur subit la distribution La monnaie locale normande ne s'est pas imposée faute d'engouement et des limites du militantisme L'Etat a recréé une monnaie nationale pour répondre aux attentes des français, qui ne sert pas aux échanges internationaux (sorte de FREXIT)	Il y a une fracture entre 2 modes de consommation : Achat de biens vs services d'usage des biens

Emploi, chômage

VERT 		BLEU 	ROUGE 	NOIR 
La GPECT gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale est réussie avec facilitation des parcours sur le territoire		Poursuite de la baisse de l'emploi industriel non compensée La GPECT se développe sur les territoires		
	Les entreprises de l'ESS sont reconnues pour leur modèle social Les aides publiques sont conditionnées à la « qualité des emplois » et à la RSE responsabilité sociale de l'entreprise.	Les entreprises de l'ESS drainent des fonds publics en raison de leur modèle social		
Emploi évolue et la société aussi qui accompagne socialement et financièrement les nouvelles formes d'emploi qui ne conduisent pas à la précarité Activité et emploi reconnus comme producteurs de richesse et rémunérés grâce à la mise en place d'un revenu universel			L'emploi évolue vers davantage de précarisation, et la société n'accompagne pas ces changements. Les populations sont fragilisées	Précarisation des jeunes et des seniors dans l'emploi
Le numérique facilite la mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi, et les populations les plus fragilisées dans l'emploi sont accompagnées				
Prévention précoce du décrochage scolaire				
Accompagnement important des retours à l'emploi des populations fragilisées sur les territoires par l'ensemble du secteur de l'ESS, devenu un opérateur emploi/formation Associations et entreprises d'insertion reçoivent des aides publiques et sont habilitées pour accompagner les parcours		Accompagnement qualitatif des parcours (orientation du retour à l'emploi) développé dans le secteur de l'ESS sur quelques métiers prioritaires		

2.5 L'Éducation et les 6 sous variables :

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Déterminismes sociaux, mobilité en éducation/formation	
Démographie scolaire : des indicateurs en demi-teinte en Normandie : des retards récurrents malgré les progrès - Baisse démographique des jeunes en Normandie, excepté dans l'Eure - Taux de scolarisation relativement stables mais disparates - Habitudes de répartition Public/Privé et des évolutions inverses entre les 2 académies qui amplifient les écarts - Taux de réussite au Baccalauréat proches de la moyenne, mais inégaux sur la région La formation au cœur de la mobilité sociale - Des orientations en formation initiale qui figent la mobilité sociale très tôt - Une espérance d'obtenir le bac pour un élève de 6ème plus faible en Normandie. - L'accès à l'enseignement supérieur des normands en retrait - Affectations dématérialisées créant des injustices - Des conséquences sur le niveau de qualification de la population normande, inférieur à la moyenne... - ...pas vraiment rattrapé par la contribution de la formation tout au long de la vie - Davantage de bacs professionnels qu'ailleurs	Quelle éducation pour demain ? - Lutte contre le poids des déterminismes sociaux ? - Mobilité en éducation et conditions périphériques de la mobilité ? - La Région et la jeunesse ? - Le développement de l'ambition ? - La poursuite d'études dans le supérieur ? - L'intégration des bacs professionnels dans le supérieur ? - Les affectations post bac, et devenir de APB ? - Capacités d'accueil et développement des enseignants à distance ?
Équité / disparités territoriales	
- Les risques sociaux d'échec scolaire sont territorialisés - Les indicateurs de mobilité sociale et de réussite en éducation et en formation sont disparates selon les territoires - Socialisation de la petite enfance est inégale - Place des parents dans l'école pas toujours faite	Plus ou moins d'équité ? - Quid de l'importance à attacher à l'équité territoriale, compte tenu des indicateurs en retrait ? - Approche territorialisée des politiques publiques et lutte contre les disparités territoriales ? - Accueil à l'école avant 4 ans, en lien avec les EPCI ?
Transformation des savoirs : qualifications, diplômes, compétences	
- L'accès à la qualification pour tous : un chantier loin d'être achevé - Un poids des diplômes qui reste prédominant dans l'insertion professionnelle - Question des handicaps insuffisamment traitée - Le Numérique en éducation, des leviers possibles pour la réussite, mais des freins au développement	Apprendre toujours plus ou apprendre autrement ? - Qualification pour tous et lutte contre les sorties sans qualification ? - L'élévation du niveau des qualifications et accroissement du règne de l'excellence ? - Poids du diplôme, compétences transversales, savoir académique ? - Apprendre toujours plus ou apprendre autrement : apprendre à apprendre ? - Organisation de la lutte contre l'obsolescence des connaissances ? - Formation des enseignants et AVS assistants de vie scolaire à l'accompagnement des handicaps ?

Numérique et formation	
- Les impacts de la digitalisation sur la formation, exponentiels et incertains - Un tournant à opérer pour la réussite d'un plus grand nombre - Développement de la citoyenneté numérique, une nécessité de former tous les Normands	Numérique et nouvelles « compétences » : créativité, initiative, autonomie ? - Numérique et nouvelles compétences : créativité, initiative, autonomie ? - Formations aux savoirs de base numériques ? - Formation aux usages dans une société digitalisée ?
Gouvernance en éducation	
- Un système éducatif qui ne porte pas la mobilité sociale - Un système de formation initiale à plusieurs vitesses - Des disparités territoriales... - Des politiques publiques à adapter ? - Appuyées sur l'opportunité du numérique	Gouvernance en éducation ? Une éducation régionalisée en 2040 ? - Quelle marge de manœuvre des régions ? - Quelle contractualisation Etat/Région sur les moyens éducatifs ? - Quelle autonomie des établissements ? des équipes éducatives ? - Quelles relations écoles entreprises ? - Approche territorialisée des politiques d'éducation et de formation tenant compte des disparités ? - Une politique du numérique en formation partagée ?
Eductions citoyennes	
Education à l'environnement - 50 ans d'éducation à l'environnement - Un réseau d'acteurs riche, diversifié et complexe Education à la santé - Une préoccupation essentielle en Normandie - Un réseau d'acteur au sein de l'école et hors de l'école Ouverture culturelle - Intégration au « socle » - Des évolutions dans les pratiques Education à la mer - Histoire singulière et contrastée de la Normandie avec la mer - L'économie maritime représente un gros potentiel de développement	Place des « Eductions citoyennes » ? - Quelle éducation à l'environnement ? - Axes prioritaires en matière d'éducation à la santé (sexualité, conduites à risques et addictions, obésité) ? - Priorité de l'égal accès à la culture pour tous ? - Une perception de la mer renouvelée pour les normands ?

Tendances avérées, voire lourdes, relative à l'Éducation

- La place grandissante du numérique en formation, comme dans tous les secteurs de la société
- Le poids des déterminismes sociaux
- L'organisation technocratique de l'Ecole

Les hypothèses relatives à l'Education

Déterminismes sociaux, mobilité en éducation/formation

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
L'école réinventée L'école a inventé les réponses aux déterminismes sociaux économiques et de santé, sources d'échec, avec un relais efficace en matière d'orientation La mise en valeur « des jeunes diversifiées » permet de vaincre les peurs du déclassement La Région La mobilité internationale pour tous, encouragée et accompagnée sur le plan matériel, permet la mobilité physique ET psychologique			
Les « habiletés » sont prises en compte dans l'orientation	La mobilité internationale n'est pas ouverte à tous, elle reste soumise aux déterminismes sociaux	Le nombre des étudiants partant à l'étranger s'est restreint Ne concerne que quelques-uns Grappes restreintes	La mobilité internationale n'est pas ouverte à tous, elle reste soumise aux déterminismes sociaux
L'accès à l'information et aux réseaux pour rebondir sur la jeunesse « Sortir de l'entre soi » est devenu une réalité	Les outils d'observation se sont développés permettant une meilleure approche de l'offre d'emploi, une vision qualitative des compétences, permettant des parcours d'orientation plus éclairés	Les choix sont toujours contraints pour remplir les places	L'observation des besoins est concentrée sur les besoins quantitatifs de recrutement des secteurs dits « en tension », empêchant les jeunes de se projeter dans un parcours professionnel
	Les choix sont moins contraints		
Les établissements d'enseignement supérieur n'ont pas sacrifié les 1 ^{ers} cycles au profit des Master et ont investi sur la jeunesse normande Les relations nouées par la Région avec la COMUE ont permis le développement d'une offre de formation professionnelle supérieure, initiale et continue, pour la poursuite et la reprise d'études aboutissant à une montée en qualification	La région a tiré parti de l'importance de son offre de formation en voie professionnelle : elle est devenue, comme les autres, une voie d'accès à l'enseignement supérieur, l'apprentissage s'y est également largement développé Les relations nouées par la Région avec la COMUE ont permis le développement d'une offre de formation professionnelle supérieure, initiale et continue, pour la poursuite et la reprise d'études aboutissant à une montée en qualification	La faiblesse de l'offre d'enseignement supérieur n'a pas permis aux grandes villes de gagner en attractivité auprès des jeunes	

Déterminismes sociaux, mobilité en éducation/formation (suite)

VERT	BLEU	ROUGE	NOIR
Reconnaissance d'une spécificité du continuum de formation professionnel bac-3 bac+3, avec distinction d'un cursus licences pro Utilisation des pédagogies numériques pour individualiser les formations	Des cours en ligne sont développés sur les créneaux du tourisme, où la nécessité d'une professionnalisation va croissante avec le développement des formes d'accueil et d'hébergement		

Equité / disparités territoriales

Les acteurs de l'éducation et de la formation identifient des « NEETerritoires » Ils adaptent leurs politiques aux disparités sur le territoire normand	Les NEETS On les repère et on mobilise les fonds européens	Les NEETS On les repère mais on ne s'en occupe pas	Beaucoup plus de NEETs et des territoires menacés
--	---	---	---

73

Transformation des savoirs : qualifications, diplômes, compétences

L'école nouvelle est l'école de tous Chacun dispose d'une possibilité de reconversion, dans une logique de « capital assurance qualification tout au long de la vie ». La qualité de vie s'en trouve améliorée Moyens déployés sur l'accompagnement des handicapés, formation des enseignants et accompagnateurs (AVS) Les politiques et les choix sont faits pour augmenter les qualifications, améliorer l'orientation La Normandie est au 3 ^{ème} rang en termes de qualification Le niveau de sortie du système de formation initiale a minima au niveau V est atteint.	Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un accompagnement renforcé en Formation initiale et FTLV Les qualifications se sont améliorées et accompagnent les évolutions des besoins du monde du travail	Pas de prise en compte des moyens d'accueil des handicapés dans l'école, Les parents sont livrés à eux-mêmes Les qualifications ont continué à progresser au fil de l'eau et la région garde son retard relatif de niveau de formation.	Les politiques de lutte contre l'illettrisme, contre le décrochage scolaire, de prise en charge des NEETs ont échoué Seules les formations d'excellence permettent d'accéder à un niveau de salaire en rapport avec le diplôme obtenu Le déclassement s'est généralisé
---	---	---	--

Transformation des savoirs : qualifications, diplômes, compétences (suite)

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Les Ressources Humaines dans l'entreprise assurent une bonne information sur l'accès à la formation continue, permettant une utilisation optimum des droits individuels à la formation			
Les entreprises se détachent du « niveau de diplôme » dans leur politique de recrutement, favorisant l'insertion d'un plus grand nombre dans l'emploi et réduisant le déclassement Elles sont en capacité de donner des chances à tous les jeunes L'apport de l'individu est reconnu dans l'entreprise Les CQP contrats de qualification professionnelle de branche débouchent sur une reconnaissance en niveau de qualification et dans la grille salariale	Les diplômes d'entreprises se sont généralisés		Le diplôme n'a plus de poids car tout l'encadrement intermédiaire et ouvriers qualifiés ont disparu pour laisser place aux robots Seuls les cadres sup et les emplois non qualifiés vont subsister
	Des validations interbranches ont été mises en place pour faciliter la mobilité	La mobilité professionnelle est limitée de fait	
Les référentiels des formations sanitaires et sociales ont été adaptés à la problématique du vieillissement de la population, les métiers ont été revalorisés et l'accompagnement à la professionnalisation des salariés de l'aide à domicile renforcé		CIF congés individuels formation et CPF comptes personnels formation sont fondus, aux individus de justifier leur employabilité. L'individualisation des parcours est négative sans CEP conseil en évolution professionnelle	On ne forme plus les gens tout au long de la vie
Les démarches de GPECT sont effectives sur les territoires Formation aux usages maîtrisés et raisonnés du numérique pour l'insertion et la socialisation			

Numérique et formation

VERT	BLEU	ROUGE	NOIR
Les pratiques pédagogiques individualisées en formation initiale et dans les OF se sont largement développées Les formés ont une plus grande mobilité professionnelle Le réseau est administré par des pratiques de coopérations, de collaborations	Les pratiques pédagogiques individualisées en formation initiale et dans les Organismes de Formation se sont largement développées Mais les certifications restent normées et n'ont pas évolué		Les réseaux sont à la main des GAFAM et BATX L'horizontalité oublie que la société est hiérarchisée, les réseaux sont gérés par des administrateurs, des sociétés privées L'individualisation des parcours pédagogiques par le numérique dénué de tout accompagnement induit une fossilisation sociale
Des tiers lieux accueillant tous les usagers ont permis de développer les pratiques numériques de tous	Les lycées sont connectés et les investissements amont dans le primaire et le collège ont été réalisés par les collectivités/EPCI La FOAD formation ouverte et à distance s'est fortement développée dans l'enseignement supérieur, permettant un accès facilité à l'enseignement supérieur	La FOAD formation ouverte et à distance s'est fortement développée dans l'enseignement supérieur, allant jusqu'à remettre en cause l'attractivité du territoire liée à la présence d'une offre supérieure	L'Education nationale n'a pas réagi suffisamment vite à la demande sociale en termes d'usages et d'outils
On a réussi une éducation à la sécurité numérique et aux usages maîtrisés Formation des usagers à l'intelligence économique (protection des données, données personnelles, analyse critique) Formation à l'IE Défensif et offensif Le numérique n'a pas renforcé les déterminismes sociaux, c'est « l'humanisme informatique »	Education aux écrans La sensibilisation aux risques des écrans au plus jeune âge sur la construction de la communication est organisée par les pouvoirs publics Education aux usages maîtrisés est partielle sur le territoire Formation à l'IE Défensif	On n'a pas réussi une éducation à la sécurité numérique et aux usages maîtrisés Quelques-uns ont compris les usages et l'intérêt de la formation à l'IE	On n'a pas réussi une éducation à la sécurité numérique et aux usages maîtrisés Pas d'IE, on se fait manipuler

Gouvernance en éducation

VERT 		BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Respect des cultures de chacun L'Ecole hybride reposant sur les alliances locales ou territoriales dans des espaces institutionnalisés, ou se retrouvent plusieurs métiers : enseignants, psychologues, éducateurs de rue...ainsi que les « pairs », dans le respect des cultures de chacun Les familles créent leurs propres établissements autonomes l'Etat facilite et soutient ces expérimentations	L'Ecole régalienne, service public national de l'éducation. Une relation équilibrée avec les entreprises et les milieux professionnels		Les familles créent leurs propres établissements autonomes, pas de règle collective	L'Etat et la Région prescrivent de façon technocratique les innovations à prendre en compte
	Permet d'allier épanouissement personnel et insertion professionnelle	Permet de réduire le décrochage et les NEETs.		
Les méfaits des déterminismes sociaux sont repérés territorialement Et les moyens sont adaptés dès le plus jeune âge pour faciliter la découverte d'autres environnements			Le service public national de l'éducation a disparu laissant la place à des « communautés d'éducation » ou des collectifs qui se forment en parallèle Les entreprises en zone peu attractive trouvent leurs ressources dans le vivier formé sur place	Le service public national de l'éducation a disparu. Il est remplacé par une gouvernance locale de l'école qui ne répond qu'à des besoins locaux D'une école à 2 vitesses à une fissure/fracture sociale : (guérilla civile) Scénario disruptif (en rupture)
Appui sur la recherche en sciences humaines et sociales (problématiques sociétales du numérique en formation) (besoins sociologiques des usages du numérique, neurosciences et sciences cognitives, recherche pédagogique ...)			Standardisation des parcours et réduction des durées privilégiées par une approche prioritairement financière	Solutions territorialisées en fonction des besoins des entreprises

Educations citoyennes

VERT	BLEU	ROUGE	NOIR
Développement par 10 des programmes de sensibilisation à la réduction des consommations, à la limitation des déchets et la préservation de la nature Pénalités pour non prise en compte du développement durable	Développement par 3 des programmes de sensibilisation à la réduction des consommations, à la limitation des déchets et la préservation de la nature. Incitation citoyenne pour une prise en compte du développement durable	Maintien au niveau actuel des programmes de sensibilisations, à la réduction des consommations, à la limitation des déchets et la préservation de la nature. Pas d'incitations citoyennes pour une prise en compte du développement durable	Arrêt de tous les projets de sensibilisation Cours de SVT sciences et vie de la Terre financés par Mosento
Le Big data appliqué à la santé a permis de développer l'observation et la prévention sanitaire La Région et les professionnels ont fait un effort de découverte des métiers du sanitaire et social pour accompagner le vieillissement de la population	Les pouvoirs publics assurent la prévention Les personnels de l'éducation nationale bénéficient eux-mêmes de prévention santé Cette priorité est portée par l'ensemble de la communauté éducative et repose sur un réseau d'acteurs pluridisciplinaires	Pas de priorité, l'éducation à la santé existe mais Négligence des addictions en reposant tout sur les infirmières (isolées) et renvoi des responsabilités aux familles	Aucune priorité, seul internet est le vecteur d'information sur la santé Le parcours éducatif de santé n'a pas porté ses fruits
Priorité cultures pour tous et toutes les cultures			
Les normands ont compris que l'économie maritime représente un gros potentiel de développement Des mesures sont prises pour orienter les jeunes vers les secteurs porteurs de l'économie maritime (tourisme, croisières, recherche, biodiversité marine – alimentation et santé...) Apprendre à nager est un savoir de base	Investissements effectués mais le secteur reste éclaté et manque de coordination Un MOOC¹⁸ « accueil Normandie » est développé et contribue à la notoriété de l'accueil sur les zones littorales	Les inconvénients liés au Brexit ont détourné davantage les normands de la mer, dont l'image n'est pas valorisée Pas de prise de conscience du caractère porteur du domaine maritime, peu porté auprès des jeunes Les investissements dans les infrastructures sont insuffisants	

¹⁸ MOOC : Massive Open Online Course (Cours en ligne ouverts à tous)

2.6 La Démographie et les 2 sous variables :

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Dynamiques démographiques – solde naturel et flux migratoires	Problématiques 2040 liées au vieillissement de 30 ans de baby-boomers : - Implantation des actifs en fin de carrière et des retraités aisés sur le littoral ? - Âge de la dépendance liée au vieillissement en bonne santé ? - Solidarité intergénérationnelle ? - Report de la transmission patrimoniale ? - Emploi des seniors (+50 ans) ? - Variations possibles liées à présence d'une population jeune : Jeunesse et fécondité, solde naturel ? - Prise en compte de la petite enfance sur les politiques locales (emploi, services, éducation...) déterminants dans le décrochage et le chômage ?
Echelle régionale - Vieillissement de la population - 90% des héritiers sont retraités Echelle infra régionale - Les tranches d'âge par territoire présentent des différences	
Dynamiques territoriales	
Echelle régionale : - Les migrations inter-régionales, voire infra-régionales, façonnent les dynamiques territoriales davantage que le solde naturel - Les migrations climatiques s'accroissent - Inquiétudes avérées en Normandie sont celles du solde migratoire négatif + particulièrement des jeunes qu'ils soient en fin d'étude ou jeunes actifs : le déficit migratoire le plus important concerne les 20-24 ans ; les retours ne s'opèrent qu'à partir de 30 ans puis à la cessation d'activité. Echelle infra régionale : - Profils migratoires des territoires et la typologie d'attractivité qui les caractérise sont très différents : - la croissance démographique est tirée par le département 27 puis par le 14 - quasi-stagnation en 76 et 50 - le 60 perd des habitants - La digitalisation de la société des incidences sur les dynamiques territoriales	- Profil migratoire du territoire par département en 2040 ? - Capacité de ses aires urbaines à attirer les populations (emploi, services, enseignement supérieur...) notamment jeunes et actifs ? - Migrations internationales subies (climatiques, politiques...) ? - Différenciation ou modification d'attractivité des zones Infra territoriales selon leur typologie ? - zones d'attractivité dite productive - zones d'attractivité dite résidentielle - pôles urbains principaux ou secondaires - grandes aires urbaines, pôles centres et territoires périphériques - Répartitions des populations et développement du télétravail ?

Les tendances lourdes relatives à la Démographie

- Le vieillissement de la population
- Les migrations interrégionales façonnent les dynamiques démographiques plus que le solde naturel

Rupture possible

Migrations internationales subies (climatiques, politiques)

Les hypothèses relatives à la démographie

Dynamiques démographiques – Soldes naturels et migratoires

VERT 	BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Le Big data appliqué à la santé a permis de développer l’observation et la prévention sanitaire La Région et les professionnels ont fait un effort de découverte, de reconnaissance et de valorisation des métiers du sanitaire et social pour accompagner le vieillissement de la population			
Les grappes s'approprient la prévention	Les pouvoirs publics assurent la prévention		
Recul de l'âge de la dépendance Développement de structures de soin territorialisées		Augmentation de la dépendance	
Solidarité intergénérationnelle Jeunes et personnes âgées cohabitent	Solidarité intergénérationnelle organisée et règlementée dans l’habitat	Baisse de la solidarité intergénérationnelle : fracture évidente entre générations	Chute du nombre des personnes âgées en bonne santé
L'Etat a régulé les prix des EHPAD et le patrimoine financier n'est plus un complément financier obligatoire	Le patrimoine permet de couvrir la charge financière de la dépendance	Difficultés de prise en charge financière de la dépendance malgré transmission patrimoniale utilisée pour EHPAD	Vente du patrimoine
Socialisation des enfants de bonne heure Evolution du rôle des assistantes maternelles	Aide aux familles monoparentales et aux femmes Crèches, politique petite enfance (santé, éducation...)		

Dynamiques territoriales

VERT 		BLEU 	ROUGE 	NOIR 
Population bien répartie sur les territoires qui valorisent leurs atouts et adaptent leur développement stratégique à leurs capacités				Attractivité climatique
La Normandie retient ses jeunes et ses actifs grâce à ses offres de service		La Normandie retient ses jeunes et ses actifs grâce à ses offres de service Attractivité des jeunes et des actifs	Augmentation de la fuite des jeunes faute d'attractivité	
Les migrants âgés sont intégrés aux territoires		Accompagnement des migrations internationales permettant l'intégration (éducation services)	Les migrants retraités sont rejetés	Plafonnement de l'espérance de vie, liée aux changements climatiques et aux pandémies favorisées par les circulations Trop plein de migrations Arrêt des migrations, dont migrants âgés, qui n'équilibrent plus notre solde démographique
La Normandie réussit à maintenir les anciens en autonomie y compris en milieu rural Le maillage des villes moyennes est conservé et permet une bonne répartition sur le territoire		Implantation des entrants bien répartie dans l'espace entre zones urbaines et zones rurales		
La parfaite couverture en THD permet le choix de résidence et l'autonomie des anciens grâce à la télémédecine		La parfaite couverture en THD permet le choix de résidence et l'autonomie des anciens grâce à la télémédecine		
		Désertion des universités qui n'ont pas su développer une complémentarité face à l'utilisation des outils numériques à distance par les étudiants		
		Développement du télétravail favorisant la qualité de vie et le maintien d'un équilibre et du dynamisme démographique sur les territoires en dehors des aires urbaines		

3. Tableau synthétique des hypothèses

Tableau synthétique des hypothèses

Variable Sous variables		Vert 	Bleu 	Rouge 	Noir 
Gouvernance	Normandie dans le monde	Ouverture sur le monde Coopération	Coopération atlantique au sein de l'Europe	Isolement au sein de l'Europe atlantique	Repli défensif
	Coopérations nationales et régionales	Gouvernance de projets de territoires	Région garante de la cohésion territoriale	Politique nationale strictement régalienn Absence de cohésion territoriale	Dérégulation et renaissance des féodalités
	Participation citoyenne, société civile et représentativité	Le bonheur de « SOPHIE » ¹⁹ Grappes autonomes grâce au numérique éthique et approprié	Interventionnisme ciblé répondant aux besoins des territoires	Absence de dialogue avec les territoires et les citoyens Inégalités accrues	Loi du chacun pour soi Règne de l'économie parallèle
	Financement et autonomie	Projets régionaux accompagnés au sein d'une Europe protectrice	La Région tire profit de l'Europe	Une Région sans ressources exogènes Des fonds européens inaccessibles	Une concurrence sauvage et le règne des GAFAM et BATX
	Lutte contre les discriminations	La digitalisation libératrice et une société inclusive	Des laissés pour compte de la transition numérique	Un service numérique à deux vitesses Maintien des fractures numériques	Discrimination numérique conduisant à l'exclusion et au communautarisme
Territoires	Intégration des territoires	Normandie conquérante Complémentarité et équilibre entre territoires	La Normandie, un élément de l'espace mondial Paris-Normandie	La Normandie désintégrée et morcelée L'identitaire n'a pas fait l'identité	Hyper-métropolisation et espaces ruraux enclavés
	Connexion des espaces	Normandie espace d'interfaces mondiales Fluidité et continuité des réseaux Normandie écolo-économique Mobilité généralisée et partagée	Normandie connectée Mobilité partagée mais sans continuité des réseaux	Normandie enclavée, et congestionnée, périphérie de l'Ile de France Le règne du « tout voiture propre »	Normandie en autarcie, congestionnée et polluée Abandon des transports collectifs

¹⁹ « SOPHIE » : « société ouvrant le pouvoir aux habitants investis et enthousiastes »

Variable Sous variables		Vert 	Bleu 	Rouge 	Noir 
Territoires (suite)	Communications immatérielles	La Normandie totalement digitale Développement harmonieux du territoire	Des territoires connectables mais des normands pas tous connectés Développement séquencé du territoire	Déséquilibre des connexions au profit de quelques territoires privilégiés	Certains territoires ruraux sont des déserts numériques
	Fonctions des espaces	Normandie diversifiée Réseaux de proximité et de partage	Normandie différenciée Des réseaux et une proximité organisée	Normandie hétérogène Spécialisation des territoires Absence d'irrigation des territoires	Normandie dichotomique Espaces naturels menacés
	Distance sociale, mixité sociale	La ville réinventée et inclusive Une renaissance rurale	Un espace normand aménagé Maintien du réseau des petites villes	Ségrégation de l'espace et distance sociale	La jungle normande, ou quand la cohésion décroche
Environnement	Développement durable	Une éco-Normandie accomplie	Une Normandie soucieuse de préserver l'environnement	Poursuite des dégradations environnementales par statu quo des politiques	Perte totale de relation au développement durable
	Energie	Maîtrise des consommations et fort développement des énergies renouvelables	Maintien des consommations et montée en puissance du renouvelable	Faible mix énergétique face à la consommation qui augmente	Reprise du développement des énergies fossiles
	Ressources naturelles	Ressources préservées Consommation maîtrisée et locale Economie circulaire	Consommation réduite Réduction de la dépendance vis-à-vis des ressources	Augmentation de la consommation de ressources sous la pression des GAFAM et BATX	Pénurie de ressources dont l'eau potable Cercle vicieux du tout jetable
	Biodiversité	Gains rapides et mesurables en biodiversité	Progrès en biodiversité	Perte rapide en biodiversité Rupture homme-nature	Perte fulgurante en biodiversité Dégradation généralisée
	Pollution	Réduction massive de la pollution	Réduction limitée de la pollution contenue grâce à la réglementation	Pas d'évolution positive notable	Pollution très forte avec réduction des réglementations

Variable Sous variables		Vert 	Bleu 	Rouge 	Noir 
Economie	Croissance économique	Croissance « développement durable » avec irrigation des territoires et baisse de la pauvreté	Politiques publiques de redistribution limitent les écarts de richesse	Concentration des richesses Politiques d'assistance sans solidarité	Croissance destructrice sans redistribution
	Secteurs économiques	Diversification des productions adaptée aux nouveaux modes de consommation Normandie écolo-économique, sociale et solidaire	Transition écologique et secteurs porteurs poussés par les pouvoirs publics	Modèles de production soumis à la concurrence mondialisée La rentabilité guide le développement d'activités plus durables	Obsolescence organisée des produits et augmentation de la consommation standardisée
	Innovations technologiques	Recherche forte et organisée public/privé Avancées dans les domaines de l'énergie, du maritime, de la maîtrise des ressources	Soutien des avancées dans le domaine de l'énergie et de la maîtrise des ressources	Recherche publique délaissée La rentabilité guide le développement des avancées technologiques	Pas d'avancées technologiques « durables »
	Mondialisation	La Normandie « se place » Elle est identifiée dans l'espace européen Le territoire est gagnant Zapping possible entre les offres de consommation	Des liens impulsés dans l'Europe resserrée La Normandie tire son épingle du jeu	Le déclin normand Marginalisation dans les échanges Les normands subissent la distribution de biens	Fracture entre les modes de consommation : entre ouverture totale et repli sur soi
	Emploi Chômage	Insertion et parcours dans l'emploi facilités tout au long de la vie La responsabilité sociale partagée diminue la précarité	Facilitation des parcours en emploi sur les territoires organisés et dans des métiers prioritaires portés par l'ESS	Fragilisation des populations précarisées dans l'emploi	Jeunes et seniors précarisés dans l'emploi

Variable Sous variables		Vert 	Bleu 	Rouge 	Noir 
Education	Déterminismes sociaux, mobilité en éducation / formation	L'école réinventée qui investit sur « les jeunes » Sortir de l'entre-soi est devenu une réalité	Une meilleure mobilité en éducation Des résultats améliorés	Des choix contraints Une mobilité contrainte	Orientation et Projets professionnels subis
	Equité / disparités territoriales	Equité des formations	Réduction des inégalités	Maintien des disparités	Aggravation des disparités
	Transformation des savoirs : qualifications, diplômes, compétences	L'école nouvelle est l'école de tous La FTLV est effective	Une mobilité professionnelle facilitée	Mobilité professionnelle limitée et maintien des retards de qualification	Décrochage accentué et déclassement généralisé
	Numérique et formation	Humanisme informatique Le numérique n'a pas renforcé les déterminismes sociaux	Développement du numérique comme outil au service de la formation Une éducation aux usages maîtrisés partielle sur le territoire	Maîtrise différenciée des usages du numérique Il a accru les inégalités en formation	Fossilisation sociale Mainmise des GAFAM et BATX
	Gouvernance en éducation	L'Ecole régaliennne côtoie et encourage des initiatives territoriales et citoyennes	L'Ecole régaliennne réglemente les initiatives	Disparition du service national de l'éducation au profit de communautés d'éducation	D'une école à 2 vitesses à une fracture sociale
	Educations citoyennes	Ouverture culturelle et citoyenne promue par les pouvoirs publics et appropriée par tous	Incitation à l'ouverture culturelle et citoyenne	Absence de prise en compte Renvoi de la responsabilité aux familles	Champ libre aux initiatives privées et à la colonisation numérique
Démographie	Dynamiques démographiques Solde naturel et flux migratoires	Situation socio-sanitaire favorable et équilibrée Gestion de la dépendance	Situation socio-sanitaire régulée et dépendance prise en charge	Une Normandie affaiblie par le poids de la dépendance	Dégradation des conditions de vieillissement et de santé de la population
	Dynamiques territoriales	Un territoire attractif Terre de Qualité Terre d'accueil	Des dynamiques territoriales régulées et équilibrées	Vieillessement accéléré Fuite des jeunes	Pressions démographiques ingérables

Conclusion

Le CESER espère avoir réussi l'exercice de se mettre à l'écoute des signaux faibles et d'adopter l'esprit d'ouverture nécessaire à une prospective territoriale exploratoire, importante dans le contexte de construction de la Normandie.

Celle-ci se fera dans un environnement marqué par des incertitudes sur lesquelles un territoire n'a pas de moyens d'action, fut-il élargi à une nouvelle échelle ; certaines compétences régaliennes, notamment celles relevant de la sécurité nationale, se prêtent difficilement à des hypothèses dans le cadre d'une prospective territoriale.

En ce qui concerne la prégnance de la transformation numérique de la société, le choix clair a été fait d'émettre des hypothèses qui prennent appui sur la transformation conséquente des modes de vie. Le CESER a en effet estimé qu'elle a dépassé le simple « signal faible », c'est-à-dire le changement à peine perceptible aujourd'hui mais qui peut se transformer en tendance lourde demain, tant les exemples sont légion dans l'ensemble des variables examinées.

Mais compte tenu de la complexité et de l'incertitude du sujet, il ne s'est surtout pas autorisé à postuler l'avènement de nouvelles technologies, ni même l'aboutissement en 2040 d'innovations présentées par le mouvement transhumaniste comme imminentes, ou tout au moins inéluctables à brève échéance, conduisant à prolonger les capacités physiques et mentales de l'homme grâce aux biotechnologies.

86

Cette étude rapporte une vision de la société civile qui n'est pas celle d'un cabinet d'expertise, exploitant les ressources internes que chacun peut apporter dans son domaine.

Le CESER s'attachera à communiquer sur cet exercice qui peut favoriser, à son sens, l'appropriation de la démarche prospective affichant comme volonté d'éclairer les visions des futurs possibles et peut-être les choix présents, en s'affranchissant du souci d'immédiateté et en dépassant l'actualité brûlante.

La réflexion a contribué également à l'enrichissement d'un fonds documentaire qui pourra servir à alimenter les réflexions de l'ensemble des autres commissions. Elle ouvre aussi la perspective de pouvoir traiter un sujet thématique en le complétant d'une approche prospective menée en parallèle.

Modestement, ce qui a été fait vaut toujours mieux que de ne rien faire...

**La base prospective :
analyse rétrospective
des variables**

Avertissement :

Les données et indicateurs ci-dessous permettent l'appréciation des tendances sur moyen long terme pour illustrer la situation de 2017. Dans ce document réalisé en juillet 2017, seules les modifications récentes les plus significatives ont été intégrées, mais toutes les données n'ont pas été systématiquement actualisées.

Variable DEMOGRAPHIE

Définition²⁰ :

Deux définitions (du grec "*demos*" signifiant *peuple*) :

- une Science : ensemble des méthodes propres à l'étude et à l'analyse quantitative et qualitative des populations et de leurs dynamiques à partir de données repérables.
- un ensemble de données numériques caractérisant les évolutions de la population dans un espace pendant une période

Indicateurs de mesure pertinents : les 3 composantes classiques en démographie

Les naissances :

- Le taux de natalité d'une année est le nombre des naissances vivantes au cours d'une année divisé par la population totale moyenne de l'année.
- L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés²¹.

Les comportements de fécondité sont eux-mêmes soumis à l'influence de variables, notamment le niveau de diplôme ou les CSP (moins d'enfants parmi les plus élevés), l'immigration (fécondité est un peu plus élevée que la population des natifs) et l'urbanisation... entraînant des possibles disparités géographiques.

89

Les décès :

- Le taux de mortalité d'une année est le nombre de décès au cours d'une année divisé par la population totale moyenne de l'année.
- L'espérance de vie est le nombre moyen d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre si elle est soumise aux conditions de mortalité de l'année.

La mortalité et l'espérance de vie sont eux-mêmes soumis à l'influence de variables, notamment les habitudes alimentaires, les comportements individuels à risque et de recours aux soins, les déterminants culturels... entraînant des possibles disparités géographiques.

Les flux migratoires :

- Arrivées ou départs d'une population sur le territoire étudié

Les flux migratoires sont eux-mêmes soumis à l'influence de variables, notamment la présence de métropoles universitaires et/ou économiques, la capacité à fixer des emplois et capter des populations, la qualité de vie, le cadre de vie... entraînant des possibles disparités géographiques.

²⁰ Les éléments de définition de la fiche variable « démographie » établie par l'ex-CESER de Haute-Normandie dans son étude « Quel destin pour la Haute-Normandie en 2025 ? » sont repris ici car non affectés par le changement d'échelle territoriale.

²¹ Le taux de descendance finale d'une génération peut être supérieur à l'ICF en cas de retard de calendrier de fécondité. Ce taux n'est pas l'indicateur retenu par l'INSEE.

Les variations de population sont mesurées comme suit :

$$\Delta \text{ population} = \text{naissances} - \text{décès} + \text{arrivées} - \text{départs}$$

Deux soldes sont intéressants en démographie :

- Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés dans un espace pendant la période considérée.
- Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties pendant la période considérée.

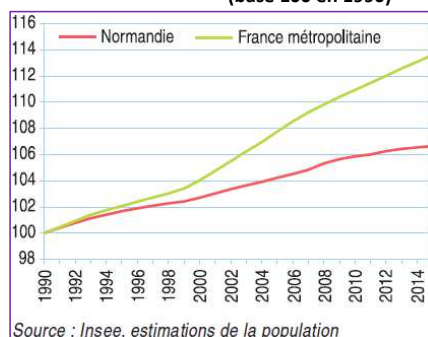
Les flux migratoires sont désormais des facteurs discriminants des dynamiques démographiques du territoire, davantage que les facteurs de type fécondité et mortalité.

Caractérisation de la situation actuelle à partir d'une analyse rétrospective ²²

La démographie à l'échelle de la Normandie²³ : faible dynamique et vieillissement

La Normandie compte **3 343 247** habitants au 1^{er} janvier 2016, c'est la 9^{ème} des 13 régions françaises devant la Bretagne, la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val-de-Loire et la Corse.

**Evolution de la population normande
(base 100 en 1990)**



Le dynamisme démographique est faible en Normandie. La croissance forte qu'a connue le territoire avec l'industrialisation accuse un retournement de tendance, daté des années 80.

Depuis 2009, le rythme de croissance de sa population (+0,2%) est inférieur de plus de moitié à la moyenne nationale (+0,5%), plaçant désormais la Normandie au 11^{ème} rang des 13 régions françaises depuis l'année 2010.

La croissance naturelle (+0,3% contre +0,4% en moyenne), dernier moteur de cette faible croissance démographique, se grippe peu à peu : on constate en effet l'érosion progressive de l'excédent naturel :

- les départs de jeunes actifs ne sont pas compensés par des arrivées, les couples en âge d'avoir des enfants diminuent ;

²² Source principale de l'ensemble des tableaux et cartes présenté dans ce diagnostic : présentation de l'INSEE devant la commission Prospective – décembre 2016 - Etudes INSEE listées à la fin du rapport

²³ Les constats normands ont tendance à lisser les écarts entre territoires et seront donc complétés par une analyse infrarégionale

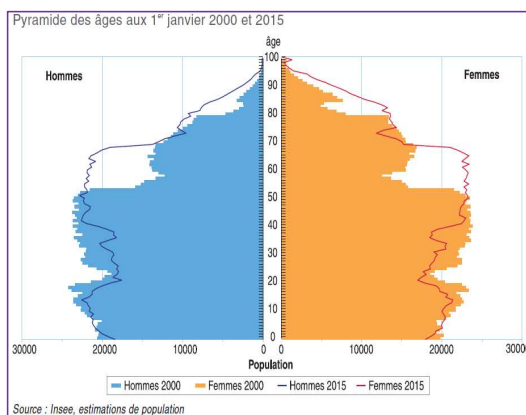
- la fécondité, traditionnellement plus élevée en Normandie, a baissé et rejoint la tendance nationale en 2015, elle ne tire plus la croissance démographique et cette tendance perdurera avec le vieillissement des normandes ; l'ICF est de 196 en Normandie contre 200 en France.
- la hausse tendancielle des décès est par ailleurs plus forte en Normandie, la surmortalité prématurée, notamment masculine, ayant pour principale cause les caractéristiques socio-sanitaires (rapport au soin, prévention, hygiène de vie, CSP ...) ; Sur longue période, de 1979 à 2012, le taux de mortalité standardisé reste toujours significativement supérieur en Normandie par rapport à la France, de même que la mortalité prématurée avec, parmi les causes principalement identifiées, les cancers, les maladies cardio-vasculaires, les traumatismes ou empoisonnements, la consommation d'alcool et les suicides.²⁴
- l'espérance de vie à la naissance est une des plus faibles de France : 78 ans pour les hommes et 84,5 ans pour les femmes (contre 79,2 et 85,4 ans en France)

Structure par âge de la population normande

Aussi, si elle reste une des régions les plus jeunes de France, au 5^{ème} rang en 2015, elle perd peu à peu sa caractéristique de région jeune et vieillit plus rapidement que les autres régions.

Aujourd'hui, 1 normand sur 10 a plus de 75 ans.

Cette mutation de la structure par âge induit des effets quantitatifs indirects sur le dynamisme démographique.



91

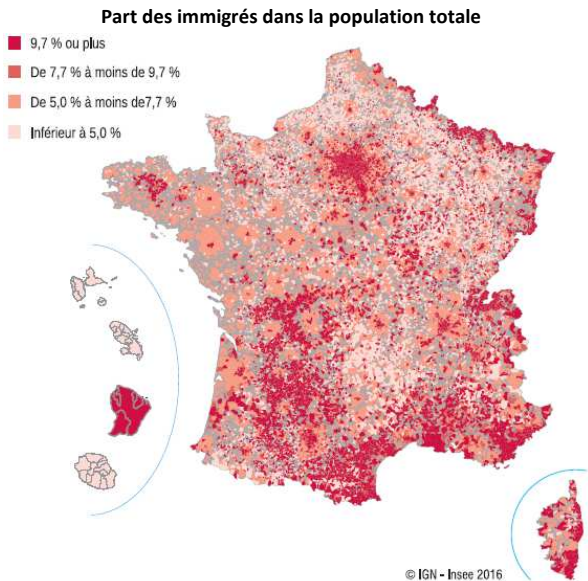
La Normandie souffre d'un déficit migratoire et peine tout particulièrement à retenir ses jeunes qu'ils soient en fin d'étude ou jeunes actifs (variation de -0,1% entre 2010 et 2016)

- elle présente la proportion de 20-50 ans parmi les plus faibles de France ;
- elle n'occupe que la 6ème place pour la part des 20-29 ans ;
- le déficit migratoire le plus important concerne les 20-24 ans ;
- les retours ne s'opèrent qu'à partir de 30 ans puis à la cessation d'activité.

Par ailleurs, au regard des facteurs pesant sur les indicateurs de la démographie, la Normandie présente 3 caractéristiques : la faiblesse de l'immigration, la forte présence d'ouvriers et le niveau de diplôme relativement faible.

Enfin, la Normandie dans son ensemble n'est pas une région d'immigration puisqu'elle se situe au 11^{ème} rang pour la proportion d'immigrés (personnes nées étrangères à l'étranger) avec 3,4% contre 9% en moyenne pour la France.

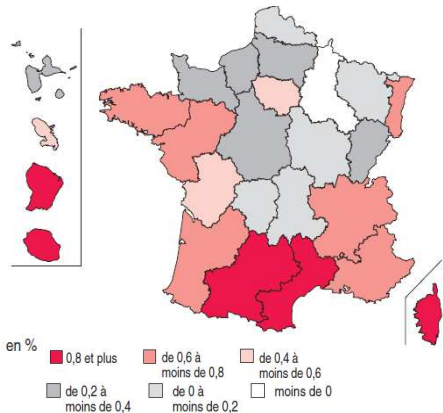
²⁴ Source : FNORS – « La France des régions 2016 – approche socio-sanitaire »



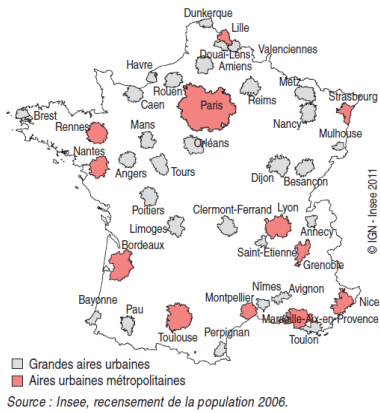
Les dynamiques démographiques observées à l'échelle nationale : influence de la position géographique sur le territoire français et de l'attractivité métropolitaine

- Attraction du sud (régions méditerranéennes) et de l'ouest (littoral atlantique jusqu'en Bretagne) :
- Attraction des aires urbaines métropolitaines (12 aires de + de 500 000 habitants et de + de 20 000 emplois de cadres des fonctions métropolitaines)
- ou des grandes aires urbaines (29 aires de + de 200 000 habitants et – de 20 000 emplois de cadres des fonctions métropolitaines)

Taux de croissance annuel moyen de la population par région entre 1990 et 2007



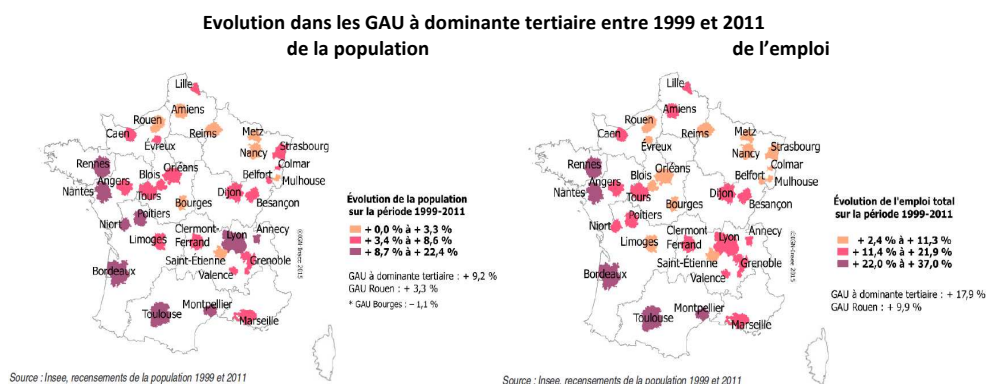
Les aires urbaines métropolitaines et les grandes aires



Les aires urbaines métropolitaines se concentrent, en dehors de Paris, sur le pourtour du territoire. 8 des 29 grandes aires urbaines (GAU) se situent dans le large bassin parisien, dont les 3 aires normandes.

La Normandie ne comporte aucune aire urbaine métropolitaine, Rouen répondant au critère de taille de + de 500 000 habitants mais ne regroupant pas + de 20 000 emplois de cadres de fonctions métropolitaines. Ainsi, la Normandie compte 3 grandes aires urbaines mais la 1^{ère} n'est que la 13^{ème} aire urbaine française et n'a pas le rang d'aire urbaine métropolitaine.

Enfin, les grandes aires urbaines normandes ont connu une faible dynamique démographique et économique depuis 15 ans :



(PM : sans Le Havre, répertorié dans la catégorie GAU à dominante industrielle)

La tendance du dynamisme territorial dans les années qui viennent en Normandie est donc tout particulièrement dépendante du profil migratoire que connaîtra le territoire et de la capacité de ses aires urbaines à attirer les populations.

Les dynamiques démographiques infra régionales : des disparités géographiques par départements

La croissance démographique est tirée par le département de l'Eure puis par le Calvados. Ainsi, entre 2000 et 2010, puis entre 2010 et 2016, le rythme annuel de croissance est :

- dans l'Eure : +0,7%, soit le double de la moyenne régionale (+0,3%), porté par les 2 soldes naturels et migratoires positifs, retombant à +0,5% sur 2010-2016
- dans le Calvados : +0,5%, porté par le solde naturel, mais se réduit à la moyenne (+0,3%) entre 2010 et 2016.

La Seine Maritime et la Manche connaissent une quasi-stagnation :

- En Seine-Maritime : à peine +0,1% identique entre 2000 et 2016, l'excédent naturel élevé est compensé par un déficit migratoire important ;
- Dans la Manche : à peine +0,1%, le solde migratoire positif se réduit mais compense encore le solde naturel est devenu légèrement négatif, puis croissance nulle 2010-2016.

L’Orne perd des habitants : -0,3% par an sur 2000-2016, les 2 soldes naturels et migratoires sont négatifs.

Évolution des populations municipales 2009 et 2014, soldes naturels et migratoires						Rang du département sur 100 (en 2014)
Départements	Population municipale		Évolution annuelle 2009-2014	Évolution annuelle		
	2009	2014		due au solde naturel (%)	due au solde migratoire (%)	
Calvados	680 908	691 670	+0,3	+0,3	+0,1	34 ^{ème}
Eure	582 822	598 347	+0,5	+0,4	+0,1	42 ^{ème}
Manche	497 762	499 958	+0,1	0,0	+0,1	52 ^{ème}
Orne	292 210	287 750	-0,3	-0,1	-0,3	76 ^{ème}
Seine-Maritime	1 250 120	1 257 920	+0,1	+0,4	-0,3	15 ^{ème}
Normandie	3 303 822	3 335 645	+0,2	+0,3	-0,1	9 ^{ème} région
France	64 304 500	65 906 986	+0,5	+0,4	+0,1	sur 13 régions

Les communes moyennes sont globalement plus dynamiques que les grands pôles urbains.

Analyse infra départementale : des disparités entre zones d’emploi

Le territoire présente des caractéristiques de densité particulières :

La densité moyenne est de 111,3 habitants au km2 (contre 103,6 en France), avec de gros écarts :

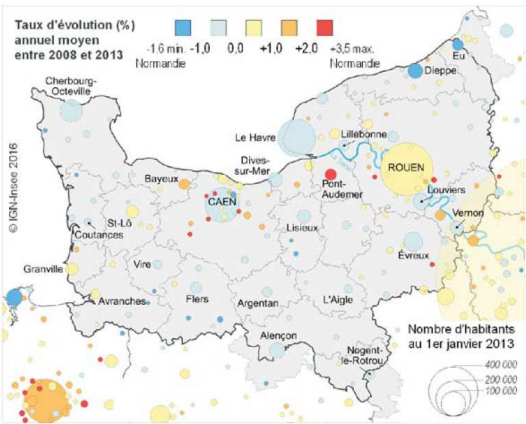
200,7 en Seine-Maritime, 125,1 dans le Calvados,
100,0 dans l’Eure, 84,5 dans la Manche,
46,7 dans l’Orne.

La population est inégalement répartie sur le territoire avec néanmoins un maillage de pôles urbains, principaux ou secondaires, qui aboutit à la plus faible proportion de France de territoires éloignés de tout pôle urbain en Normandie. L’aire d’influence des villes irradie proportionnellement bien le territoire et limite les situations d’isolement.

Les dynamiques démographiques des 23 zones d’emploi sont inégales :

- 11 zones gagnent des habitants, essentiellement grâce au dynamisme des pôles urbains principaux ou secondaires, et 12 zones en perdent, avec des degrés divers de compensation entre solde naturel et solde migratoire, le sud du territoire se caractérisant par un cumul de 2 soldes déficitaires.
- Le littoral de l’ex-Basse-Normandie reste attractif mais pour des populations vieillissantes et ne porte plus la croissance.

Population des unités urbaines en 2013 et leurs variations entre 2008 et 2013



- Les familles (ménages avec enfants de – de 18 ans) se concentrent davantage dans les territoires périphériques des grandes aires urbaines et les pôles centres se dépeuplent. Cela explique en partie la croissance observée dans le Département de l'Eure, sous la double influence de l'étalement des zones de Rouen et de la région parisienne.

Globalement, la frange Sud – Sud Est de la région perd des habitants.

Plusieurs typologies des zones :

La capacité des zones d'emploi et des aires urbaines à attirer la population est liée à leur dynamisme économique dont les mécanismes sont complexes et la résultante de plusieurs facteurs. L'INSEE a mené une analyse croisant le type d'attractivité que les zones d'emploi sont susceptibles d'exercer sur les populations conduisant à classer les atouts respectifs des territoires en 3 types de zones, présentant

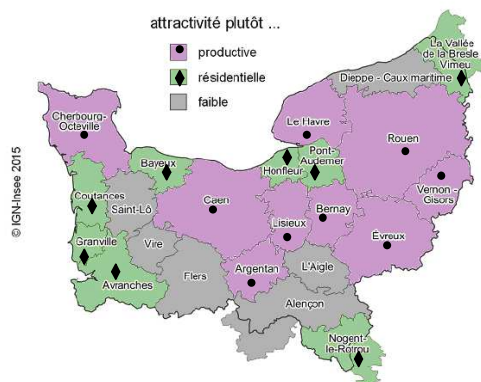
- une attractivité à dominante productive²⁵ liée à la capacité à attirer des emplois (taux d'emploi ou d'établissements créés par l'extérieur et taux d'arrivée d'actifs qualifiés)
- une attractivité à dominante résidentielle²⁶ liée à la capacité à attirer les populations (emplois liés au tourisme, arrivée de retraités, arrivée de « navetteurs » ou actifs travaillant hors zone),
- zones sans dominante particulière, plutôt à dominante administrative, rurale ou en mutation.

Dans les 9 zones d'attractivité dite productive, l'attraction des actifs qualifiés est liée :

- aux spécificités économiques pour les villes de Cherbourg (nucléaire) et Le Havre (industrialo-portuaire),
- à la présence des grandes aires urbaines pour Caen et Rouen.

Dans les 8 zones d'attractivité dite résidentielle :

- les zones rurales et le littoral attirent les retraités,
- Pont-Audemer, Bayeux, Honfleur et dans une moindre mesure Bernay, Evreux, Gisors attirent des navetteurs



²⁵ Définitions INSEE : L'attractivité **productive** est la capacité d'un territoire à attirer des activités nouvelles et des facteurs de production mobiles tels que capitaux, équipements, entreprises ou travailleurs qualifiés dans la sphère productive pour s'affranchir de l'effet « croissance de population ».

²⁶ Définition INSEE : L'attractivité **résidentielle** est la capacité d'un territoire à attirer des personnes et leurs revenus, en provenance de l'extérieur du territoire. Ces revenus extérieurs proviennent des navetteurs (qui habitent et travaillent dans deux zones distinctes), des retraités qui viennent s'installer sur le territoire et des touristes qui dépensent leurs revenus pendant leurs séjours. Ces revenus dépensés sur le territoire se transforment en emplois et constituent un facteur de développement économique local.

Focus : les profils migratoires des 3 grandes agglomérations :

Afin d'affiner les problématiques démographiques des grandes villes et aires urbaines françaises, l'INSEE présente une analyse plus détaillée du profil migratoire par tranche d'âge du Havre, de Rouen et de Caen.

Aux deux extrêmes :

- Le Havre présente une croissance parmi les plus faibles sur 40 premières villes françaises, son problème d'attractivité se situant exclusivement dans la tranche d'âge des jeunes de 16 – 24 ans avec un déficit important d'arrivées, les jeunes ne partant pas plus qu'ailleurs.
- Caen attire davantage les jeunes et retrouve une attractivité positive dès la tranche d'âge des 35 ans.

Au milieu : Rouen présente une faible attractivité quel que soit l'âge. C'est le cumul des faiblesses à tous les âges qui explique sa faible croissance démographique.

A titre d'exemple, l'effort à consentir pour remettre Rouen simplement à un niveau intermédiaire par rapport à des aires urbaines de taille similaire (comparaison avec l'aire urbaine de Rennes de 650 000 habitants), nécessiterait de parvenir à attirer par an :

- 1 000 ménages entre 35-50 ans, soit +50%, et 500 jeunes de – de 18 ans, soit +30%
- 3 200 jeunes de 18 à 24 ans, soit + 100%
- 2000 jeunes de 25 à 34 ans, soit +60%

Cette analyse donne une lecture utile aux collectivités pour le choix des leviers à actionner pour accroître leur dynamisme démographique, en matière d'action économique, d'infrastructures, de logement, de transports, de formations, de services ou d'éléments de cadre de vie.

Prospective : hypothèses d'évolution INSEE sur les 25 prochaines années, une croissance faible tirée par le département de l'Eure

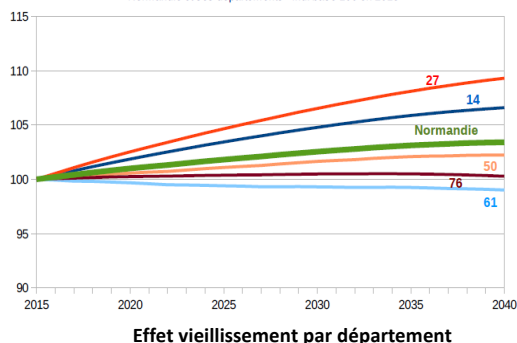
Le scénario tendanciel :

Selon les projections réalisées par l'INSEE, à l'horizon 2040, la poursuite des tendances observées conduirait aux dynamiques démographiques suivantes :

- Maintien de la croissance dans l'Eure (+0,3%, soit 3/4 de la croissance normande) et le Calvados, grâce aux excédents naturels et aux migrations
- Croissance faible dans la Manche
- Amorce d'un recul démographique en Seine-Maritime dès 2030
- Poursuite de la décroissance dans l'Orne

Projections démographiques à l'horizon 2040

Normandie et ses départements - ind. base 100 en 2015



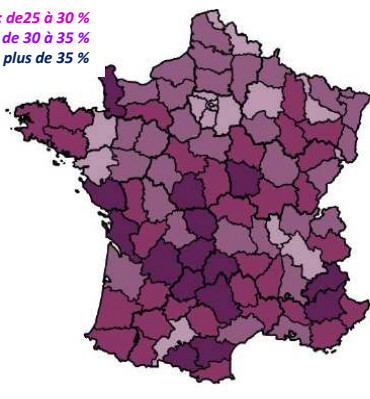
L'hypothèse tendancielle conduit à un ralentissement de la croissance de la population : + 100 000 habitants en 2040, puis une stabilité jusqu'en 2050, avec un vieillissement prononcé dans la Manche et dans l'Orne où les seniors (+65 ans) plus nombreux à arriver que les jeunes, représenteraient plus d'1/3 de la population, provoquant une baisse du solde naturel.

La Manche se trouverait dans le TOP 20 des départements français, avec + de 35% de seniors, soit 3 fois plus de seniors qu'aujourd'hui.

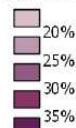
Enfin, les plus de 95 ans seraient multipliés par 5 d'ici à 2050 en Normandie.

En revanche, à partir de 2025, on assisterait à un léger excédent migratoire lié à moins de départs des tranches d'âge des étudiants et jeunes actifs.

14, 27 et 76: de 25 à 30 %
61 : de 30 à 35 %
50 : plus de 35 %



Part des 65 ans ou plus en 2050



©1

Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central

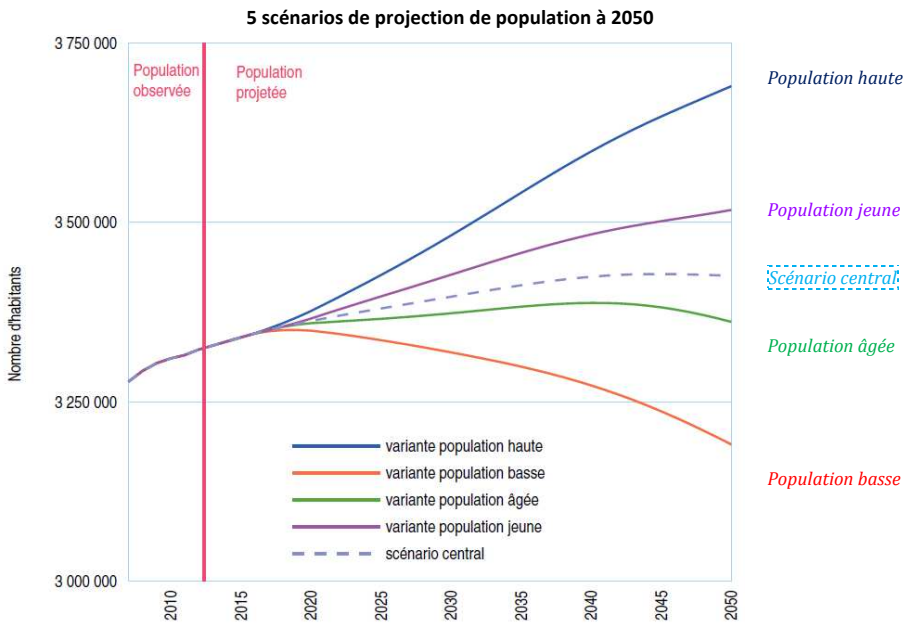
Il ne s'agit pas d'une prévision mais d'un point de repère nécessaire pour alerter les décideurs sur les leviers à actionner.

Les scénarios alternatifs :

Quels qu’ils soient, ils subissent les tendances lourdes observées au plan national : baisse du solde naturel et rapport des générations modifié, conduisant à une pyramide des âges cylindrique sous l’effet du vieillissement.

A l’horizon 2040,

- Une augmentation cumulée de la fécondité, de l’espérance de vie et du solde migratoire pourrait conduire à une croissance d’environ + 320 000 habitants (hypothèse haute)
- Une baisse cumulée de ces trois facteurs pourrait conduire à un recul démographique de l’ordre de - 90 000 habitants (hypothèse basse)



Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central

Enfin selon l’INSEE, en 2050, les seniors (65 ans ou plus) représenteraient 30 % de la population régionale, ce qui placerait la Normandie en deuxième position, juste derrière la Corse.

Les grandes tendances de la variable « Démographie »

Une tendance lourde : le vieillissement de la population.

Une tendance avérée : les migrations interrégionales, voire infrarégionales, façonneront les dynamiques davantage que le solde naturel

Les inquiétudes avérées en Normandie sont celles du solde migratoire actuel négatif.

Les incertitudes portent sur l'attractivité du territoire, fondamentale pour le maintien du dynamisme démographique. L'attractivité est multicritère. Les profils migratoires des territoires et la typologie d'attractivité qui les caractérise à ce jour sont des éléments centraux. Les hypothèses contrastées sont émises à partir des incertitudes sur le maintien ou l'arrivée de jeunes actifs ou d'étudiants.

Les ruptures possibles (notamment autour des signaux faibles)

« Migrations internationales subies » (climatiques, politiques...)

Remarques sur les hypothèses à émettre

→ La tendance lourde du vieillissement de la population s'impose en démographie et a des répercussions sur l'ensemble des autres variables (exemple des infrastructures de santé qui peuvent générer un rapprochement des populations âgées)

→ Des hypothèses sur la variation de la fécondité sont difficiles à émettre mais selon les tranches d'âge accueillies sur les territoires, le solde naturel de la population peut varier.

→ Des hypothèses propres à la démographie sont donc retenues en termes :

- de dynamiques territoriales et de répartition infrarégionales de la population par tranche d'âge (jeune et âgée),

- de migrations (infrarégionales, interrégionales, internationales pouvant être de nature climatique, économique, politique...).

Les scénarios permettront de croiser les hypothèses propres à la démographie avec des hypothèses plus contrastées émises sur les autres variables qui influencent les migrations :

L'emploi, la métropolisation et ses incidences, les conditions de vie, l'environnement au sens large (formation, culture, soins...), les services aux populations, le lien santé-environnement, la gouvernance (participation des habitants) .../...

Il y a un lien très fort entre la variable « démographie » et la variable « territoires », qui aborde la structuration socio-spatiale.

Résumé des indicateurs et questionnements à retenir pour la réflexion prospective en Normandie

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Dynamiques démographiques – solde naturel et flux migratoires	
Echelle régionale - Vieillessement de la population - 90% des héritiers sont retraités Echelle infra régionale - Les tranches d'âge par territoire présentent des différences	Problématiques 2040 liées au vieillissement de 30 ans de baby-boomers : - Implantation des actifs en fin de carrière et des retraités aisés sur le littoral ? - âge de la dépendance liée au vieillissement en bonne santé ? - Solidarité intergénérationnelle ? - Report de la transmission patrimoniale ? - Emploi des seniors (+50 ans) ? - Variations possibles liées à présence d'une population jeune : Jeunesse et fécondité, solde naturel ? - Prise en compte de la petite enfance sur les politiques locales (emploi, services, éducation...) déterminants dans le décrochage et le chômage ?
Dynamiques territoriales	
Echelle régionale : - Les migrations inter-régionales, voire infrarégionales, façonnent les dynamiques territoriales davantage que le solde naturel - Les migrations climatiques s'accroissent - Inquiétudes avérées en Normandie sont celles du solde migratoire négatif + particulièrement des jeunes qu'ils soient en fin d'étude ou jeunes actifs : le déficit migratoire le plus important concerne les 20-24 ans ; les retours ne s'opèrent qu'à partir de 30 ans puis à la cessation d'activité. Echelle infra régionale : - Profils migratoires des territoires et la typologie d'attractivité qui les caractérise sont très différents : - la croissance démographique est tirée par le département 27 puis par le 14 - quasi-stagnation en 76 et 50 - le 60 perd des habitants - La digitalisation de la société des incidences sur les dynamiques territoriales	- Profil migratoire du territoire par département en 2040 ? - Capacité de ses aires urbaines à attirer les populations (emploi, services, enseignement supérieur...) notamment jeunes et actifs ? - Migrations internationales subies (climatiques, politiques...) ? - Différenciation ou modification d'attractivité des zones Infra territoriales selon leur typologie ? - zones d'attractivité dite productive - zones d'attractivité dite résidentielle - pôles urbains principaux ou secondaires - grandes aires urbaines, pôles centres et territoires périphériques - Répartitions des populations et développement du télétravail ?

Variable ECONOMIE

Définition

ECONOMIE – SITUATION ECONOMIQUE

L'Economie se définit habituellement par l'ensemble des activités humaines relatives à la production, à la distribution, à la consommation et l'échange de biens et de services au sein d'une société.

Pour qualifier la situation économique d'un territoire, on peut observer la production de richesses ainsi que leur répartition, et les progrès constatés pour améliorer la qualité de vie de la population.

D'autres indicateurs viennent moduler l'appréciation de la richesse sur un territoire, certains sont propres aux sous variables repérées dans la variable « économie »

5 sous variables envisagées :

- CROISSANCE ECONOMIQUE
- MONDIALISATION
- EMPLOI – CHOMAGE
- GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES
- INNOVATIONS

101

Caractérisation de la situation actuelle à partir d'une analyse rétrospective

Les indicateurs classiques ont été volontairement complétés par des indicateurs alternatifs d'appréciation de la richesse, ou dits « indicateurs de développement durable ».

1 CROISSANCE ECONOMIQUE

Indicateurs pertinents :

1. PIB – une mesure de la richesse parmi d’autres

Qu’est-ce que le PIB ?

Le produit intérieur brut est un indicateur économique, qui permet de mesurer la santé économique d’un territoire à partir des richesses qui y sont produites. Pour un pays, le PIB est le total de la valeur ajoutée produite sur son territoire, c’est-à-dire le prix des productions diminué des prix des consommations intermédiaires.

Toutefois, ce ratio n’est pas un indicateur de revenu par habitant : notamment, il ne considère pas les revenus de transfert (retraites, prestations sociales, …).

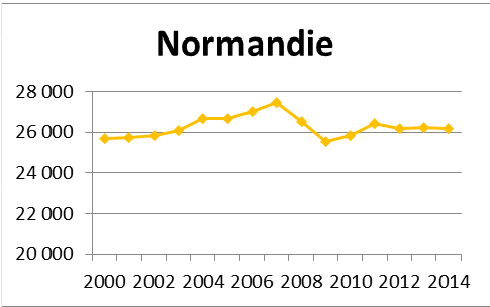
1.1 Son évolution en Normandie et la situation actuelle

De 1995-2015 : croissance lente du PIB par habitant de 1 % par an

Situation actuelle : PIB normand par habitant est plus faible que celui de la France Entière

Cette évolution a été plutôt subie : la Normandie a jusqu’ici eu peu de prises sur son destin, avec notamment de nombreux sièges sociaux hors région.

PIB ANNUEL PAR HABITANT : une décennie de stagnation



Le PIB par habitant a connu 2 phases depuis 2000

De 2000 à 2007 : croissance de 7% en 7 ans

De 2007 à 2014: régression de 5% en 7 ans

Au total le revenu par normand a augmenté de 2% en 14 ans. En 2014, il est revenu à son niveau de 2003, soit une décennie de stagnation totale.

(PIB en volume, en euros « 2010 », corrigé de l’inflation)

Source : INSEE – Chiffres détaillés - publication 2017 sur www.insee.fr

1.2 Un PIB par habitant dans la moyenne des régions²⁷ françaises voisines

PIB/habitant en volume en € « 2010 » corrige de l'inflation	2000	2007	2014	Période 2000-2007	Période 2007-2014	Période 2000-2014
Normandie	25 685	27 486	26 184	107%	95%	102%
Bretagne	25 413	27 717	26 333	109%	95%	104%
Pays de la Loire	26 372	28 433	27 842	108%	98%	106%
Centre-Val de Loire	26 188	27 745	25 815	106%	93%	99%
Hauts-de-France	23 350	25 491	24 775	109%	97%	106%
Ensemble Province	25 876	27 931	26 908	108%	96%	104%
Île-de-France	45 459	49 324	52 123	109%	106%	115%
France entière (métropole)	29 105	31 507	31 230	108%	99%	107%

En euros « 2010 » - source INSEE 2017

Evolutions en volume :

- Le PIB par Normand a connu une croissance de 7% entre 2000 et 2007. Pendant cette période les régions voisines ont cru dans des ordres de grandeurs similaires (de 6 à 9 %).
- De 2007 à 2014, le PIB produit par Normand a connu une décroissance de 5%. Pendant cette période les régions voisines ont connu des régressions similaires (de -7 à - 2%)
- Le PIB par francilien a connu sur cette période d'après crise une croissance remarquable de 6%.

En termes de niveau de PIB en valeur par habitant, la Normandie se trouve dans la moyenne des régions françaises avec 27 087 euros par normand en 2014. Le PIB par habitant de l'ex-Basse-Normandie était proche de 26 000 euros en 2014, et le PIB de l'ex-Haute-Normandie était de 28 000 euros.

103

Le PIB par Francilien est nettement supérieur au reste de la France.

1.3 Des disparités départementales

L'INSEE ne calcule plus de PIB départementaux depuis 2012. Les difficultés méthodologiques évoquées pour le PIB régional sont amplifiées dans le cas d'une estimation départementale.

PIB	Volume global Md€	Par habitant €
Manche	12	23 400
Calvados	20	29 500
Orne	7	22 900
Eure	14	23 100
Seine Maritime	38	30 400
Basse-Normandie	39	37 633
Haute-Normandie	52	51 297
Normandie	91	

Source : INSEE – (chiffres 2012)

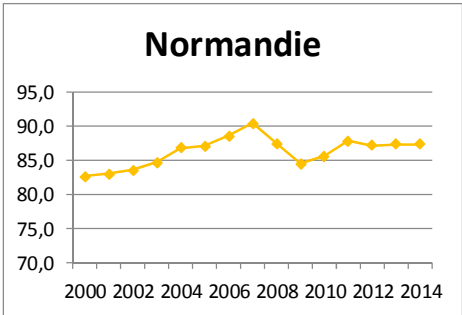
²⁷ **PIB régional : incertitudes** - Si le calcul du PIB au niveau d'un pays est de mieux en mieux estimé, le calcul du PIB à un niveau inférieur (régions, ou départements) comporte davantage d'incertitudes. La principale tient en la difficulté à ventiler la valeur ajoutée des entreprises qui ont des établissements dans plusieurs régions. La ventilation en fonction de la masse salariale présente dans chaque établissement est utilisée sans que cette méthode ne soit pleinement satisfaisante.

1.4 Un PIB par normand moins élevé qu'en Europe

Europe des 28 Base 100	Euros courants /habitant PIB en Valeur	En parité de pouvoir d'achat PIB en Volume
Haute Normandie	102%	93%
Basse Normandie	94 %	85%

Source : classement Eurostat (en SPA standard de pouvoir d'achat)
<http://ec.europa.eu/eurostat>

ZOOM SUR LE PIB ANNUEL GLOBAL : décrochage important en 2000
PIB en volume = € « 2010 », corrigé de l'inflation : 87,3 milliards d'euros



Le PIB de la région a connu 2 phases depuis 2000
De 2000 à 2007 : croissance de 9%
De 2007 à 2014 : recul de 3%
Soit au total une hausse de 6 % sur 14 ans

L'ex-Basse-Normandie et l'ex-Haute-Normandie ont connu des évolutions similaires sur ces 2 périodes à 1% près et identiques sur l'ensemble des 14 ans.

Par rapport aux régions françaises voisines :

PIB en milliards d'€ « 2010 »	2000	2007	2014	2000-2007	2007-2014	2000-2014
Normandie	82,6	90,3	87,3	109%	97%	106%
Bretagne	74,7	86,9	86,5	116%	100%	116%
Pays de la Loire	86,1	99,4	103,1	115%	104%	120%
Centre-Val de Loire	64,3	70,2	66,6	109%	95%	104%
Hauts-de-France	137,0	151,1	148,7	110%	98%	109%
Ensemble Province	1 242,1	1 406,0	1 401,5	113%	100%	113%
Île-de-France	502,8	573,6	627,9	114%	109%	125%
France entière	1 771,7	2 015,4	2 068,6	114%	103%	117%

En milliards d'euros « 2010 » -source INSEE 2017

Evolutions en volume :

Les évolutions du PIB global de la région combinent les évolutions démographiques et celles du PIB par habitant. Du fait de sa démographie moins dynamique, les évolutions du PIB global de la Normandie sont plus défavorables que les évolutions du PIB par habitant.

La Normandie a connu une croissance de 9% entre 2000 et 2007. Pendant cette période, le PIB de Bretagne, Pays de Loire, et Ile de France ont crû davantage (16%,15%, et 14%), alors que celui de Centre et Hauts de France sont sur la même tendance.

De 2007 à 2014, dernier chiffre disponible, la Normandie a connu une décroissance de 3%. Pendant cette période Bretagne et surtout Pays de Loire, ont arrivé à croître (+0% et +4%), alors que Centre et Hauts de France sont aussi dans la régression (-5% et -2%).

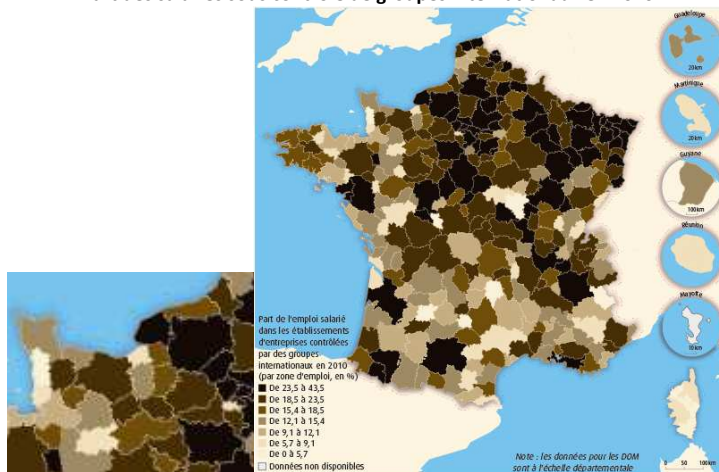
L'île de France a connu sur cette période d'après crise une croissance remarquable : + 9%

PIB en valeur : dernière évaluation en € 2014 : 90,3 milliards d'euros

1.5 Des tendances lourdes éclairantes pour l'analyse de l'évolution du PIB

Une dépendance économique relativement forte en région

Mesure de la dépendance économique par la Part des salariés sous contrôle de groupes internationaux en 2010



Source : DATAR CGDD – Service de l'observation et des statistiques SOeS – Janvier 2014
« Des indicateurs de développement durable pour les territoires » (p24)

(Les entreprises « sous contrôle étranger » sont celles qui sont contrôlées à + de 50% par un groupe international, soit un groupe ayant son siège à l'étranger, soit un groupe français ayant des filiales à l'étranger)

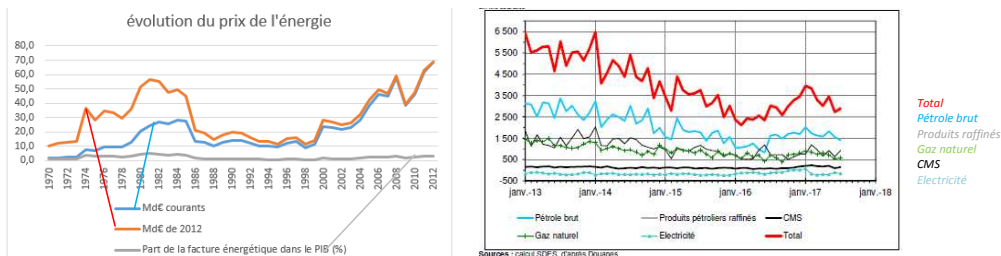
105

Les départements normands apparaissent comme dépendants de grands groupes internationaux, notamment dans les bassins d'emploi de la Vallée de Seine.

L'évolution du coût de l'énergie, facteur exogène impactant

C'est une variable « clé » de la rentabilité de certaines activités économiques

La facture énergétique



Source : Commissariat général au Développement durable
Observation et statistiques (SOeS) - <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

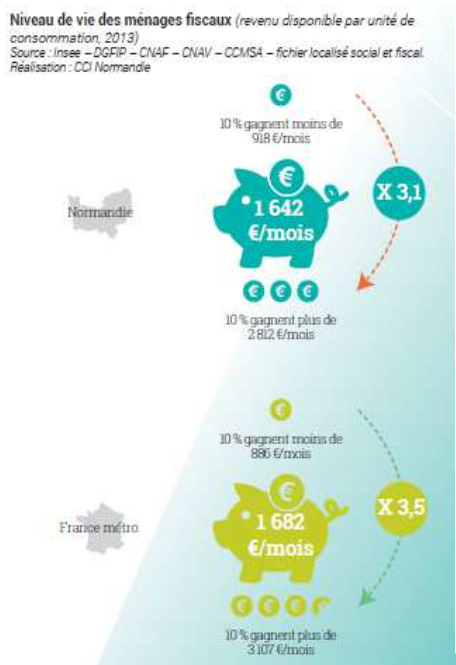
La part de la facture énergétique dans le PIB a connu de fortes hausses entre 1974 et 1986, puis s'est stabilisée, pour augmenter à nouveau à partir de 2004. Elle se réduit régulièrement depuis 2013.

2. DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES DU PIB

Les trois indicateurs suivants prennent en compte la dimension sociale du développement et de la croissance économique, et font partie du panel « d’indicateurs du Développement Durable » utilisés fréquemment pour relativiser et compléter l’approche de la richesse du territoire au travers du seul PIB.

2.1 Une distribution des niveaux de vie par habitant différenciée

Niveaux de vie des ménages fiscaux en 2013 et 2014



Le rapport inter décile rapporte le niveau de revenus qui sépare les 10% les plus riches d’une population avec le niveau qui sépare les 10% les plus pauvres.

La Normandie figure sur ce critère comme une région dans la moyenne, plus inégalitaire que la Bretagne, mais beaucoup moins que l’Ile de France.

Départements	Rapport inter décile D9/D1	
	2013	2014
Calvados	3,1	3,06
Eure	3,0	3,03
Manche	2,8	2,84
Orne	2,9	2,93
Seine-Maritime	3,2	3,18
Normandie	3,1	3,06
France métropolitaine	3,5	

Source : INSEE

Source : CCI- panorama Economique 2017 – www.normandie.cci.fr

Le revenu disponible différencié par départements

Le revenu disponible médian en 2014 s’établit à 19 707 €, plus élevé dans l’Eure (20 288 €), en Seine-Maritime (19 811 €) et dans le Calvados (19 850 €) que dans la Manche (19 249 €) ou l’Orne (18 684 €) (Source INSEE).

Les richesses sont moins bien réparties comparativement à la Bretagne par exemple, où le revenu disponible médian est plus élevé (20 281 €) et l’écart inter décile plus faible (2,90).

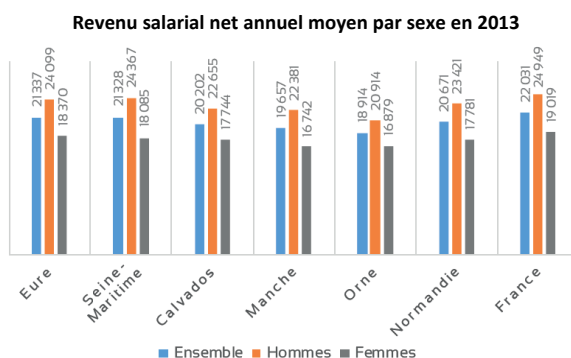
Des disparités de revenus hommes femmes en 2013

Comme les chiffres plus détaillés présents dans le rapport du CESER sur la « Situation économique et de l'emploi en Normandie »²⁸ le montrent, la Normandie est positionnée plutôt favorablement par rapport à la France de province, même si le niveau de salaires est en dessous du niveau métropolitain.

Toutefois, « ces moyennes cachent des disparités, disparités entre secteurs économiques et entre hommes et femmes. Sur ce dernier point, des progrès notables restent à accomplir! »

Cet écart entre les hommes et les femmes (5 640€) est légèrement inférieur à l'écart constaté en France (5 930€).

Il est le plus faible dans l'Orne (4 035€), où les niveaux de salaires sont les plus bas et le plus élevé en Seine-Maritime (6 283€) où les salaires sont les plus hauts.



Champ : Salariés au lieu de résidence, du secteur privé et des entreprises publiques, y compris les bénéficiaires de contrats aidés. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs. Source : INSEE, DADS

Source : diagnostic CPRDFOP Novembre 2016 (p15)

2.2 Taux de pauvreté, une situation détériorée depuis 2006

Les taux de pauvreté correspondent à une proportion de la population qui vit avec un revenu disponible inférieur au seuil de pauvreté.

Ce dernier correspond à un pourcentage du revenu médian national. Le seuil le plus souvent utilisé équivaut à 60 % du revenu médian. Il s'agit d'une convention qui correspond à une conception large. On peut tout aussi bien utiliser le seuil à 50 %, voire à 40 % qui se focalise sur la grande pauvreté. Aucun seuil n'est objectivement meilleur.

²⁸ Rapport du CESER de Normandie : « Situation économique et de l'emploi en Normandie » SEE - juin 2017

Evolution du taux de pauvreté en Normandie 2006 – 2013

Taux de pauvreté à 60 %

	2006	2008	2011		2012	2013	sur 7 ans
Calvados	12,5	12,0	13,2	Calvados :	12,7 ↘	12,8 ↗	↗
Eure	11,0	10,8	12,3	Eure :	12,4 ↗	12,5 ↗	↗
Manche	13,3	12,7	13,4	Manche :	13,0 ↘	12,7 ↘	↘
Orne	14,3	13,8	15,4	Orne :	15,4 =	15,5 ↗	↗
Seine-Maritime	13,5	13,2	14,5	Seine-Maritime :	14,0 ↘	14,2 ↗	↗
Normandie	12,9	12,5	13,8	Normandie :	13,4 ↘	13,5 ↗	↗
France métropolitaine	13,2	13,0	14,3	France :	14,3 =	14,5 ↗	↗

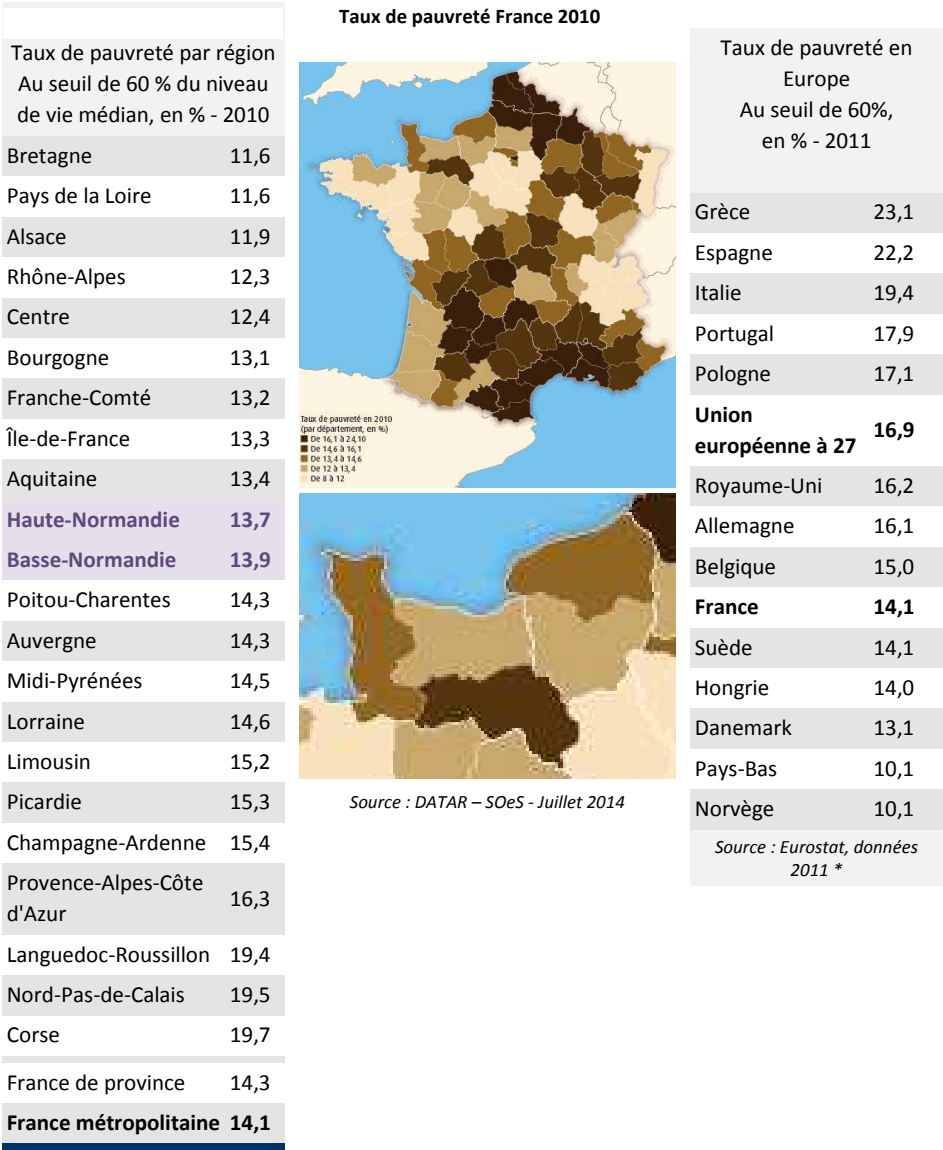
Champ : ménages fiscaux (hors ménages en logement collectif et sans abri) dont le revenu déclaré est positif ou nul
Source : Insee-DGI, revenus disponibles localisés
Unité : %

Source INSEE – IDD et diagnostic CPRDFOP

Sur l’ensemble de la population, mis à part dans la Manche, les taux de pauvreté sont actuellement tous supérieurs à ce qu’ils étaient en 2006 dans les départements et leur situation se dégrade récemment. Il est le plus élevé dans l’Orne et le plus faible dans l’Eure.

Parallèlement, au 31/12/2015, la Normandie comptait 118 240 allocataires du RSA, soit +27,4% depuis 2010, représentant 7,1% (allocataires + conjoints) de la population des 15-64 ans (Source rapport du CESER SEE - juin 2017 – Chiffres DREES)

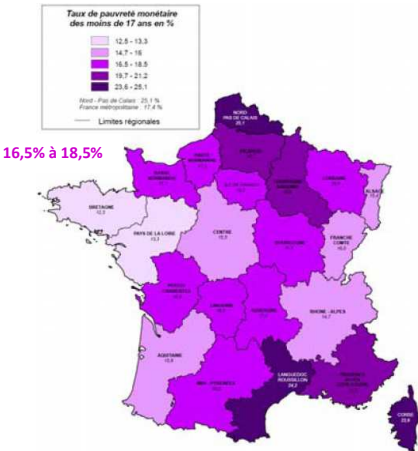
Comparaison Taux de pauvreté France / Europe en 2010 et 2011



Le taux d'inégalité des ex-régions normandes apparaît comme moyen quand on le compare aux autres régions françaises. Les inégalités en France apparaissent elles-mêmes moyennes par rapport aux inégalités rencontrées dans les autres pays d'Europe.

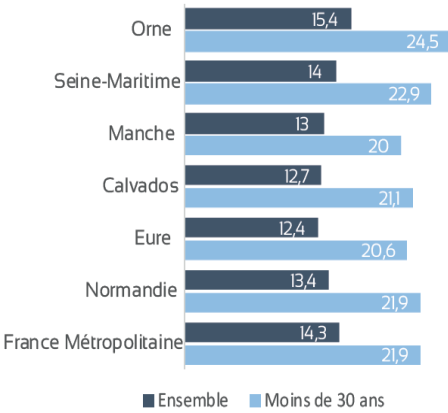
Zoom sur le Taux de pauvreté des jeunes

Taux de pauvreté monétaire



Source : DATAR – SoeS - juillet 2014

Ensemble / jeunes de – 30 ans en 2012
des jeunes de – de 17 ans



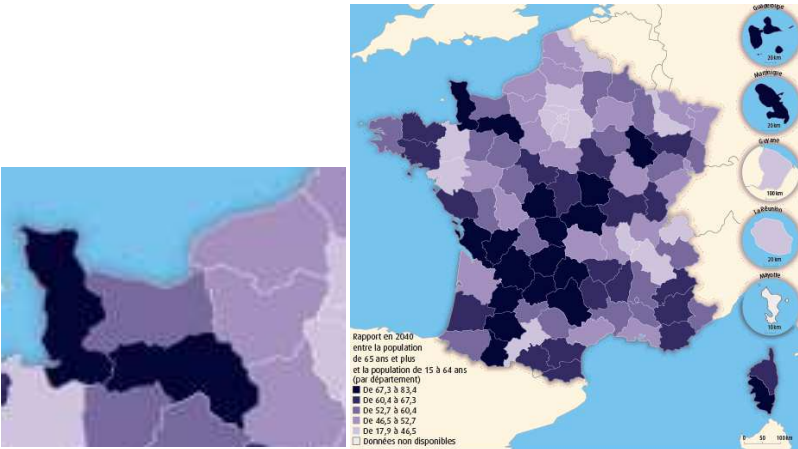
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal

Source : Diagnostic CPRDFOP novembre. 2016

2.3 Taux de dépendance économique des personnes âgées projeté en 2040

Il s'agit d'une mesure réalisée par projection tendancielle de la structure par âge. Le rapport entre la population de 65 ans et plus en 2040, et la population entre 15 et 64 ans traduit l'équilibre ou les déséquilibres entre les générations, ainsi que la pression potentielle sur les dépenses publiques liée à la structure par âge sur le territoire.

Cette « dépendance relative » serait plus accentuée dans l'ouest de la région.



Source : DATAR – SoeS – juillet 2014

A noter que l'Orne est le département avec le plus fort taux de pauvreté mais avec le rapport inter-décile le plus faible.

2 MONDIALISATION

Indicateurs pertinents

1. LE COMMERCE EXTERIEUR

Évolutions constatées entre 1995-2015 en Normandie : Hausse des échanges export et import. Néanmoins, le commerce mondial connaît en 2015 et 2016 une stagnation. Est-ce une rupture ?

1.1 Une région très ouverte

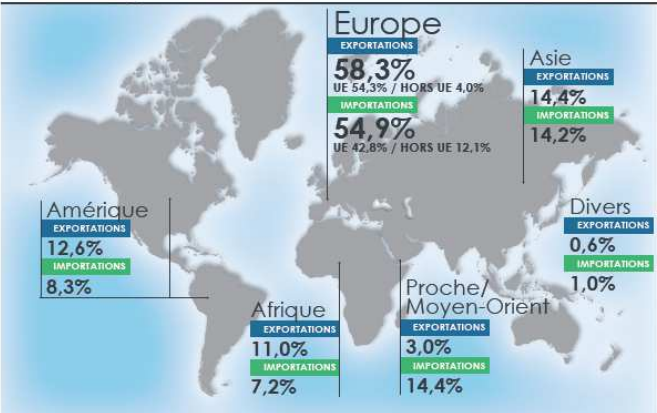
Selon les dernières données de la CCI Normandie dans son panorama économique, on compte actuellement 74 milliards d'euros pour l'import et l'export. La Normandie est la 6^{ème} région française pour le commerce extérieur. Elle réalise l'équivalent de 35% du PIB à l'export, et se place ainsi au 2nd rang national pour le taux d'ouverture internationale ainsi que pour le montant en €/habitant.

En 2015, on compte 3 700 entreprises exportatrices dont le siège se situe en Normandie. La région compte des entreprises pionnières et/ou leaders à l'export²⁹, sachant que plus de la moitié des entreprises exportatrices a moins de 10 salariés mais que « *les entreprises les plus structurées réalisent la majeure partie du chiffre d'affaire à l'export de la Normandie* »³⁰

111

L'Europe comme première destination d'échanges de la Normandie (58%)

Les zones d'échanges de la Normandie en 2015



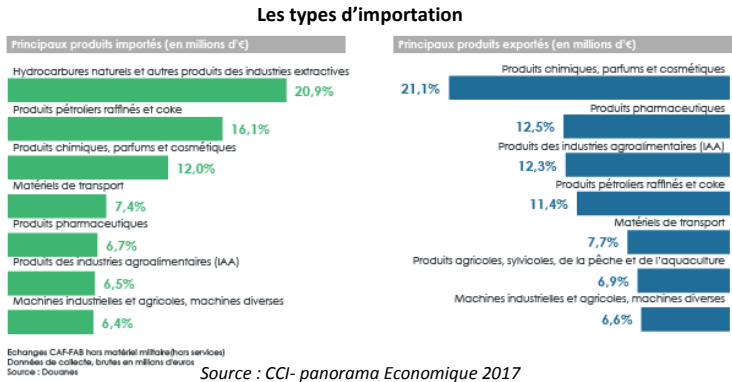
Sources : CCI

²⁹ St James, une des plus anciennes maisons de savoir-faire français s'étant ouverte à l'international dès 1980, Groupe Hamelin, 2^{ème} entreprise de papeterie en France, Ferrero France, plus importante usine productrice de Nutella avec 1/3 de la production mondiale, Lubrizol, au 56^{ème} rang national des exportateurs, Guy Dauphin Environnement, au 96^{ème} rang national, Sidel, au 111^{ème} rang national...

³⁰ CESER de Normandie « Accompagner les entreprises à l'export » - septembre 2016

1.2 Des spécificités dans les échanges

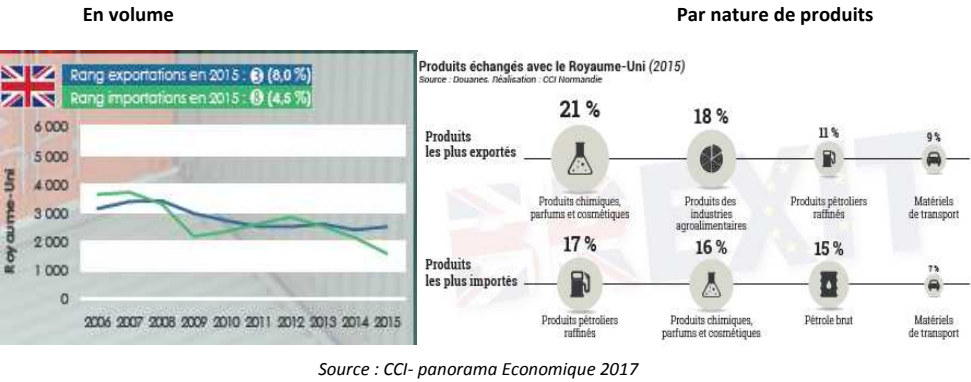
Concernant la typologie des échanges, la Normandie importe des hydrocarbures et vend des produits chimiques.



Les familles de produits exportés reflètent la spécialisation de l'appareil productif normand.

2. LES ECHANGES AVEC LE ROYAUME-UNI : le poids potentiel du BREXIT

Dans les échanges avec le Royaume Uni, la balance commerciale est aujourd’hui très favorable à la Normandie :



La dépendance de la Normandie aux eaux britanniques est très importante : 50% du poisson y est capturé. Les négociations en cours sur la sortie du Royaume uni de l’Union Européenne seront déterminantes sur l’avenir de la pêche normande, la Normandie étant la 2^{ème} région française pour la pêche.

Par ailleurs, les exportations de produits alimentaires vers le Royaume uni (18% du total des exportations normandes) pourraient être fortement affectées, notamment les produits laitiers et la viande, l’enjeu étant alors de maintenir l’avantages comparatif de ces produits reconnus de qualité »

³¹ Sources : rapport CESER de Normandie « Situation économique et de l’emploi » - juin 2017

3. LES PORTS NORMANDS

La Région compte 2 GPM Grands Ports Maritimes (Le Havre et Rouen), membres de HAROPA³², et 6 ports secondaires relevant des collectivités dont 2 sont regroupés au sein de PNA Ports Normands Associés³³. Ils participent aux échanges extérieurs de la Normandie et le tonnage cumulé enregistré dans ces ports, avoisinant les 100 millions de tonnes, en font la 1^{ère} région portuaire française. Leur activité participe du l’ouverture de la région sur le monde.

3.1 Les GPM, des concurrences et des dépendances

Si le complexe portuaire HAROPA se place au 1^{er} rang français en termes de trafic, et au 5^{ème} rang européen, les ports normands connaissent certaines fragilités. Ils ne sont fédérés que récemment, en 2012, au sein d’HAROPA et ce défaut d’union au sein de la vallée de Seine a certainement pesé sur la place relative des grands ports normands à l’échelle européenne. Ils n’ont pas tiré profit comme ils auraient dû de la croissance des échanges mondiaux, et notamment de l’explosion du trafic conteneurs qui s’est concentré dans les ports d’Europe du nord.

Place du Havre par rapport aux ports du nord de l’Europe

Nombre de conteneurs en millions	1995	2016
LE HAVRE	1	2.5
ANVERS	2	10
ROTTERDAM	5	12
SHANGAI		36

113

Source : Le Monde

En 2016 : le trafic du GPMH (Le Havre) a connu une baisse de 5%, celui d’Anvers une hausse de 4%. Il ne pèse que 1/10^{ème} du trafic de conteneurs et il existe un risque de marginalisation du port du Havre qui, par ailleurs, est beaucoup plus dépendant de la route et des infrastructures autoroutières pour transporter les conteneurs que les ports du nord.

Le GPMR (Rouen) reste, quant à lui, dépendant du trafic de céréales et des fluctuations de production ; une baisse importante de trafic céréales est enregistrée en 2016.

On assiste au développement important des croisières touristiques : l’ensemble HAROPA a transporté 362 000 passagers en croisières, maritimes ou fluviales, en 2016 (+44% au total, et pour le seul port du Havre +49% en 2016) (Source : HAROPA)

Enfin, le trafic transmanche au départ du Havre est en augmentation pour le fret mais également pour les passagers.

³² HAROPA = Le Havre + Rouen + Paris

³³ PNA = Caen-Ouistreham et Cherbourg-en-Cotentin

3.2 Les autres ports normands, une petite part du fret, des flux passagers importants

Les ports secondaires sont particulièrement présents sur le trafic transmanche passager, avec les lignes présentes sur Caen-Ouistreham, Cherbourg-en-Cotentin, Dieppe et Le Havre. Ce trafic est particulièrement exposé aux conséquences potentielles du Brexit qui ne se sont pour autant pas faites ressentir en 2016, mais davantage tout récemment.

L'activité fret reste modeste sur l'ensemble des 6 ports secondaires, les 3 ci-dessus et Granville, Fécamp, Le Tréport.

4. FLUX MIGRATOIRES, une faible proportion d'immigrés en Normandie

En France métropolitaine, la part des immigrés (personnes nées étrangères à l'étranger) dans la population est de 9,0 %.

L'Île-de-France est la région métropolitaine comptant le plus d'immigrés dans sa population (18,5 %), tandis que la Bretagne est celle qui en compte le moins (3,1 %).

En Normandie, la part d'immigrés est de 3,4%, ce qui la situe au 11ème rang sur 13 devant les Pays de la Loire et la Bretagne.

L'ex-Basse-Normandie, avec 2,9%, avait le taux le plus faible des anciennes régions, la Haute-Normandie avec 4,7% était la 18^{ème} sur 22.

La Normandie dans son ensemble n'est donc pas une terre d'immigration.

5. MOBILITE INTERNATIONALE DES ETUDIANTS

Globalement, la Normandie se situe plutôt dans la moyenne basse en termes de mobilité internationale d'étudiants, entrante et sortante.

5.1 Une proportion d'étudiants étrangers plus faible en Normandie

On compte en moyenne en France 12% d'étudiants étrangers, avec une croissance de 4 points en 15 ans.

Nombre et proportion d'étudiants de nationalité étrangère, France entière

année universitaire	2000/2001	2005 / 2006	2010/2011	2015/2016p
Universités*	137 559	208 523	218 364	225 366
Autres formations	36 998	57 187	66 581	84 276
Ensemble	174 557	265 710	284 945	309 642
Part des étrangers (%)	8,1	11,6	12,3	12,1

Lecture : en 2015/2016, 309 642 étudiants étrangers sont inscrits en France, dont 225 366 à l'université.

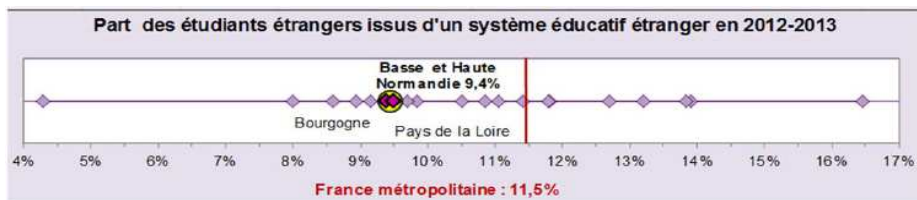
*Les universités incluent aussi les préparations au DUT et les formations universitaires d'ingénieur.

Champ : France métropolitaine et DOM.

Source : RERS 2016. Les données pour l'année 2015/2016 sont provisoires.

Source : STRATER – Diagnostic Normandie – Octobre 2016

Concernant les universités, cette moyenne se situe à 11,5%. En Normandie, elle est bien inférieure avec environ 9,4% d'étudiants étrangers inscrits dans les universités (5 275 étudiants), ce qui la place au 9^{ème} rang.



Source : STRATER – Diagnostic Normandie – Octobre 2016

5.2 La mobilité sortante, plutôt dynamique

Au fil des ans, la mobilité internationale a progressé sous l'effet des programmes européens et nationaux, accompagnés en Normandie par des politiques régionales dont il est difficile de mesurer les effets propres. En 2012-2013, 1 833 étudiants normands ont bénéficié d'une bourse de mobilité Erasmus, dont 1 485 pour suivre des études et 348 pour effectuer un stage. Ils représentent 5,2% du poids national et placent la région au 9^{ème} rang. Comparé au poids qu'elle représente dans les effectifs en enseignement supérieur, soit 3,9%, 10^{ème} rang national, la Normandie affiche une mobilité sortante plutôt dynamique.

115

6. MONNAIES LOCALES COMPLEMENTAIRES

En Normandie, 2 monnaies locales circulent au Havre (le Grain) et à Rouen (l'Agnel). Une autre est en projet à Caen.

La Région Normandie a également constitué une association dans le but de créer une monnaie régionale normande qu'elle envisage d'émettre à compter de début 2018.

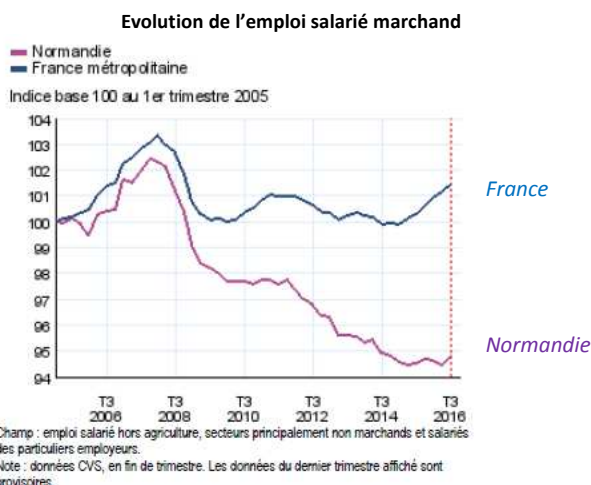
En France, une quarantaine de monnaies locales circulent.

3 EMPLOI CHOMAGE

Indicateurs pertinents

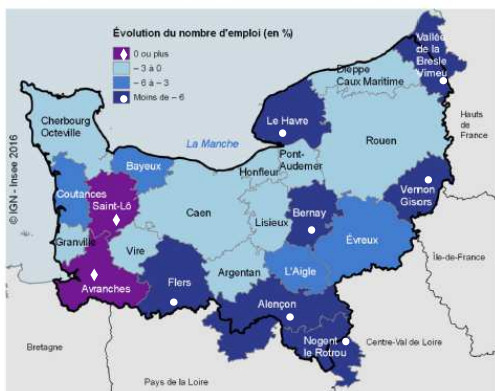
1. EMPLOIS

Depuis 2007, on observe un décrochage important du nombre d'emplois par rapport à la France entière, notamment dans l'Orne et dans l'Eure. Le recul du nombre total d'emplois est estimé à -3,5% selon l'INSEE, plus important en Normandie (-4,8%) pour l'emploi salarié représentant 90% des emplois, que pour l'emploi non salarié représentant 10% des emplois, qui lui a augmenté de 10,8%. Un emploi sur 5 est un emploi public.

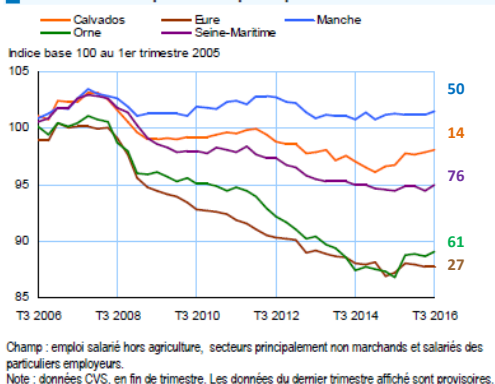


Evolutions par territoire

Évolution de l'emploi dans les zones d'emploi normandes de fin 2007 à fin 2013



2 Évolution de l'emploi salarié par département



Source : INSEE – estimations d'emploi

La répartition des actifs en emplois sur le territoire est hétérogène, avec aux extrêmes 39% en Seine-Maritime et 9% dans l'Orne.

Les évolutions ne sont pas homogènes depuis 2007 et seules 2 zones d'emplois à l'Ouest de la Normandie ont retrouvé leur niveau d'emploi d'avant la crise de 2008-2009.

2. QUALITE DES EMPLOIS

Depuis quelques années, **la part des salariés** n'augmente plus (en dessous de 90%) et **la part de CDI** reste stable à 75%. Les CDD et intérim représentent 10.5% de la population active, proportion stable depuis 2007, mais le niveau atteint même après une augmentation forte en 2016 (+11,4%) reste inférieur au niveau de 2007³⁴.

Les femmes plus souvent en emploi durable que les hommes, mais les emplois à temps partiel (18% des salariés en emploi en 2013, contre 17,8% en France) sont à 80% occupés par des femmes. Par ailleurs 29,4% des normandes sont à temps partiel contre 28,4% en France.

Emplois au lieu de travail selon le statut de 1999 à 2012

	1999			2007			2012		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Salariés	85,7	91,0	88,1	86,7	92,7	89,5	86,2	92,6	89,3
dont :									
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	72,2	74,9	73,4	74,2	76,7	75,4	73,9	76,8	75,3
Contrats à durée déterminée	5,7	8,9	7,1	5,8	11,0	8,3	6,0	11,2	8,5
Intérim	3,2	1,5	2,4	3,0	1,7	2,4	2,7	1,3	2,0
Emplois aidés	1,8	3,7	2,6	0,7	1,5	1,1	0,5	1,2	0,9
Apprentissage et stage	2,8	2,0	2,5	2,9	1,8	2,4	3,1	2,0	2,6
Non salariés	14,3	9,0	11,9	13,3	7,3	10,5	13,8	7,4	10,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensements de la population 1999, 2007, 2012 – exploitation complémentaire

Unité : %

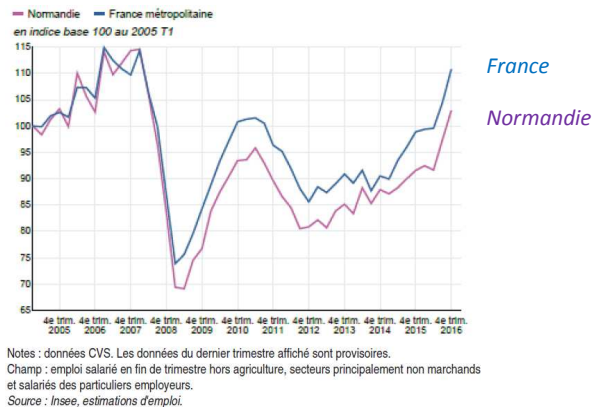
Source : INSEE

L'intérim est particulièrement développé en Normandie où le taux de recours est de 5,4%, contre 3,9% en France, ce qui la situe au 2^{ème} rang national. Le volume de l'emploi intérimaire représentait en octobre 2016 environ 43 700 personnes. (Source Pôle Emploi)

Cette forme d'emploi est particulièrement sensible aux variations économiques conjoncturelles et affecté en période de dépression.

³⁴ CESER de Normandie – Rapport SEE – Juin 2017

Evolution trimestrielle de l'emploi intérimaire (2005-2016)



Source : INSEE conjoncture Normandie – n°8 – mai 2017

L'intérim est particulièrement présent dans l'industrie qui emploie 57% des intérimaires en Normandie. Les départements qui ont connu le plus fort accroissement depuis les signes récents de reprise économique sont la Seine-Maritime et le Calvados.

Des départements inégaux dans les conditions d'emploi

Répartition des actifs en emploi en Normandie par département en 2012, par conditions d'emploi (CDD et CDI) - variation en points de chaque part (2007/2012)

Départements	CDD	Δ	CDI ou fonction publique	Δ	Autres	Δ
Calvados	8,4%	0,2	75,2%	-0,3	16,4%	0,2
Eure	8,7%	0,2	73,9%	-0,4	17,4%	0,2
Manche	8,9%	0,2	72,3%	0,7	18,8%	-0,9
Orne	7,8%	0,3	72,8%	0,5	19,4%	-0,7
Seine-Maritime	8,6%	0,3	77,7%	-0,1	13,7%	-0,2
Normandie	8,5%	0,3	75,3%	0	16,1%	-0,2

Précision : La catégorie des conditions d'emploi « Autres » recouvre les aides familiales, les apprentis, les emplois aidés, les intérim, les indépendants ou employeurs et autres formes d'emplois. Source : INSEE, RP 2007 et RP 2012

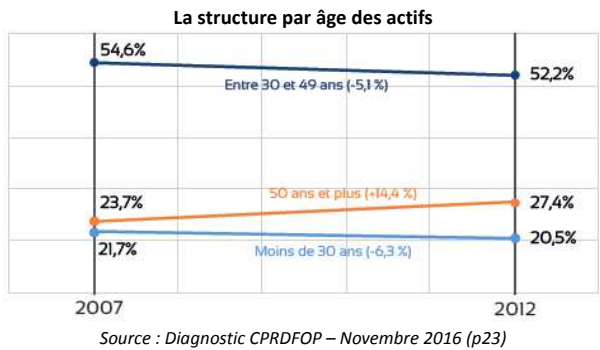
Source : Diagnostic CPRDFOP novembre 2016 (p 26)

Si on constate peu d'évolution dans les conditions globales d'emplois en Normandie, des différences sont particulièrement marquées entre les territoires sur les autres formes d'emploi qui mobilisent au niveau régional 16,1 % des actifs.

Ainsi le département de l'Orne affiche la proportion la plus haute (19,4 % des actifs), bien supérieure à la Seine-Maritime (13,7 %).

En volume, les seules catégories à gagner des effectifs entre 2007 et 2012 dans un contexte généralisé de réduction du nombre d'actifs en emploi, sont les apprentis (2,3 % des effectifs), les CDD (8,5 % des effectifs) et les indépendants ou employeurs (10,6 %).

Des actifs vieillissants



La Normandie se caractérise par une très nette tendance au vieillissement des actifs en emploi, avec des difficultés potentielles de reconversion accrues sur cette tranche d’âge, par ailleurs fortement touchée par le chômage de longue durée.

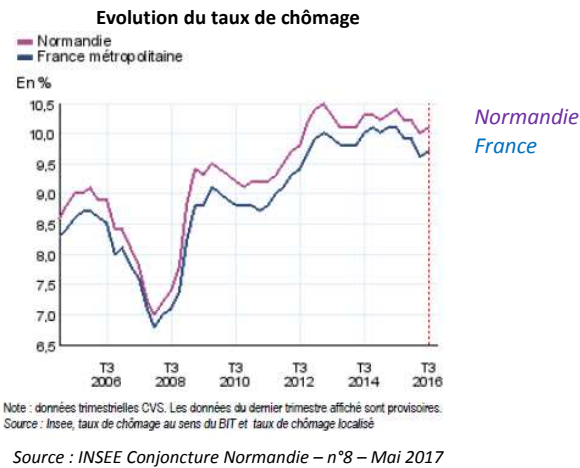
3. CHOMAGE

290 000 personnes sont inscrites à Pôle Emploi en Normandie fin 2015.

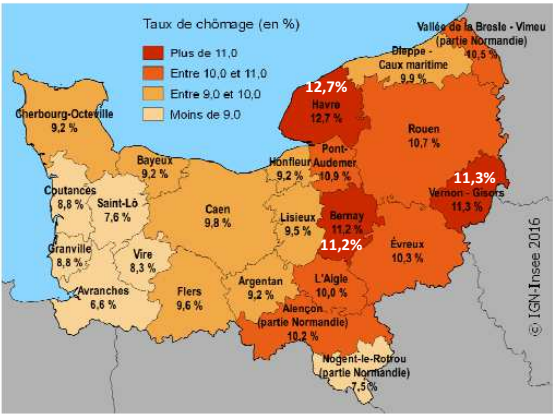
Parmi elles, 158 000 sont indemnisées.

L’évolution du taux de chômage en Normandie est très proche de l’évolution nationale. Le taux de chômage est très proche de la moyenne nationale fin 2015, avec un écart plus significatif pour les hommes :

- Normandie :	10,2%	France :	10,0%
- Hommes :	10,9%	Hommes	10,5%
- Femmes :	9,6%	Femmes	9,5%



Taux de chômage au 1^{er} trimestre 2016 selon la zone d’emploi
(corrige des variations saisonnières)



Les taux de chômage sont très différents dans les bassins d’emploi : de 6.8 % à Avranches jusque 12.7 % au Havre.

Il est traditionnellement plus élevé dans l’ex-Haute-Normandie (et > à la France) que dans l’ex-Basse-Normandie (où il est < à la France)

Par ailleurs, 61% des demandeurs d’emploi normands résident en Seine-Maritime et dans le Calvados.

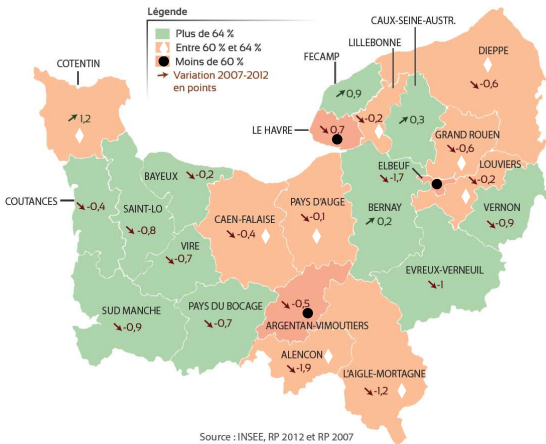
Source : INSEE Estimation du taux de chômage

4. DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES DE L’ACTIVITE

Les deux indicateurs suivants prennent en compte la dimension économique et la dimension sociale de l’emploi et font partie du panel « d’indicateurs du Développement Durable ».

Un taux d’emploi inférieur à la moyenne nationale, et en baisse, avec des écarts entre hommes et femmes qui se réduisent

Taux d’emploi des 15-64 ans par zone d’animation en 2012
et variation 2007-2012



Source : INSEE, RP 2012 et RP 2007

« Le taux d’emploi en Normandie est de 62,8 % en 2012 parmi 15-64 ans, ce qui représente 0,4 pts de moins par rapport au niveau national. L’Eure et la Manche présentent le taux d’emploi le plus important (64,5 % et 64,7 %), la Seine-Maritime le plus faible (61,3 %) »

Source : Diagnostic CPRDFOP (p11)

Le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans).

Département	Taux d'emploi			
	Femmes	△	Hommes	△
Calvados	60,3%	1,2	65,5%	-1,9
Eure	60,8%	0,6	68,3%	-1,7
Manche	61,2%	1,4	68,1%	-1,4
Orne	59,6%	0,1	65,4%	-2,2
Seine-Maritime	58,0%	1,0	64,8%	-1,9
Normandie	59,6%	➡ 1,0	66,1%	➡ -1,8
France	59,8%	1,2	66,7%	-1,2

Source : Diagnostic CPRDFOP (p 12)

Départements	Taux d'emploi %		variation
	2008	2013	
Calvados	63,2	63,0	↘
Eure	65,0	64,6	↘
Manche	64,7	64,9	↗
Orne	63,3	62,6	↘
Seine-Maritime	61,8	61,3	↘
Normandie	63,2	62,9	↘
France de Province	63,0	63,0	=
France métropolitaine	63,8	63,7	↘

Source DATAR – Soes

« L'écart entre femmes et hommes est de 6,5 points de moins pour le taux d'activité comme pour le taux d'emploi en 2012 en Normandie : respectivement 69 % contre 75,5 %, et 59,6 % contre 66,1 %. Malgré une différence importante, cet écart se réduit mais le taux d'emploi varie de manière contraire selon le sexe, pour une évolution globale se situant à -0,4 pts ».

La Manche est le seul département à connaître une évolution à la hausse du taux d'emploi.

Des jeunes moins bien insérés qu'en moyenne

Part des jeunes non insérés	
Calvados	20,7 %
Manche	22,8 %
Seine-Maritime	24,5 %
Orne	26,3 %
Eure	28,0 %
Normandie	24,1%
France de Province	22,9%
France Métropolitaine	22,1%

Source : Insee, Recensement Population 2013

Jeunes non insérés = jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont ni élèves, ni étudiants ni stagiaires et n'ont pas d'emploi (NEETs). On calcule la part en référence au total des jeunes âgés de 18-25 ans.

En Normandie la part des jeunes non insérés dans le total des jeunes est supérieure (24.1%) à la moyenne française. (22.1%)

Cette part est en hausse entre 2008 et 2013, ce taux a gagné 3.8 points en Normandie, suivant une tendance identique à celle de la France entière.

Enfin la part des demandeurs d'emplois sans diplôme a baissé au fil du temps.

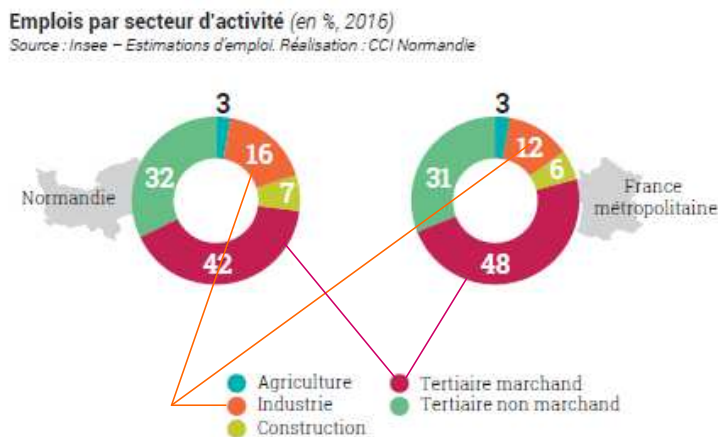
4 GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES

Indicateurs pertinents

1. VOLUME D'EMPLOIS

La Normandie comptait 1 278 174 emplois au 01/01/2016 pour un total de population active de 1 519 885 entre 15 et 64 ans (actifs en emploi et demandeurs d'emploi).

La répartition en 5 grands secteurs

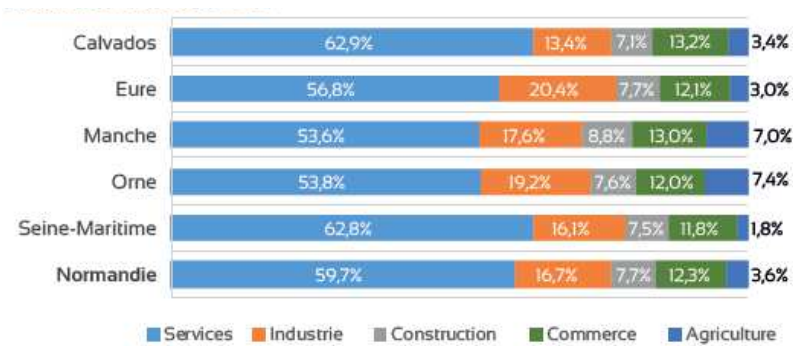


Source : CCI Normandie – Panorama économique 2017

Les poids respectifs :

- L'agriculture : 3% → identique à la France, absence de spécificité agricole à nuancer au regard de la densité moyenne de population plus marquée qu'en France
- L'industrie : 16% contre 12% en France : la Normandie, terre industrielle
- Le tertiaire marchand : 42%, plus faible qu'en France
- Le bâtiment 7%
- 1/3 des emplois dans le secteur tertiaire non-marchand

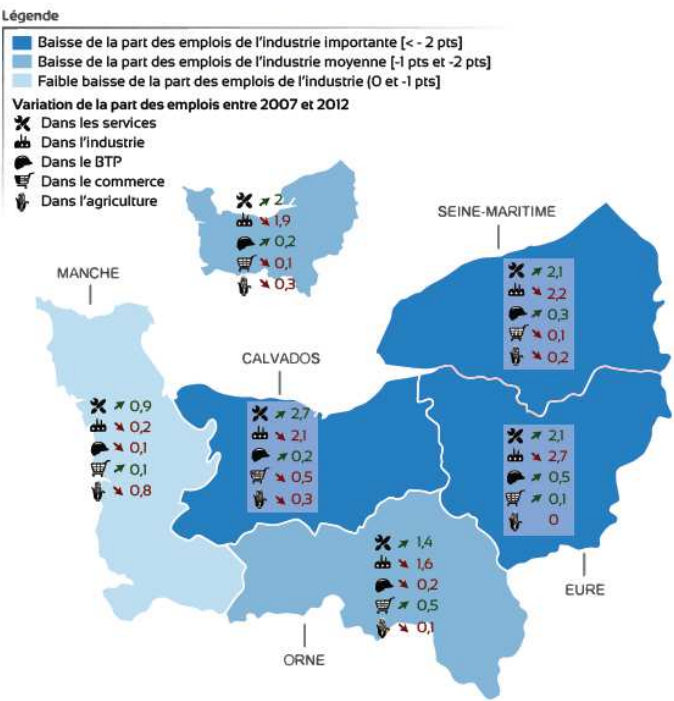
Actifs en emploi en 2012 par secteur et par département (NAF³⁵ 5)



Source : INSEE, RP 2012

Source Diagnostic CPRDFOP (p 32)

Variation en points de la part des emplois par secteurs par département entre 2007 et 2012



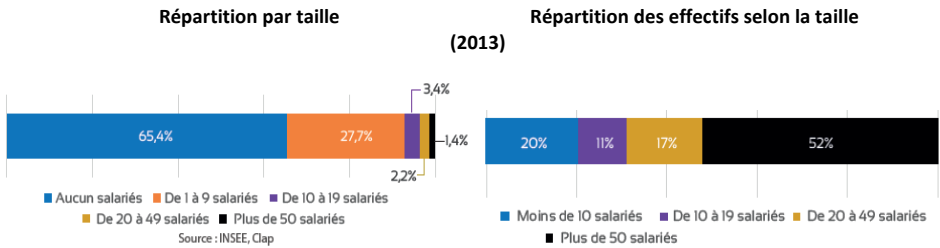
Source : INSEE, RP 2007 et RP 2012

Source Diagnostic CPRDFOP (p 32)

³⁵ NAF nomenclature d'activités françaises

2. TAILLE DES ETABLISSEMENTS

93 % des établissements emploient moins de 10 salariés, mais les établissements de plus de 50 salariés emploient plus de la moitié des salariés



Source Diagnostic CPRDFOP (p 32)

De par l'importance des TPE PME, la Normandie se caractérise par des problématiques de « soumission » de ces TPE PME aux grands groupes (sous-traitance) et de diversification de leurs activités.

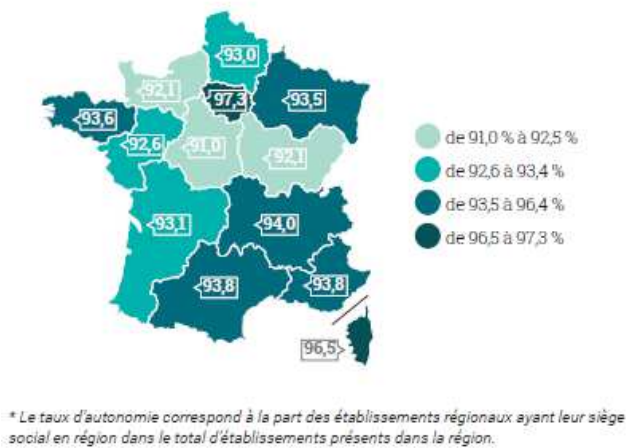
3. QUELQUES CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS

Une région peu autonome par rapport aux lieux de décisions :

Le taux d'autonomie de la Normandie est un des plus faibles de France.

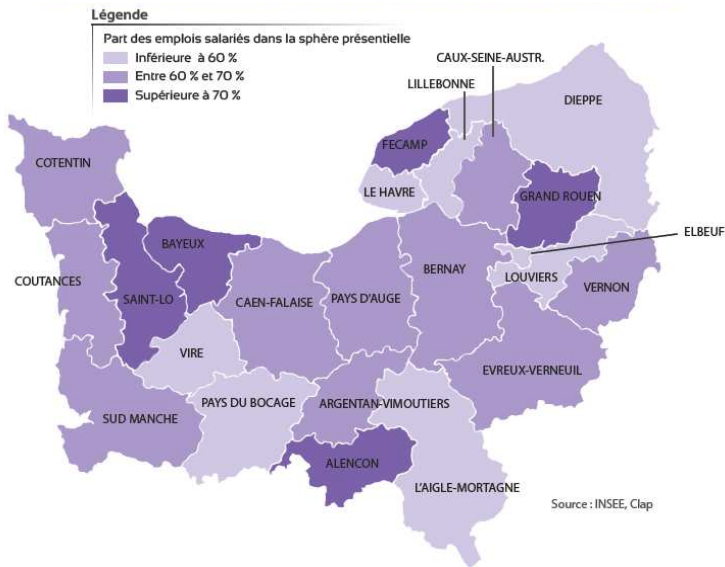
Taux d'autonomie des établissements par région (2014)

Source : Insee - REE Sirene. Réalisation : CCI Normandie



Source : CCI Normandie – Panorama économique 2017

Les emplois dans la sphère présentielle et productive³⁶ en 2015 (zones d’animation CPRDFOP)



Source Diagnostic CPRDFOP (p 32)

Il y a une grande disparité des zones au regard de l’emploi de la sphère présentielle : des zones sont plus ou moins sous influence des dynamiques démographiques. En fonction du vieillissement de la population et de l’impact économique sur les services à la personne, le besoin d’économie résidentielle sera plus ou moins présent selon les zones.

125

A ce jour, 65% des emplois se situent dans l’économie présentielle.

4. APPROCHE SECTORIELLE

4.1 INDUSTRIE – évolution de l’emploi

La Normandie, région de tradition de production industrielle

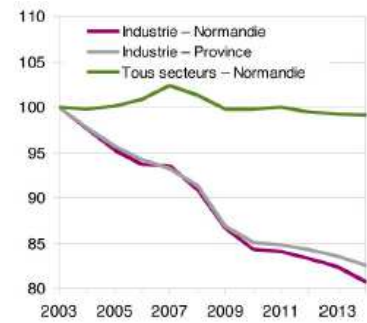
L’industrie représente 16% des emplois au lieu de 12 en France. Elle regroupe 204 000 emplois dans 14 600 établissements (en janvier 2016). Elle produit 16,3 Milliards d’€ de valeur ajoutée (2013), soit 20% de la Valeur Ajoutée régionale, ce qui place la Région au 1^{er} rang des régions françaises.

³⁶ Définitions de l’INSEE :

- La sphère présentielle : regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu’elles soient résidentes ou touristes.
- La sphère productive : regroupe les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

La baisse de l’emploi industriel se poursuit... dans tous les départements normands sauf dans la Manche

Evolution de l’emploi dans l’industrie entre 2003 et 2013



Tous secteurs - Normandie

Industrie - Province
Industrie - Normandie

Source : Insee, Estel au 31/12
Unité : indice en base 100 en 2003

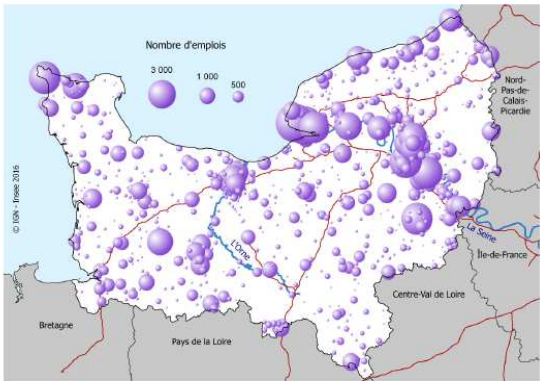
	Emplois en 2014	Évolution de l'emploi 2003-2014		Taux de variation annuel moyen	
		Volume	%	2003-2008	2008-2014
Calvados	33 950	-9 140	-21,2	-1,8	-2,5
Eure	39 030	-11 980	-23,5	-2,4	-2,4
Manche	33 010	-930	-2,7	0,0	-0,4
Orne	20 540	-5 260	-20,4	-1,9	-2,2
Seine-Maritime	80 330	-22 110	-21,6	-2,3	-2,1
Industrie en Normandie	206 860	-49 420	-19,3	-1,9	-2,0
Tous secteurs en Normandie	1 282 570	-11 050	-0,9	0,3	-0,4

Source : Insee, Estel au 31/12
Unités : nombre, %

Source : INSEE Dossier Normandie n°2 – novembre 2016

Des industries réparties sur le territoire

Localisation de l’emploi dans l’industrie en Normandie en 2014

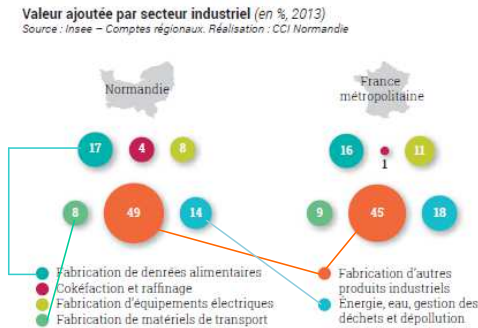


Source : Insee, Clap 2014 – hors D’Anse

Source : INSEE Dossier Normandie n°2 – novembre 2016

La répartition obéit sur la majorité du territoire à une logique de pôles industriels concentrant un réseau de PME PMI autour d’une activité déterminée. La concentration observée autour de la vallée de la Seine correspond à une logique industrialo-portuaire.

Une spécialisation industrielle sur le raffinage et les industries chimiques, mais pas sur l’énergie



Source : CCI Normandie – Panorama économique 2017

La Normandie néanmoins « terre d’énergies »

La région compte 36 000 salariés dans le secteur (20 000 dans la production d’électricité & raffinage distribution) et 16 000 dans sa périphérie (maintenance & fabrication d’équipements) soit 3% de l’emploi du secteur privé.

Une diversification va naître de l’hydrolien, de 3 parcs éoliens en mer.

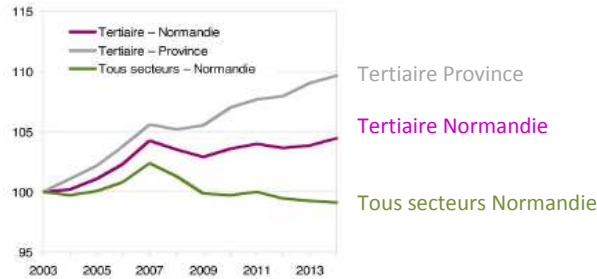
Mais la fin du chantier EPR va faire disparaître 4000 emplois dans le Cotentin (Source Ouest France 18/09/17)

4.2 SERVICES – évolution de l’emploi

L’emploi dans les services a cessé de croître en 2007

L’emploi tertiaire ne retrouve son niveau d’avant crise qu’en 2014.

Evolution de l’emploi total dans le tertiaire de 2003 à 2014

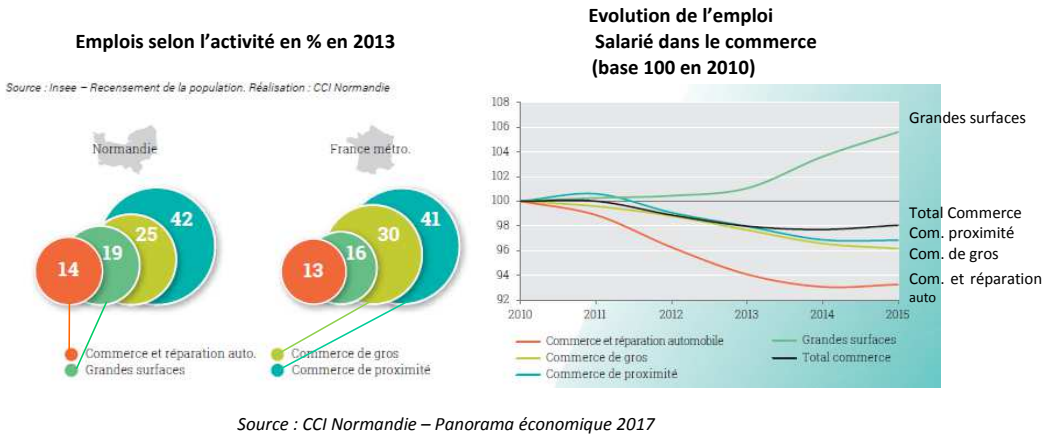


Source : Insee, Estel au 31/12
 Unité : indice en base 100 en 2003

Source : INSEE Dossier Normandie n°2 – novembre 2016

Il faut noter que ces chiffres englobent l'intérim, variable d'ajustement pour les entreprises de production qui fluctue rapidement à la hausse comme à la baisse. Le poids de l'industrie en Normandie renforce cet effet « intérim » sur les fluctuations de l'emploi tertiaire.

Le commerce : l'emploi dans le commerce stagne depuis 2010



Il y a davantage d'emplois dans les grandes surfaces que la France entière.

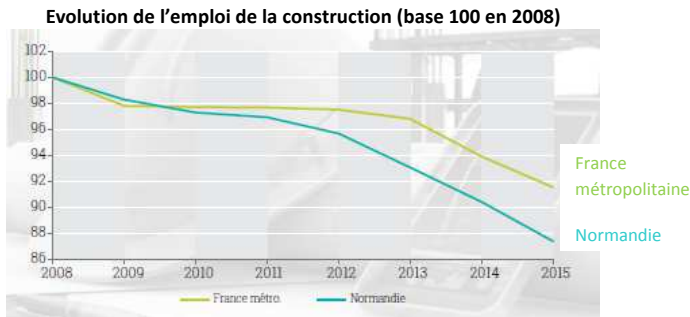
A noter qu'il n'existe pas de grande plaque tournante du commerce en ligne dans la Région malgré sa position de porte d'entrée de nombreuses importations.

Enfin, le tertiaire supérieur à forte valeur ajoutée est peu représenté (excepté un indice de spécificité lié à la recherche dans le Calvados)

4.3 CONSTRUCTION – évolution de l'emploi

Un recul de l'emploi plus marqué en Normandie

Le secteur compte 87 200 emplois répartis dans 24 100 établissements en janvier 2015. Il produit 5.5 Milliards d'€ de Valeur Ajoutée. Ce secteur est traditionnellement plus affecté que les autres par la mauvaise conjoncture. Ce secteur connaît des cycles d'activité marqués.



4.4 AGRICULTURE – évolution de l’emploi

Après avoir diminué plus rapidement qu’en France entière, le recul des effectifs se ralentit.

Le secteur compte 41 150 emplois répartis dans 20 000 exploitations professionnelles en 2010 d’une surface moyenne de 93 hectares (80 en France)

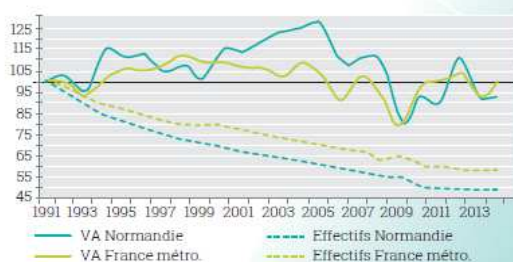
La région compte 2 millions d’hectares de surface agricole, soit 66% du territoire normand, proportion bien plus élevée qu’en France (49%)

La production agricole est de 5.3 milliards d’€, avec 615 millions d’€ d’aides aux exploitations (2015).

Ce secteur représente un fort enjeu d’image pour la Normandie

Evolution de la valeur ajoutée brute et des effectifs ETP de l’agriculture (base 100 en 1991)

Source : Agreste – Comptes de l’agriculture (données révisées).
Réalisation : CCI Normandie ; Chambre Régionale d’Agriculture de Normandie



Source : CCI Normandie – Panorama économique 2017

Mais les années 2015 et 2016 connaissent une chute de revenu sans précédents qui affectera durablement le secteur.

Néanmoins, l’agriculture reste LE secteur économique le plus spécifique dans l’emploi sur les 5 grands secteurs de toutes les zones normandes, sauf Caen-Falaise et Vallée de Seine.

L’Industrie Alimentaire se développe à partir de l’agriculture régionale (mais pas seulement).

La pêche et l’aquaculture, un secteur important pour la Normandie

Enfin, l’ensemble du secteur économique de la pêche et de l’aquaculture représente plus de 24 000 emplois directs et indirects³⁷. La région compte 2208 marins pêcheurs en 2013, avec un chiffre d’affaires de ces activités de 150 millions d’€. Derrière la Bretagne, la Normandie reste la seconde région en France en termes de pêche.

La Normandie est la 1^{ère} région conchylicole, la 2^{ème} région de pêche maritime (1/5^{ème} des captures de pêche française), 1^{ère} région pour les coquillages et région de pêche à pied professionnelle, 1^{ère} région de production de saumons d’élevage, de méduses, d’hippocampes. C’est la région française la plus diversifiée en aquaculture.

³⁷ Source : site Région Normandie - www.normandie.fr/peche-et-aquaculture

Enfin, l’issue des négociations sur la sortie du Royaume uni de l’Union Européenne sera déterminante en raison du poids économique représenté par ce secteur dans la région.

En conclusion, le panorama économique se caractérise depuis 1995 par un fort recul de l’industrie et de l’agriculture, qui semble toutefois se stabiliser récemment, le développement de l’énergie nucléaire (à la différence du pétrole) et des services marchands et non-marchands, par une concentration des secteurs avec une hausse des tailles moyennes d’entreprises.

Cette évolution est en partie subie en raison du faible taux d’autonomie des établissements normands

5. APPROCHES SECTORIELLES COMPLEMENTAIRES

Des indicateurs complémentaires de l’activité permettent de présenter des spécificités économiques significatives au regard de l’activité en Normandie, différents de la classification INSEE. Ils sont habituellement retenus dans le cadre de la dimension économique du développement durable.

Les emplois dans l’ESS - économie sociale et solidaire, plus importants et en progression plus rapide qu’en France

« L’ESS est présente dans la quasi-totalité des secteurs d’activités sous de multiples formes.

Le poids de cette économie traduit la volonté de penser autrement l’activité économique. Elle met en exergue la capacité d’un territoire à proposer des solutions locales et adaptées face aux grandes évolutions de la société, à l’émergence de nouvelles activités et à la détection de nouveaux besoins sociaux ainsi qu’à valoriser des ressources et des savoirs faire locaux, à prendre en compte des impacts environnementaux, tout au long de la vie, des biens et des services produits. »³⁸

130

Départements	Poids de l’ESS dans les emplois salariés du territoire (en %)	
	2008	2014
Calvados	11,2	12,0
Eure	8,1	8,9
Manche	12,7	13,5
Orne	14,5	15,3
Seine-Maritime	8,7	9,5
Normandie	10,2	11,0
France de Province	10,9	11,5
France métropolitaine	9,9	10,5

Source : INSEE / DATAR SOeS 2014

³⁸ CESER de Normandie « L’économie sociale et solidaire : Une réalité et un atout d’avenir pour la Normandie » - Octobre 2016

Les formes variées de l’emploi dans l’ESS

Répartition de l’emploi ESS selon la forme juridique de la structure en 2008, pour 1000 emplois

Ex-région	Répartition de l’emploi ESS selon structure – 2008				
	(pour 1000 emplois)				
	Coopératives	Mutuelles	Associations	Fondations	Total
Basse-Normandie	22,3	4,2	92,7	4	123,2
Haute-Normandie	11,3	4,1	68,3	1,9	85,5

Source : IDD ARF (p45)

L’enseignement supérieur : secteur économique à part entière

Un étudiant génère 2,1 emplois dans l’économie environnante (Source Local Footprint Ouest France 6-1-17). La présence de l’enseignement supérieur sur un territoire représente un atout et il existe une forte concurrence entre villes pour attirer étudiants. Quelques exemples de la part des étudiants dans la population (Normandie et centres universitaires de même type (Source : audition INSEE) :

Rennes	20%	Caen	15%
Angers	17%	Rouen	9%
		Le Havre	5%

A noter enfin que la Région s’est dotée d’une Agence de Développement pour la Normandie et d’une agence de l’Attractivité dont les objectifs sont de soutenir les marchés économiques porteurs du territoire et de promouvoir la Normandie dans le monde.

5 INNOVATIONS

Indicateurs pertinents

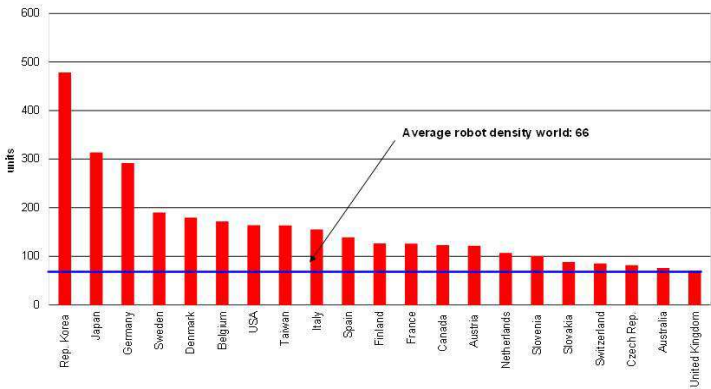
1. ROBOTS : arrivée des robots, surtout dans l’industrie métallurgique (automobile,..)

Dans une récente note d’analyse, les experts du Boston Consulting Group soulignent les profondes mutations que va connaître le marché de la robotique dans les années à venir. Les robots vont quitter les ateliers de peinture et hall de montage des constructeurs automobiles pour partir à la conquête d’autres industries. L’agro-alimentaire, notamment est cité par les analyses.

Autre facteur de croissance pour ce marché, les pays émergents. La fracture entre des pays développés qui achètent des robots et des pays émergents qui misent sur le faible coût de leur main d’œuvre va disparaître. La Chine s’équipe, et de nombreux pays vont se tourner vers les robots pour palier le ralentissement de la croissance de leur population active (Allemagne, Japon et Corée du Sud en tête).

Corée du sud, Japon et Allemagne restent les pays les plus robotisés au Monde.

Number of multipurpose industrial robots (all types)
per 10,000 employees in the manufacturing industry (ISIC rev.4: C) 2014



Le classement mondial des taux d’équipement en robots industriels place une nouvelle fois la Corée du sud en tête (Source : IFR, 2016)

Alors que la Chine devrait représenter le plus gros acheteur mondial de robots, la Corée du Sud reste le pays le plus robotisé au monde avec 478 robots pour 10 000 employés alors que la moyenne mondiale se situe à 66 robots. Le Japon précède l’Allemagne avec respectivement 314 et 292 robots.

La Chine ne pointe encore qu'à la 28^{ème} place du classement mondial, avec seulement 36 robots pour 10 000 ouvriers. Les dirigeants n'ont engagé l'évolution du modèle industriel du pays, jusqu'alors fondé sur une main d'œuvre abondante et bon marché, que voici 5 ans. Même en étant aujourd'hui le premier acheteur mondial de robots industriels et en affichant la plus forte croissance du secteur, avec 150 millions d'ouvriers dans le secteur industriel, il faudra encore de nombreuses années à la Chine pour rattraper le trio de tête des pays industrialisés. »

(Source : « Survey: 1.3 million industrial robots to enter service by 2018 », communiqué de presse IFR, 25 février 2016.)

On assiste à un basculement : on est au cœur d'une révolution digitale & robotique, avec des secteurs plus ou moins en avance que d'autres.

2. INTERNET

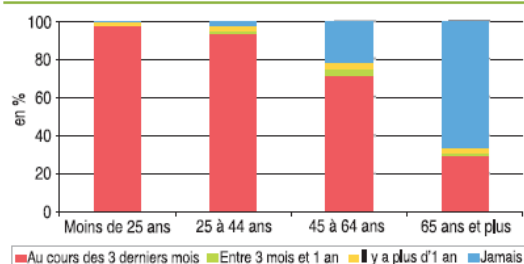


Qui utilise internet ? Qui ne l'utilise pas ?

3 - Qui sont les non utilisateurs d'internet ?

66 % des Bas-Normands âgés de 65 ans ou plus n'ont jamais utilisé internet, contre moins de 1 % des jeunes de moins de 25 ans.

Fréquence d'utilisation d'internet et tranche d'âge



Source : INSEE extension d'enquête Usages des TIC dans les ménages de 2007 à 2015
« Les chiffres des ménages bas-normands »³⁹ - Juin 2014

³⁹ Chiffres partiels : une extension d'enquête de l'INSEE sur les TIC dans les ménages a été réalisée dans l'ex-Basse-Normandie uniquement

Connexion à Internet tous les jours ou presque (en %)

INDICATEURS		Utilisation d'un ordinateur au cours des trois derniers mois (en %)	Connexion à Internet au cours des trois derniers mois (en %)	Connexion à Internet tous les jours ou presque (en %)	Connexion à l'Internet mobile au cours des trois derniers mois (en %)	Connexion à Internet sur le lieu de travail au cours des trois derniers mois (en %)
Année	Taille de l'aire urbaine AU					
2010	Ensemble	68,6	68,2	53,9	26,4	27,1
	Commune HORS AU	56,5	56,2	36,8	18,7	15,7
	AU - 50 000 hab.	60,8	58,1	44,6	18,4	17,7
	AU de 50 000 à - 200 000 hab.	64,2	64,8	49,3	22,0	24,2
	AU 200 000 hab. ou + (hors AU parisienne)	72,5	72,4	59,2	27,9	29,5
	AU parisienne	79,6	78,9	67,6	38,9	40,3
2015	Ensemble	75,8	78,0	62,1	55,8	31,4
	Commune HORS AU	70,3	72,2	54,6	46,5	24,6
	AU - 50 000 hab.	71,1	73,8	55,8	47,5	23,3
	AU de 50 000 à - 200 000 hab.	72,8	76,0	59,8	50,4	25,7
	AU 200 000 hab. ou + (hors AU parisienne)	77,8	79,8	64,2	58,3	34,1
	AU parisienne	81,3	83,3	69,2	67,7	40,8

INDICATEURS		Utilisation d'un ordinateur au cours des trois derniers mois (en %)	Connexion à Internet au cours des trois derniers mois (en %)	Connexion à Internet tous les jours ou presque (en %)	Connexion à l'Internet mobile au cours des trois derniers mois (en %)	Connexion à Internet sur le lieu de travail au cours des trois derniers mois (en %)
Année	Taille de l'aire urbaine AU					
Année	Age de la population					
2015	Ensemble	75,8	78,0	62,1	55,8	31,4
	15 à 29 ans	94,5	97,6	86,7	89,2	30,2
	30 à 44 ans	90,2	93,1	75,8	74,4	54,9
	45 à 59 ans	84,3	86,4	64,9	52,5	44,9
	60 à 74 ans	58,8	60,7	44,4	30,1	4,4
	75 ans ou plus	21,4	21,0	11,8	6,8	0,1

Champ : Ensemble des individus de 15 ans ou plus vivant en France dans un ménage ordinaire

Source : INSEE enquête Usages des TIC dans les ménages de 2007 à 2015

3. RECHERCHE

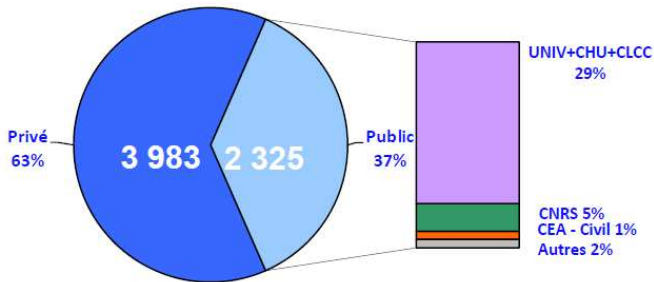
La région compte 11 100 emplois de Recherche et Développement R&D (2013) soit le 11^{ème} rang national, dont 58 % de chercheurs, soit le 10^{ème} rang national.

La recherche représente 0,9 % de l'emploi régional, contre 1,5 % en France métropolitaine.

1,2 milliard d'euros de dépenses de R&D (2013) = 1,4 % du PIB régional (2,3 % pour la France métropolitaine), ce qui la place au 9^{ème} rang national.

En revanche, la région se place au 2^{ème} rang national concernant l'importance de la R&D dans le secteur privé (2013) : 67 % des emplois et 76 % des dépenses de R&D

Répartition des chercheurs (en ETP) dans les organismes de recherche publics et privés en Normandie en 2012



Source : STRATER – diagnostic territorial Normandie 2016

474 demandes de brevets publiées par la voie nationale (2015) : 3,5 % des demandes françaises, soit le 9^{ème} rang national.

Demands de brevets publiées* par domaine technologique (en %, 2015)

Source : INPI. Réalisation : CCI Normandie



Source : CCI Normandie – Panorama économique 2017

A noter que les évolutions, notamment numériques, qui traversent la société produisent déjà des ruptures conséquentes du modèle économique tel qu'on l'appréhendait jusqu'à présent. Les indicateurs classiques ne permettent plus de caractériser toutes les dimensions transversales de l'Economie en général, même enrichis par les indicateurs complémentaires de richesse. En effet, les filières, les pôles, les emplois plus transversaux génèrent des activités et des richesses difficilement mesurables avec les outils actuels.

Les grandes tendances de la variable « Economie »

Tendances lourdes relatives à l'Economie :

- Le coût de l'énergie
- La concurrence des pays émergents en matière de production de biens de consommation
- Croissance de la demande mondiale alimentaire
- La digitalisation de l'économie
- Une politique nationale de concentration des moyens dans la recherche impliquant la quête de l'excellence

Tendances avérées relative à l'Economie :

- Transition numérique et impact sur l'organisation de l'économie : l'activité financière générée par l'économie du numérique va modifier profondément la structuration des secteurs économiques, les frontières entre l'industriel, le tertiaire et les services, l'agriculture s'estompent.

Facteur exogène important : Le poids de l'économie financière mondiale

Marges de manœuvre : les structures et schémas de développement économique (SRDEII, SRESRI, ADN, Agence de l'Attractivité...)

Ruptures possibles : (notamment autour des signaux faibles) :

- Développement des formes de travail en temps partiel ou en télétravail grâce au numérique,
- Evolution vers un lien direct entre producteur et clients, qui remet en cause complètement la chaîne de distribution et les métiers de la logistique et de l'approvisionnement, de même que le contrôle des transactions
- L'écologie, moteur de l'économie
- Evolution de la relation à la propriété et avènement des « usages » éphémères et ponctuels de biens ou de services en fonction de ses besoins
- Le cloisonnement des continents
- une issue des négociations sur le Brexit défavorable à la pêche normande et à l'agriculture en général

Résumé des indicateurs et questionnements à retenir pour la réflexion prospective en Normandie

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Croissance économique	
PIB / habitant 2014 = 95 % de 2007	- Une croissance qui profite à tous ? - Capacité à s'accrocher à une dynamique des régions voisines ? - Réduction des écarts entre infra territoires par les politiques publiques ? - Capacité à infléchir la croissance par action « endogène » ? - La progression de la pauvreté ?
Taux de pauvreté (à 60 % du revenu médian) : 2006 : 12,9 % 2013 :13,5 %	

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Secteurs économiques	
- Forte dépendance des entreprises (sièges sociaux hors de la région), notamment / île de France - Transition écologique impacte tous les secteurs - Un fort besoin d'intelligence économique pour les TPE/PME régionales - Importance grandissante de l'e-réputation dans les nouveaux modes de consommation INDUSTRIE : 16 % - Réduction continue de l'emploi : 2003-2014 : -2 % /an - 1^{ère} région française avec le + de valeur ajoutée industrielle (20% aujourd'hui dans l'agroalimentaire, l'énergie, l'automobile, le raffinage, ...) Industrie et Maritimité : - Gros potentiel de développement maritime, - Eolien offshore parti, mais avec beaucoup de retard - Hydrolien encore au stade de ferme pilote SERVICES : 74 % - 42% services marchands - Stagnation de l'emploi depuis 2007 - Le tertiaire supérieur peu représenté - 3^{ème} région de France sur les courts séjours - Fortes retombées économiques du tourisme CONSTRUCTION : 7 % - Maintien de l'emploi sur le long terme (20 ans) - Secteur plus cyclique - AGRICULTURE : 3 % - Recul constant des effectifs, - Secteur qui reste le plus spécifique des 5 - Maritimité : potentiel en devenir - ESS, un secteur important de l'économie régionale	- Réduction de la dépendance pour restaurer la possibilité de croissance endogène ? - Intégration de la transition écologique ? - Quel développement de l'Intelligence Economique ? Quels nouveaux modèles de distribution ? - Affirmation de la spécificité de l'excellence normande en matière de gestion des risques ? - Evolution du secteur pétrolier raffinage/chimie - Des mutations à opérer pour rester la région française avec le + de valeur ajoutée industrielle - Développement des filières de demain : éolien, hydrolien, déconstruction, déchets...Robots ? - Dynamisation des ports et du trafic maritime – fluvial ? - Gouvernance des ports ? - Développement du potentiel autour de la maritimité ? - Développement de services liés à la personne (présentiels, silver économie, touristiques) ? - Développement de services à l'industrie (productifs) ? - Développement du tertiaire supérieur (lié à la dépendance économique) ? - Mutation du secteur vers la rénovation de l'ancien, les économies d'énergie ? - Intégration des enjeux environnementaux (pesticides, nitrates, biodiversité,...) ? - Adaptation aux nouveaux marchés (circuits courts, marchés mondiaux...) ? - Rattrapage du retard sur le Bio ? - Sauvegarde de l'emploi agricole ? (concentration ?) - Incidences du Brexit (secteur pêche) ? - Quel développement de l'ESS ?

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Innovations technologiques	
Innovations - Robots : beaucoup moins de robots en France qu'en Allemagne, Corée, Japon - Développement du numérique en cours Recherche - Efforts de R&D = 1,5% emplois et 3,5% des brevets déposés en France - Forte recherche privée	- Virage de la robotisation dans les industries et les services ? - « Digitalisation » des entreprises et administrations ? - Développement de la fibre optique et couverture optimale du territoire en THD ? - Efforts et équilibres R&D public/privé ? - Développements dans le domaine du stockage de l'énergie ? - Développements dans le recyclage des déchets ?
Mondialisation	
- Normandie = 2ème région à l'export en % du PIB - Royaume Uni : au 3^{ème} rang des exportations normandes - Le Havre : 2,5 Millions de conteneurs (-4 % en 2016) (Anvers Rotterdam = 22 Millions) - Mobilité étudiante inférieure à la moyenne française - Tourisme international : 30 % des visiteurs - Distribution et Monnaies locales : des monnaies locales existantes, une monnaie normande en perspective	- La région ouverte sur le monde ? - Le maintien du commerce extérieur ? - Incidences du Brexit (exportations – balance commerciale) ? - Incidences d'une politique protectionniste des Etats Unis ? - Normandie = porte maritime vers le monde ? - Risque de marginalisation de HAROPA ? - Liens entre la Normandie et le monde grâce à la mobilité étudiante ? - La Normandie, terre d'accueil touristique internationale ? - Lien au « consommer local » ? - Monnaie locale et circuits courts créant de la richesse endogène ?
Emploi, chômage	
- Depuis 2008 : Perte d'emplois par rapport à la France (-7%) - La part des salariés plafonne à 90 %, la part des CDI augmente toujours, intérim fort - Taux de chômage (sens du BIT) proche de la moyenne française, en recul depuis début 2013 - 24 % de jeunes 18-25 ans non insérés - NEET : 17% et + 4 % en 5 ans - Vieillesse des actifs	- Les disparités territoriales ? (Fortes disparités entre zones d'emploi) - Problématique de la « qualité » des emplois ? (pseudo-salariés, temps partiels,...) - Les nouvelles formes d'emploi ? - L'installation dans le chômage de longue durée ? - Le chômage des jeunes ? - La double problématique des seniors : chômage + longue durée ? - Préparation des renouvellements importants de main d'œuvre ?

Fiche Variable TERRITOIRES

Définition d'un territoire

Espace produit par une population et une société (lieu construit, pensé, aménagé par des populations, des dynamiques, des choix, des cultures)

Un territoire se caractérise par des dynamiques qui lui sont propres et par un vécu particulier de la distance et de la proximité au sein de l'espace.

Pour une région, compte tenu de son étendue, un raisonnement en fonction des « échelles de territoire » est plus pertinent pour appréhender les spécificités des différents espaces qui le composent.

4 sous variables envisagées :

Pour dresser l'état des lieux actuel à partir d'une analyse rétrospective et identifier les grands questionnements et enjeux qui se posent à la Normandie en 2040, il a été choisi de décomposer l'analyse en 4 sous variables et de l'appuyer sur une série d'indicateurs caractérisant les dynamiques actuelles et laissant entrevoir des marges de manœuvre d'ici à 2040.

- INTEGRATION AUX DIFFERENTES ECHELLES DE TERRITOIRE / CONNEXION DES ESPACES, continuité des réseaux et rôle des transports
- COMMUNICATIONS IMMATERIELLES
- LES FONCTIONS DES ESPACES, PERIURBANISATION ET RURALITE
- DISTANCE SOCIALE – MIXITE SOCIALE

139

Caractérisation de la situation actuelle à partir d'une analyse rétrospective

GENERALITES : les dynamiques territoriales en Normandie

1. Des tendances lourdes sur les 25 dernières années

Des dynamiques historiquement différentes en Normandie :

L'héritage du 19^e siècle a produit des dynamiques socioéconomiques différentes dans les deux ex-régions et a marqué les territoires qui ont conservé leur dynamique propre après la séparation administrative de 1954.

- Les capitales : Caen est traditionnellement une capitale de fonctions d'Etat, Rouen une capitale économique.

- Les dynamiques de flux sont orientées différemment : vers l'ouest, d'une part, vers l'axe Seine et l'Île de France de l'autre.
- Des images mentales, des représentations clivées sont liées à la séparation de 1954 à partir de laquelle les habitants ont intégré l'existence d'une Normandie divisée. La Seine divise également le territoire au point que certains évoquent « de l'autre côté de l'eau » (diagnostic sociologique du PNR des boucles de la Seine Normande)

Pour la Normandie, l'unification depuis la loi NOTRe est loin d'être une évidence dans ce contexte d'autant que la persistance de distances physiques réelles entre les deux anciennes régions représente une contrainte forte. Par ailleurs la situation est tendue du fait d'une dualité entre les deux ex-capitales régionales.

Des préoccupations institutionnelles relatives au rééquilibrage entre territoires

Depuis les thèses de J.F Gravier (1947)⁴⁰, les politiques nationales d'aménagement du territoire ont été définies dès les années 60 et relayées plus récemment par la politique de cohésion sociale européenne qui définit un zonage pour cibler plus efficacement les fonds européens selon les spécificités des territoires.

Néanmoins, dans un contexte de mondialisation, d'ouverture des territoires sur le monde, les tendances à la métropolisation et à la concentration des moyens sur certains espaces se sont amplifiées, augmentant les phénomènes de périurbanisation, le recul d'espaces agricoles ou l'exposition des territoires ruraux les plus isolés pour lesquels la redynamisation est devenue un enjeu fort. La Normandie n'échappe pas à ce phénomène comme en témoignent les indicateurs contrastés présentés tout au long de ce rapport à l'échelle infrarégionale.

Certes, la réglementation en matière d'urbanisme et d'aménagement de l'espace s'est étoffée au fil des ans, dans un souci affiché de limiter les déséquilibres entre territoires urbains, ruraux et périurbains. Mais les écarts entre territoires, voire les déséquilibres, se sont pourtant accrus dans certaines zones, indiquant les limites des politiques publiques à résoudre les inégalités socio-spatiales entre territoires.

En effet, les efforts longtemps consentis par l'Etat pour l'aménagement du territoire se sont reportés sur les acteurs locaux, amenés à faire leur preuve dans un contexte de ressources raréfiées et de concurrence accrue, placés en position d'interface de plus en plus directe avec l'Europe. Les plus fragiles d'entre eux se voient renvoyés à des responsabilités qu'ils pourraient ne pas pouvoir assumer isolément au risque de s'enclaver davantage encore et de réduire la cohésion sociale.

Des aspirations des populations à davantage de qualité de vie

Sur long terme, les aspirations à des modes de vie différenciés et à une meilleure qualité de vie se sont développées.

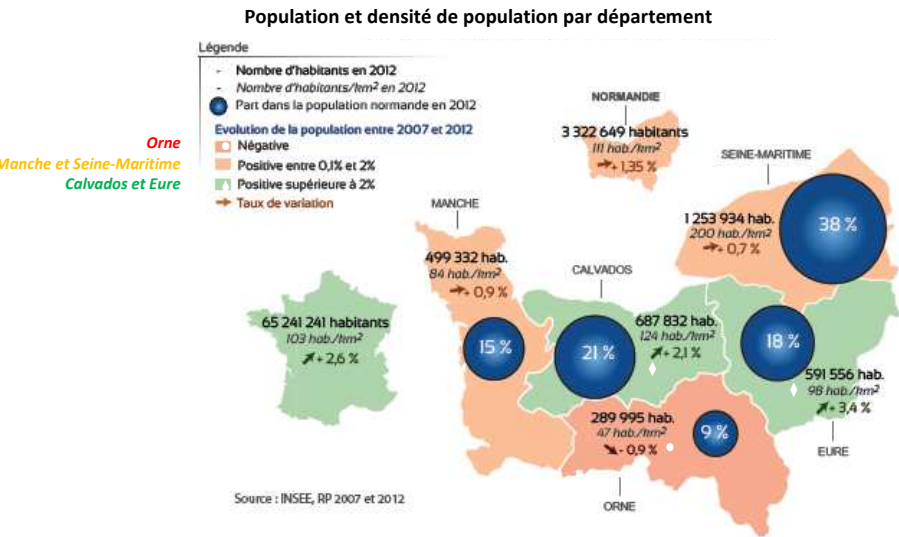
⁴⁰ J.F. Gravier – « Paris et le désert français » - 1947

Face à ces aspirations, force est de constater que les acteurs et les mesures en faveur d'un rééquilibrage entre territoires se confrontent aux tendances lourdes qui caractérisent la dynamique des espaces, et que la réponse à des situations de déséquilibre se trouve dans la résolution des problématiques de distance, d'accès, de connexion pour accroître la proximité et la qualité de vie recherchée.

2. Situation actuelle des dynamiques de territoire en Normandie

Globalement, la Normandie se compose d'infra-territoires qui présentent des caractéristiques différenciées au regard de leur population, de leurs activités, des échanges avec les autres espaces, de la densité et de la facilité d'accès aux différents services.

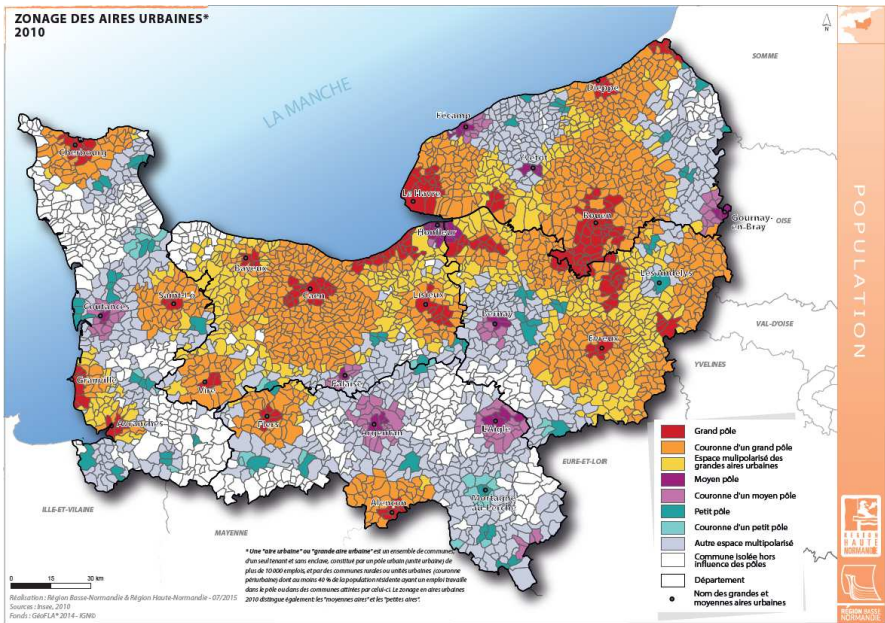
La densité moyenne régionale (111 hab. /km²) est proche de la moyenne nationale (116 hab. /km²). Mais on observe une distribution très inégale sur le territoire, entre anciennes régions tout d'abord, avec presque 2/5 des habitants sur l'ex-Basse-Normandie et 3/5 sur l'ex-Haute-Normandie, ainsi qu'entre départements :



Source : diagnostic CPRDFOP – CARIF OREF Normandie

Avec un zonage plus fin, on constate une concentration de population dans les communes périurbaines et rurales connectées aux grands pôles urbains, une densification aux abords des grands centres urbains, enfin des espaces isolés en dehors de leurs zones d'influences qui vieillissent et se désertifient.

Le zonage des aires urbaines



Source : SISTER - Système d'Information Statistique Territorialisé en Région
(<https://sister.normandie.fr/> et <http://siq.normandie.fr/>)

142

La Normandie présente des différences de maillage territorial avec, en ex-Basse-Normandie, une densité plus importante de villes moyennes et de petites villes avec des problématiques liées à la périurbanisation, ainsi qu’une concentration moins importante de population dans les grandes aires urbaines.⁴¹ Les zones très rurales sont relativement moins éloignées de pôles urbains qu’en ex-Haute-Normandie.

La région se caractérise par un maillage de petites villes de proximité assez dense qui ne sont pas éloignées les unes des autres de plus d’une trentaine de kilomètres, formant des bassins de vie répartis sur le territoire.

Globalement, la structuration de l’ex-Basse-Normandie se situe autour du bassin d’emploi de Caen. L’ex-Haute-Normandie est structurée par la vallée de la Seine.⁴²

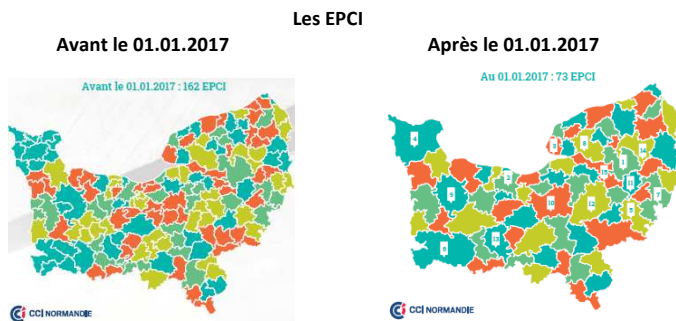
Ainsi les dynamiques territoriales en Normandie s’organisent autour du tri-pôle Caen-Le Havre-Rouen, avec une place privilégiée de l’estuaire de la Seine, et coexistent avec des dynamiques à l’échelle suprarégionale : celles de l’axe Paris-Seine-Normandie, de Paris à Caen.

⁴¹ Rapport du CESER de Basse-Normandie « La périurbanisation en Basse-Normandie : état des lieux et perspectives » - juin 2014

⁴² Rapport des CESER de Basse et de Haute-Normandie « Nouvelle région, nouveaux horizons : pour une Normandie ambitieuse, équilibrée et solidaire » - janvier 2015

3. Marge de manœuvre

Suite à la loi NOTRe et à la refonte récente de la carte des EPCI, la Normandie est passée au 1^{er} janvier 2017 de 157 à 73 intercommunalités à fiscalité propre.

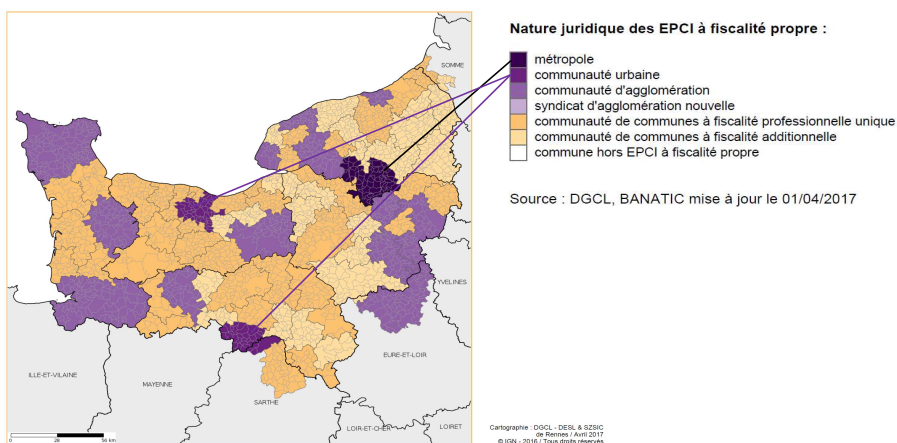


Source : CCI Normandie - Panorama Economique 2017

Il est encore trop tôt pour évaluer l'effet d'une augmentation de la taille des intercommunalités sur la maîtrise des dynamiques de territoire. Néanmoins, la finesse du maillage étant déterminante sur la qualité de la politique d'aménagement du territoire menée et les moyens peu extensibles, la Région Normandie a indiqué son souhait de s'appuyer sur le réseau des acteurs locaux pour conduire ses politiques en contractualisant sur projet avec ces nouvelles échelles d'intercommunalités. Des marges de manœuvre potentielles pourraient ainsi être trouvées.

143

Nature juridique des nouveaux EPCI en Normandie au 01/01/2017



Source : BANATIC Base nationale sur l'intercommunalité
<https://www.banatic.interieur.gouv.fr>

Quelles sont les évolutions notables et la situation actuelle en Normandie ?

1 INTEGRATION AUX DIFFERENTES ECHELLES DE TERRITOIRE

1. Echelle internationale / régionale :

Une intégration inachevée aux différentes échelles et des espaces à connecter

La Normandie n'est pas positionnée comme un espace d'interfaces entre l'espace international, notamment européen, et national en raison du déplacement historique des liaisons transeuropéennes vers le Nord et l'Est de la France dès le 16^e siècle. Elle se trouve en dehors de « l'isthme européen ». La Normandie n'est pas la façade maritime de l'Île de France, le « port naturel du Grand Paris » malgré la présence du complexe portuaire havro-rouennais. Il est pourtant, de par sa position sur l'espace Manche, à la fois passage mondial du transport maritime, espace d'échange avec la Grande-Bretagne et lieu d'activités économiques qu'il faut faire cohabiter⁴³ : portuaires, de transit, touristiques, de loisir, de pêche, de production et de transformation d'énergie, de biodiversité, de mise en valeur de patrimoine naturel et historique... Le devenir de cette cohabitation est désormais réinterrogé par le Brexit.

L'évolution des réseaux de transports nationaux et internationaux

144

Sur longue période, on a pu constater la croissance d'investissements des régions dans des domaines qui ne relèvent pas de leurs compétences faute d'engagement significatif de l'Etat, notamment en matière routière et ferroviaire.

A l'heure actuelle, les grands axes routiers de communication et de liaison entre l'Europe du Nord et du Sud passent, sur le territoire français, par la route des Estuaires⁴⁴, ensemble autoroutier reliant la Belgique à l'Espagne de façon continue sans passer par Paris.

La Normandie dispose de plusieurs jonctions à la route des Estuaires via une partie de l'A 28 (Abbeville-Tours), de l'A 29 (Saint-Quentin-Beuzeville) et de l'A 13 (autoroute de Normandie Caen Paris).

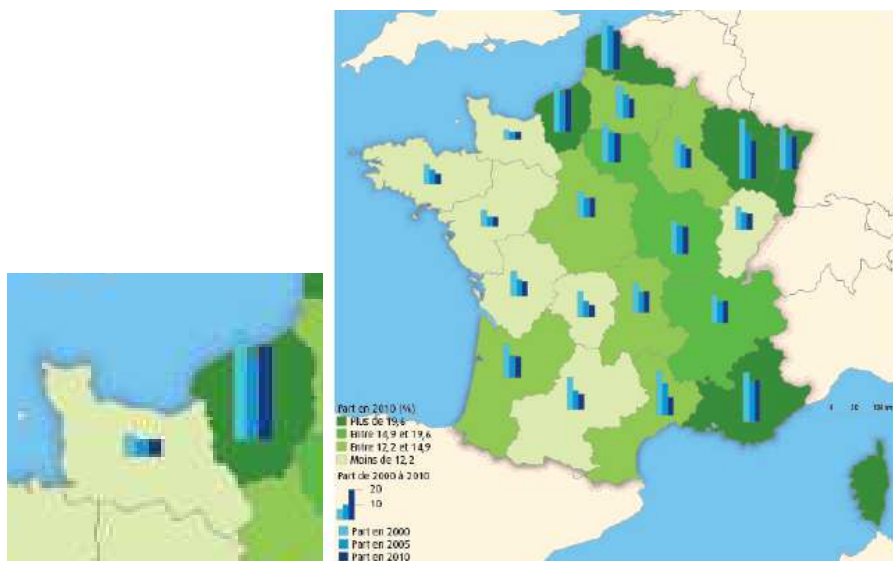
Ce réseau a pour partie été conçu pour assurer une liaison européenne nord-sud contournant la région parisienne, il est bénéfique pour les deux GPM grands ports maritimes du Havre et de Rouen qui voient transiter la majorité des marchandises entrantes et sortantes, mais la question se pose de sa capacité à intégrer la région, dans sa globalité, à l'espace international ainsi qu'à assurer la continuité permettant les interfaces entre les différentes échelles de territoire de la Normandie.

Quant à l'axe de transport Ouest-Est qui relie la Manche à l'Allemagne, l'axe Seine en constitue le principal vecteur en Normandie.

⁴³ « Vision stratégique de l'Espace Manche » – Atlas Transmanche - <https://atlas-transmanche.certic.unicaen.fr/>

⁴⁴ Elle longe les quatre grands estuaires de la façade Manche-Atlantique, ceux de la Somme, de la Seine, de la Loire et de la Garonne.

Part du rail et du fluvial dans le transport intérieur de marchandises en 2010
Evolution depuis 2000



(hors transit)

Source : CGDD – DATAR - SOeS - janvier 2014⁴⁵ (Sitram d'après fichier VNF enquête TRM et opérateurs ferroviaires)

145

Cette carte met en évidence la forte différence entre les parts modales de transport entre les deux ex-régions normandes, liée essentiellement à la présence des deux GPM qui font grimper à eux seuls l'utilisation d'alternatives au transport routier. Mais même si dans le temps l'armature de transport massifié s'est étoffée en Normandie, on constate que la part de la route reprend inexorablement le dessus.

Avec la croissance sur longue période du port du Havre, porte d'entrée maritime de marchandises, des difficultés d'acheminement de fret dans les deux sens entre Le Havre et Paris sont constatées, notamment en ce qui concerne le fret ferroviaire. La part du transport fluvial de marchandises depuis les deux GPM du Havre et de Rouen a connu une croissance entre 2006 et 2012 entre 4 à 5 points, le transport ferré ayant quant à lui chuté dans les mêmes proportions, la route représentant une part stable⁴⁶. Paradoxalement, la proximité entre façade Manche et région parisienne procure un avantage-coût au transport routier. En Normandie, lorsque « 10% des marchandises à destination ou en provenance du port du Havre transitent par le fleuve,.../... ce ratio atteint 40% à Anvers et 50% à Rotterdam »⁴⁷. Ces difficultés sont régulièrement soulignées par les acteurs locaux défenseurs du projet Axe Seine Paris Normandie et porteur d'une ambition portuaire pour la Normandie, susceptible de valoriser sur le plan économique les atouts de sa façade maritime, de la variété de son tissu portuaire, de l'axe fluvial.

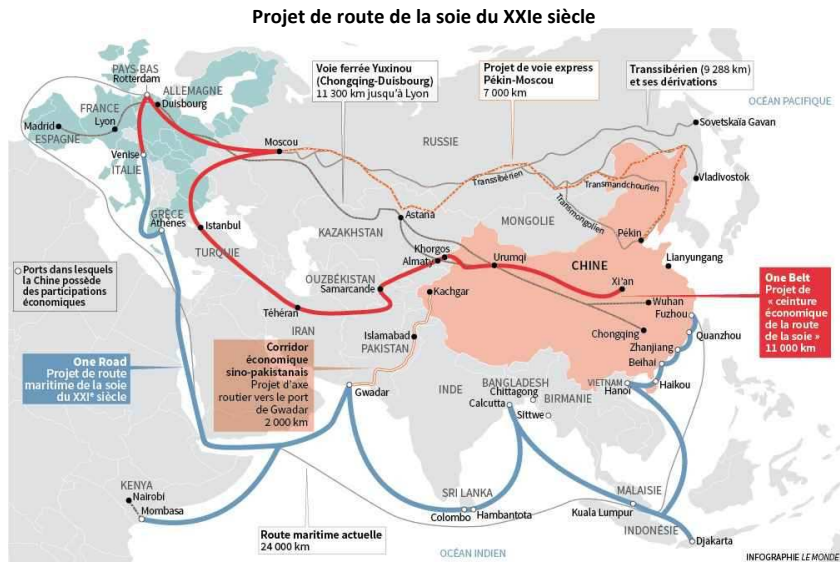
⁴⁵ DATAR « Des indicateurs de développement durable pour les territoires » - Janvier 2014

⁴⁶ CESER de Haute-Normandie « la multi modalité dans le transport de marchandises » - Juin 2015.

⁴⁷ Contribution du groupe de travail inter CESER (Hauts-de-France, Ile de France, Normandie) « Axe Seine / Canal Seine-Nord Europe : une complémentarité à bâtir, des conditions de réussite à définir au service du développement des trois régions » - novembre 2017

Cette ambition passe notamment par la levée des nœuds ferroviaires vers la région parisienne et au-delà vers l’Est, pour relier Le Havre au corridor atlantique allant de l’Espagne et du Portugal à Mannheim, afin d’augmenter la capacité et la surface de l’hinterland desservi par les ports sachant qu’il conditionne leur attractivité pour les armateurs.

Cette ambition doit également être mise en perspective avec le projet annoncé par la Chine de nouvelle « route de la soie » du XXIème siècle, transcontinentale mais aussi maritime, reliant la Chine aux ports d’Europe du Nord, dans lequel la place de la Normandie n’est pas assurée.



Elle l’est d’autant moins avec un déficit de multimodalité des transports actuels, qui représente une difficulté réelle pour l’intégration et la connexion de la Normandie à l’espace européen et mondial.

A cela s’ajoute, dans le domaine fluvial et maritime, le projet de réaliser le CSNE Canal Seine Nord Europe reliant la Seine juste en aval de Paris à l’Escaut et permettant le passage de gabarits importants vers les ports de la Belgique, des Pays-Bas et du nord de la France, à savoir Dunkerque, 3^{ème} port français de trafic conteneurs et le 7^{ème} GPM du Range nord européen. Son horizon de réalisation, initialement fixé à 2023 avec un démarrage avant la fin 2017, n’est pas arrêté à ce jour, le gouvernement ayant mis en sursis l’ensemble des grands projets d’investissement dans les infrastructures de transport dont les plans de financement, pour certaines, appellent des compléments.

Cette nouvelle infrastructure bouleversera le paysage du fret fluvial actuel de par la concurrence introduite avec l’axe fluvial de la Seine pour la desserte du bassin parisien, en faveur d’Anvers et de Dunkerque qui affiche une vraie dynamique malgré un trafic qui ne représente encore que 10% de celui du Havre.

Dans la contribution à laquelle ils se sont associés, les CESER de Normandie, Ile de France et Hauts-de-France ont rappelé les infrastructures⁴⁸ concrètes inscrites au projet « Axe Seine », jugées nécessaires pour améliorer les trafics vers l'Ile de France, dont la réalisation est indispensable avant l'échéance de mise en service du CSNE, pour faire de garder compétitifs ces deux corridors français face aux grands ports du Nord de l'Europe.

A défaut, des incertitudes pèseront fortement sur l'avenir de l'intégration de la Normandie dans l'espace européen, de son positionnement comme grande porte d'entrée française des trafics mondiaux de marchandises et sur le rayonnement de l'activité liée aux échanges internationaux en termes de plus-value pour le territoire.

Enfin dans le domaine aéroportuaire, 4 aéroports régionaux⁴⁹ rapprochés les uns des autres affichent un trafic modeste et souffrent d'un manque de gouvernance unifiée depuis de nombreuses années. Les agglomérations et la Région ont pris récemment des options en faveur d'une autorité organisatrice commune pour limiter les concurrences et développer les complémentarités nécessaires dans une région si proche de l'Ile de France.

Néanmoins, à l'heure actuelle, la Normandie ne dispose pas de réelle connexion à l'international et l'accès direct au hub de Roissy reste difficile (route ou transports collectifs avec de nombreux changements). L'expérience de TGV inter secteur reliant Le Havre, Rouen et Roissy n'a pas été poursuivie en raison d'un temps de trajet restant trop élevé.

2. Echelle interrégionale / régionale

147

L'important littoral normand, aux fonctions différenciées, souffre d'une inégale et incomplète mise en valeur. Malgré les kilomètres de côtes dont dispose la région, le cabotage n'est pas exploité faute de trafic identifié, sachant qu'il pourrait avoir une plus-value potentielle pour certains trafics de niche.

La liaison depuis le littoral, ou bien depuis la Normandie en général, vers les autres régions françaises, notamment la région parisienne et ses points d'échange vers le reste du territoire et à l'international (routes, gares, aéroports internationaux), souffre aujourd'hui d'un retard notamment sur le plan ferroviaire.

Comme le souligne le Groupe des Quinze Géographes normands, dans leurs différentes analyses regroupées dans le cadre d'une réflexion menée en 2015 « La Normandie en Débat – une métropole à inventer »⁵⁰, non seulement le temps de liaison Le Havre – Rouen et Cherbourg – Caen à l'Ile de France s'est allongé au fil des ans en raison de la saturation du réseau et des nombreux travaux, véhiculant l'image d'un service dégradé, mais les liaisons vers les autres régions limitrophes Bretagne, Centre Val de Loire, Pays de la Loire, Hauts de France sont également lentes, comparées aux liaisons routières, ou peu fréquentes.

⁴⁸ Modernisation du tronçon ferroviaire Serqueux-Gisors, achèvement dans les délais des opérations inscrites au CPIER sur les modernisations et les fiabilisations fluviales et portuaires entre Paris et Le Havre, mise au gabarit de l'Oise et maintien des financements européens du projet MAGEO

⁴⁹ Caen (Carpiquet), Deauville Normandie (Saint-Gatien), Le Havre (Octeville), Rouen Vallée de Seine (Boos)

⁵⁰ Groupe des 15 géographes normands « La Normandie en débat : se déplacer en Normandie » n°6 – octobre 2015

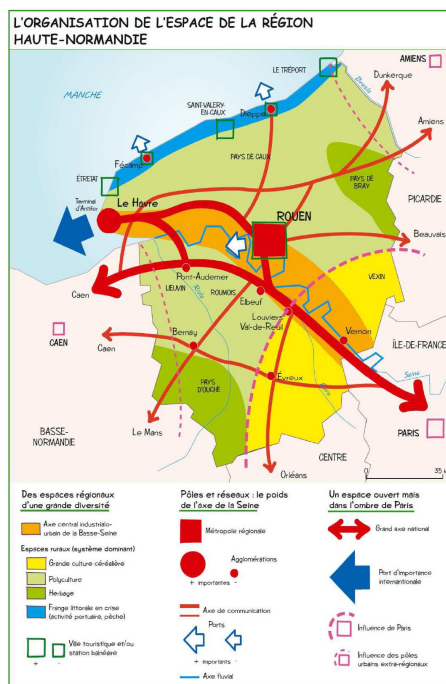
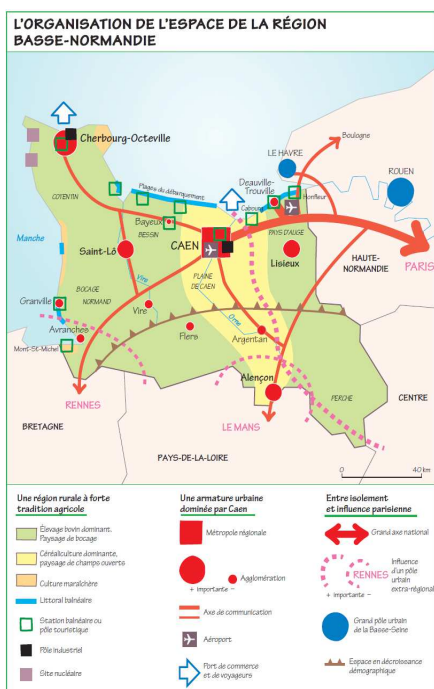
Deux points principaux sont soulignés par ce groupe de réflexion :

- « la dépendance quasi-totale [de la Normandie] vis à vis des dessertes inter cités, en crise,
- l'enclavement relatif par rapport au réseau des lignes ferroviaires à grande vitesse françaises et européennes, la région parisienne faisant écran au raccordement du réseau normand aux lignes TGV ».

Dans le même temps, certains espaces périphériques du territoire sont mal intégrés à l'espace régional car polarisés par les régions périphériques :

- le sud de la Manche vers la Bretagne,
- le sud de l'Orne vers les Pays de la Loire et le Centre,
- le sud et l'est de l'Eure par l'Ile-de-France,
- la vallée de la Bresle vers la Picardie.

Polarisation par les régions périphériques



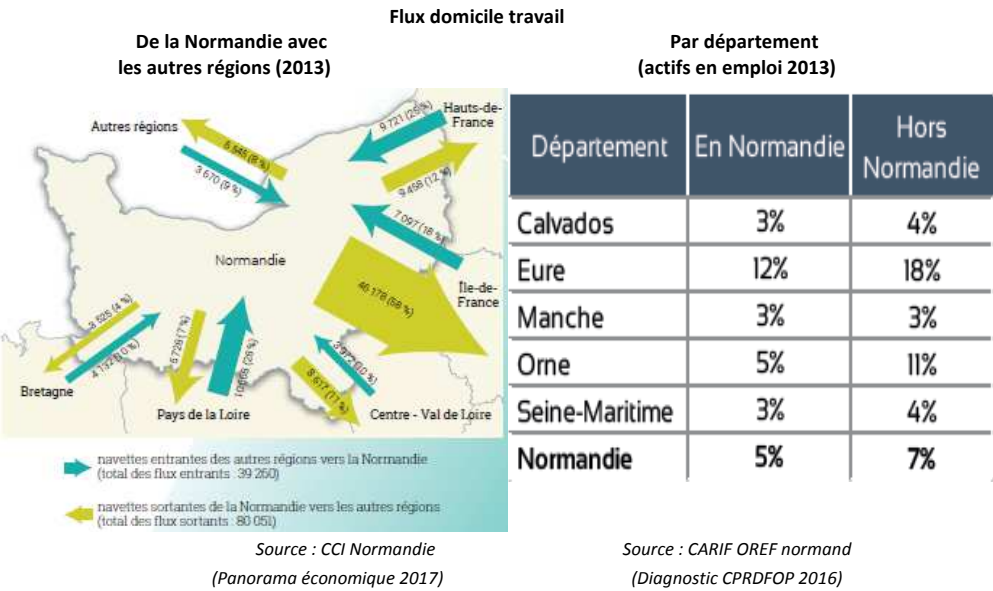
Source : Magnard géographie – 2012

Des traditions de flux et d'échanges vers l'ouest en ex-Basse-Normandie, et vers l'est en ex-Haute-Normandie, voire avec l'Île de France, sont persistantes.

Le phénomène des « navetteurs » correspondant aux actifs qui quittent leur commune de résidence pour travailler dans une autre commune s’est largement amplifié sur long terme. Il touchait 29% des actifs en 1970 et près de 70% en 2010 en Normandie. L’éloignement de plus de 20km du lieu de résidence est passé quant à lui de 12,8% des navetteurs à 26,5% sur la même période⁵¹.

Au-delà de la commune, le lieu de travail se trouve désormais assez fréquemment hors département, voire hors région. A cet égard, la « balance » des flux domicile-travail de la Normandie avec les autres régions est fortement négative, à l’exception des Pays de la Loire, en raison de la localisation de l’aire urbaine d’Alençon, à cheval entre les deux régions.

Pour une personne venant travailler en Normandie, deux normands partent travailler à l’extérieur. Plus de la moitié (57%) des normands qui travaillent à l’extérieur se dirigent vers l’Île-de-France, de loin la première destination.



Enfin les mobilités interrégionales « domicile-travail » sont extrêmement différentes en fonction du département de résidence, voire de certaines zones de résidence. A titre d’exemples, citons les zones occupant les situations extrêmes :

- celles du Havre et de Fécamp, où les flux des actifs travaillant hors département est de 0%, et hors région de 2%,
- celle de Vernon qui affiche le taux maximal de flux hors région de 32%, suivi par L’Aigle-Mortagne avec 22%,
- celle de Louviers avec un taux maximal de flux hors département de 26%,

⁵¹ INSEE Analyses Normandie n°13 « Quitter sa commune de résidence pour aller travailler : de plus en plus souvent et de plus en plus loin » - Juin 2016

quand les autres zones du territoire, notamment en ex-Basse-Normandie, affichent des taux plus proche de la moyenne régionale.

Données 2012 et évolution 2007-2012 par zone d'animation CPRDFOP

Zones d'animation	Nombre d'actifs en emploi				Lieux de travail des actifs en emploi résidents dans la zone	
	Total	Taux de variation	Taux de variation des emplois salariés	Part des emplois salariés	Hors département de résidence en Normandie	Hors Normandie
Grand Rouen	207 600	1,8%	1,7%	92,9%	5%	4%
Caen-Falaise	180 405	1,0%	0,1%	90,5%	2%	3%
Le Havre	113 886	-1,9%	-2,5%	93,9%	0%	2%
Dieppe	84 591	-2,6%	-3,3%	87,4%	1%	9%
Evreux-Verneuil	79 512	-2,5%	-3,4%	89,7%	3%	20%
Cotentin	72 911	1,0%	1,7%	90,2%	1%	2%
Sud Manche	55 265	1,0%	2,7%	83,4%	4%	6%
Pays d'Auge	53 787	-1,4%	-2,3%	85,0%	1%	9%
Bemay	43 960	4,0%	3,1%	84,9%	22%	10%
Saint-Lô	42 459	-2,3%	-1,7%	87,0%	8%	2%
Vernon	40 113	-4,8%	-5,7%	89,3%	3%	32%
Louviers	39 511	2,6%	1,9%	91,6%	26%	6%
Pays du Bocage	35 205	-5,2%	-6,2%	84,7%	10%	4%
Caux-Seine-Austreberthe	34 105	2,1%	2,8%	89,4%	2%	2%
Alençon	30 454	-3,2%	-3,2%	89,6%	1%	10%
L'Aigle-Mortagne	30 060	-2,9%	-2,3%	82,8%	1%	22%
Lillebonne	24 794	-4,4%	-5,2%	91,6%	1%	2%
Coutances	24 479	-3,0%	-3,0%	81,0%	2%	2%
Elbeuf	23 996	-6,5%	-6,5%	94,4%	16%	4%
Vire	21 548	-3,8%	-4,8%	85,3%	12%	2%
Bayeux	21 251	-3,1%	-2,1%	83,9%	7%	2%
Fécamp	18 623	1,2%	2,6%	87,1%	0%	2%
Argentan-Vimoutiers	16 019	-4,4%	-3,9%	85,6%	8%	4%
Normandie	1 294 534	-0,7%	-1,0%	89,3%	5%	7%

Source :
CARIF OREF
Normand -
Diagnostic
CPRDFOP 2016

Les différents territoires affichent donc des pratiques de mobilité professionnelle fortement différenciées.

L'évolution des réseaux de transports interrégionaux

L'indicateur de mobilité professionnelle permet d'identifier les contraintes particulières en termes de transport quotidien qui pèsent sur les actifs résidents des zones proches de la région parisienne, fortement dépendants des modes de transport collectifs ferroviaires d'Ile de France sur lesquels la Normandie n'a pas de marge de manœuvre directe dans la mesure où les décisions d'infrastructures sont prises à l'échelle nationale et extrarégionale.

Les attentes fortes formulées pour une liaison rapide « LNP Line Nouvelle Paris-Normandie », si elles rapprochent les deux espaces pour les normands éloignés d'Ile de France, pourront résoudre à terme les problématiques de mobilité quotidienne des zones les plus proches de l'Ile de France.

En effet, le projet de LNPN prévoit des dessertes entre Paris-Rouen Caen Cherbourg ainsi que le maintien des connexions TER avec des espaces dégagés en région parisienne entre Mantes et Paris pour gagner en rapidité. Néanmoins, son horizon de réalisation se situerait entre 2030 pour les sections prioritaires⁵² et 2040-2050 pour la réalisation complète si le projet ne connaît pas de nouveaux retards. Quant à l'accès à La Défense, il sera facilité avec une amélioration de l'accès entre Saint-Lazare et La Défense malgré l'abandon du projet de nouvelle la gare.

Enfin, la faiblesse relative du maillage de transports collectifs et des liaisons avec les autres régions limitrophes contribue à la part importante des déplacements plus polluants par la route, mais néanmoins nécessaires quotidiennement aux résidents des espaces périphériques tournées vers l'extérieur de la Normandie.

3. Echelle régionale / infra régionale

Les liens entre les espaces périphériques de la région et le reste du territoire normand, ou bien de certains territoires plus centraux mais éloignés des aires urbaines, soulèvent des problématiques particulières en Normandie.

Ainsi, les fonctions littorales sont différenciées selon l'espace concerné et ont des rapports différents au territoire et à l'urbain. Globalement, on constate des logiques qui opposent littoral et intérieur, la côte et l'hinterland. Cherbourg, Dieppe sont des agglomérations mal connectées au cœur régional. Il en est de même pour Alençon en périphérie sud de région.

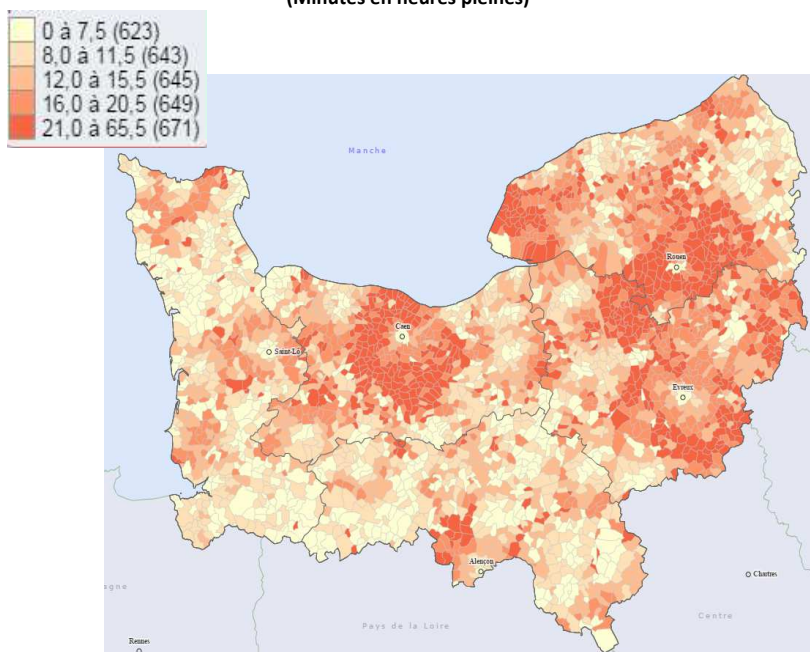
151

D'autres difficultés d'interface sont soulignées entre la vallée de Seine qui couvre un large territoire jusqu'à Caen, et le reste des espaces normands. La problématique est celle d'un ressenti de « l'effet tunnel » et d'une irrigation déficiente pour bon nombre des territoires adjacents, qu'il s'agisse de l'hinterland en arrière de la façade maritime, autour de la vallée de Seine, ou dans les zones les plus éloignées des grandes agglomérations.

Les temps de trajet domicile-travail montrent l'exposition différenciée selon les territoires aux migrations pendulaires quotidiennes au sein même de l'espace normand. Selon l'étude de l'INSEE sur les navetteurs (cf. *supra*), c'est « toujours de plus en plus souvent et de plus en plus loin ». A noter tout de même que le maillage du réseau de villes moyennes en ex-Basse-Normandie a visiblement des effets sur la moindre distance des trajets sur cette partie du territoire, alors que la périurbanisation constatée à proximité des grandes aires urbaines ainsi que la multi polarisation amplifient les déplacements, comme en témoigne la carte ci-dessous :

⁵² Rouen- Yvetot, Mantes-Evreux, Paris-Mantes où les espaces fonciers sont réservés pour l'ouverture d'une 3^{ème} voie dans le cadre du projet EOLE

Les temps de trajet domicile travail 2007 (Minutes en heures pleines)



152

Source : SISTER - Système d'Information Statistique Territorialisé en Région

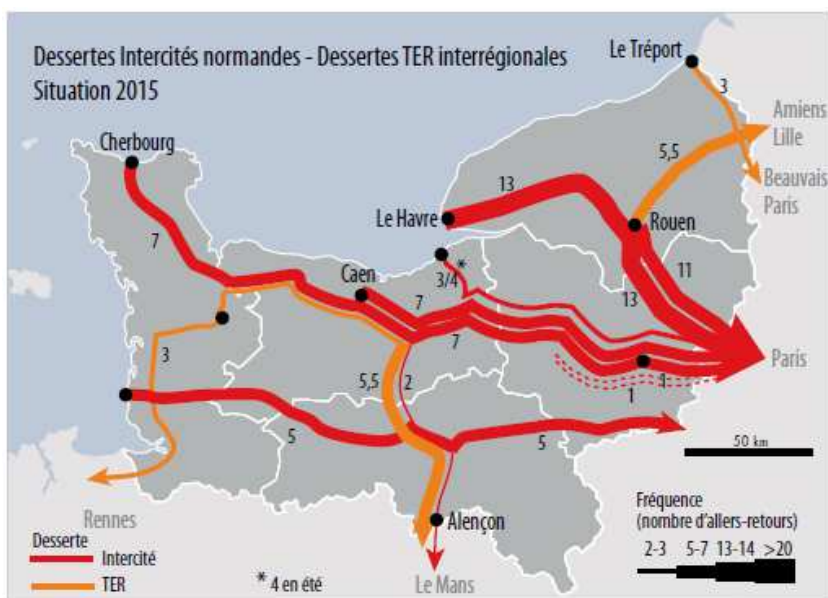
Enfin d'une manière générale, l'observation à l'échelle nationale confirme l'allongement des temps de trajet dans les territoires les plus touchés par le chômage.

L'évolution des réseaux de transports intra régionaux

La faiblesse historique des liaisons entre les 2 ex-régions, qui aujourd'hui ne facilite pas les communications au sein même de la Normandie, est une des caractéristiques fortes de la région. La route reste le principal mode de liaison intérieure faute de transports collectifs suffisamment maillés, notamment ferroviaire.

Aujourd'hui, l'attente de l'amélioration des liaisons collectives en rapidité et en fréquence Caen-Rouen (ferroviaire) et Caen-Le Havre (autoroutière) est pressante, notamment compte tenu du délai de réalisation estimé du projet LGV Ligne à Grande Vitesse.

Carte des dessertes collectives normandes inter cités et TER interrégionales



Source : « La Normandie en débat : se déplacer en Normandie » bulletin n°6
Groupe des 15 géographes - octobre 2015

153

Cette carte montre que les jonctions ferroviaires principalement orientées est-ouest ne desservent depuis la capitale que 3 villes côtières et les liaisons nord sud sont rares et peu fréquentes, les 2 principales reliant Caen – Alençon $\Leftrightarrow$ Le Mans / Tours ainsi que Rouen $\Leftrightarrow$ Amiens / Lille.

Les villes moyennes, notamment de la Manche et de l'Orne qui maillent pourtant ces territoires, ou au nord de la Seine-Maritime, sont mal ou pas raccordées aux grandes aires urbaines ou aux axes interrégionaux par voies ferrées.

Globalement, en termes de qualité de service rendu, la perception est celle d'une situation dégradée, que les indicateurs ci-dessus confirment

La mise en place relativement récente des lignes routières ou autoroutières collectives d'autocars est en développement, mais elles sont actuellement inégalement réparties sur la Normandie alors qu'elles peuvent être le point d'appui de la connexion au territoire de villes actuellement excentrées des réseaux normands ou tournées vers d'autres régions limitrophes.

La qualité des transports intra régionaux est une priorité pour les territoires éloignés des aires urbaines pour permettre l'accessibilité, notamment, à certains équipements ou services centralisés. . La présence de gares ne permet pas à elle seule le développement de pôles d'activités si les liaisons avec les grands pôles sont insuffisantes ou insuffisamment performantes.

2 COMMUNICATIONS IMMATERIELLES

1. Evolution notable depuis 25 ans

Depuis plusieurs années, l’accessibilité THD sur le territoire est un objectif communément partagé par les acteurs, de par son effet de levier sur les entreprises et de sa capacité à réduire les distances et l’éloignement entre les espaces. Il s’est traduit à l’origine dans l’adoption respective des SCORAN 2.0 stratégie de cohérence régionale de l’aménagement numérique dans les 2 ex-régions.

Aujourd’hui, la croissance des besoins est exponentielle en raison des nouveaux usages et du poids des données et des informations échangées, ce qui conduit au besoin d’accélération des connexions immatérielles pris en compte par l’ensemble des acteurs publics.

En ce qui concerne le déploiement des réseaux :

Le déploiement de réseaux de fibre optique sur le territoire français date d’environ 20 ans. Le Plan France Haut Débit de 2010 puis le Plan France Très Haut-Débit⁵³ de 2013 financé dans le cadre du PIA programme des investissements d’avenir, a pour objectif de généraliser le très haut débit fixe, via le déploiement d’un réseau fibre jusqu’à l’habitant.

Il s’appuie sur des opérateurs privés et sur les acteurs publics en charge des RIP Réseaux d’initiative publique dans les territoires non préemptés par les opérateurs.

Depuis ces plans, le pourcentage de zones accessibles en France à l’ADSL a fortement augmenté, mais les connexions inférieures à 30Mbits/s (seuil minimal pour qualifier le « THD ») restent importantes. Par ailleurs, seulement 77% du territoire est accessible à une connexion supérieure à 2Mbits/s.

« Au 31 mars 2017, 29,6 millions de lignes de cuivre sont éligibles au haut débit et 15,9 millions de logements et locaux à usage professionnel au très haut débit fixe » selon l’ARCEP.

	Haut débit	Très haut débit	
		Au moins 30 Mbit/s	Au moins 100 Mbit/s
Nombre total de logements éligibles	29,6 millions de lignes cuivre	15,9 millions	12,0 millions
dont réseaux à terminaison en câble coaxial		8 946 000	8 340 000
dont réseaux en fibre optique de bout en bout (FttH)		8 207 000	8 207 000
dont réseau en cuivre (VDSL2 THD)		5 645 000	

⁵³ Le plan France THD place le seuil du THD au-delà d’un débit de 30 Méga bits/secondes.

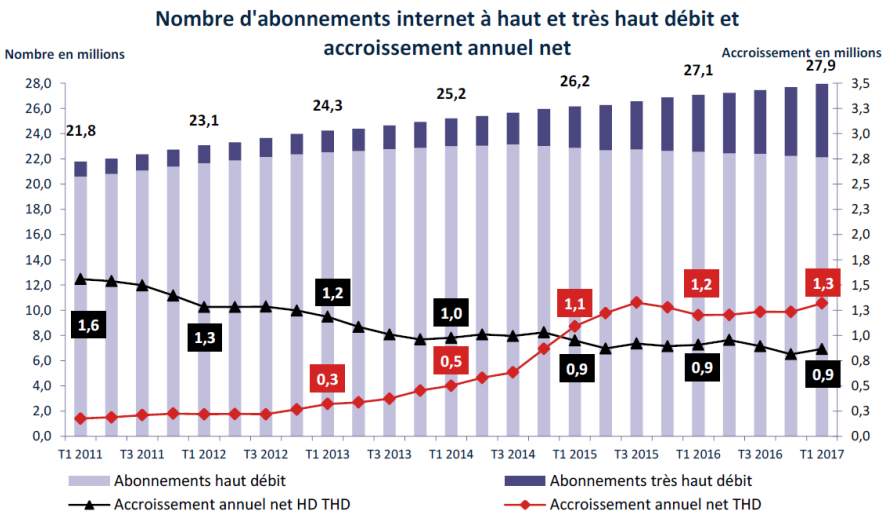
En ce qui concerne l'évolution des abonnements à ces réseaux haut-débits sur les zones éligibles :

« Au 31 mars 2017, le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit sur réseaux fixes atteint 27,9 millions (logements et locaux à usage professionnel), dont 5,8 millions à très haut débit (>30 Mbits/s) », selon l'ARCEP.

Le fait le plus marquant est sans doute la croissance exponentielle constatée sur les pratiques des usagers, traduites par le nombre d'abonnements à très haut débit qui s'observe à mesure que l'éligibilité des territoires augmente. Ainsi,

- « Ce nombre d'abonnés recouvre les offres à très haut débit qui ont augmenté de :
- +53% en 1 an, sur des réseaux de fibre optique de bout en bout jusqu'à l'abonné (FttH)
 - +10% en 1 an, sur du câble coaxial ou des cartes SIM 4G à usage fixe dont le débit est > ou = à 100 Mbit/s
 - +21% en 1 an, sur du câble coaxial et téléphonique en fil de cuivre (VDSL2) dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s.

Parallèlement, on constate le recul du nombre d'abonnements à haut débit < à 30Mbits/s : 22,1 millions fin mars 2017. »



Source : Arcep
(Observatoire des abonnements fixes haut et très haut débit 2017)

En ce qui concerne la couverture mobile sur le territoire :

Le programme France Mobile, arrêté à l'automne 2016, prévoyait la couverture de 100% des zones blanches fin 2016 : il en reste encore 300 à ce jour. Il incite les collectivités à inscrire sur une plateforme les problèmes de couverture mobile qu'elles identifient et à définir les zones qui seront prioritairement éligibles à un financement public.

Suite à un recensement, on dispose de la liste exhaustive des 3500 centres-bourgs de communes de France qui ne bénéficiaient de couverture mobile d'aucun des trois opérateurs, ce qui représente 1% de la population totale. Le programme ZBCB mis en place vise la couverture en 2G (voix et SMS) et en 3G (data).

Par ailleurs, le programme ZPD Zones peu denses impose aux opérateurs de téléphonie mobile un calendrier de déploiement accéléré dans une zone dite "de déploiement prioritaire", constituée des zones les moins denses du territoire. C'est une des contraintes figurant dans les obligations des opérateurs qui, en contrepartie des autorisations de l'ARCEP (utilisation de bandes hertziennes), sont engagés à atteindre un taux de couverture d'au moins 99,6% de la population au niveau national entre janvier 2027 et décembre 2030, avec un minimum de 95% de la population de chaque département.

Les besoins de transmission de flux d'informations allant croissants, la problématique des territoires qui présentent des différences d'accès au réseau ainsi que la persistance de zones blanches à l'échelle infra-départementale demeurent un frein au développement des usages des particuliers et des entreprises, notamment dans certaines zones rurales et un frein à l'attractivité des territoires concernés.

2. Situation actuelle en Normandie :

156

La loi pour la république numérique a instauré dans les régions la mise en place d'une CRSN, Commission stratégique du développement du numérique. Son objet est d'assurer la cohérence de la gouvernance du numérique en région, à partir de points réguliers sur les avancées des infrastructures, des débits, des connexions fixes et de la couverture mobile, ainsi que de porter une stratégie de développement des usages et services numériques à l'échelle territoriale.

Le bilan en région Normandie de la dernière CRSN fait état de l'avancement du déploiement du réseau Fibre jusqu'à l'habitant tant par les opérateurs privés que dans les RIP. C'est ce type de réseau qui est privilégié pour porter les usages sur le long terme, avec un objectif de couverture à 100% d'ici 2022.

Le calendrier THD 100% en 2022 ne sera envisageable qu'en s'appuyant sur les autres supports, notamment la couverture mobile ou la remise à niveau de réseaux actuels, sachant que la volonté des acteurs publics est de concentrer les moyens sur la Fibre ; l'Etat ne cofinancera plus les EPCI pour des montées en débit sur ancien réseau dès 2018.

En Normandie, les réseaux sont plutôt avancés dans le Calvados, la Manche et font l'objet d'une accélération récente dans l'Eure. Néanmoins, la Seine-Maritime a encore du chemin à parcourir et l'Orne a fait des choix de montée progressive en débit. Cette situation assez déséquilibrée est le fruit de choix historiques distincts des collectivités publiques et d'un dialogue parfois difficile avec les opérateurs privés mus par des logiques différentes.

Selon le diagnostic territorial présenté lors de la dernière CRSN, ce sont 39,8% des locaux de Normandie qui sont « éligibles » au raccordement à la Fibre, dont 54,4% des locaux dans les territoires couverts par les investisseurs privés et 31,6% des locaux dans les territoires couverts par les RIP.

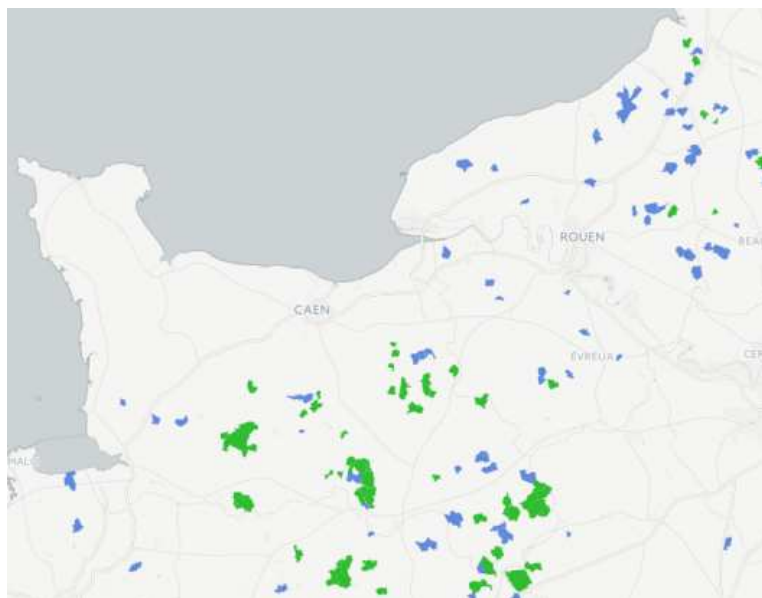
Dans les zones couvertes par les opérateurs privés, le réseau horizontal est créé mais il manque encore les liaisons verticales à l'intérieur des immeubles. A noter aussi qu'un local « raccordable » n'est pas obligatoirement « raccordé » souvent faute d'offre de service des principaux opérateurs de téléphonie sur les RIP.

Ainsi, la garantie de l'accès au haut débit, de surcroît au THD par la Fibre, n'est pas assurée aujourd'hui et un grand pas reste à franchir pour atteindre cet objectif, les partenaires s'accordant à dire que la date de 2030 est plus réaliste.

En matière de téléphonie mobile, le diagnostic de couverture montre également la persistance de zones blanches ou de zones peu denses prioritaires au regard des financements publics à mobiliser en lien avec les opérateurs qui sont invités à redoubler les efforts de couverture. Une liste de communes dites « prioritaires » a été fixée par la CRSN en concertation avec eux.

Les quelques cartes suivantes illustrent la situation de la région comparée à la situation nationale en terme de couverture en THD du territoire.

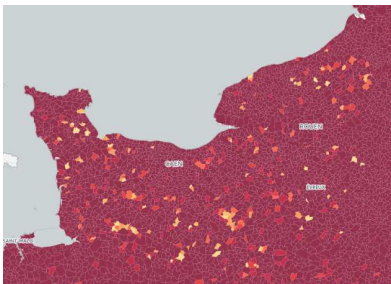
Programme ZBCB Zones blanches centre bourg



(Source site France THD) objectif couverture mobile⁵⁴

⁵⁴ <http://www.francethd.fr/mobile/mobile-fs.html>

Eligibilité internet toutes technologies par commune en 2015

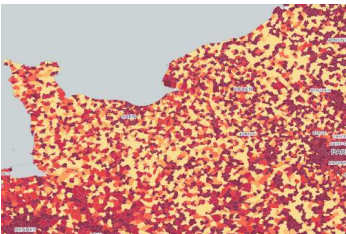


⊖ Eligibilité en 2015 ⊕
par commune

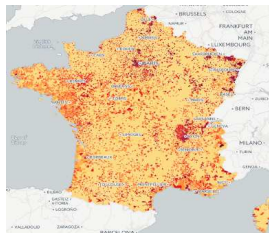
Débit internet toutes technologies par commune en 2015



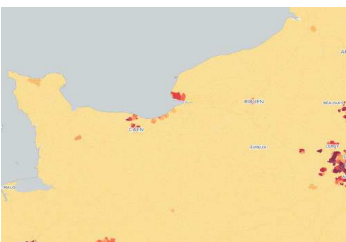
Eligibilité
entre 3 et 8Mbps/s



Eligibilité
entre 8 et 30 Mbps/s



Eligibilité
entre 30 et 100Mbps/s



Eligibilité THD
> 100Mbps/s
(éligibilité Fibre)

Source : DataFrance⁵⁵

⁵⁵ <http://map.datafrance.info/services>

3. La cohérence de l'aménagement numérique des territoires reste une incertitude

D'ici 2030, elle dépendra des alternatives mises en place pour faire patienter les territoires non couverts sans risquer de les marginaliser et d'augmenter la fracture numérique, notamment grâce à la couverture mobile et aux technologies alternatives.

Les objectifs fixés du « tout fibre » semblent par ailleurs particulièrement lointains aux territoires aujourd'hui dépourvus d'un simple accès à Internet, pour lesquels l'accès demeure une priorité.

Concernant les grands axes de circulation, une convention récente de la Région avec les opérateurs doit assurer la mise à disposition de connexions wifi haut débit à bord des trains inter cités ainsi que tout le long de l'autoroute A13.

L'éducation et la formation aux usages du numérique :

Les déploiements des infrastructures et la connexion sur les territoires constituent des préalables au développement de moyens et outils numériques au service de la formation dans les établissements scolaires, les organismes de formation, pour permettre la formation en présentiel et à distance et l'innovation dans les pratiques pédagogiques.

Le SDLN schéma de développement du lycée numérique qui vient d'être adopté par la Région Normandie dans le cadre du lycée du futur envisage un déploiement des réseaux, infrastructures et équipements sur une durée de 5 ans pour faciliter les connexions de tous les lycéens et porter le développement des usages dans les pratiques pédagogiques. Ce plan s'accompagne également de l'appel aux projets innovants dans le domaine du numérique.

Il n'existe pas d'observation fine des pratiques et usages du numérique en formation à l'échelle du territoire mais le besoin de formation au numérique est une réalité perçue dans tous les domaines professionnels ainsi que dans la vie citoyenne, où la maîtrise d'un « socle de base » de compétences numériques est devenue une exigence à plusieurs titres : permettre l'insertion et l'évolution professionnelle des jeunes et des adultes, éviter la marginalisation numérique des populations sur les territoires.

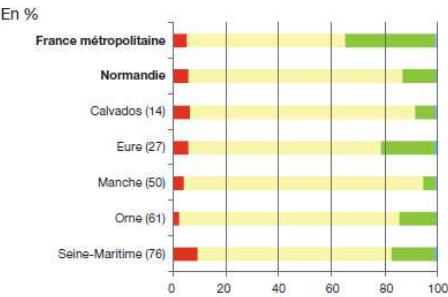
Les programmes « socles » de compétences numériques inscrits tant en formation initiale qu'en formation continue sont désormais à disposition de tous, mais nécessitent encore des efforts de formation des formateurs eux-mêmes dont la montée en charge revient aux structures de formation.

Par ailleurs, les territoires mettent en place des initiatives pour s'inscrire dans la société digitale et accompagner l'inclusion de l'ensemble de la population. Elle s'appuie sur l'intervention d'acteurs locaux, mandatés par les EPCI et/ou issus de l'éducation populaire.

3 FONCTIONS DES ESPACES, PERIURBANISATION ET RURALITE

1. La Normandie caractérisée par l’importance de ses espaces agricoles :

RÉPARTITION DES GRANDS TYPES D'OCCUPATION DES SOLS PAR DÉPARTEMENT EN 2012



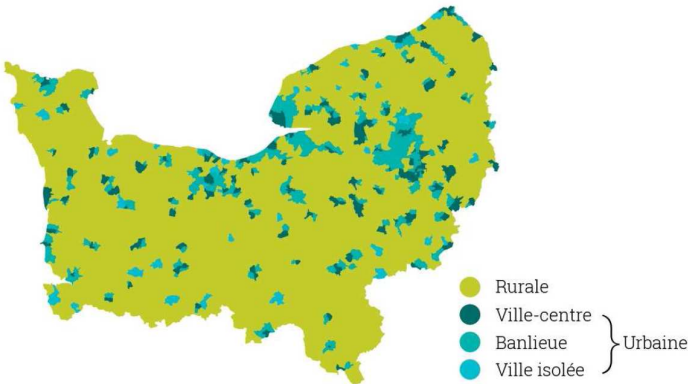
SURFACES DANS LA RÉGION SELON LE TYPE D'OCCUPATION DES SOLS EN 2012

En ha	
Territoires artificialisés	172 697
Territoires agricoles	2 434 705
Forêts et milieux semi-naturels	385 416
Zones humides	6 757 (NS)
Surfaces en eau	12 481 (NS)
Total	3 012 057

Source : Atlas régional de l'occupation des sols en France (Édition octobre 2016 CLC)

La région Normandie est la 2^e région pour ses territoires agricoles, la 6^e région pour son taux d’artificialisation, la 7^e région pour ses zones humides et la 12^e région pour ses forêts et milieux semi-naturels et pour ses surfaces en eau⁵⁶.

Typologie des communes Normandes en 2013 (rural/urbain)



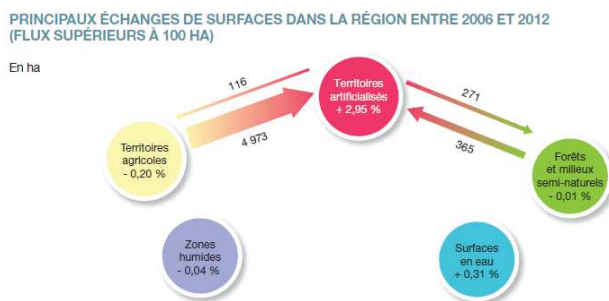
Source : Insee - Code officiel géographique ©SIG CCIN/PEAT/JR/05-2014 BD TOPO ©IGN-reproduction interdite

L’ex-Haute-Normandie est sensiblement plus urbanisée que l’ex-Basse-Normandie et dispose de plus d’espaces naturels sur son territoire en raison de l’importance des espaces forestiers.

⁵⁶ Atlas régional de l'occupation des sols en France – édition octobre 2016 CORINE Land Cover

2. Une artificialisation des espaces qui progresse moins vite que par le passé

Ces espaces se sont artificialisés⁵⁷ au fil du temps, suivant la tendance nationale, mais avec des différences entre départements et au détriment des terres agricoles :



Note de lecture : en Normandie, 4 973 hectares de territoires agricoles se sont artificialisés entre 2006-2012

Source : Atlas régional de l'occupation des sols en France

(Édition octobre 2016 CLC)

La proportion globale de la surface artificialisée en 2012 est de 5,5% en France métropolitaine et de 5,7% en Normandie⁵⁸, avec

9,3% en Seine-Maritime	6,4% dans le Calvados	4,5% dans la Manche
6,1% dans l'Eure	2,4% dans l'Orne	

On constate néanmoins, selon les mesures réalisées à l'échelle nationale par le GCDD⁵⁹, que le rythme de croissance de la surface des terres artificialisées en métropole, que ce soit au détriment des surfaces agricoles ou des espaces naturels, a connu un ralentissement entre 2006 et 2012, où il s'établit à + 0,49 % par an, par rapport à celui observé entre 2000 et 2006 (+ 1,30 % par an). Sur la même période, la population a cru de 0,53 % par an.

Si la périurbanisation et la concentration des activités et des emplois constituent une tendance lourde, dans un contexte de mondialisation, l'artificialisation de l'espace l'est également mais montre un certain infléchissement.

Concernant les fonctions résidentielles périphériques et la consommation d'espace :

Les populations des territoires ayant des fonctions résidentielles périphériques subissent un accroissement des distances et de leurs temps de déplacement domicile-travail. Le développement de ces fonctions a donc des incidences sur le territoire en termes de besoins d'infrastructures de transport mais aussi d'implantation de services de proximité.

⁵⁷ Cf. fiche variable « environnement »

⁵⁸ Source INSEE : ITDD données détaillées 2013

⁵⁹ CGDD Commissariat Général au Développement Durable - édition 2015 CORINE Land Cover

La proportion de logements « commencés » une année donnée est un indicateur qui permet d'approcher l'évolution tendancielle des modes de résidence et de la consommation d'espace. En 2015, la Normandie se caractérisait par une part nettement plus importante des logements individuels (38% contre 26% en France métropolitaine), plus consommateurs d'espace et générant potentiellement une artificialisation, alors que la part de la construction de logements collectifs (sociaux ou résidences) est nettement plus faible (respectivement 47% contre 54%, et 4% contre 9%).

Parallèlement, le taux de sur-occupation de logements illustre le phénomène de périurbanisation à l'abord des aires urbaines, dans lesquelles la population des villes centres a tendance à diminuer et à se déplacer hors de la ville.

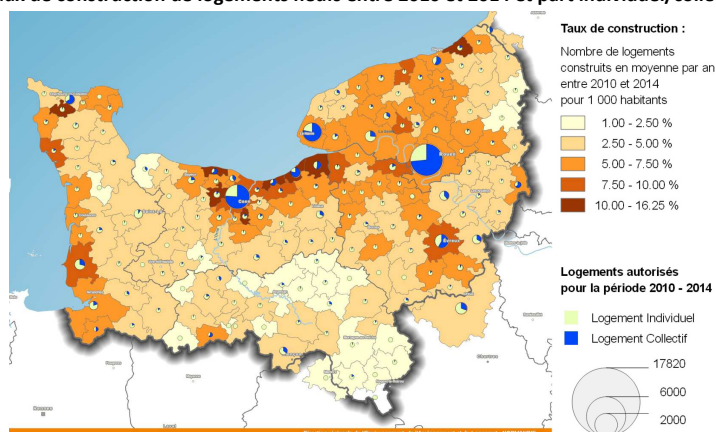
Ainsi, selon une mesure de 2008 de la DATAR, l'aire urbaine de Rouen, figurant parmi les aires les plus peuplées, se distinguait des autres aires urbaines par un faible taux de sur occupation de ses logements, inférieur à 10%, alors qu'il était en moyenne de 11,1% sur les aires urbaines de France métropolitaine et de 9,9% sur l'ensemble du territoire⁶⁰. Le report des fonctions commerciales en périphérie peut en partie l'expliquer.

A l'inverse, c'est sur les zones proches de la métropole rouennaise au nord-est (en Seine-Maritime) ou au sud-ouest (dans l'Eure), que le nombre de logements construits par an pour 1 000 habitants (8 contre 4 pour l'ex-Haute-Normandie) et le nombre de m² consommé par nouveau logement construit (2 000 m² contre 1 000 m²) étaient les plus élevés⁶¹.

Au regard de la pression foncière, le département de l'Eure apparaît donc particulièrement exposé dans la mesure où il la croissance démographique qu'il connaît provient également d'un report de population en périphérie proche de l'Île de France.

Sur le reste du territoire, les zones où le taux de construction est fort se situent presque toutes aux abords du littoral et en périphérie de Caen.

Taux de construction de logements neufs entre 2010 et 2014 et part individuel/collectif



Source : DREAL – Atlas DREAL Normandie 2016

⁶⁰ Source : CGDD – DATAR – « Des indicateurs de développement durable pour les territoires » - Janvier 2014

⁶¹ INSEE – AVAL n°139 « Indicateurs de développement durable : une diversité d'enjeux pour les territoires haut-normands » - décembre 2013

3. Le zonage en bassins de vie⁶² en 2012 et les inégalités territoriales d'équipements ou d'accès aux équipements

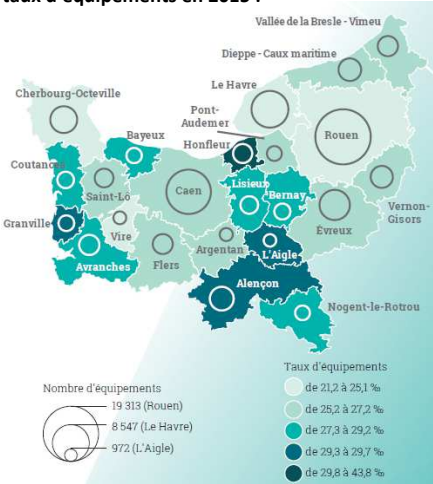
Selon le panorama économique de la CCI Normandie 2017, « la Normandie se situe au 6^{ème} rang pour les équipements d'action sociale, au 8^{ème} rang pour la densité d'équipement de sport, loisirs et culture et globalement derrière la moyenne nationale en moyenne en taux d'équipements en services aux particuliers, en fonctions médicales et paramédicales, en services de transport ».

Taux d'équipement en services pour 10 000 habitants en 2015 :

	Normandie	France métro.
Équipements d'action sociale	7,8	7,5
Équipements de services aux particuliers	147,9	176,9
Équipements de sports, loisirs et culture	29,2	26,8
Équipements d'enseignement du 1 ^{er} degré	8,9	8,0
Équipements d'enseignement du 2 nd degré	2,2	2,0
Équipements de services de santé	7,8	7,7
Fonctions médicales et paramédicales	38,4	53,0
Services de transports	3,7	6,9
TOTAL	245,8	288,9

(Hors équipements d'enseignement supérieur, formation et services à l'éducation, équipements de tourisme et commerces)

Répartition territoriale des équipements et du taux d'équipements en 2015 :



Source : CCI Normandie
Panorama économique 2017
(INSEE – Base permanente des équipements)

Une approche plus fine par le temps d'accès aux principaux équipements est proposée par l'INSEE autour de la notion de bassin de vie, ces équipements étant classés en 3 gammes⁶³ : proximité, intermédiaire, supérieure) :

Nombre de bassins de vie par département et par région
Temps d'accès aux équipements intermédiaires (anciennes régions, France)

2012	Calvados	Manche	Orne	Basse Normandie	Eure	Seine Maritime	Haute-Normandie	Normandie	France métropole
Bassins	23	28	14	65	23	29	52	117	1644
Temps accès équipement gamme intermédiaire				9,5 mn			8,6 mn		5,8 mn
Temps accès équipement gamme supérieure				23,1 mn			18 mn		15,2 mn

Source : INSEE 1^{ère} n°1425 – déc. 2012 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281020>)

⁶² Bassin de vie : plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants (définition INSEE). Depuis 2012, cette définition ne fait plus référence à l'emploi.

⁶³ La gamme de *proximité* comporte 29 types d'équipements : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école ou regroupement pédagogique intercommunal, médecin omnipraticien, pharmacie, taxi... ; La gamme *intermédiaire* comporte 31 types d'équipements : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation... ; La gamme *supérieure* comporte 35 types d'équipements : pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma....

Le temps moyen d'accès aux équipements divers, corrélé à la moindre densité de ces équipements, est donc plus important qu'en France métropolitaine pour la population des 117 bassins de vie de Normandie et plus important sur l'ex-territoire bas-normand malgré l'important réseau de villes moyennes que cet espace a conservé.

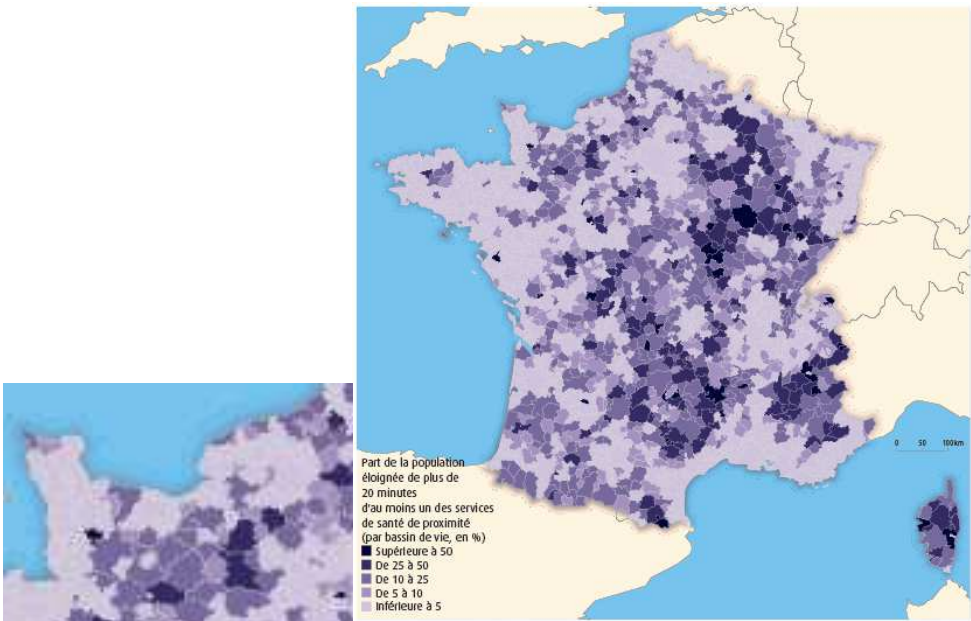
4. Zoom particulier sur l'accès aux soins :

La part de la population éloignée de plus de 7 minutes des services de santé de proximité⁶⁴ est plus importante en Normandie (12%) qu'en France métropolitaine (7,3%).

Là encore les disparités infra-territoriales sont significatives :

7,5% en Seine-Maritime	10,7% dans le Calvados	17,1% dans l'Eure
13,3% dans la Manche	21,8% dans l'Orne	

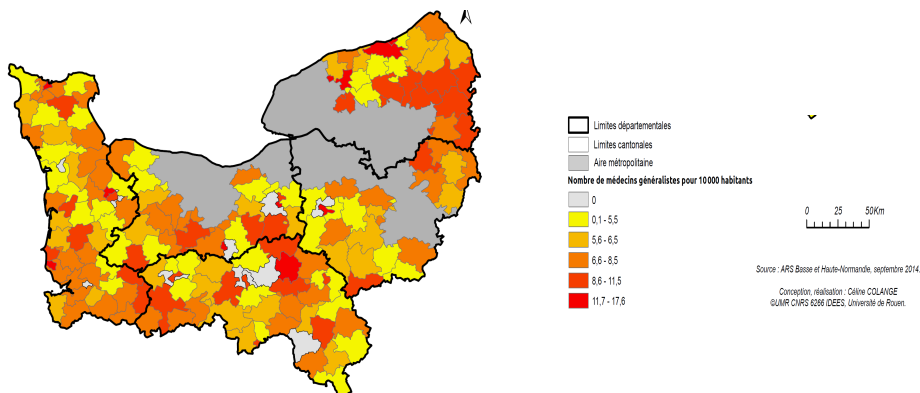
Les zones les plus urbaines sont proportionnellement mieux équipées. Quant aux zones très périurbaines ou rurales de l'Eure et de l'Orne, elles connaissent déjà une situation plus tendue en 2006 comme en témoigne la cartographie nationale :



Source : CGDD – DATAR - Repères 2014 des indicateurs de développement durable pour les territoires

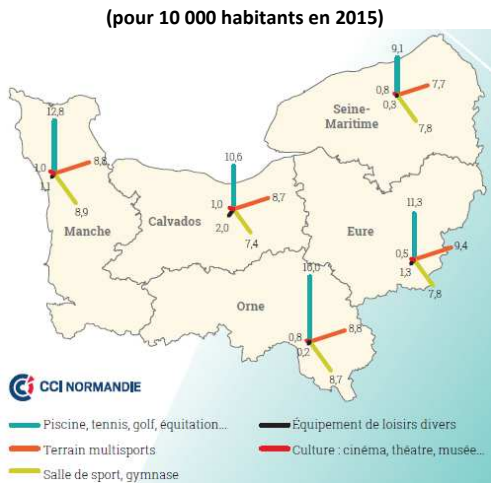
⁶⁴ Source INSEE : ITDD données détaillées 2013 – distancier Metric indiquant le temps de trajet automobile en heure creuse pour rejoindre la commune où disposant d'un des 5 services suivants : médecin omnipraticien, chirurgien-dentiste, infirmier, masseur kinésithérapeute et pharmacie.

Concernant le nombre de médecins généralistes pour 10 000 habitants en 2014, les zones rurales se caractérisent par la plus faible densité notamment autour des petites villes, alors qu’elles concentrent par ailleurs une majorité de la population vieillissante à faibles revenus, posant ainsi des enjeux en termes de maintien à domicile, mais aussi de distanciation sociale et d’isolement. Une nouvelle cartographie des zones prioritaires d’accès aux soins doit être établie prochainement par l’ARS.



Source : « La Normandie en débat : quelle Normandie hors métropole ? » bulletin n°4
Groupe des 15 géographes normands - décembre 2014

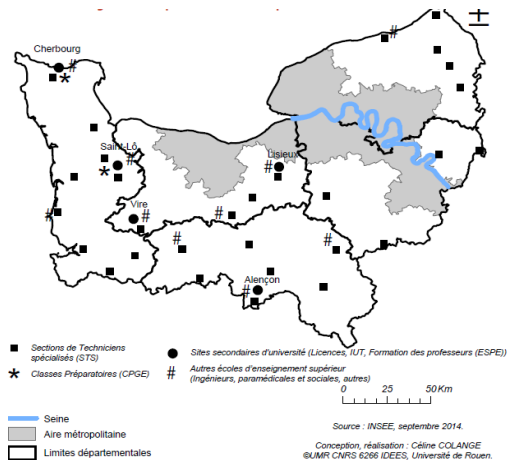
5. Zoom sur le taux d’équipements culturels, de loisirs et de sport :



Il s’agit d’un indicateur de densité et non de fréquentation, celle-ci pouvant être freinée par des difficultés éventuelles d’accès.

6. Concernant l'accès aux équipements de formation :

L'enjeu de l'élévation de la qualification des normands est traité dans la fiche variable « éducation ». Du point de vue de la répartition territoriale de l'accès aux formations au-delà de l'enseignement secondaire, la Normandie compte des pôles universitaires à Caen, Le Havre, Rouen et dans une moindre mesure Evreux où se concentre l'offre de formation, mais se caractérise aussi par un maillage relativement plus dense sur l'ex-territoire bas-normand de l'offre post-bac.



Source : « La Normandie en débat :
quelle Normandie hors métropole ? »
Bulletin n°4
Groupe des 15 géographes normands
décembre 2014

Cette répartition permet une plus grande proximité mais qui ne s'est pas traduit sur le long terme par une augmentation significative de l'accès à l'enseignement supérieur ni du niveau de qualification des jeunes normands. Certains freins à la mobilité sociale dans les parcours de formation pèsent encore fortement sur les choix des familles probablement davantage que l'éloignement, ce qui interroge sur les arbitrages à faire en matière de politique publique entre rapprochement des équipements ou facilitation de la mobilité.

7. Zoom sur les zones touristiques

La Normandie se caractérise par la richesse de son patrimoine et sa notoriété, qui en font une des destinations touristiques très prisée des français et des étrangers.

De nombreuses zones touristiques attractives sont situées sur le littoral, compte tenu de la richesse du cadre naturel, du patrimoine historique et des lieux de mémoire, qui par ailleurs est agrémenté par la présence d'une activité autour des ports de pêche.

La valorisation des lieux touristiques représente un enjeu économique pour le territoire, sachant que les apports de populations saisonnières ou régulières impose des arbitrages aux collectivités en termes d'équipement d'accueil et de services liés à cette fonction touristique et de préservation des espaces et de la qualité de vie des résidents locaux.

4 DISTANCE SOCIALE, MIXITE SOCIALE

La répartition de la population sur le territoire selon les zones peut ajouter des difficultés de distanciation sociale aux distances physiques susceptibles de peser fortement sur la cohésion sociale au sein du territoire et *in fine*, sur sa santé socio-économique et la qualité de vie de l'ensemble de sa population. Celle-ci peut aussi se replier vers des formes d'organisation communautaires apportant la solidarité perdue dans la distanciation.

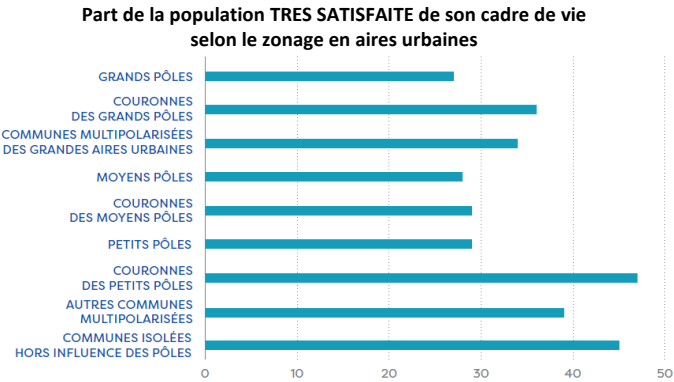
Quelques indicateurs peuvent témoigner de difficultés et de distance sociale sur un territoire.

1. Sur le plan national : les insatisfactions concentrées au cœur des pôles urbains et dans les QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville)

Selon une enquête du CREDOC pour le compte du CGET⁶⁵, la perception des conditions de vie est assez contrastée selon les territoires de résidence. Cette enquête n'est pas régionalisée mais les indicateurs, croisés avec les caractéristiques de l'espace normand, permet d'approcher le sentiment de satisfaction au regard de la « qualité de vie » en général, composée dans l'enquête du cadre de vie, de l'état de santé, des ressources financières.

La probabilité d'être satisfait augmente globalement avec l'âge et le niveau de diplôme, et varie selon le caractère plus ou moins urbain de l'environnement. Elle diminue dans les espaces fortement urbanisés, les petites agglomérations ou les espaces ruraux ayant une image plutôt positive.

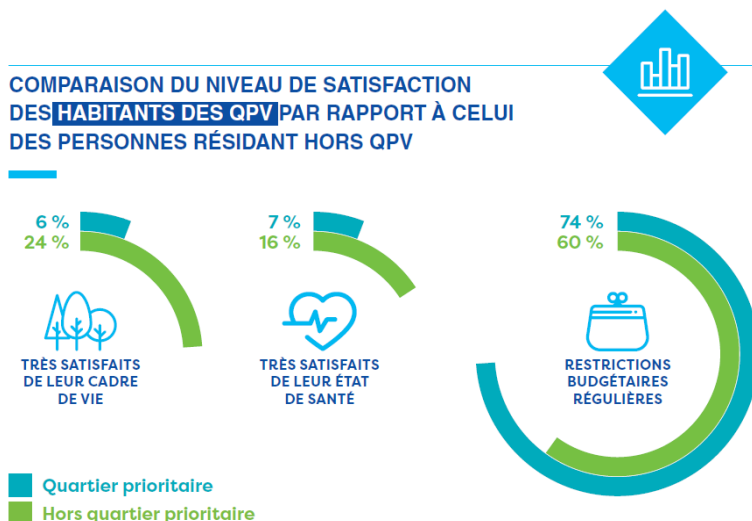
167



Source CGET – CREDOC : « perception des conditions de vie »

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville vont bénéficier sur la période 2014-2024 d'un nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) succédant au plan précédent qui visait à restructurer les quartiers en difficulté pour améliorer la mixité sociale, la cohésion et l'inclusion. Néanmoins, aujourd'hui, le ressenti est particulièrement négatif chez les habitants de ces

quartiers, malgré les efforts consentis dans le cadre de la politique de la ville depuis plusieurs années :



2. Concernant plus particulièrement les jeunes :

Le CIDJ (centre d'information et de documentation jeunesse) relaie plusieurs sources d'information et notamment une première enquête nationale sur le bonheur des 18 35 ans⁶⁵ qui « dresse le portrait d'une jeunesse optimiste, confiante et engagée » au regard de leur citoyenneté et de leur inclusion dans la société.

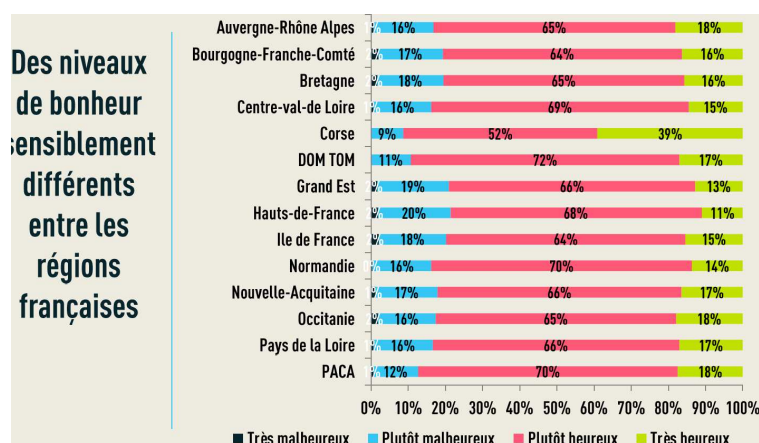
Selon cette enquête, 82% des jeunes se déclarent heureux (66% plutôt heureux et 16% très heureux) :

- ils prônent davantage la solidarité dans une société qu'ils considèrent inégalitaire,
- se disent prêts à lutter contre la dépréciation qu'ils subissent dans la société,
- ont davantage dépassé certains stéréotypes conservateurs, notamment de genre,
- ont soif de sens dans leur activité ou future activité professionnelle,
- ont conscience que leur mobilité en tout point est un « plus »

⁶⁵ CGET –CREDOC : « perception des conditions de vie » - En Bref - #40 – juin 2017

⁶⁶ Enquête lancée par le mouvement de jeunes « Générations Cobayes » et Domplus, société d'intermédiation dans le secteur des services - décembre 2016 – Le panel de répondant à l'enquête lancée en ligne en 2016 est composé de 53 000 jeunes - <https://quedubonheurlenquete.fr/resultats/>

Enfin la région Normandie est une des 3 régions où les jeunes sont le plus heureux.



3. Quelques autres indicateurs régionalisés révélateurs d'une certaine distance sociale :

Part des familles monoparentales :

169

La Normandie se situe en dessous de la moyenne nationale, avec 21,2% de familles monoparentales (avec au moins un enfant de moins de 25 ans) contre 22,7% pour la France métropolitaine, ces dernières se concentrant davantage dans les 3 régions du sud (Nouvelle Aquitaine, Occitanie, PACA) et en Ile de France⁶⁷.

A l'échelle nationale, ces familles sont à 84% composées de femmes avec enfants de moins de 25 ans.

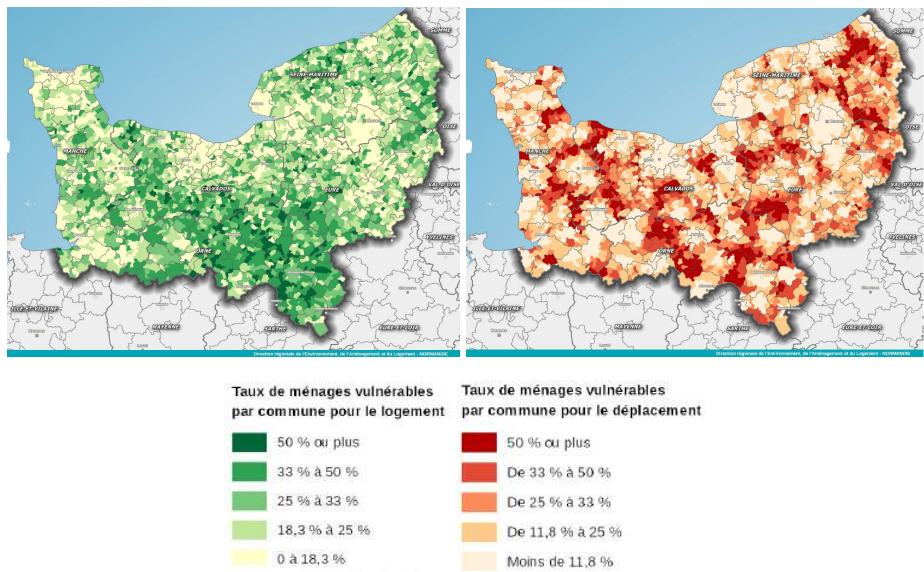
La vulnérabilité énergétique des ménages :

Les zones de plus forte précarité énergétique liée au logement se situent plutôt au sud de la région, plutôt rurale, où se trouve par ailleurs concentrée une proportion assez élevée de seniors à bas revenus, les seniors aisés étant plutôt installés sur les zones littorales.

Ce sont aussi ces zones (même source DREAL) où l'on construit le moins de logements neufs en Normandie et où la densité de logements anciens (avant 1975) est la plus forte.

⁶⁷ Source : FNORS – « La France des régions 2016 – approche socio-sanitaire » - février 2016

Répartition territoriale de la part des ménages en vulnérabilité énergétique
Liée au logement⁶⁸ : liée aux déplacements⁶⁹



Source: DREAL – Atlas DREAL Normandie 2016

Les phénomènes de précarisation se sont amplifiés depuis la crise de 2008 et l’augmentation du chômage, qui ont fortement pesé sur les revenus des plus pauvres.

Les jeunes également fortement touchés par le chômage, dont l’âge d’entrée dans la vie active a reculé, sont en situation de dépendance relative par rapport à la famille, ce qui accroît la précarité de manière inégale entre territoires, certaines familles à faibles revenus n’étant pas elles-mêmes en mesure de faire jouer la solidarité familiale.

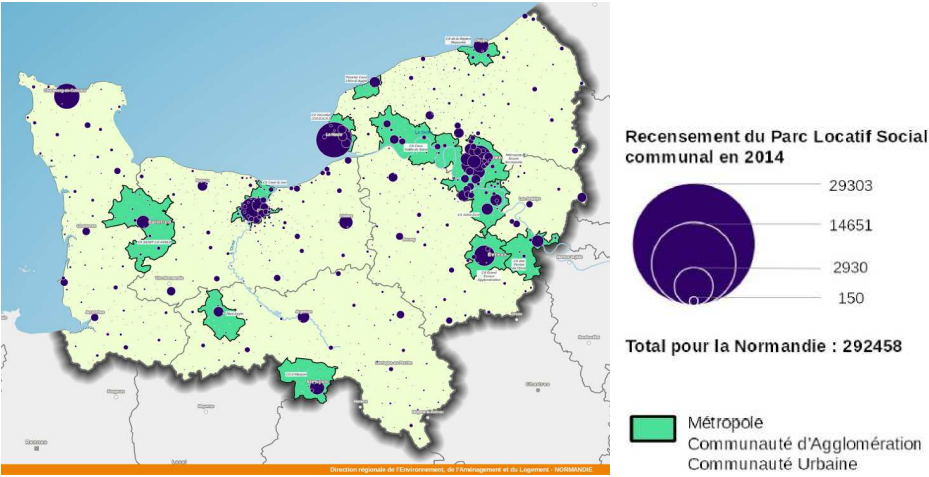
Parc de logements sociaux :

Le parc de logements sociaux en Normandie en 2013 et 2015 se caractérise par une offre plus importante de logements sociaux pour 10 000 habitants qu’en France (de province) et ce, quel que soit le département. Ils représentent 17% du parc de logements. Ils sont davantage individuels en ex-Basse-Normandie et collectifs en ex-Haute-Normandie, plus urbanisée⁷⁰.

Leur répartition est la suivante :

⁶⁸ Taux d’effort énergétique > au double de la médiane nationale, soit 8% du budget consacré aux dépenses de chauffage
⁶⁹ idem soit 4,5% du budget consacré aux dépenses de carburant
⁷⁰ Source : chiffres détaillés extraits du rapport du CESER de Normandie de Juin 2017 : « Situation économique et de l’emploi en Normandie au 1er janvier 2017 »

Logements sociaux au 1^{er} janvier 2014

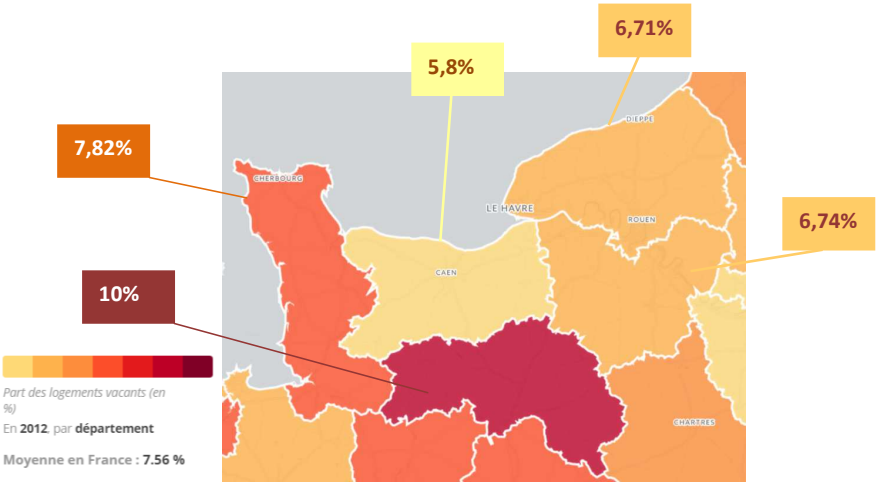


Source: DREAL – Atlas DREAL Normandie 2016

Sur occupation des résidences principales:

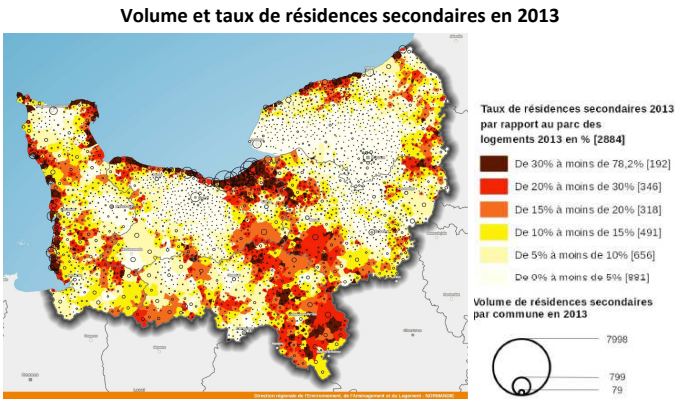
Elle est moins fréquente en Normandie qu'en moyenne, la Normandie occupe la 5^{ème} place des régions, avec seulement 5% de logements sur occupés par rapport à la taille de la famille (contre 6% pour la France de province et 9% pour la France métropolitaine).

Parc des logements vacants



Source : Data France (2012)

Espaces de localisation des résidences secondaires :



Source: DREAL – Atlas DREAL Normandie 2016

Dans le cas de communes très rurales vieillissantes, l’occupation occasionnelle de ce type de résidences accroît les risques d’isolement des résidents locaux. Cet habitat est concentré sur les zones côtières et en partie centre-sud de la région, où le taux peut monter à 78%.

Les + 75 ans vivant seuls (source FNORS « La France des régions 2016 »)

La Normandie comptait en 2012 40,2% de personnes âgées de + de 75 ans vivant seules, contre 38,6 en France métropolitaine.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV):



Source: DREAL – Atlas DREAL Normandie 2016

Ces zones du territoire les plus pauvres et où les écarts progressent, se trouvent paradoxalement situés au sein des métropoles les plus riches. Ils sont particulièrement concentrés autour de la métropole rouennaise, dans une moindre mesure autour de Caen et du Havre et présentent des problématiques de distanciation sociale.

Malgré les mécanismes de solidarité institutionnalisés au travers des politiques publiques, les taux de pauvreté y sont élevés. Ils concentrent une partie importante des « *populations d'origine immigrée victimes du chômage dans des proportions pouvant atteindre le double de la population majoritaire, même corrigé des niveaux d'étude et de qualification professionnelle* »⁷¹.

Le CESE évoque un phénomène de discrimination persistante, étendu aux descendants d'immigrés, qui constitue une menace majeure pour la cohésion du pays.

Le phénomène du non recours aux droits :

D'origine diverse, renoncements, refus des lourdeurs administratives ou manque d'information ou d'accompagnement, éloignement déjà installé..., ou tout simplement accroissement des distances réelles d'accès à certains services dans les territoires délaissés, notamment en services publics, ce phénomène est de nature à renforcer l'exclusion et la distance sociale sur le territoire.

Il est présent dans de nombreux domaines : santé ou suivi sanitaire, formation, justice, consommation, accès aux fondamentaux (logement, énergie, ...) et a donné naissance à des réglementations spécifiques sur le « droit universel à disposer de... » récemment élargies au droit à la connexion internet.

Il est particulièrement important pour les jeunes, comme le souligne le CESE⁷² et constitue une cause susceptible de renforcer leur éloignement de la formation en particulier et leurs chances d'insertion encore largement dépendantes, dans le système français, des parcours d'études et surtout du diplôme. Compte tenu des taux de chômage des jeunes en Normandie, des niveaux de formation, de qualification et de poursuites d'études moins élevés, l'enjeu pour ce public jeune de rétablissement du lien est primordial.

En termes de risques et d'opportunité, l'analyse croisée des indicateurs permet de souligner deux situations assez contrastées :

Celle du département de la Manche, qui a tiré en partie de sa capacité d'innovation de la richesse du pôle d'activité autour du nucléaire, mais dont les évolutions à venir pourraient la limiter dans ses capacités à prendre des risques,

Celle du département de l'Orne, qui se trouve aujourd'hui en marge de nombreux indicateurs ainsi que de toutes les « grandes aires de projets », avec de surcroît une baisse persistante de sa démographie, générant une distanciation qui peut être inquiétante au regard de l'équité et de l'équilibre entre territoires normands.

⁷¹ Avis du CESE – « Rapport annuel sur l'état de la France » - mai 2017

⁷² Avis du CESE : « Droits formels / droits réels : améliorer le recours aux droits des jeunes » - juin 2012

REGARD SUPPLEMENTAIRE : LES TERRITOIRES NORMANDS ET LA QUALITE DE VIE

Zoom sur la récente enquête de l'INSEE

En guise de résumé, sur le plan régional, une analyse de la qualité de vie réalisée par l'INSEE⁷³ en juin 2017, suite à une commande de la Région Normandie pour une extension de l'analyse nationale datant de 2014, présente 8 profils de territoires différents.

L'analyse repose sur 31 indicateurs objectifs et mesurables qui influencent la perception du bien-être, certains étant liés aux conditions socio-économiques, d'autres au cadre de vie et aux aménités qu'offre le territoire. Ces indicateurs recouvrent toutes les dimensions économique, sociale, environnementale et de gouvernance qui composent les piliers du développement durable.

Les indicateurs « subjectifs » influant sur la perception du bien-être ne se mesurent qu'à l'échelle de l'individu et ne sont pas abordés par cette analyse.

L'ensemble du territoire est positionné par rapport à la moyenne de la France métropolitaine. Quelques-uns des indicateurs de qualité de vie caractérisent la Normandie, certains étant :

- significativement favorables (en vert)
- significativement défavorables (en orange)

Les « bons » ou les « mauvais » indicateurs de la qualité de vie en Normandie

Indicateurs de qualité de vie significativement favorables ou défavorables à la Normandie, au regard des autres régions métropolitaines et des moyennes nationales

Indicateur	Normandie	Rang de la Normandie (1)	France de province	France métro.
Part des actifs occupés résidant à 30 mn ou moins de leur lieu de travail (en %)	81,6	4	79,1	73,8
Part de la population vivant dans un logement en situation de sur-occupation (en %)	5,1	9	6,1	9,0
Part des familles monoparentales (en %)	13,2	9	13,9	14,5
Part des 20 ans ou plus ayant au moins le baccalauréat (en %)	38,8	13	43,8	45,9
Part des 20-29 ans ayant au moins le baccalauréat (en %)	61,4	12	65,4	67,5
Part des personnes de 75 ans ou plus vivant seules (en %)	44,2	3	42,3	42,7
Indice comparatif de mortalité globale (base 100 France)	106,3	3	101,6	99,9
Part de la population vivant dans une commune avec au moins un établissement SEVESO seuil haut (en %)	14,1	4	12,3	10,8

Lecture : Une valeur dans une case verte correspond à un positionnement favorable à la qualité de vie, et inversement pour une case orange.

(1) : parmi les 13 régions métropolitaines.

Source : INSEE Analyses n°34 – juin 2017

⁷³ INSEE Analyses n°34 « Un regard sur la qualité de vie des normands » - juin 2017

1. Quelques remarques globales suggérées par cette analyse :

- **En matière de connexion des espaces :**

- les distances domicile travail proportionnellement moins élevées qu'en France permettent un meilleur respect de l'équilibre entre la vie professionnelle et familiale pour les actifs,
- le poids des distances est apprécié au regard du temps d'accès aux services, globalement plutôt favorable pour les équipements de la vie courante, un peu moins pour les équipements culturels de la gamme supérieure.

Il n'y a pas d'indicateur en matière de transports, mis à part l'utilisation de transports en commun pour aller au travail, qui permettent d'appréhender le besoin ressenti par les individus de connexions infra régionales, inter régionales et internationales dont on a souligné plus haut les faiblesses, notamment pour les inactifs des territoires les plus isolés.

- **En matière de niveau de vie :**

- la faiblesse des indicateurs relevant de la formation est persistante et pèse sur le niveau de qualification et les revenus du travail

- **En matière de santé ou d'exposition aux risques technologiques :**

- la région continue de cumuler faible densité de l'offre de professionnels et surmortalité
- elle est une des plus exposées aux risques de type SEVESO

- **En matière de mixité et de distance sociale :**

- les risques d'isolement sont proportionnellement moins élevés compte tenu de la moindre proportion de familles monoparentales
- ils sont en revanche importants pour les personnes âgées

A noter cependant qu'aucun indicateur ne fait référence à la digitalisation de la société et aux connexions immatérielles qui sont pourtant essentielles en matière d'inclusion sociale et de dynamisme économique.

175

2. Les profils de territoires normands, atouts et faiblesses

Cette analyse permet également de mettre en évidence une typologie des 174 territoires de vie que compte la Normandie au regard de leurs atouts ou faiblesses respectifs.

8 groupes distincts ont été identifiés, les territoires de vie concernés sont plus ou moins répartis sur l'ensemble de la Région avec de forts déséquilibres entre l'Ouest et l'Est pour au moins 3 des profils :

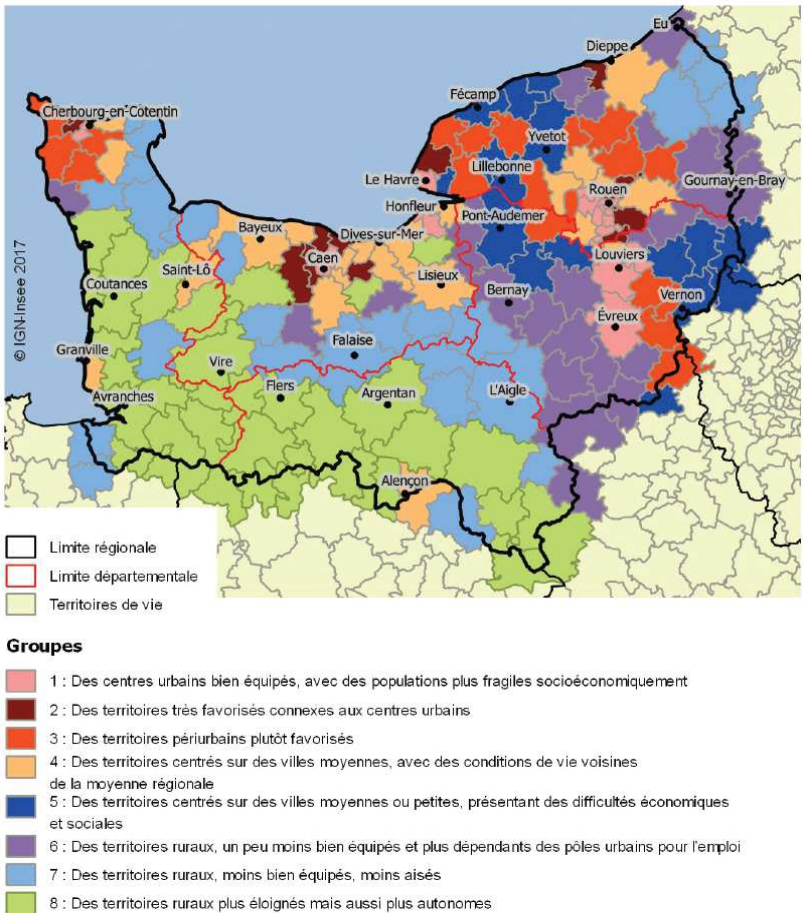
- **Le groupe 5** est exclusivement présent à l'Est (76 + 27) : 17 bassins de vie centrés sur des villes moyennes ou petites, avec des conditions de vie défavorables (distance à l'emploi élevée, niveaux de qualification plus faibles, chômage et difficultés d'insertion élevés, moindre égalité hommes-femmes)

- **Le groupe 8** est sur représenté dans la façade Sud-Ouest de la Normandie : 35 bassins ruraux plus éloignés mais plus autonomes, avec moins de difficultés économiques et sociales.
- **Le groupe 6** est sur représenté dans l'Est : 23 bassins ruraux, éloignés des centres urbains, mais qui en dépendent pour l'emploi allongeant les trajets domicile-travail

Les autres groupes regroupent des bassins de vie répartis plus ou moins équitablement sur l'ensemble de la Normandie :

- **Groupe 1** : 19 grands centres urbains, au lien social moins bien préservé
- **Groupe 2** : 14 bassins sous l'influence de ces pôles urbains majeurs, les plus favorisés
- **Groupe 3** : 18 bassins sous l'influence de ces pôles urbains majeurs, plutôt favorisés
- **Groupe 4** : 23 bassins centrés sur les villes moyennes, aux conditions socio-économiques dans la moyenne
- **Groupe 7** : 25 bassins ruraux, le moins bien positionnés car moins équipés et moins aisés

Huit profils de qualité de vie dans les territoires normands



Source : INSEE Analyses n°34 – juin 2017

Les grandes tendances de la variable « Territoires »

Identification des invariants :

- le désir de mobilité et d'autonomie, la recherche de la mobilité généralisée
- le besoin de lien social, de contact
- la société, de fait, est intergénérationnelle
- en 2040, les jeunes nés aujourd'hui seront tous des « digital natives⁷⁴ », enfants du numérique.

Tendance lourde (au moins jusqu'en 2040) :

- Recherche de connexion à l'Île de France
- Retards de liaisons intra régionales et interrégionales
- Coût des investissements / raréfaction des ressources de l'Etat et des collectivités
- Poids des partenariats en raison des divergences d'intérêt Normandie / Île de France
- Le coût du déploiement du THD fixe avec remplacement des boucles locales du réseau historique en cuivre par des boucles locales en fibre optique,
- Le plan France Très Haut Débit prévoit un achèvement du déploiement pour 2030-2032.
- l'évolution des fonctions des territoires et notamment des fonctions urbaines (résidentielle, économiques, commerciales) se clarifie de plus en plus et la périurbanisation se développe, avec ses logiques de mobilité, de migration pendulaires, des logiques de flux de marchandises (aires de chalandise)

Les ruptures possibles sur la variable TERRITOIRES (notamment autour des signaux faibles) :

- le développement du télétravail massif
- l'accueil et l'installation de migrants

Les marges de manœuvre sur les réseaux de transports comme outil de connexion des espaces :

- En matière de transport et d'infrastructures permettant d'intégrer les espaces

Concernant le développement des moyens de transport, la Région n'a pas seule la main sur les grands investissements qui permettraient d'accroître la connexion entre les espaces à l'échelle nationale et européenne (Europe, Etat, AOT, exploitants...)=

En revanche elle peut peser sur la détermination des axes qui représentent un intérêt régional pour l'intégration de l'ensemble des infra territoires.

En effet, suite à la Loi NOTRe, les nouvelles compétences régionales en matière de transport doivent pouvoir lever les verrous et améliorer les connexions entre les villes normandes (transfert de compétences en matière de transport routier collectifs de personnes non urbain, détermination et possibilité de financement de voies et axes routiers d'intérêt régional).

⁷⁴ PRENSKY, M. *Digital natives, Digital immigrants*, essai publié en ligne en 2001.

Enfin elle peut générer des évolutions en termes de régulation et d'optimisation dans l'organisation des différents modes de transports au sein du même territoire régional, en concertation avec les aires urbaines (grandes ou petites).

Il en est de même sur le niveau de service rendu à bord des transports ferroviaires.

- La création récente des CRSN - Commissions régionales de la stratégie numérique, avec un rôle d'ensemblier pour la Région aux côtés du Préfet dans le déploiement du Plan France THD,
- La possibilité d'identifier des zones prioritaires sur le territoire et de co-financer le déploiement des réseaux RIP aux côtés de l'Etat, des autres collectivités locales, Départements, EPCI ou leur délégataire. La Région vient notamment de délibérer au profit du Syndicat Eure Numérique pour accélérer le raccordement THD ainsi que la montée en débit entre 8 et 30Mbits/s des communes les plus isolées avant 2020,
- L'évolution de la réglementation sur le financement des RIP appelant les opérateurs historiques à financer et les invitant à faire des offres d'abonnement sur les territoires couverts par les RIP.
- Développement de la télémédecine
- Les nouveaux critères de zonage ARS pour réduire les inégalités d'accès aux soins
- Les SCOT et les initiatives des nouveaux EPCI en termes de préservation de l'artificialisation des espaces face à la pression foncière, de contrôle de l'urbanisation
- Facilitation de la mobilité des jeunes et des adultes en formation
- Travail en collaboration avec les acteurs de l'éducation populaire sur le territoire
- Travail local avec des associations d'intermédiation
- Développement du secteur de l'économie sociale et solidaire
- Politique différenciée selon les typologies de population qui n'ont pas toutes la même « perception » de leur qualité de vie (rural / Quartiers Politique de la Ville)

Résumé des indicateurs et questionnements à retenir pour la réflexion prospective en Normandie

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Intégration des territoires	
- Une hétérogénéité des territoires - Territoires ayant à ce jour des dynamiques socioéconomiques différenciées - Héritées d'une tendance lourde historique - Représentations et image de la Normandie à construire	- Créer une dynamique « Normandie » ? - Intégrer concrètement Basse et Haute-Normandie ? - Construire un sentiment d'appartenance, en travaillant les représentations ? - Asseoir ce sentiment sur des dynamiques structurantes ? - Le faire vivre sur la longue durée ?
Connexion des espaces	
ECHELLE INTERNATIONALE / REGIONALE : - Une intégration inachevée aux différentes échelles : des espaces à connecter, un axe Seine qui peine à émerger en tant qu'axe structurant du territoire normand - Déficit de multi modalité : difficulté d'acheminement de fret dans les 2 sens entre Le Havre et Paris. - Transports à l'échelle international / régional : Liaisons Nord Sud (Europe du Nord – du Sud – autoroute des Estuaires) sont-elles suffisantes ? - Maritimité : des littoraux importants aux fonctions différenciées mais avec une inégale et incomplète mise en valeur. ECHELLE INTERREGIONALE / REGIONALE / INFRAREGIONALE - Des flux orientés vers l'Île de France en ex-Haute-Normandie et vers l'ouest en ex-Basse-Normandie - La mobilité des normands = un facteur du développement économique qui relève, à ce titre, du Conseil régional	- Le croisement Axe-Seine et Nord-Sud ? - Quelle interface entre l'international et le régional ? - Quelle multi modalité des transports ? - Quelle continuité des réseaux assurant les interfaces entre les différentes échelles ? - les grands axes de communication comme outil de connexion des espaces ? - Le lien entre les cotes/avant-ports et l'Hinterland ? - Quels liens Normandie / autres régions : les relations inter-régionales ? - Quels liens sur le territoire ? - Faciliter la mobilité des normands ? - Mobilité domicile travail (Eure, Orne) ? - Place des transports collectifs par rapport à l'usage de la voiture ? - La multi modalité des transports ? - Dessertes fines régionales ? Desserte des villes moyennes ? Liaison rapide Rouen Caen ? - Effet tunnel ou irrigation des territoires ? - Accès à la culture, au tourisme, aux loisirs ?

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Communications immatérielles	
- Des différences d'accès au réseau - Des zones blanches - Des objectifs affichés mais une gouvernance du numérique à mettre en place - Usages du numérique et aménagement du territoire : une équité à trouver	- L'Egalité/ les inégalités d'accès aux réseaux ? - Des acteurs du numérique en synergie ? - Numérique dans l'éducation : Education et formation aux usages numériques ? - Numérique sur les territoires : Numérique, Education populaire et dynamisme des territoires ? - Numérique et travail : Les formes de travail « à distance » ? La répartition des activités sur le territoire ?
Fonctions des espaces	
- Concentration des emplois sur l'axe Seine et notamment sur la métropole rouennaise - Périurbanisation : un réseau de villes moyennes développé a maintenu un accès aux services de proximité en Basse-Normandie - Ruralité : des temps d'accès plus élevés aux équipements de gamme intermédiaire et supérieure - Typologies des espaces : la progression du taux d'artificialisation des sols ralentit	- Concentration et densification des espaces dans un contexte de mondialisation ? généralisation du zoning ? - Implantation des fonctions dans les espaces dans un contexte de suppression des services de proximité ? Quid des centres villes ? - La mobilité pour accéder à tous les espaces et les services ? - La conciliation entre la diminution des distances et l'implantation de toutes les fonctions au cœur de la zone urbaine ? - Enjeux de créer un « équilibre ou équité » des populations ? - Ruralité et accès aux services ? - Concurrence entre les espaces ? - Préservation des espaces non artificialisés et espaces fonciers agricoles ? - Maintien des espaces naturels ? - Lisibilité et articulation des règlements / dispositifs
Distance sociale, mixité sociale	
- Ségrégation socio-spatiale dans les grandes métropoles (quartiers Politique de la ville) et dans les campagnes pour les personnes âgées vivant seules - Sur occupation des résidences principales moins élevée en Normandie - Des familles monoparentales moins nombreuses - Des temps d'accès aux services et aux fonctions supérieurs plus importants - Potentiel de développement démographique identifié dans l'Eure	- Problématique de la ségrégation socio spatiale ? - Aménagement de l'espace et politique de la ville ? - Réhabilitation des logements de quartiers de banlieue ? - Accès aux services ? - Transports : moyens d'accès aux services de transports urbains ? - Traitement du potentiel démographique ? - dans l'Eure et aménagement de l'espace ? - Numérique et logement : incidences du développement de la location entre particuliers ?

Fiche Variable EDUCATION

Définition

EDUCATION : une définition volontairement large

L'étymologie latine de l'éducation (« ex-ducere – guider ou conduire hors) nous rappelle que le développement des connaissances et des valeurs par l'éducation vise avant tout la mobilité de l'individu, tout au long de sa vie, sa progression d'une situation à une autre.

Dans cette étude, la notion d'éducation englobera largement l'ensemble des processus conduisant à l'acquisition des savoirs, des « savoirs faire » et des « savoirs être », qui caractérisent la qualité du « capital humain ».

Il s'agit d'une part de connaissances, de savoirs de base, de savoirs disciplinaires, de compétences professionnelles acquis tout au long de la vie, qui sont de nature à favoriser un certain équilibre dans la relation emploi-formation, au cœur des enjeux du dynamisme socioéconomique d'un territoire⁷⁵.

Il s'agit également de l'apprentissage de la citoyenneté et de valeurs permettant la vie en société, facilitant à la fois la transition de la jeunesse à l'âge adulte et l'autonomie de l'individu dans toutes les étapes de la vie, de l'enseignement initial à la formation continue, dans le cadre de l'éducation formelle, en passant par les tous les apprentissages véhiculés par l'éducation non formelle.

181

6 sous variables envisagées :

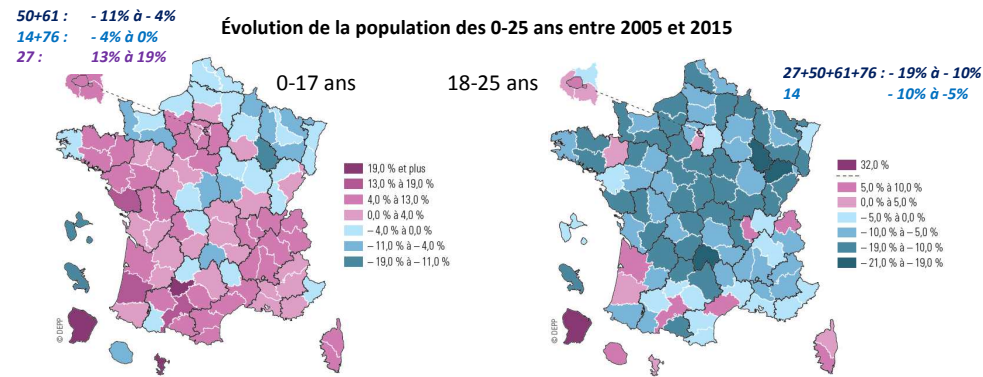
- DETERMINISMES SOCIAUX ET MOBILITE EN EDUCATION/FORMATION
- EQUITE / DISPARITES TERRITORIALES
- QUALIFICATIONS, POIDS DES DIPLOMES, COMPETENCES (transformations des savoirs)
- NUMERIQUE ET FORMATION
- GOUVERNANCE EN MATIERE D'EDUCATION
- EDUCATIONS « CITOYENNES » (ENVIRONNEMENT, SANTE, CULTURE, MER)

⁷⁵ CESER Haute-Normandie « Quel destin pour la Haute-Normandie en 2025 » - octobre 2012

Caractérisation de la situation actuelle à partir d’une analyse rétrospective

GENERALITES : panorama global de la DEMOGRAPHIE SCOLAIRE

1. Une baisse démographique des jeunes en Normandie, excepté dans l’Eure



Effectifs normands en formation en 2015-2016 (public et privé)

Cycles et voies	Effectifs
Enseignement du 1 ^{er} degré	332 325
Enseignement du 2 nd degré	278 139
Collèges (1 ^{er} cycle)	161 693
Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) et Certificats d'Aptitude Professionnelle (CAP) de collèges	4 665
Lycées (2 nd cycle général et technologique)	75 877
Lycées professionnels (2 nd cycle professionnel)	35 265
Etablissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)	639
Enseignement supérieur	96 409
Sections de Techniciens Supérieurs et assimilés	10 693
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	2 629
Université	58 592
dont IUT	7 237
Ecoles de commerce, gestion, comptabilité	7 591
Ecoles du secteur social et de la santé	7 217
Autres écoles	9 687
Enseignement agricole (voie scolaire – de la 4 ^{ème} au BTSA)	10 506
Enseignement par apprentissage	22 310

Source : Rectorat de l'académie de Caen, Rectorat de l'académie de Rouen, DRAAF Normandie, Conseil Régional de Normandie

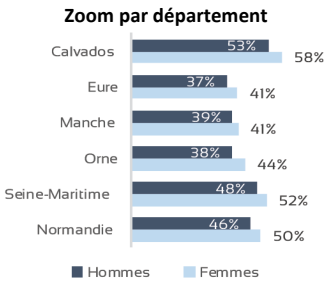
Source Diagnostic CPRDFOP 2016

2. Des taux de scolarisation relativement stables mais disparates

Sur longue période : le taux global de scolarisation des jeunes 16-25 ans tous niveaux confondus évolue peu, mais on constate néanmoins une baisse du taux de scolarisation dans le secondaire depuis 2005, liée à une diminution des effectifs des jeunes de 16 à 25 ans scolarisés, et une hausse de ce taux dans le supérieur, cette hausse étant générale dans l’ensemble des académies.

En 2014, il s'établit pour la France entière à 52,1%⁷⁶. A cette date, la DEPP ne fournit pas de statistiques du taux global tous niveaux confondus par académies permettant les comparaisons.

En 2012, on constatait néanmoins des disparités territoriales entre départements, la Normandie se situait à 48%, contre 52% en France métropolitaine, avec des disparités entre hommes et femmes.



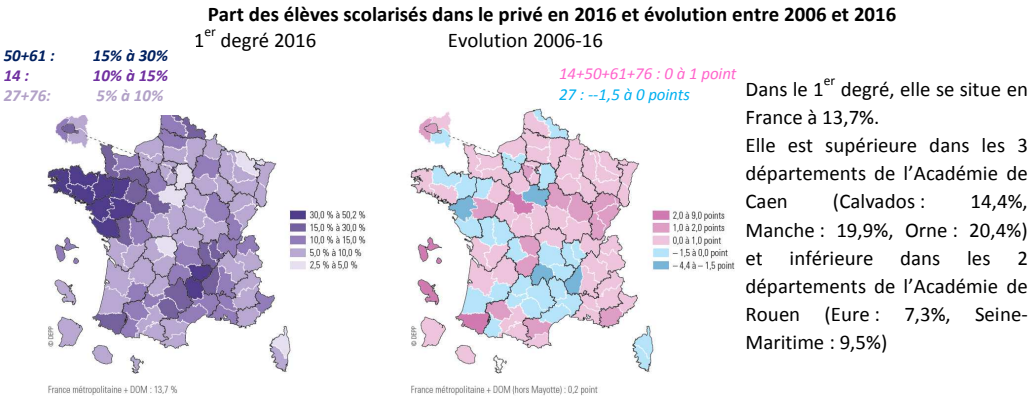
Source : INSEE, RP 2007 et 2012
Source Diagnostic CPRDFOP 2016

3. Public / Privé : des habitudes et des évolutions inverses entre les 2 académies

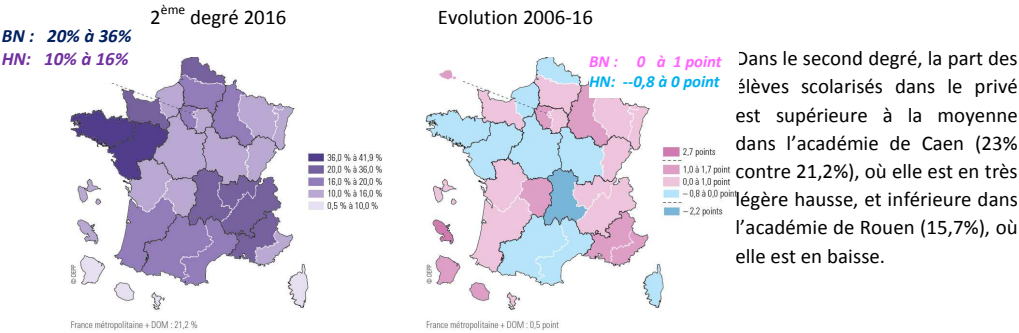
La part des élèves scolarisés dans le privé est inférieure à la moyenne nationale en Normandie (19% d'effectifs scolarisés dans le privé contre 22% en France métropolitaine).

Néanmoins les habitudes sont très différentes entre les deux ex-régions, cette part étant supérieure dans l'académie de Caen, où elle est en très légère hausse, et inférieure dans l'académie de Rouen, où elle est en baisse. Les écarts entre les 2 académies se creusent donc au fil du temps comme le montrent les cartes suivantes :

183



⁷⁶ Source géographie de l'école 2017 – DEPP (Fiche 28 Scolarisation des 16-25 ans)



Source géographie de l'école 2017 – DEPP (Fiche 10 L'enseignement privé)

4. Taux de réussite au Bac : proche de la moyenne, mais inégal sur la région

Le taux de réussite au bac est en progression sensible mais reste inférieur à la moyenne, avec un taux plus faible dans l'Académie de Rouen et plus élevé dans celle de Caen.

Taux de réussite Session 2015 (%)	Bac Général	Bac Technologique	Bac Professionnel
Académie de Caen	92,0	91,6	82,5
Académie de Rouen	90,9	89,2	78,8
Normandie	91,4	90,1	80,5
France métropolitaine + DOM	91,5	90,7	80,5

Source géographie de l'école 2017 – DEPP (Fiche 32 Réussite aux examens)

Globalement, des indicateurs en demi-teinte en Normandie : un retard récurrent malgré les progrès

A l'issue de la fusion des deux Régions qui se caractérisaient par des données éducatives proches, la Normandie affiche un retard récurrent des taux de réussite au baccalauréat.

Il en est de même pour de nombreux indicateurs décrits ci-après en matière de formation, d'élévation des niveaux de qualification des jeunes en formation initiale ou des actifs et ce, malgré les points gagnés au fil des ans⁷⁷.

⁷⁷ CESER de Basse-Normandie et de Haute-Normandie « Nouvelle région, nouveaux horizons » - janvier 2015

1. DETERMINISMES SOCIAUX ET MOBILITE EN EDUCATION / FORMATION

1. Le poids important des déterminismes sociaux en éducation et formation

Le modèle d'éducation et de formation français⁷⁸ se caractérise par la succession linéaire entre le parcours de formation initiale puis l'accès à l'emploi « se former d'abord, travailler ensuite », ainsi que par la place importante accordée au diplôme.

Il fige les destins plus tôt qu'ailleurs⁷⁹ et après une période de démocratisation scolaire de 1975 à 1995, puis un recul des résultats des catégories socialement défavorisées ou dans l'éducation prioritaire, il est maintenant confronté à ses limites en termes de mobilité sociale des jeunes, ne parvenant pas à limiter le poids des origines sur le parcours de formation.

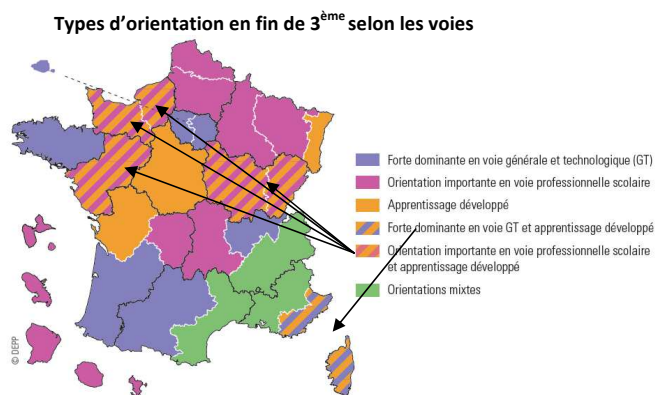
La jeunesse recouvre effectivement une pluralité de situations et de catégories qui n'ont rien d'autre en commun que l'âge⁴.

Selon le CGSP⁸⁰, « la France est un des pays qui parvient le moins à limiter l'incidence de l'origine socio-économique, ethnique des parents sur la réussite scolaire, et où la ségrégation spatiale est un facteur déterminant de l'inégalité d'accès à l'éducation et à l'emploi ».

En Normandie, la jeunesse présente des parcours de formation et d'accès à la qualification moins « ambitieux » qu'ailleurs. La crise de 2008 a pesé lourdement sur l'économie régionale et au sein des familles touchées, a amenuisé la solidarité familiale sur laquelle repose l'autonomisation des jeunes.

185

2. Des orientations en formation initiale qui figent la mobilité sociale très tôt



Source géographie de l'école 2017 – DEPP (Fiche 31 Orientation en fin de 3^{ème})

⁷⁸ CESER de Haute-Normandie « Jeunesses : une ressource pour la région » - mars 2015

⁷⁹ Rapport d'information du Sénat : « Evaluation des politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes » - décembre 2013

⁸⁰ Rapport du CGSP au Ministre de l'éducation nationale « lutter contre les stéréotypes filles-garçons, un enjeu d'égalité dès l'enfance » - janvier 2014

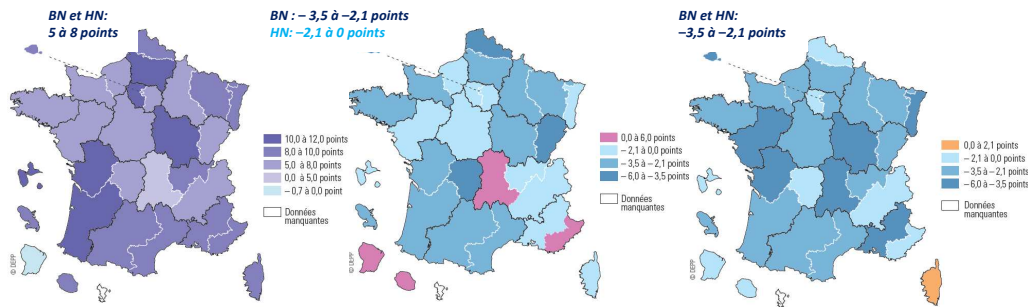
La Normandie est dominée par l’importance de l’orientation en voie professionnelle et en apprentissage

Evolution de la répartition entre la voie générale/technologique (GT) et la voie Professionnelle entre 2006 et 2015 après la 3ème

Taux de passage en 2nd GT

Taux de passage en 2nd pro
statut scolaire

Taux de passage
en apprentissage

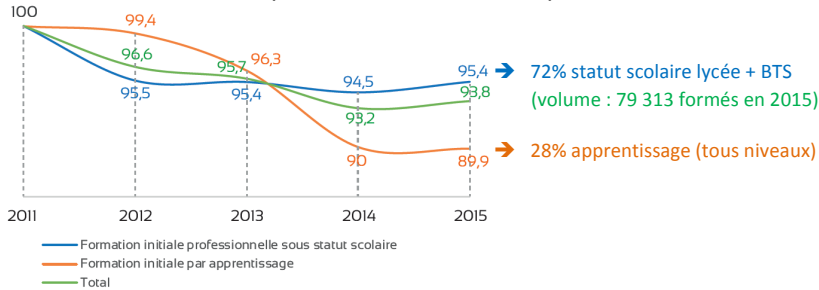


Académies	Evolution 2006-2015 (en points)		
	Taux passage 2nd GT	Taux passage 2nd Pro	Taux passage apprentissage
Académie de Caen	7,8	-2,4	-2,4
Académie de Rouen	7,8	-0,4	-3,0
Moyenne France métropolitaine	8,5	-1,9	-2,7

Source géographie de l’école 2017 – DEPP (Fiche 31 Orientation en fin de 3^{ème})

En Normandie, l’évolution tendancielle est à l’augmentation des orientations en formations généralistes pour pousser les niveaux vers le haut, mais de façon moindre que la moyenne française.

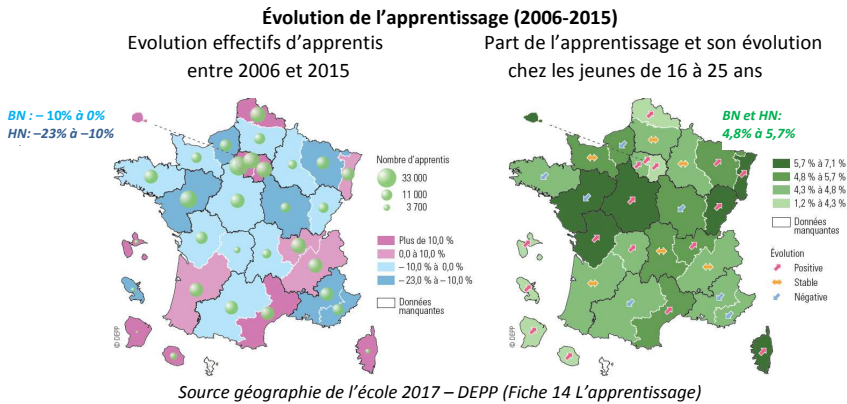
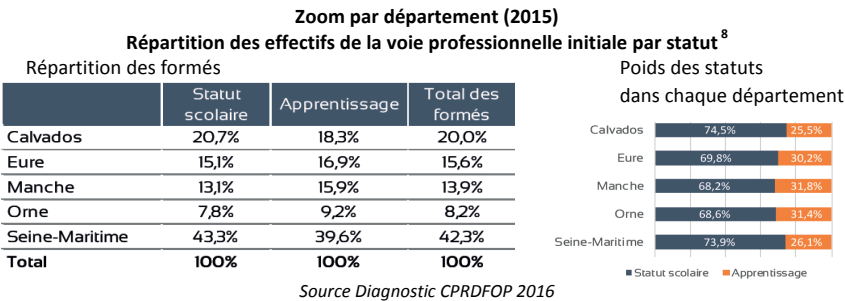
Evolution des effectifs dans la formation professionnelle initiale
selon les statuts (scolaire et apprentissage)
(2011 à 2015 - base 100 en 2011)



Source : Constats de rentrée. Effectifs par apprentissage tous ministères et tous niveaux ;
Effectifs sous statut scolaire Ministère de l’Education nationale, niveau V à III. Nombre de
formés (toutes années de cycle confondues)

Source Diagnostic CPRDFOP 2016

Le nombre de formés diminue plus en apprentissage qu’en statut scolaire sur 5 ans.



Bien que conservant une proportion d'apprentis élevée, les 2 académies de la région font partie de celles où les diminutions d'effectifs d'apprentis ont été fortes, sachant que l'évolution moyenne sur la France a été de -0,7% (rattrapage du niveau de 2006).

Enfin la Normandie est la 9^{ème} région pour le nombre d'apprentis dans le supérieur⁸¹.

Proportion d'apprentis du supérieur en 2013-2014	en Normandie :	22,6%
	en France :	32,6%

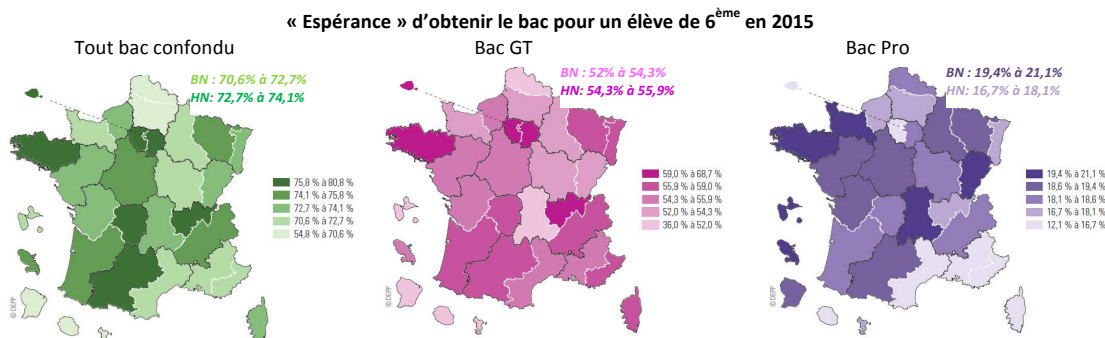
3. Une « espérance » d'obtenir le bac pour un élève de 6^{ème} en 2015 plus faible en Normandie

Parmi les indicateurs complémentaires de la dimension sociale du développement d'un territoire, le « taux d'accès au baccalauréat » est une des deux composantes « éducation » de l'indicateur de santé sociale ISS (avec le taux des actifs sans diplôme).

Le Ministère de l'Education Nationale utilise habituellement le taux d'accès au baccalauréat comme un indicateur de résultat des lycées : le taux constaté (ou brut) évalue la probabilité qu'un élève de seconde, de première ou de terminale obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le même lycée, même si cette scolarité comprend un ou plusieurs redoublements.

⁸¹ STRATER – diagnostic territorial Normandie 2016

La DEPP mesure l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de 6^{ème}. Elle est globalement plus importante en bac général et technologique qu'en bac professionnel, aussi la configuration des parcours d'orientation en Normandie peut-elle expliquer sa position par rapport à cet indicateur :



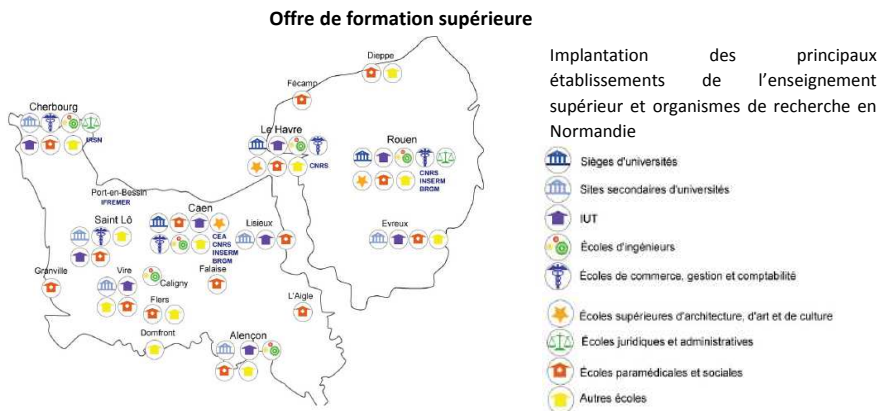
Source géographie de l'école 2017 – DEPP (Fiche 33 Espérance d'obtenir le bac pour un élève de 6^{ème})

Les académies de Rouen et de Caen sont respectivement placées en 17^{ème} (72,9%) et 20^{ème} (72,1%) position quant à l'espérance d'obtenir le bac en 2015 pour un élève de 6^{ème}, de part et d'autre de la moyenne (72,6%), mais avec un retard respectivement de 7,9 points et 8,7 points derrière Paris (80,8%).

La forte espérance de l'académie de Caen d'obtenir le bac professionnel est contrariée par celle, plus faible, d'obtenir un bac Général et Technologique et inversement pour l'Académie de Rouen.

4. L'accès à l'enseignement supérieur des normands en retrait

Analysée du point de vue de l'offre de formation supérieure ou du point de vue des taux de scolarisation tout au long des parcours vers le supérieur, la région est caractérisée par la faiblesse d'accès à ces niveaux de formation.



Source : Diagnostic CPRDFOP – novembre 2016

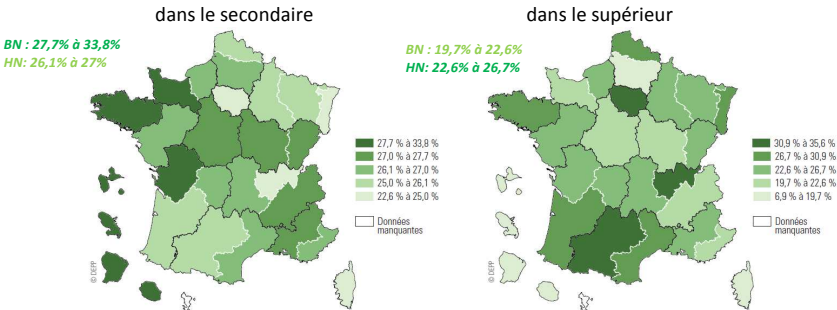
Zoom sur les déplacements domicile - lieu d'étude



Étudiants de + de 18 ans
en 2013

Source : CCI Normandie – Panorama économique 2017

Evolution des taux de scolarisation entre le Secondaire et le Supérieur
(situation en 2014)

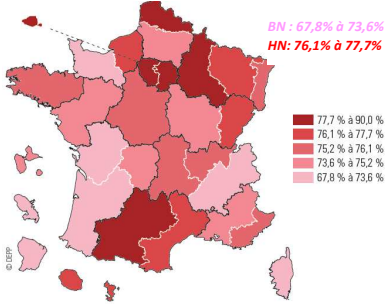


Source géographie de l'école 2017 – DEPP (Fiche 28 Scolarisation des 16-25 ans)

L'observation des écarts entre les taux de scolarisation du secondaire et du supérieur traduit de manière conjuguée le niveau de l'offre et de l'attractivité des formations supérieures d'une académie. On observe un gros écart au profit de Lyon, Paris, Toulouse, mais un écart inverse pour Caen, Nantes ou Rennes, une certaine stabilité pour Rouen.

Cet écart peut aussi témoigner d'un manque d'ambition des jeunes normands.

Taux de poursuite d'étude des bacheliers dans l'enseignement supérieur

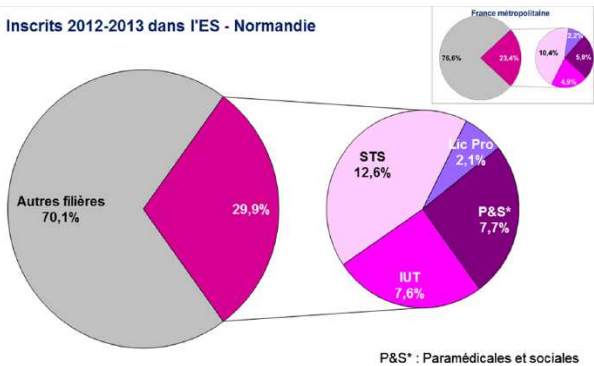


L'accès à l'enseignement supérieur est plus faible qu'au niveau national.
Académie de Caen : 73,1%
Académie de Rouen : 76,3%
France métropolitaine : 80,0%

France métropolitaine + DOM : 77,0 %

Source géographie de l'école 2017 – DEPP (Fiche 35 Poursuites d'études dans le supérieur)

Zoom sur la typologie des orientations dans le supérieur



Le poids des formations courtes technologiques et professionnelles bac+2 et bac+3 est important en Normandie puisque celles-ci regroupent près de 30% des effectifs, contre 23% en moyenne en France.

En revanche, les effectifs de CPGE régressent fortement alors qu'ils augmentent en moyenne, ils représentent 2,7% du total contre 3,4% en moyenne en France.

Source STRATER – diagnostic territorial Normandie 2016

Concernant les niveaux LMD des cursus supérieurs, le poids des niveaux L est proportionnellement important (34% contre 59,9% en France) à l'inverse du niveau M (32,8% contre 35,8%, l'Académie de Caen accusant un retard de 0,7 points et celle de Rouen de 4,7 points, malgré une progression forte depuis 2008) et du niveau D (3,2% contre 4,3%).

A noter également la faiblesse de la représentation des bacs professionnels dans l'enseignement supérieur. Leur difficulté de réussite dans l'enseignement supérieur y est par ailleurs avérée.

5. Des conséquences sur le niveau de qualification de la population normande, inférieur à la moyenne...

Parmi les indicateurs complémentaires de la dimension sociale du développement d'un territoire, on trouve la part des diplômés de l'enseignement supérieur au sein de la population des 25-34 ans non inscrite en établissement scolaire :

Part des jeunes diplômés (%)		
	2008	2013
Calvados	36,6	38,1
Eure	32,1	32,7
Manche	30,8	33,2
Orne	29,1	30,5
Seine Maritime	36,3	37,6
Normandie	34,2	35,6
France Métropolitaine	41,7	43,3

Source INSEE / DATAR SOeS 2014

6. ...pas vraiment rattrapé par la contribution de la formation tout au long de la vie

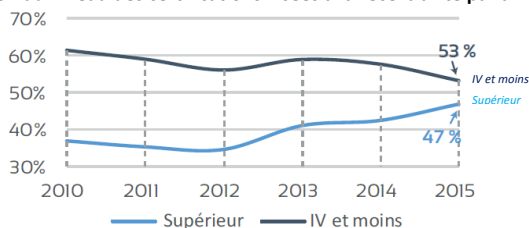
Offre de formation professionnelle continue (en 2015)	
	Normandie
Nombre d'organismes de formation déclarés	2 336
Nombre de stagiaires	642 427
dont stagiaires salariés	426 887
dont stagiaires demandeurs d'emploi	101 149

Source CCI Normandie « Panorama économique 2017 » - Chiffres DIRECCTE

Concernant l'offre de formation continue dans l'enseignement supérieur, la Normandie a un poids significatif en termes de nombre de diplômes nationaux délivrés dans le cadre de la formation continue universitaire : plus de 1 569 diplômés en 2012, soit 3,2% des effectifs nationaux (9ème place). Au total, dans les établissements d'enseignement supérieurs publics, le nombre de stagiaires inscrits en formation continue représente 4,8% du poids national (21 359 stagiaires en 2012).⁸²

Concernant la VAE dans l'enseignement supérieur, qui disposait d'une observation suivie en ex-Haute-Normandie, elle est faible (12^{ème} rang) avec toutefois une dynamique de progression. Les universités de Rouen et du Havre ont les plus faibles taux de recevabilité des dossiers (respectivement 39% et 79%, pour une moyenne sur l'ex-Haute-Normandie de 89% chez l'ensemble des certificateurs).

Evolution du niveau des certifications visées à la recevabilité par année



Précision : Les certifications de niveau « autre » n'apparaissent pas sur ce graphique. Source : Observatoire VAE, Crefor

Source CARIF OREF de Normandie – Repères n°27 – septembre 2016
« Les chiffres clés de l'Observatoire de la VAE de l'ex-Haute-Normandie »

Concernant les contrats de professionnalisation⁸³, en 2012, l'ex-Haute-Normandie se situait au 16^{ème} rang des anciennes régions pour le taux de recours au contrat de professionnalisation mesuré en nombre d'entrées pour 100 salariés (0,81%), l'ex-Basse-Normandie au 10^{ème} rang (0,95%), dans tous les cas ce taux est inférieur à la moyenne nationale (0,97%).

Avec de plus en plus de jeunes diplômés qui s'insèrent par cette voie, la tendance générale est à la montée en puissance des niveaux supérieurs (30,9% des contrats, contre 33,4% en France) et à une augmentation de la reconnaissance de la qualification par le diplôme, au détriment des CQP ou des qualifications de branche qui sont plus fréquents chez les anciens salariés ou les demandeurs d'emploi.

Globalement, un problème récurrent d'élévation des qualifications et d'ambition des normands semble caractériser le territoire normand.

⁸² Source STRATER – diagnostic territorial Normandie 2016

⁸³ Source DIRECCTE Haute-Normandie – TEN info n°90 – décembre 2013

2. EQUITE / DISPARITES TERRITORIALES

Extraits du rapport du CESER « Jeunesses : une ressource pour la région »

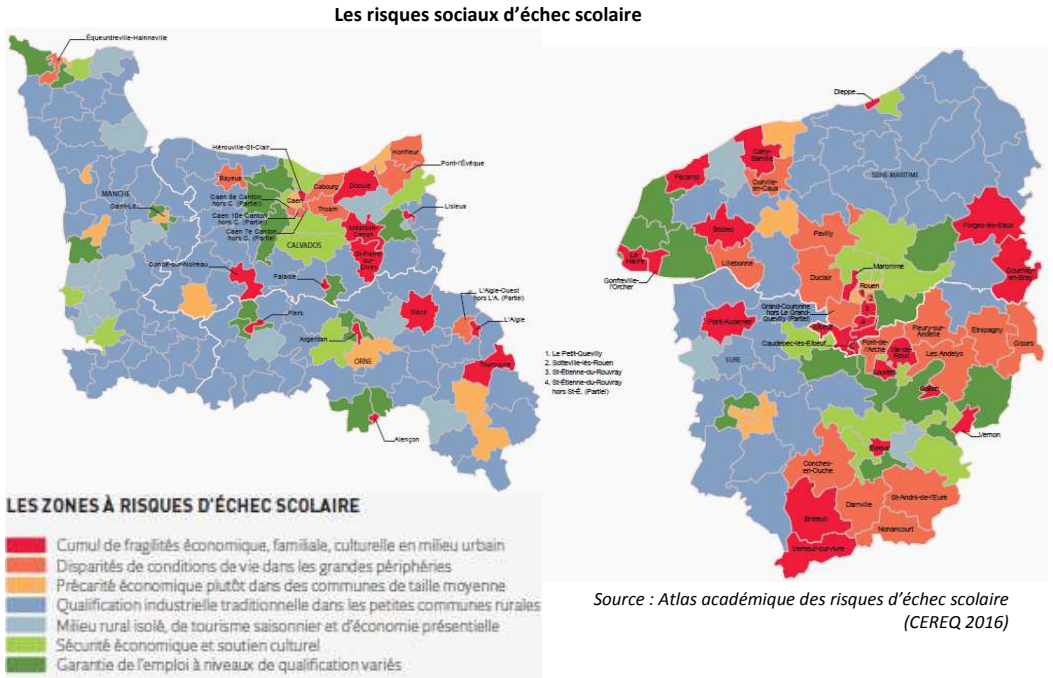
« Plusieurs études se sont penchées sur l’identification des facteurs de risque du décrochage et on connaît désormais assez bien les signaux d’alerte et les territoires potentiellement concernés par les risques sociaux de l’échec scolaire en général.

Une récente étude du CEREQ permet cette approche à l’échelle du canton.

Elle caractérise le niveau de fragilité d’un territoire (6 typologies de territoires) au regard de 7 variables de condition de vie qui interfèrent dans les risques de décrochage » (chiffres du RP2011) :

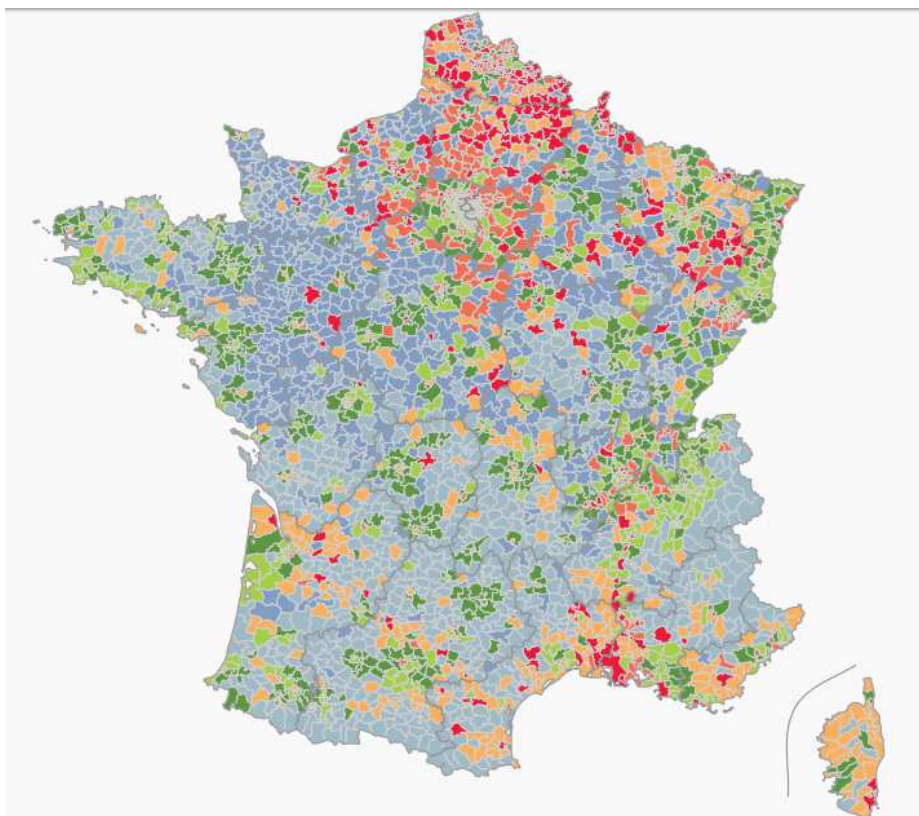
INDICATEUR DE LA TYPOLOGIE	France métropolitaine	Basse-Normandie	Haute-Normandie
Niveau de revenu médian par UC (€)	18 695	17 947	19 253
Part des chômeurs dans la population des 15-64 ans	8,9%	8,2%	9,6%
Taux d’emploi en CDI des salariés	85,2%	84,4%	84,4%
Taux des non diplômés parmi les 45-54 ans	28,2%	31,9%	33,9%
Part des familles monoparentales dans les ménages	8,9%	7,5%	8,9%
Part des familles de 4 enfants ou + dans les ménages	1,4%	1,2%	1,5%
Part des ménages vivant en HLM	14,6%	15,7%	20,3%

« La carte ci-dessous éclaire tous les acteurs qui interviennent, à un moment donné, dans l’accompagnement des jeunes dans leur parcours de formation, sur la nature des risques sociaux qui peuvent être source de difficultés scolaires. »



Les zones sont classées selon une typologie des types de risques, la cartographie fait apparaître de grandes disparités infra territoriales. Les zones où se cumulent les fragilités économique, familiale, culturelle se situent en Seine-Maritime souvent en milieu urbain, dans l'Eure et l'ex-Basse-Normandie plutôt dans les petits ou moyens pôles urbains.

Regard sur la cartographie nationale des risques d'échec scolaire



3. QUALIFICATIONS, POIDS DES DIPLOMES, COMPETENCES

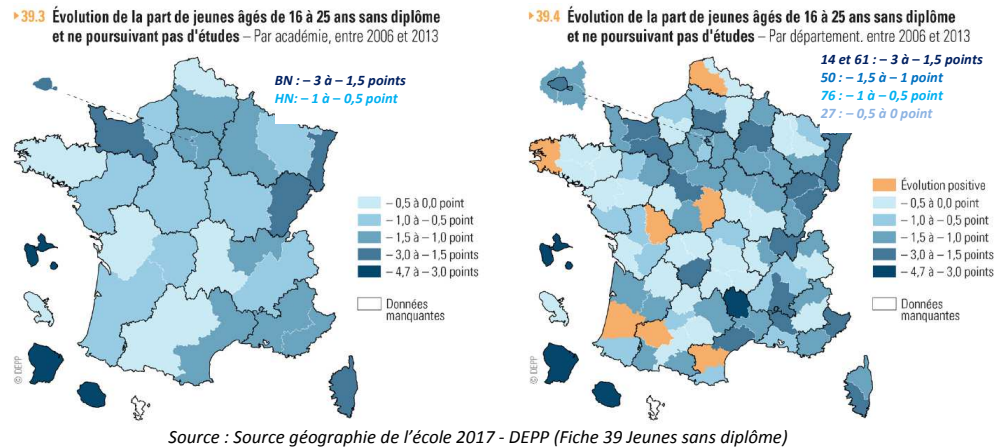
1. L'accès à la qualification⁸⁴ pour tous, un chantier loin d'être achevé

Œuvrer pour l'accès à la qualification pour tous n'est pas un vain mot en Normandie. L'accélération du mouvement des qualifications vers le haut n'est pas probante sur le long terme malgré l'exploitation de toutes les voies de formation avec une plus grande mixité des filières, notamment la voie de l'alternance, dont l'apprentissage, qui reste une piste de progrès pour accompagner ce mouvement.

Le taux de sorties sans qualification du système de formation initiale est la composante « éducation » de l'indicateur de développement humain IDH2 et un des indicateurs complémentaires de la dimension sociale du développement d'un territoire. Ce taux est en baisse entre 2000 et 2007 dans toutes les académies, réaffirmant l'ambition d'amener les jeunes à un niveau de qualification minimum nécessaire à leur formation initiale et à leur insertion dans l'emploi.

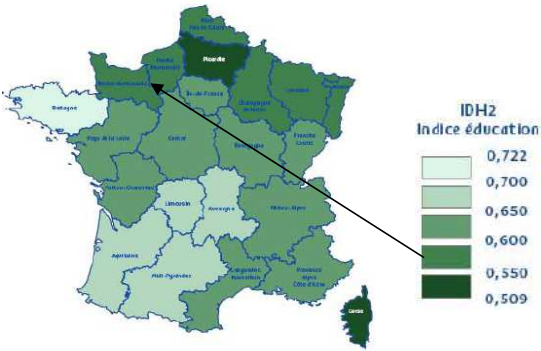
Ainsi la situation relative de la Normandie ne s'est guère améliorée mais il faut noter l'importance des progrès enregistrés depuis 2000 dans l'ex-Basse-Normandie surtout sur la période plus récente 2006-2013.

En effet, l'Académie de Caen est une des 4 académies qui a connu la plus importante baisse de ses sorties de jeunes de 16-25 ans sans diplômes, avec un taux tombé en 2013 à 9,1% (contre 11,5% pour l'Académie de Rouen, la moyenne étant de 10,1%)



⁸⁴ Qualification – Formation - Emploi : la **qualification** est une reconnaissance d'un certain nombre de qualités mises en œuvre dans l'**emploi** en fonction de la nature des tâches à réaliser et du niveau de responsabilité. Elle sert à établir une hiérarchie dans le travail, des catégories socio-professionnelles et les grilles de salaires. Elle s'appuie sur les formations certifiantes (diplômes d'Etat des Ministères, titres professionnels inscrits au RNCP délivrés par les organismes de formation professionnelle continue, CQP délivrés et reconnus au sein d'une branche professionnelle) qui sont homologués par « niveau » (V à I) en fonction du niveau de qualification des postes auxquels elles permettent d'accéder.

Ainsi, en 2008, la mesure de la dimension « éducation » de l’IDH2 était de :



Pour l’académie de Caen : 0,575
Pour l’académie de Rouen : 0,557
Moyenne française : 0,627

Source ARF
« Développement durable :
la révolution des nouveaux indicateurs »
janvier 2012

Entre 1999 et 2008, l’ex-Basse Normandie a vu son IDH2 progresser du 19^{ème} rang au 16^{ème} rang (0,610 à 0,703). C’est la progression de la composante « éducation » qui explique la forte progression de l’IDH2 de l’ex-Basse-Normandie.

Dans le même temps, l’IDH2 de l’ex-Haute-Normandie s’est maintenu au 18^{ème} rang malgré sa progression (0,613 à 0,693).

Certes entre 2 recensements 2007-2012, le niveau de formation des normands de + de 15 ans non scolarisés s’accroît, mais comme au niveau national, avec néanmoins davantage de baisse des non diplômés mais aussi moins d’augmentation des diplômés du supérieur de niveau II et I. La part des diplômés du supérieur (III – II – I) reste inférieure de 7 points à la moyenne nationale.

Part des normands de + 15 ans non scolarisés en 2012
par niveau de formation et évolution 2007-2012

Département	VI		V		IV		III		II et I	
	Part	Δ	Part	Δ	Part	Δ	Part	Δ	Part	Δ
Calvados	36%	-4,6	26%	0,2	16%	1,5	12%	1,5	11%	1,5
Eure	37%	-4,6	27%	0,3	16%	1,8	11%	1,6	8%	0,9
Manche	39%	-5,2	28%	0,9	15%	1,6	10%	1,5	7%	1,2
Orne	42%	-5,2	28%	1,7	14%	1,3	10%	1,3	7%	0,8
Seine-Maritime	37%	-4,1	27%	-0,1	15%	1,5	11%	1,5	10%	1,2
Normandie	38%	-4,6	27%	0,3	15%	1,6	11%	1,5	9%	1,2
France	34%	-4,4	24%	-0,2	17%	1,3	13%	1,5	14%	1,8

Source : INSEE, RP 2007 et 2012

Source Diagnostic CPRDFOP 2016

Enfin, parmi les nouveaux indicateurs de développement, le **taux des actifs sans diplôme** est une des 2 composantes « éducation » de l’indicateur de santé sociale ISS, avec le taux d’accès au bac. Il est de 38% en Normandie, contre 34% en France, en baisse plus rapide qu’en France, mais comporte des disparités importantes entre les territoires (Caen-Falaise : 32% // L’Aigle–Mortagne et Vire : 44%)

2. Un poids des diplômes qui reste prédominant dans l’insertion professionnelle

Les inégalités dans les parcours d’insertion entre jeunes se sont accentuées depuis la crise de 2008, avec un net allongement de ces parcours et des insertions de plus en plus précaires pour les non

diplômés. La marginalisation est de plus en plus liée à l’absence de diplôme et non pas au niveau de diplôme lui-même⁸⁵. Les enquêtes « génération » du CEREQ successives, analysées par l’Institut de l’Entreprise, ont montré que l’écart en point de l’augmentation du chômage des jeunes entre 2004 à 2013 variait de +3 points pour les diplômés de niveau 1, à +16 points pour les non diplômés.

• **La part des jeunes non insérés sans diplômes a fortement augmenté**

C’est un des indicateurs complémentaires de la dimension sociale du développement d’un territoire, il mesure le rapport des jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont pas élèves, étudiants ou stagiaires et n’ont pas d’emploi (les NEETs), à l’ensemble de la population âgée de 18 à 25 ans, au lieu de résidence des individus.

Part des jeunes non insérés (%)		
	2008	2013
Calvados	17,7	20,7
Eure	23,2	28,0
Manche	19,9	22,8
Orne	21,9	26,3
Seine Maritime	20,5	24,5
Normandie	20,3	24,1
France Métropolitaine	18,5	22,1

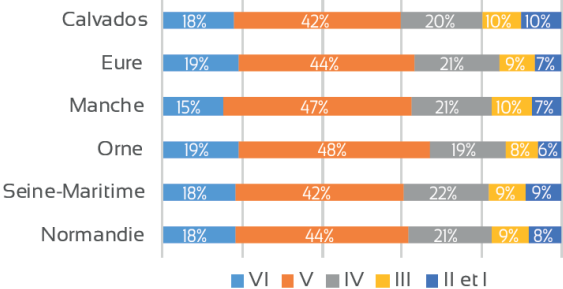
Source INSEE / DATAR SOeS 2014

Sur la durée, cette part augmente et reste de 2 points supérieure à la moyenne nationale (ou seulement 1 point supérieure par rapport à la France de province, hors Ile de France)

Enfin depuis 2010, la **part des demandeurs d’emploi non ou peu qualifiés tend à baisser** (- 4 points) même si elle reste majoritaire, à l’inverse de la part des diplômés de niveau IV ou III qui augmente (respectivement +2,5 points et +1,6 point).

Selon les zones, la part des non qualifiés (niveau VI) varie entre 14% au plus bas (Cotentin) et 21% au plus haut (Argentan Vimoutiers Vire).

Niveau de diplôme des demandeurs d’emploi (cat. A, B, C) (décembre 2015)



Source : Pôle Emploi, fichier DEFM

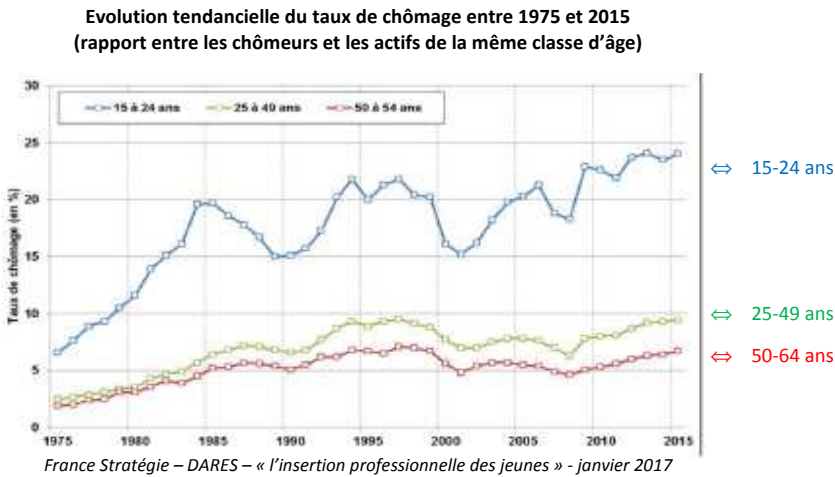
Source Diagnostic CPRDFOP 2016

⁸⁵ CESER de Haute-Normandie « Jeunesses : un ressource pour la région » - mars 2015 – chapitre « insertion »

• Les jeunes, une variable d’ajustement dans l’emploi ?

Sur le plan national, sur les 40 dernières années, la situation des jeunes de 15 à 24 ans au regard de l’insertion dans l’emploi s’est fortement dégradée et le taux de chômage de cette classe d’âge est fortement réactif aux variations conjoncturelles.

La France est dans la moyenne haute des pays européens selon les données Eurostat de 2015.



197

• La Normandie, 4^{ème} région pour le taux de chômage des jeunes

Actuellement parmi les jeunes actifs normands, on a de forts taux de chômage :

Taux de chômage et d'emploi des 15-24 ans	en %	
	Normandie	France métropolitaine
Taux de chômage	34,9	32,7
Taux d'emploi	58,6	59,7

Source : Insee, recensement de la population 2012

Source : INSEE Flash Normandie n°18 – août 2016

Le taux de chômage des jeunes varie par départements, il est le plus faible dans la Manche (30%) et le plus fort en Seine-Maritime (37%).

4. NUMERIQUE ET FORMATION

Les progrès technologiques et les mutations engendrées par la digitalisation grandissante et accélérée de la société ont des impacts sur le quotidien des individus dans ses rapports à la société et dans le monde du travail.

L'insuffisance de la préparation des individus aux mutations liées au numérique dans les compétences professionnelles nécessaires en emploi représente un risque non négligeable.

En effet, les bouleversements observés dans tous les types d'emplois sont importants, qu'il s'agisse des compétences requises dans les métiers spécifiques au sein de la filière économique du numérique, ou de celles attendues sur les autres emplois impactés par la gestion et le traitement de flux d'informations croissants, l'introduction d'outils nouveaux, la transformation potentielle des temps, des espaces, des organisations hiérarchiques du travail.

1. Les impacts de la digitalisation sur les compétences, exponentiels et incertains

Depuis le développement de la robotisation dans l'industrie, notamment dans l'automobile, on a assisté à une transformation du travail et des compétences requises dans les emplois qui ont été préservés. Ce phénomène de robotisation n'est pas achevé et va s'étendre à d'autres secteurs économiques (cf. fiche variable « économie »).

S'ajoute à cela la percée de la « cobotique »⁸⁶ dans le monde industriel et la présence généralisée de l'Intelligence Artificielle (machines intelligentes capables d'apprendre et d'accomplir des tâches) dans de nombreux systèmes numériques utilisés au quotidien.

La caractéristique de ces évolutions est d'être exponentielle et incertaine, obligeant l'individu à s'adapter tout en essayant de conserver un avantage comparatif sur la machine. Par ailleurs, s'épanouir dans un environnement de travail qui assure le respect de la vie privée et la sécurité a conduit le législateur à établir le « droit à la déconnexion ».

Les compétences professionnelles acquises par la formation doivent donc se doubler de compétences d'apprentissage pour « apprendre à apprendre », pour se doter de capacités d'adaptation, d'initiative, de libre arbitre, d'autonomie en emploi.

Dans le quotidien, l'usage du numérique s'est également répandu notamment avec la dématérialisation de nombreux services publics et de services au public, y compris l'accès aux droits sociaux des plus démunis. La notion de citoyenneté numérique a fait son apparition et, avec elle, la nécessité de doter chaque citoyen des savoirs de base numériques indispensables pour évoluer en autonomie en société.

⁸⁶ Cobotique : introduction de « robots collaboratifs » non autonomes dédiés à la manipulation d'objets en collaboration avec un opérateur humain.

Faute de maîtrise suffisante de ces savoirs de base, un risque réel de fracture numérique existe, doublé par d'autres causes de fracture numérique ayant trait au défaut d'équipement de particuliers ou de connexion en certains points du territoire.

L'e-exclusion, c'est le risque sur lequel alertait récemment le CNNum Conseil National du Numérique : l'administration numérique ne doit pas accélérer l'exclusion sociale des plus démunis, victimes de la double peine. Sur le plan des connexions, une expérimentation est en cours pour tester le « droit au maintien de la connexion numérique ».

2. Les impacts de la digitalisation sur la formation, un tournant à opérer...

Développées dès la formation initiale, ou par la voie de la formation professionnelle continue, les compétences professionnelles et personnelles requises par la digitalisation de la société devront être entretenues et complétées tout au long de la vie.

L'accès quasi illimité à l'information remet en question l'acte de former qui ne repose plus tant sur la transmission de la connaissance que sur l'accompagnement de l'individu à appréhender l'information pour acquérir un savoir.

Pour conduire ces changements⁸⁷, la formation doit intégrer l'évolution des pratiques pédagogiques professionnelles pour faciliter l'acquisition de ces nouvelles compétences. A ce titre, l'utilisation des outils numériques à disposition n'est en aucun cas une fin en soi, il n'est pas garant d'innovation pédagogique, mais il permet de démultiplier les possibilités d'interface et d'accompagnement individualisé.

199

3. ... pour la réussite d'un plus grand nombre

Ainsi le numérique offre la possibilité de déployer à plus grande échelle les pratiques anciennes basées sur la pédagogie interactive et individualisée, jusque-là réservées à de petits effectifs, permettant au plus grand nombre d'acquérir les compétences visées et de connaître la réussite dans leur parcours jusqu'à la qualification.

4. La faiblesse des indicateurs

Malgré ces évolutions indispensables, peu de sources existent encore à ce jour pour qualifier et quantifier l'apport du numérique en formation, notamment en formation initiale dans le cadre des indicateurs de suivi du Ministère de l'Éducation Nationale qui se concentrent exclusivement sur le degré d'équipement des établissements.

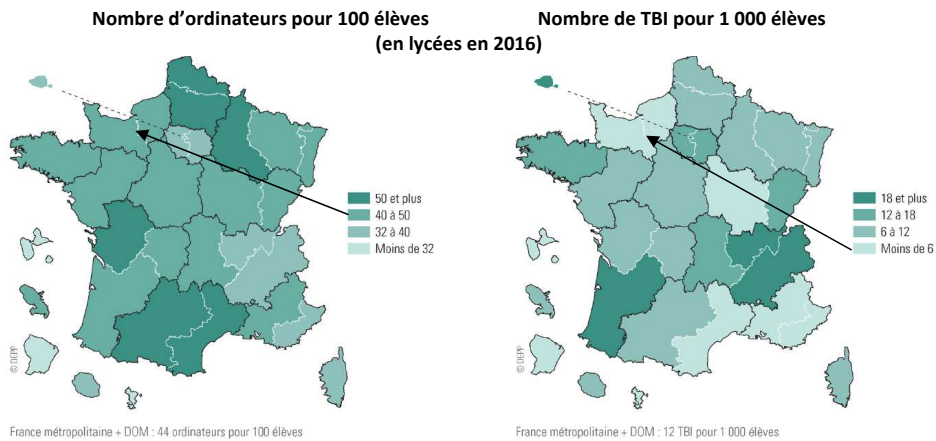
Néanmoins au regard de ces indicateurs⁸⁸, la Normandie se place en milieu de tableau des régions métropolitaines pour le nombre d'ordinateurs pour 100 élèves (écoles, collèges, lycées), mais en

⁸⁷ Entretiens menés dans le cadre de l'étude récente du CESER de Normandie sur le « numérique en formation » - novembre 2017

⁸⁸ Source : DEPP – « Géographie de l'Ecole » - Edition 2017 – fiche 18

dernière et 13^{ème} position en équipement de Tableaux Blancs Interactifs pour 1 000 élèves...peut-être révélateur d’une moindre appétence à intégrer de nouveaux usages ou de choix d’investissements par les collectivités.

La répartition territoriale est inégale, l’Orne étant le département le mieux équipé, sachant qu’à l’échelle de la France métropolitaine, ce sont les départements ruraux et moins peuplés qui se distinguent par leur plus forts taux d’équipements.



Source DEPP – Géographie de l'Ecole 2017 – Fiche 18

Pour ce qui concerne la formation continue tout au long de la vie, un récent rapport de l’IGAS⁸⁹ propose quelques indicateurs sur la pénétration de nouvelles pratiques pédagogiques appuyées sur les usages du numérique dans les formations continues.

L’essor des formations dites « multimodales », mêlant la pédagogie en présentiel et les outils multimédias, est très progressif, longtemps et encore bridé par le cadre juridique et financier de la formation continue. Par ailleurs, la certitude qu’elles bénéficient à tous notamment les publics classiquement les plus éloignés de la formation, n’est pas acquise.

Comme en formation initiale, le numérique questionne les pratiques pédagogiques mais également le modèle économique et managérial des organismes de formation, qui ont intérêt à partager leurs pratiques, comme au sein du réseau « Communotic » créé par la Région Normandie.

⁸⁹ Rapport IGAS « La transformation digitale de la formation professionnelle continue » - Mars 2017

5. EFFORT ET GOUVERNANCE EN MATIERE D'EDUCATION

1. Un système éducatif qui ne porte pas la mobilité sociale⁹⁰

Au motif louable de donner sa chance à tout le monde et de ne pas être suspecté de favoriser une élite, le système éducatif de formation initiale en France est centralisé et repose sur l'uniformité des contenus d'enseignement.

Comme l'ont montré les analyses des sous variables précédentes, le système français se caractérise pourtant par une forte reproduction des déterminismes sociaux sans parvenir à limiter le poids des origines socio-économiques des parents ou de l'appartenance à un territoire sur le parcours de formation.

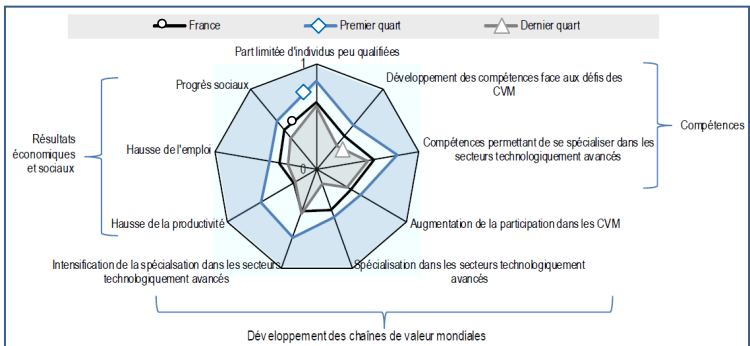
Par ailleurs, il laisse peu de place aux initiatives des enseignants, depuis leur formation initiale puis dans leur évolution de carrière, dominées toutes deux par la persistance du poids de la maîtrise des savoirs disciplinaires. Les capacités d'emmener le plus grand nombre vers la réussite sont limitées faute de pouvoir tenir compte de la diversité des publics, laissant de côté un nombre croissant d'individus qui peinent à s'insérer professionnellement et socialement.

La formation continue tout au long de la vie, qu'elle s'adresse aux actifs en emploi ou aux demandeurs d'emploi, est également actionnée plus fréquemment par les personnes les mieux formées et moins aisée pour les plus fragilisées.

Ainsi les objectifs d'augmentation des qualifications, transversaux à l'ensemble des politiques d'éducation et de formation, sont difficiles à atteindre dans une société en mutation.

L'OCDE met en regard les compétences des adultes dans les différents pays et les chaînes de valeurs mondiales CVM, dans sa note de perspective sur les compétences 2017. « *La place de la France au sein des CVM a augmenté, sur 2 décennies, mais les compétences de sa population ne semblent pas correspondre à celles exigées par ces secteurs* ».

Tableau de bord de l'OCDE sur les Compétences et les CVM



Source OCDE – Perspectives 2017 sur les compétences et chaînes de valeurs mondiales

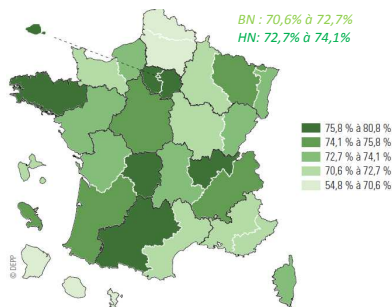
⁹⁰ Sources : - Rapport CESER de Haute-Normandie « Jeunesses : une ressource pour la Région » - Mars 2015
- France stratégie « Quelle finalité pour quelle l'école ? » - Septembre 2016

Ces observations indiquent une difficulté particulière pour la Normandie, qui cumule à la fois faiblesse des indicateurs en matière de formation et mutations attendues importantes de son économie, si l'on ne peut s'appuyer sur une Ecole renouvelée qui apporte une vraie réponse en termes d'orientation, de réussite et d'accueil dans le supérieur au-delà des déterminismes sociaux.

2. Un système de formation initiale à plusieurs vitesses ?

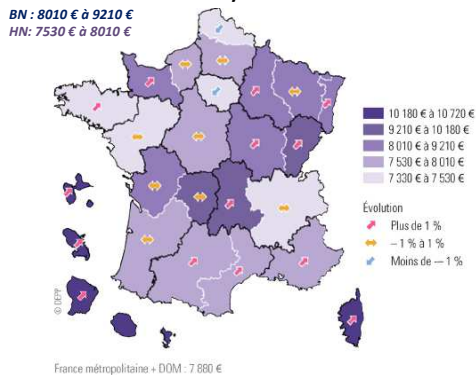
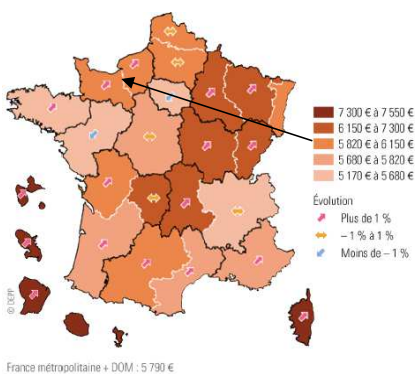
Pour rappel, les académies de Rouen et de Caen sont respectivement placées en 17^{ème} (72,9%) et 20^{ème} (72,1%) position quant à l'espérance d'obtenir le bac en 2015 pour un élève de 6^{ème} (cf. sous-variable « déterminismes sociaux » – indicateur 3)

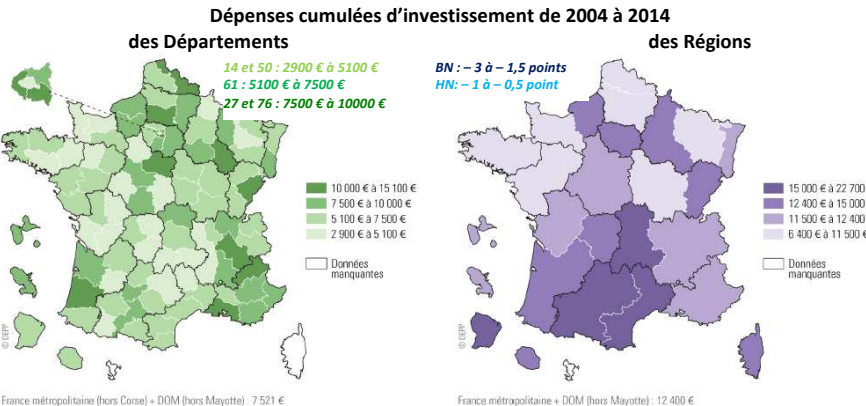
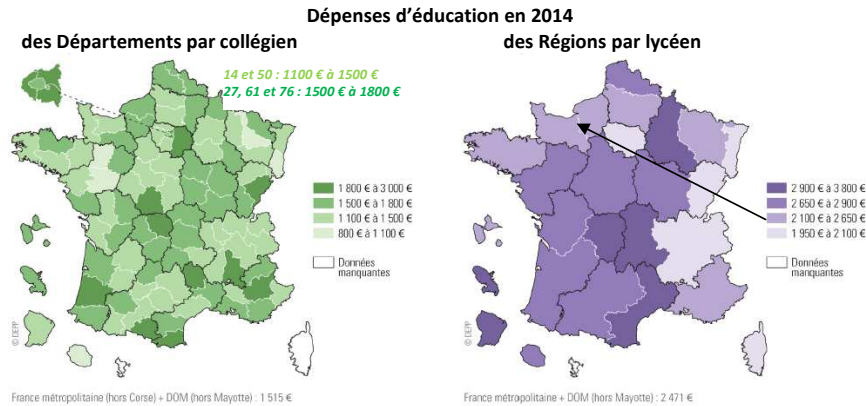
« Espérance » d'obtenir le bac (tout bac confondu) pour un élève de 3^{ème}



Le rapprochement entre cet indicateur et les dépenses dans le secondaire de l'Etat, des Régions et des Départements indique que les taux d'efforts consentis par les pouvoirs publics est loin de produire le même effet sur l'espérance de réussite d'un élève sur le territoire.

Dépense d'éducation de l'Etat par élève en 2014 et évolution 2011-2014
Collèges Lycées





Sources des 4 indicateurs : DEPP - Géographie de l'Ecole 2017 – Fiches 20 et 21

Encadrement des élèves du second degré rentrée 2015						
Académie	Caen			Rouen		France +DOM
Département	Calvados	Manche	Orne	Eure	Seine-Maritime	
Nombre d'élèves* devant un professeur	22,1			21,8		22,3
Collège* hors EP#	24,3	23,7	23,2	24	24,1	24,5
Collège public EP#	20,9	20	19,7	19,9	20,6	21,7
Lycée* Général et Technologique	24,2			23,8		24,3
Lycée* Professionnel	16,7			15,9		16,1

*publics et privés #EP : éducation prioritaire

Sources : DEPP - Géographie de l'Ecole 2017 – Fiches 23

L'encadrement dans le second degré est globalement toujours plus important qu'en moyenne, excepté en lycées professionnels dans l'Académie de Caen et sur le territoire, il est plus important dans l'Académie de Rouen. Les départements plus ruraux sont mieux dotés.

En revanche, on note que pour l'accueil dans le 1^{er} degré, les conditions d'encadrement sont plus défavorables dans l'Académie de Rouen, ce qui pose des questions en termes d'acquisition des savoirs fondamentaux :

Encadrement des élèves du premier degré rentrée 2016						
Académie	Caen			Rouen		France +DOM
Département	Calvados	Manche	Orne	Eure	Seine-Maritime	
Nombre d'élèves* par classe	22,6			23,3		23,6
	23,1	22,4	21,5	23	23,5	
Nombre de postes pour 100 élèves	5,6			5,3		5,4
	5,4	5,7	5,9	5,4	5,3	

Sources : DEPP - Géographie de l'Ecole 2017 – Fiches 22

3. Des disparités territoriales

Le pourcentage de collégiens en Education Prioritaire⁹¹ en 2005 et 2015 a fortement baissé en Normandie, de 21,8% de collégiens à 15,7%, à la faveur de la recomposition des cartes de l'éducation prioritaire, alors qu'il n'a pas fortement évolué à l'échelle nationale (de 21,4% à 20,9%)

Au regard de cette répartition, de fortes disparités existent en Normandie, avec en 2016 :

➔ 8% de collégiens en EP dans l'Académie de Caen contre 20,8% dans celle de Rouen.

Ils sont répartis de la façon suivante :

7,1% dans la Manche

8,6% dans le Calvados

26% en Seine-Maritime

8,0% dans l'Orne

11,8% dans l'Eure

La proportion en REP+ (dernière classification) est de 3,9% en Normandie contre 7,1% en France, mais de 5,4% dans l'Académie de Rouen contre 1,6% dans l'Académie de Caen. Les extrêmes se situent à 6,8% en Seine-Maritime et 1% dans le Calvados et la Manche.

Enfin la proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs en EP dépasse celle de la France, avec 66% en Normandie contre 64,7% en France. L'Académie de Rouen en compte 66,4% et celle de Caen, 64,6%, avec toutefois une surreprésentation pour le département de l'Orne (72,7%).

D'autres études ont montré des fortes disparités territoriales sur les compétences de base, en matière d'illettrisme⁹², de décrochage scolaire⁹³, ou de niveaux de formation, corroborées par les indicateurs de niveau de qualification des actifs.

Enfin, la Normandie se caractérise également par un taux d'étudiant boursier supérieur à la moyenne nationale : 30,7% contre 26%, et se place au 5ème rang pour le nombre d'étudiants aidés. Face à cette caractéristique de population, elle se place au 3ème rang pour le taux de place de résidences universitaires et au 7ème rang pour les places en restaurants universitaires⁹⁴.

⁹¹Source : DEPP – Géographie de l'Ecole 2017 – fiche 13
⁹² Rapport du CESER de Haute-Normandie « Illettrisme en Haute-Normandie : faire bouger les lignes » - septembre 2013
⁹³ Rapports des CESER de Basse-Normandie et de Haute-Normandie sur le décrochage scolaire – novembre 2015
⁹⁴ Source : MENESR – STRATER diagnostic Normandie – octobre 2016

4. Des politiques publiques à adapter ?

Compte tenu des disparités relevées et de la capacité relative de l'Ecole centralisée à donner des chances identiques à tous, d'une part, il est possible d'imaginer des évolutions nationales en matière de gouvernance de l'éducation et de la formation à l'horizon 2040.

Le rôle assigné aux Régions a été renforcé au fil du temps en termes d'orientation et de formation professionnelles, de formation continue des publics éloignés de l'emploi, de formation initiale. La lisibilité des résultats sur notre territoire au regard de ses caractéristiques n'est pas évidente.

Les invitations à travailler de concert avec les territoires infrarégionaux et le monde de l'entreprise pour améliorer la persévérance et la réussite figurent dans de nombreuses préconisations du CESER. L'usage du numérique pour démultiplier l'individualisation des formations au profit du plus grand nombre constitue une opportunité inédite si elle est bien accompagnée.

Aussi, l'interrogation sur la gouvernance et la répartition des efforts en matière d'éducation et de formation à l'échelle du territoire doit être soulevée à 2040, non seulement entre l'Etat et les Régions, mais également en termes d'autonomie et de prise d'initiative pédagogiques des établissements et de la communauté éducative, ou de proximité entre l'Ecole et le monde professionnel au sens large.

6. EDUCATIONS CITOYENNES

Dans de nombreux domaines qui ne figurent pas dans les finalités premières des institutions ou organismes assurant le service public d'éducation ou de formation, il est reconnu « d'utilité publique » de former ou éduquer le citoyen.

L'initiative des réponses à des besoins dits « émergents » de la société, pas ou peu relayés par la puissance publique, est souvent portée dans un premier temps par les acteurs de l'éducation populaire⁹⁵. D'abord militants, ces engagements sont souvent reconnus plus tard par la collectivité qui s'organise alors pour relayer les enjeux et apporter des réponses par le biais de leurs politiques de droit commun, voire en s'engageant de manière volontariste dans des politiques ciblées.

A toutes les échelles de décision, du niveau européen au niveau national ou local, on trouve des incitations, voire des obligations en direction des acteurs publics d'intégrer l'éducation citoyenne dans leurs stratégies d'action. La mise en œuvre peut être internalisée ou confiée à des intervenants, relevant la plupart du temps de la sphère de l'éducation populaire qui, au fil du temps, voient la frontière se fondre entre action militante et œuvre de service public. La couverture des besoins est assurée mais parfois au prix d'une dépendance accrue des financeurs publics, situation particulièrement préjudiciable dans le contexte actuel de raréfaction des ressources publiques.

Le zoom sera porté sur quelques thématiques d'éducation citoyenne désormais fortement relayées par un ensemble d'acteurs dans la mesure où elles représentent des enjeux importants pour la Normandie au regard de sa situation socio-économique et de la faiblesse de certains indicateurs de développement durable exposés dans l'ensemble des fiches variables de l'étude.

206

1. Education à l'environnement

Petit historique : presque 50 ans d'éducation à l'environnement⁹⁶

Le concept d'éducation à l'environnement est né suite au « Sommet de la Terre » à Rio en 1992, considérant que les citoyens sont pleinement acteurs des questions d'environnement.

Très rapidement la notion a évolué vers celle d'éducation à l'environnement vers le développement durable : EEDD.

Mais en France, la sensibilisation a pénétré plus tôt, dès les années 1970, le Ministère de l'Education Nationale (classes vertes, activités d'éveil, projets d'action éducatifs...) et le Ministère de l'Agriculture (cours d'écologie), le ministère de la Jeunesse et des Sports (BEATEP environnement), puis intègre les missions du Ministère de l'Environnement, créé en 1971.

L'éveil des consciences des jeunes, futurs citoyens de demain, est un des vecteurs important de sensibilisation ; la semaine du développement durable instaurée en 2002 constitue le rendez-vous

⁹⁵ Education populaire définie comme la « ...*fabrique au quotidien, modestement et obstinément, de l'essentiel : le lien social* », par empreint à Philippe Mérieu (Source : rapport du CESER de Haute-Normandie « L'éducation populaire : une nécessité et un enjeu d'avenir » - décembre 2012

⁹⁶ Source : site « itinerairesdecitoyennete.org »

national pour sensibiliser l'ensemble des citoyens, jeunes ou moins jeunes, à l'adoption d'une démarche éco-citoyenne.

Adossée à la Constitution en 2005, la Charte pour l'Environnement⁹⁷ adopte 4 principes qui régissent désormais toute action :

- Le principe de précaution
- Le principe pollueur-payeur
- Le principe d'action préventive et de correction
- Le principe de participation-information (droit d'accès aux informations relatives à l'environnement et association des citoyens aux processus d'élaboration des projets impactant l'environnement).

La démarche « Grenelle de l'environnement » en 2008 est venue réaffirmer récemment l'enjeu de l'EEDD et les projets « Agenda 21 » se sont généralisés peu à peu dans de nombreuses structures visant le développement de comportements éco-citoyens responsables et respectueux de leur environnement, mais également soucieux des enjeux sociaux, économiques et démocratiques. Ces enjeux constituent les 4 piliers du développement durable, défini comme la capacité à « *répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.* »⁹⁸.

L'Education à l'Environnement est généralisée de l'école au lycée depuis 2004 et s'appuie sur les partenaires associatifs. Une campagne de labellisation « d'établissement en démarche de développement durable (E3D) » est lancée, à laquelle participent les collectivités locales, la Région pour les lycées et un programme Agenda 21 scolaire est entrepris par le Ministère de l'Education Nationale.

207

A ce jour, 293 écoles et établissements dans l'Académie de Rouen sont engagés dans la démarche E3D⁹⁹

Des équipes de formateurs EDD peuvent accompagner les correspondants EDD des établissements et un pôle national de compétences d'EDD, issu du réseau national CANOPE, anime un forum de ressources pour l'EDD (FOREDD).

Des précurseurs aux acteurs actuels, un réseau riche, diversifié et complexe

On trouve de nombreuses initiatives d'éducation à l'environnement et au développement durable menées en temps scolaire au sein de la communauté éducative, mais également dans le cadre de l'éducation non formelle par des acteurs de la société civile, associations, citoyens, des institutions publiques, nationales ou locales, ou encore des acteurs de la sphère privée marchande.

Face à cette richesse d'intervenants, dont les valeurs ne convergent pas forcément, les réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement (RTEE) ont vocation à tenter de créer du lien et des synergies entre eux.

⁹⁷ Loi constitutionnelle n°205 du 1^{er} mars 2005

⁹⁸ Définition du rapport Brundtland, publié par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement en 1987

⁹⁹ Source : sites des Académies de Rouen et de Caen

En Normandie, on peut citer quelques structures dédiant leurs actions à l'éducation à l'environnement :

- le GRAINE de l'ex-Basse-Normandie, groupement national d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement,
- CARDERE, centre d'action régionale pour le développement de l'éducation relative à l'environnement, de l'ex-Haute-Normandie,

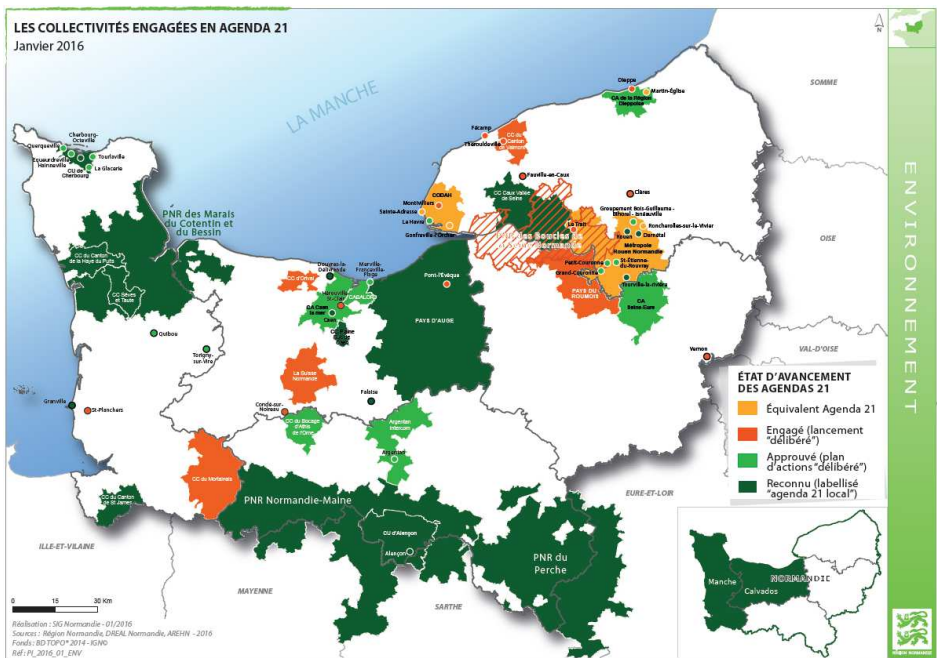
L'ARE Normandie, agence régionale de l'environnement de Normandie, qui outille et accompagne les initiatives des collectivités, anime également ou met à disposition de nombreuses ressources « grand public » contribuant à l'éducation à l'environnement.

Des territoires diversement couverts par des démarches d'Agenda 21

Un des indicateurs de la dimension « gouvernance » du développement durable permet, à l'échelle des territoires, de mesurer la part de la population couverte par une démarche d'Agenda 21 dit « de proximité » (hors démarches régionales et départementales) mis en place pour promouvoir des actions de développement durable adaptées aux caractéristiques propres des territoires.

Les projets sont diversement dynamiques selon les départements normands.

Cartographie des collectivités engagées en Agenda 21 en 2016



**Part de la population couverte en 2011 et 2014 (%) par une démarche
Agenda 21 « labellisée » par le Ministère de l'Environnement**

Normandie						France métropolitaine
Département	Calvados	Manche	Orne	Eure	Seine-Maritime	
2011	26,5					24,2
	25,9	29,5	28,3	10,4	32,6	
2014	34,8					30,7
	42,8	40,1	47,2	16	34,5	

Sources : INSEE – Dimension « gouvernance » du développement durable

La dynamique est nettement plus favorable dans l'ex territoire bas-normand qui, affichant des valeurs à peine au-dessus des moyennes nationales en 2011, les dépasse largement en 2014, gagnant jusqu'à 19 points en 3 ans dans l'Orne, quand le gain n'est que de 2 points en Seine-Maritime (et de 6,5 points en France métropolitaine)

2. Education à la santé¹⁰⁰

2.1 Une préoccupation essentielle en Normandie

L'observation de nombreux indicateurs présentés dans les autres fiches variables témoigne de la fragilité socioéconomique du territoire normand, de certains espaces en particulier.

Cette fragilité induit une fragilité socio-sanitaire cause principale du niveau de surmortalité prématurée significativement supérieur en Normandie par rapport à la France et ce, sans amélioration sur longue période.

Parmi les facteurs explicatifs, on trouve la caractéristique des CSP en Normandie et l'exposition croissante d'une frange de population à la pauvreté, l'hygiène de vie, le rapport au soin et la prévention.

La problématique socio-sanitaire se double par ailleurs d'un accès au soin dégradé en Normandie, que ce soit en termes de taux d'équipements sanitaires pour 10 000 habitants ou de temps d'accès aux équipements, d'un risque d'isolement des personnes âgées de + de 75 ans vivant seules plus important qu'en France, enfin de l'exposition du territoire aux risques technologiques importante (4^{ème} rang).

Concernant plus particulièrement les comportements à risque sur lesquels on dispose de statistique sur le lien de causalité immédiat à la santé, citons la mortalité par maladies associées à la consommation d'alcool : la Normandie est au 3^{ème} rang des régions les plus touchées, significativement au-dessus de la moyenne française et ce depuis 1979 avec un écart qui s'est renforcé de 1979 à 2012¹⁰¹.

¹⁰⁰ L'éducation à la santé « vise l'acquisition par chaque citoyen, tout au long de sa vie, de compétences et de moyens pour promouvoir sa santé, sa qualité de vie et celle de la collectivité » C'est une des forme de la Prévention, définie comme l'« ensemble de mesures pour éviter ou réduire la gravité des maladies ou des accidents » - Source : Ministère de la Santé et Comité français d'éducation pour la santé « l'éducation pour la santé : un enjeu de santé publique » - 2001

¹⁰¹ Source : FNORS « La France des régions 2016 – approche socio-sanitaire » - janvier 2016

Ainsi la prévention¹⁰² et l'éducation à la santé revêtent une importance particulière sur le territoire pour améliorer la qualité de vie des normands et sont une des conditions de la réussite des politiques de santé territorialisées qui visent à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Elles s'appuient sur des campagnes de communication, d'information pour sensibiliser les citoyens, ainsi que sur des actions éducatives de proximité.

L'organisation de la prévention et de l'éducation à la santé, un réseau d'acteurs

Elle s'est étoffée et structurée à la suite du plan national lancé en 2001 qui a vu la création de l'INPES, Institut national de prévention et de promotion pour la santé.

Les premières personnes de proximité pratiquant l'éducation à la santé sont les professionnels de santé eux-mêmes : médecins et pharmaciens, professions paramédicales, en libéral ou en milieu hospitalier. Aussi dans une région comme la Normandie souffrant d'un déficit de professionnels de santé, ce vecteur est potentiellement moins puissant toutes choses égales par ailleurs.

Parallèlement, il faut noter le recours croissant à Internet comme vecteur d'information des citoyens sur la santé, que ce soit pour consulter des sites d'information ou des forums de discussion. Selon le baromètre santé 2014 de l'INPES : « *Au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, 68 % des Français ont utilisé Internet pour chercher des informations ou des conseils en santé. Cet usage a augmenté de près de moitié en quatre ans et concerne, progression d'ailleurs plus forte que celle de l'utilisation générale d'Internet.* »

Ce phénomène n'est donc pas négligeable et interfère avec les actions structurées et organisées par les différents acteurs, exigeant aussi une capacité des internautes à utiliser l'information à bon escient.

Enfin, comme pour l'éducation à l'environnement, l'éducation à la santé est relayée à la fois dans l'éducation formelle au sein du système scolaire ainsi que par le biais de l'éducation non formelle, où de nombreux acteurs interviennent sur les territoires : les collectivités au travers de leurs prérogative dans le domaine social ou de protection de l'enfance (PMI des Départements), de nombreuses associations, les centres d'action sociale, les lieux d'accueil ou d'information les comités régionaux ou départementaux d'éducation pour la santé....

- **au sein de l'école**

L'Ecole a une double mission : veiller à la santé des élèves et les aider à adopter des comportements éclairés et responsables.

Si la veille sur la santé a toujours été organisée notamment par la médecine scolaire et universitaire, la seconde mission s'est peu à peu imposée réglementairement surtout dans l'enseignement secondaire.

La signature d'un contrat-cadre entre les Ministères de l'éducation et de la santé a formalisé, en 2003, un programme d'éducation et de prévention à la santé.

¹⁰² Education à la santé vise Prévention : « ensemble de mesures pour éviter ou réduire la gravité des maladies ou des accidents »

En 2006, le « projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé, de prévention de la violence et des conduites à risque » doit être inscrit dans les projets d'établissement des EPLE du secondaire, collèges et lycées, comme partie intégrante du projet pédagogique de réussite des élèves.

Des CESC, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, voient le jour dans chaque établissement du second degré, une de leurs missions étant de définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des conduites à risques.

Ils associent la communauté éducative au sens large, y compris les personnels sociaux et de santé, des parents et des élèves, des représentants de la collectivité de rattachement, ainsi que des représentants des partenaires institutionnels.

Sur les bassins de formation présentant des caractéristiques particulières, comme les zones d'éducation prioritaire ou les zones rurales, des CESC inter degrés ou inter établissements peuvent réunir les écoles primaires et le collège du bassin, ou les collèges et le(s) lycée(s) du bassin.

Au niveau régional, un CAESC, comité académique d'éducation à la santé et à la citoyenneté est présidé par le recteur ainsi qu'une convention de partenariat avec l'ARS, agence régionale de santé. Il définit les grands axes et veille à l'équilibre de l'offre sur le territoire académique ou régional, en lien avec les enjeux de santé publics régionaux déclinés par l'ARS.

Ainsi le PRSP Plan régional de santé publique, comporte obligatoirement un programme de santé scolaire et d'éducation à la santé depuis 2004.

Enfin le parcours éducatif de santé (PES) a été inscrit dans la loi de la refondation de l'École de la République pour tous les élèves, de la maternelle au lycée et doit être mis en œuvre depuis la rentrée 2016.

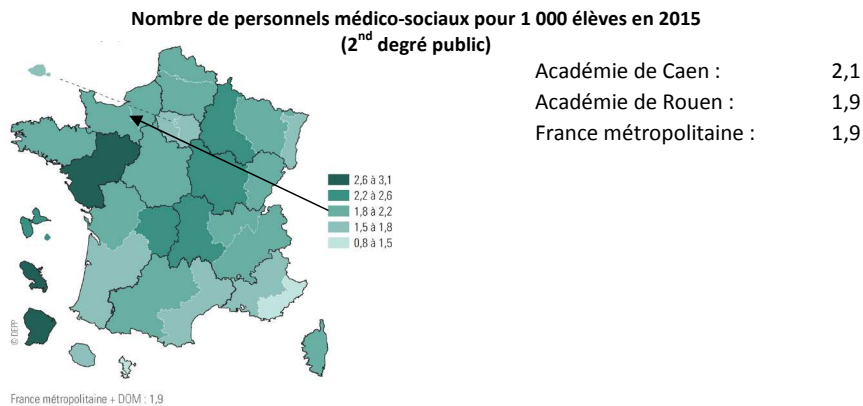
211

- L'égalité entre les filles et les garçons en est un enjeu transversal majeur.
- Un des axes important compte tenu de l'âge du public visé est l'éducation à la sexualité qui contribue à la construction de la personne et à l'éducation du citoyen et permet aux élèves d'adopter des attitudes de responsabilité individuelle et sociale.
- Les autres axes essentiels répertoriés sont l'éducation nutritionnelle et la prévention des conduites addictives.
- A noter que les deux académies de Rouen et de Caen ont développé un axe relatif au climat scolaire et à la prévention des violences et du harcèlement

Néanmoins le manque croissant de médecins scolaires est tout à fait paradoxal à l'heure où le ministère réaffirme la promotion de la santé comme une des missions de l'école. Ils sont environ 1 pour 12 000 élèves, situation pénalisante pour les familles les plus démunies qui ne pas recourent pas régulièrement à un médecin.

Des postes sont non pourvus, ce qui témoigne d'un manque d'attractivité de ce secteur. En Normandie, cette problématique se double d'une tension importante sur la démographie sanitaire.

Enfin il faut souligner également que l'insuffisance de suivi médical du personnel en poste à l'Education Nationale n'est pas favorable au développement la prévention qui peut passer aussi par celle des adultes référents dans l'Ecole.



Source DEPP Géographie de l'Ecole 2017 – Fiche 27

Le développement de partenariats avec les acteurs locaux intervenants dans la sphère périscolaire, est vivement encouragé par le Ministère ; il peut prendre la forme, par exemple, de CEL, Contrat éducatif local.

• **en dehors de l'école, des initiatives éparées**

A l'échelle régionale, l'ARS met en œuvre un PRAPS Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins.

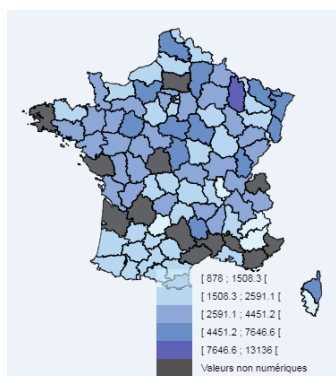
L'IREPS (Basse et Haute-Normandie et ses relais départementaux) accompagne les RLPS Réseaux Locaux de Promotion de la Santé et les ASV Ateliers Santé-Ville, créés avec les CUCS au croisement des politiques de la ville et des politiques de santé. Ces acteurs assurent à l'échelle locale un soutien méthodologique des professionnels d'éducation à la santé et des intervenants associatifs ou militants¹⁰³. En 2012, il existait :

- 5 ASV en Haute-Normandie et 11 RLPS. La couverture du nord et de l'est du territoire est néanmoins mal assurée, malgré des conditions socio-sanitaires difficiles. Le collectif 16 coordinateurs ASV et RLSP créé en 2008, fonctionne sur le principe du bénévolat.
- 4 ASV en Basse-Normandie et des référents territoriaux de promotion de la santé. Mais il n'existait pas d'espace formel de rencontre et d'animation régionale du réseau ASV.

Les moyens de prévention et d'éducation à la santé en PMI au regard de la population se sont réduits au fil du temps. Ainsi le nombre moyen d'enfants de moins de 6 ans par médecin de PMI augmente entre 2009 et 2013 sauf dans le Calvados.

¹⁰³ Rapport du CESER de Haute-Normandie « l'éducation populaire : une nécessité et un enjeu d'avenir » - décembre 2012

Nombre d'enfants de moins de 6 ans par médecin de PMI en 2013



En 2013, il varie entre 2071 enfants en Seine-Maritime et 7105 enfants dans l'Eure, particulièrement mal pourvu.

Il s'élève à 2473 dans le Calvados, 2803 dans l'Orne et 3524 dans la Manche.

Source : <http://www.score-sante.org>

2.2 Zoom sur quelques tendances sanitaires prioritaires en matière d'éducation à la santé en Normandie

• les grossesses précoces et sur le recours à l'IVG chez les jeunes filles

Le constat de stabilité du nombre d'IVG depuis presque 2 décennies (14 % en France en 2012) ne se vérifie pas chez les mineures, où il est de 11,8% et en augmentation. Il est de 9,9% chez les jeunes filles entre 15 et 17 ans.

Une enquête de l'OR2S sur les jeunes filles scolarisées en classe de seconde en 2012-2013 en Haute-Normandie montre que la fragilisation de la cellule familiale (famille monoparentale, recomposée) et apparaît comme un facteur lié à la survenue d'une IVG de même qu'elle est plus fréquente chez les jeunes filles de seconde professionnelle.

Du côté associatif, il faut noter que le MFPP Mouvement Français pour le Planning Familial, créé à Rouen en 1964, est un des relais importants de l'éducation nationale intervenant notamment dans les collèges en milieu rural éloignés des centres d'accueil. Avec l'Association AIDES, qui n'intervient pas en milieu scolaire, sont 2 structures historiques et emblématiques qui se croisent sur le même champ de l'éducation à la sexualité.

Néanmoins la même enquête indique que la Haute-Normandie se situait au 5^{ème} rang sur 22 anciennes régions pour le nombre de naissances par an chez les jeunes filles mineures de 12 à 17 ans.

• La part des décès prématurés liés à l'alcool dans le total des décès prématurés (- de 65 ans)

Elle reste supérieure en Normandie par rapport à la France hexagonale, mais se rapproche tendanciellement au fil du temps de la moyenne : supérieur de 3 points en 1979 (19% contre 16% en France), il est en baisse très nette et n'est plus supérieur que d'1 point en 2013 (10% contre 9% en France) – (Source : <http://www.score-sante.org>)

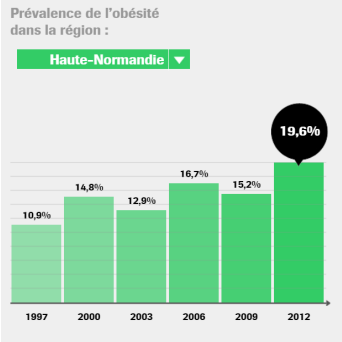
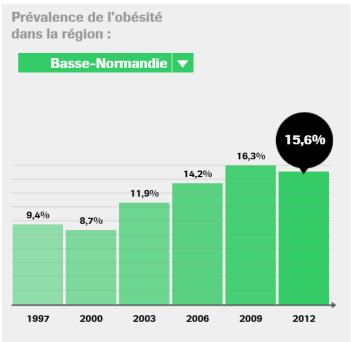
- **La part des décès prématurés liés au tabac dans le total des décès prématurés (- de 65 ans)**

Pour cet indicateur, la tendance en Normandie s’est proportionnellement aggravée moins vite qu’en moyenne nationale. La part des décès prématurés imputés au tabac est évaluée en 2013 à 17% en Normandie (contre 18% en France), alors qu’elles étaient au même niveau, soit 16% en 2000. (Source : <http://www.score-sante.org>)

- **Prévalence à l’obésité (IMC >30)**

En moyenne en France, elle s’établit à 15% de la population en 2012

Evolution de la prévalence à l’obésité dans les régions entre 1997 et 2012



Source : enquête nationale ObEpi-Roche 2012

- **Le taux de non recours au soin**

Souvent lié à des difficultés financière, la privation de l’accès au soin est également un problème récurrent pour les territoires les plus pauvres. Observé nationalement, le non recours, surtout pour les soins les moins bien remboursés, touche plus souvent les jeunes. Mais le non recours peut aussi dépendre de la situation familiale (personnes seules), de l’âge... Les conditions de recours au soin doivent aussi être examinées en termes de prévention et l’éducation à la santé.

3. Ouverture culturelle

3.1 La priorité de l’égal accès à la culture pour tous

Dans son rapport « Nouvelle Région, nouveaux horizons », les CESER des ex-Basse et Haute-Normandie soulignaient la richesse culturelle de la région, que ce soit au travers de ses sites patrimoniaux pour beaucoup remarquables, de son patrimoine historique, architectural, littéraire, de ses équipements culturels, ses structures de diffusion, ou encore du dynamisme de la création artistique.

Mais ils insistaient également sur la nécessité d'assurer que l'offre culturelle soit accessible à tous, car au-delà du vecteur de l'image et de l'attractivité de la Normandie, la culture leur apparaissait être un élément essentiel de la qualité de vie sur les territoires.

Elle est aussi facteur d'épanouissement des individus et fait partie intégrante du « capital social ». Elle peut aussi favoriser le sentiment d'appartenance à un territoire, mais bien plus que de porter des valeurs identitaire, c'est un vecteur d'ouverture au monde et d'intégration citoyenne.

3.2 Petit historique sur la place de l'éducation à la culture¹⁰⁴

Depuis « la Constitution de 1946 qui garantit « l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture », de nombreux lieux de diffusion culturelle voient le jour, la médiation culturelle étant entreprise par un grand nombre de réseaux associatifs et de fédérations (Ligue de l'enseignement, Foyers ruraux, Fédération nationale Léo Lagrange Le Ministère de l'Éducation nationale est depuis longtemps un acteur essentiel de la politique culturelle, aux côtés des DRAC directions régionales des affaires culturelles qui avaient en charge l'éducation artistique et culturelle jusqu'à leur transfert en 2006 aux collectivités (conservatoires à rayonnement régional, départemental ou communal, dispensant un enseignement dans les disciplines de la musique, de la danse et de l'art dramatique¹⁰⁵, ou les écoles d'art et design)

Depuis la fin des années 80, la démocratisation de la culture traverse l'ensemble des politiques culturelles, y compris celle des collectivités, en raison du rôle qu'on lui reconnaît en termes d'éducation notamment à travers les relais associatifs ainsi qu'un rôle croissant dans la construction et l'épanouissement de l'individu. Cet axe perdure aujourd'hui malgré les contraintes budgétaires car l'ensemble des budgets de la culture vont subir une baisse à l'exception de ceux favorisant l'accessibilité de tous à la culture et l'éducation artistique.

Enfin depuis les années 90, la politique de la ville qui vise à réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre territoires, ciblant en priorité les quartiers urbains en difficulté, réunit l'ensemble des ministres dont celui de la culture.

Dans les années 2000, la pratique artistique et culturelle prend place dans la démarche de formation et d'éducation.

Aujourd'hui, avec la loi de refondation de l'école de 2013, l'éducation artistique et culturelle est principalement fondée sur les enseignements artistiques mais comprend également un parcours pour tous les élèves tout au long de leur scolarité, mis en œuvre localement avec des acteurs du monde culturel et artistique et du monde associatif.

L'éducation nationale a intégré l'ouverture culturelle aux éléments du « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » qu'un élève doit progressivement maîtriser pendant la scolarité obligatoire.

¹⁰⁴ Source : Rapport du CESER de Normandie « Impact de la création artistique sur le développement du territoire normand » - octobre 2017 (*citations*)

¹⁰⁵ Même source : en Normandie, on compte 24 conservatoires de musique, danse et art dramatique, dont 2 à rayonnement régional, 7 à rayonnement départemental et 15 à rayonnement communal et intercommunal

L'idée est qu'elle contribue à limiter le poids des déterminismes sociaux durant ce temps commun que les jeunes passent tous en formation.

Les actions au sein de l'Ecole sont souvent relayées par les collectivités chacune dans leur domaine de compétence pour développer des occasions de découverte culturelle, souvent par le biais d'appels à projets. Plusieurs formes d'actions existent :

- des contrats locaux d'éducation artistique destinés aux enfants, adolescents et jeunes adultes d'un territoire que ce soit pendant le temps scolaire ou extra-scolaire, visent à développer les pratiques artistiques ou à soutenir les parcours d'éducation artistique.
- les Résidences d'artistes en établissements scolaires permettent d'accueillir des artistes relevant des arts plastiques, du théâtre, de la danse, de la musique, de la littérature, des arts numériques ou d'autres champs.
- l'utilisation du 1 % culturel¹⁰⁶

Enfin, dans plusieurs programmes d'accompagnement à la réussite des jeunes destinés à donner à certains plus d'ambition dans leur parcours de formation, notamment d'accéder plus facilement à l'enseignement supérieur, des actions spécifiques de découverte et d'ouverture culturelle sont mises en place.

Concernant la population en général, ce sont les structures de médiation culturelle sur le territoire qui contribuent à la diffusion et à l'ouverture culturelle du citoyen. A noter que la Culture scientifique et technique est un axe particulier auxquels les acteurs régionaux consacrent des moyens spécifiques.

Des évolutions constatées dans les pratiques, des français plus seulement consommateurs mais acteurs

Le département des statistiques du ministère de la culture constate la progression :

- de la culture de l'écran
- de la culture de sortie (la part des français qui vont au théâtre est passée de 11 % à 19 % entre 1973 et 2008 et celle des Français ayant assisté à des concerts de musique rock ou jazz a doublé)
- des pratiques en amateur, notamment celles des aînés (au-dessus de la moyenne européenne pour la majorité des pratiques culturelles à l'exception du théâtre).

¹⁰⁶ Source : Rapport du CESER de Normandie « Impact de la création artistique sur le développement du territoire normand » - octobre 2017

4. « Education à la mer », un objectif à afficher ?

4.1 Un territoire qui a une histoire singulière et contrastée avec la mer¹⁰⁷

La Normandie :

- Terre d'invasions barbares par la mer, mais terre de la libération,
- Mer longtemps crainte de par les dangers des courants en Manche, mais vivier de pêche et de ressources marines,
- Terre d'échange maritimes et d'ouverture (transmanche, transatlantique), notamment entre l'Europe et le « nouveau monde », mais littoral pour partie peu accessible (falaises),
- Terre d'estuaire, maritime jusqu'à Rouen, débouché propice pour Paris, mais territoire cisaillé,
- Ports d'envergure mais qui subissent une forte concurrence,
- Terre d'emploi maritime (constructions navales, pêche, échanges commerciaux, énergie, tourisme...), mais aussi de conflits d'usages...

« Aujourd'hui l'attrait des Hommes pour la mer grandit. Le potentiel qu'elle représente n'est que peu exploité par rapport aux zones terrestres : des efforts en termes de recherche permettent de plus en plus de découvrir et de mettre en valeur les ressources que contiennent la mer et le littoral ainsi que de nouvelles opportunités pour faire face aux défis futurs (alimentation, santé, énergies marines renouvelables, etc.). »

217

4.2 Vers une perception de la mer renouvelée pour les normands

La mer, ses dangers potentiels, ne changeront pas d'autant que le dérèglement climatique peut même les amplifier.

Parce que les activités qui s'y développent sont une source potentielle de nouveaux emplois, complémentaires des métiers traditionnels, parce qu'elle participe du cadre de vie et de la qualité de vie, une prise de conscience collective des atouts de la maritimité normande est possible, tous ceux qui y vivent, y travaillent et partagent ce même territoire ayant un intérêt commun à le faire valoir. La Loi pour l'Economie Bleue¹⁰⁸ a une approche intégrée des différents secteurs d'activité liés à la maritimité d'un territoire.

La question n'est pas tant ici de prévoir les compétences spécialisées dans les métiers de l'économie maritime dont le territoire aura besoin, mais l'évolution du rapport des normands à la mer, porté par des politiques maritimes qui favorisent un usage partagé et durable du potentiel maritime, préservant l'écosystème particulièrement sensible aux activités humaines.

Cette question revêt un enjeu particulier à l'époque où la transition énergétique et écologique est ancrée dans les politiques publiques et s'appuiera inévitablement sur les régions maritimes.

¹⁰⁷ Source : Rapport du CESER de Normandie « Maritimité : Normandie, cap sur la croissance bleue ! » - décembre 2017

¹⁰⁸ Loi pour l'économie bleue n° 2016-816, adoptée le 20 juin 2016.

Plusieurs canaux existent actuellement pour porter un regard « grand public » sur la mer :

- la sensibilisation du public par des mouvements associatifs a souvent une visée d’éducation à l’environnement,
- des structures d’accueil du grand public (musées, expositions...) visent la découverte du patrimoine maritime au sens large : ressources, diversité de la faune et de la flore, histoire des activités économiques liées à la mer, devoir de mémoire, sciences et technologies maritimes et halieutiques, voire « métiers de la mer »,
- certaines structures encouragent la découverte des activités et des sports nautiques à des fins touristique ou de développement des pratiques.

Les grandes tendances de la variable « Education »

Les tendances lourdes :

- le poids des déterminismes sociaux
- l’organisation technocratique de l’Ecole
- la place grandissante du numérique en formation, comme dans tous les secteurs de la société

Résumé des indicateurs et questionnements à retenir pour la réflexion prospective en Normandie

Rappel de l’analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Déterminismes sociaux, mobilité en éducation/formation	
Démographie scolaire : des indicateurs en demi-teinte en Normandie : des retards récurrents malgré les progrès - Baisse démographique des jeunes en Normandie, excepté dans l’Eure - Taux de scolarisation relativement stables mais disparates - Habitudes de répartition Public/Privé et des évolutions inverses entre les 2 académies qui amplifient les écarts - Taux de réussite au Baccalauréat proches de la moyenne, mais inégaux sur la région La formation au cœur de la mobilité sociale - Des orientations en formation initiale qui figent la mobilité sociale très tôt - Une espérance d’obtenir le bac pour un élève de 6ème plus faible en Normandie. - L’accès à l’enseignement supérieur des normands en retrait - Affectations dématérialisées créant des injustices - Des conséquences sur le niveau de qualification de la population normande, inférieur à la moyenne... - ...pas vraiment rattrapé par la contribution de la formation tout au long de la vie - Davantage de bacs professionnels qu’ailleurs	Quelle éducation pour demain ? - Lutte contre le poids des déterminismes sociaux ? - Mobilité en éducation et conditions périphériques de la mobilité ? - La Région et la jeunesse ? - Le développement de l’ambition ? - La poursuite d’études dans le supérieur ? - L’intégration des bacs professionnels dans le supérieur ? - Les affectations post bac, et devenir de APB ? - Capacités d’accueil et développement des enseignants à distance ?

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Equité / disparités territoriales	
- Les risques sociaux d'échec scolaire sont territorialisés - Les indicateurs de mobilité sociale et de réussite en éducation et en formation sont disparates selon les territoires - Socialisation de la petite enfance est inégale - Place des parents dans l'école pas toujours faite	Plus ou moins d'équité ? - Quid de l'importance à attacher à l'équité territoriale, compte tenu des indicateurs en retrait ? - Approche territorialisée des politiques publiques et lutte contre les disparités territoriales ? - Accueil à l'école avant 4 ans, en lien avec les EPCI ?
Transformation des savoirs : qualifications, diplômes, compétences	
- L'accès à la qualification pour tous : un chantier loin d'être achevé - Un poids des diplômes qui reste prédominant dans l'insertion professionnelle - Question des handicaps insuffisamment traitée - Le Numérique en éducation, des leviers possibles pour la réussite, mais des freins au développement	Apprendre toujours plus ou apprendre autrement ? - Qualification pour tous et lutte contre les sorties sans qualification ? - L'élévation du niveau des qualifications et accroissement du règne de l'excellence ? - Poids du diplôme, compétences transversales, savoir académique ? - Apprendre toujours plus ou apprendre autrement : apprendre à apprendre ? - Organisation de la lutte contre l'obsolescence des connaissances ? - Formation des enseignants et AVS assistants de vie scolaire à l'accompagnement des handicaps ?
Numérique et formation	
- Les impacts de la digitalisation sur la formation, exponentiels et incertains - Un tournant à opérer pour la réussite d'un plus grand nombre - Développement de la citoyenneté numérique, une nécessité de former tous les Normands	Numérique et nouvelles « compétences » : créativité, initiative, autonomie ? - Numérique et nouvelles compétences : créativité, initiative, autonomie ? - Formations aux savoirs de base numériques ? - Formation aux usages dans une société digitalisée ?
Gouvernance en éducation	
- Un système éducatif qui ne porte pas la mobilité sociale - Un système de formation initiale à plusieurs vitesses - Des disparités territoriales... - Des politiques publiques à adapter ? - Appuyées sur l'opportunité du numérique	Gouvernance en éducation ? Une éducation régionalisée en 2040 ? - Quelle marge de manœuvre des régions ? - Quelle contractualisation Etat/Région sur les moyens éducatifs ? - Quelle autonomie des établissements ? des équipes éducatives ? - Quelles relations écoles entreprises ? - Approche territorialisée des politiques d'éducation et de formation tenant compte des disparités ? - Une politique du numérique en formation partagée ?

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Eductions citoyennes	
Education à l'environnement - 50 ans d'éducation à l'environnement - Un réseau d'acteurs riche, diversifié et complexe Education à la santé - Une préoccupation essentielle en Normandie - Un réseau d'acteur au sein de l'école et hors de l'école Ouverture culturelle - Intégration au « socle » - Des évolutions dans les pratiques Education à la mer - Histoire singulière et contrastée de la Normandie avec la mer - L'économie maritime représente un gros potentiel de développement	Place des « Eductions citoyennes » ? - Quelle éducation à l'environnement ? - Axes prioritaires en matière d'éducation à la santé (sexualité, conduites à risques et addictions, obésité) ? - Priorité de l'égal accès à la culture pour tous ? - Une perception de la mer renouvelée pour les normands ?

Fiche Variable ENVIRONNEMENT

Définition

ENVIRONNEMENT

L'environnement est constitué de « l'ensemble des éléments qui, dans la complexité de leurs relations, constitue le cadre, le milieu, les conditions de vie pour l'homme » (Pierre George, géographe).

Avec l'identification de l'existence des risques d'origine anthropique sur l'environnement depuis le premier sommet de la terre de Stockholm (1972), les démarches de développement durable sont conduites pour contrer le réchauffement climatique.

Le choix adopté pour présenter l'analyse rétrospective de la variable environnement permet de sortir de la classification classique de l'environnement autour du triptyque « air - eau - climat » et d'aborder les enjeux environnementaux pour la Normandie dans une approche du développement durable et de la qualité de vie sur le territoire.

221

5 sous variables envisagées :

- DEVELOPPEMENT DURABLE : généralités
- ENERGIE : production, consommation, fossile, renouvelable
- RESSOURCES NATURELLES : consommation d'espaces, paysages
- BIODIVERSITÉ : érosion, perte des bienfaits
- POLLUTION : effet sur la santé et sur les ressources (eau, biodiversité, air...)

Caractérisation de la situation actuelle à partir d'une analyse rétrospective

GENERALITES

La caractéristique de la Normandie est d'être une « petite France » à elle seule, hormis le relief montagneux. Au regard des espaces naturels, les profils environnementaux des deux ex-régions sont différents mais les préoccupations en matière de développement durable sont partagées.

On a globalement assisté sur les 25 dernières années à :

- une montée en puissance des craintes environnementales chez les citoyens (climat, nature, ressources naturelles),
- des choix souvent voulus mais subis dans leurs conséquences,
- une prise de conscience que le développement économique devait se faire avec un respect de l'environnement,
- des évolutions technologiques qui restent plus un facteur de dégradation environnementale que d'amélioration.

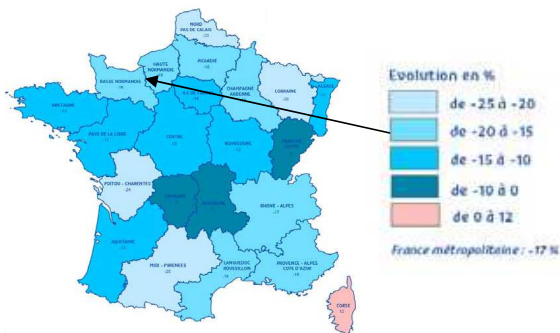
1 ENERGIE

Indicateurs pertinents : Ressources et consommation énergétiques

1. Une consommation finale d’énergie rapportée au PIB régional qui diminue entre 1990 et 2008

L’évolution sur longue période est de -16% en Basse-Normandie et de -19% en Haute-Normandie, contre -17% en France métropolitaine.

Part de la consommation finale d’énergie rapportée au PIB régional entre 1990 et 2008

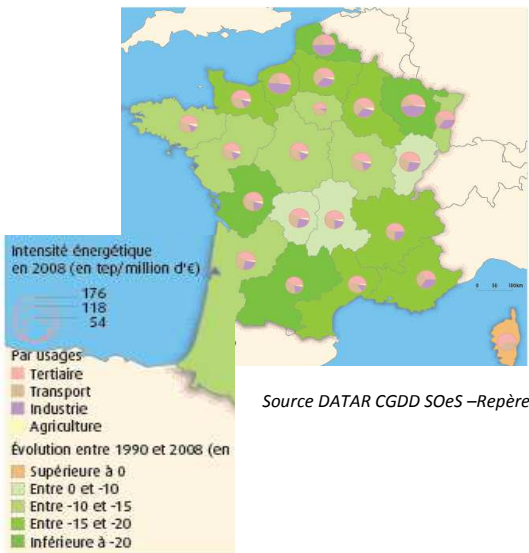


Source ARF « développement durable : la révolution des nouveaux indicateurs » - janvier 2012

2. Des modifications dans la façon de consommer l’énergie

Le secteur industriel est celui qui enregistre la plus forte baisse sur longue période. La proportion en 2008 de la consommation par secteur reste très différenciée sur les 2 territoires normands et est la suivante :

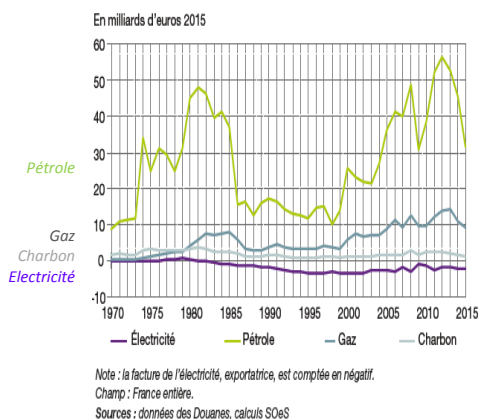
Consommation finale d’énergie détaillée par secteur en 2008



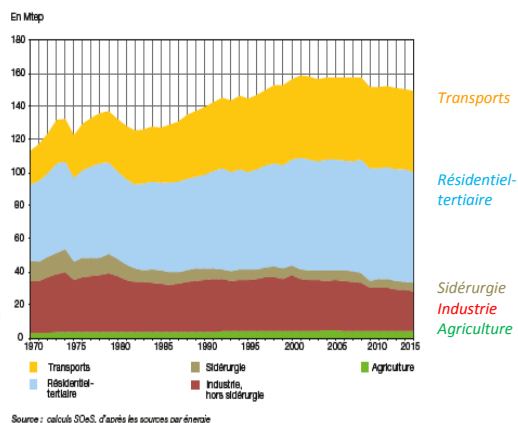
Source DATAR CGDD SOeS –Repères pour les territoires – janvier 2014

Plus récemment, l'évolution de la facture énergétique globale en France est en forte baisse, ainsi que la consommation finale d'énergie, celle du secteur industriel affichant la plus forte baisse : -9% en 5 ans, permettant davantage de respect des normes environnementales, alors que les secteurs des transports et de la consommation résidentielle augmentent encore :

**Facture énergétique de la France
déclinée par type d'énergie**



**Consommation finale énergétique
par secteur**



Source CGDD – SoeS – « bilan énergétique de la France pour 2015 » - novembre 2016

3. Un parc nucléaire important, dont la croissance est stable depuis 2002

En France, dès le 1^{er} choc pétrolier de 1973, le parc de production électrique nucléaire français s'est très rapidement développé. Actuellement, il est le 2^{ème} du monde après les Etats-Unis et il compte, en juin 2016 :

- 58 réacteurs répartis entre 19 centrales, produisant environ 76% de la production électrique française,
- 12 réacteurs arrêtés dont 9 actuellement en cours de démantèlement.

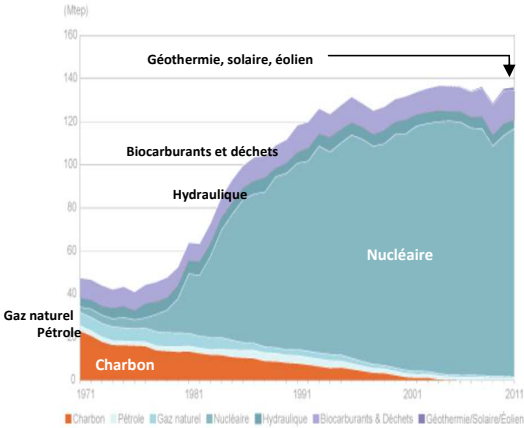
La puissance des réacteurs mise en service a cru fortement entre 1975 et 1995, pour se stabiliser ensuite, le palier est fixe depuis les 2 dernières mises en service de 2000 et 2002.

Cette évolution s'est accompagnée en région par la fermeture de sites de raffineries et de centrales à charbon.

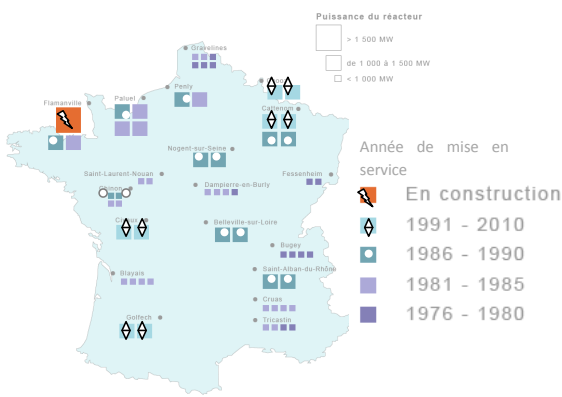
En Normandie, la production d'énergie atteignait 70 209 MW en 2015, dont 92 % d'origine nucléaire, la région produisant 2,5 fois sa consommation¹⁰⁹.

¹⁰⁹ 9 réacteurs en service ou en construction - « Situation économique et de l'emploi en Normandie » - CESER de Normandie - juin 2017

Evolution de la production française d'énergie primaire entre 1971 et 2011



Parc de réacteurs nucléaires juin 2016



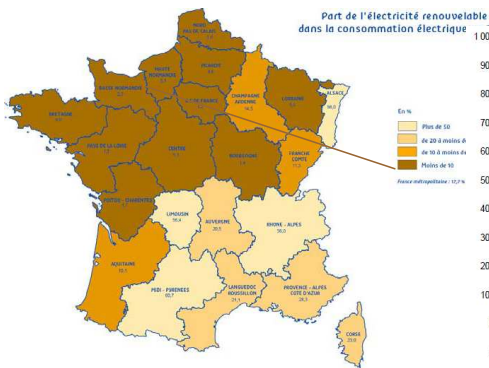
Source ©Connaissance des Énergies.org (d'après données de l'AIE) - Fondation D'entreprise ALCEN

4. Malgré une production en augmentation dans la région, la part d'électricité renouvelable dans la consommation reste faible

Le territoire normand produit une part importante et en augmentation de l'électricité renouvelable, mais ses besoins sont importants et la part de l'électricité renouvelable dans la consommation régionale est faible : 2,1% en 2005 et 4,2% en 2009, contre respectivement 14,1% et 17,6% en France.

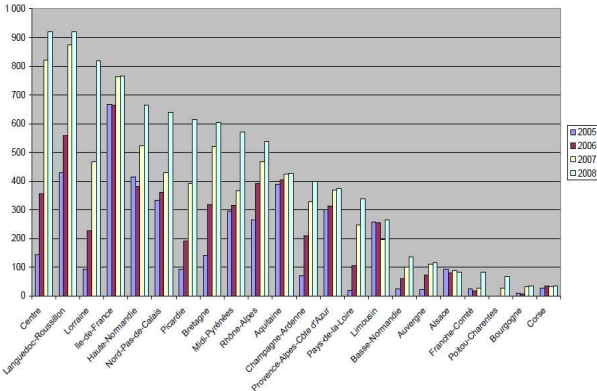
225

Part de l'électricité renouvelable dans la consommation électrique



Production d'électricité renouvelable (hors Hydraulique) entre 2005 et 2008

(2008)

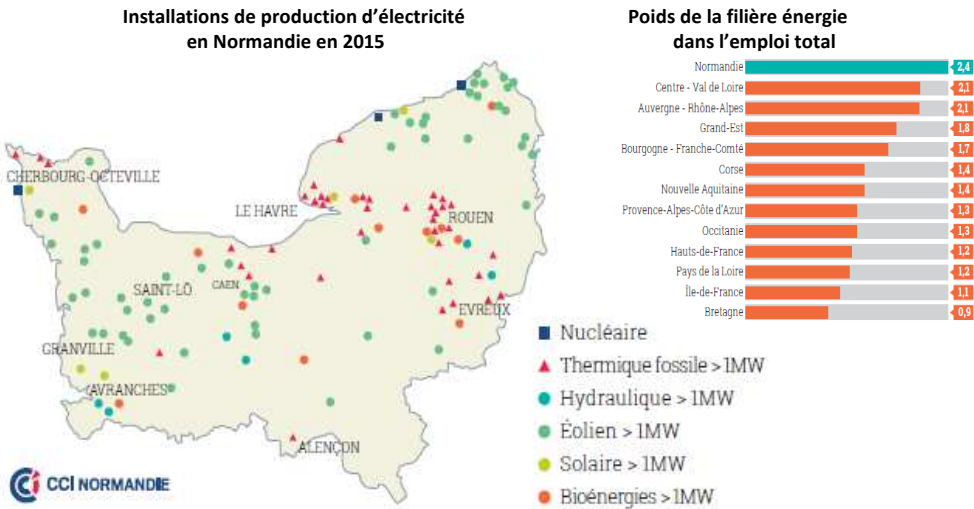


Source ARF « développement durable : la révolution des nouveaux indicateurs » - janvier 2012

5. La Normandie, Région de forte production énergétique, 1^{er} secteur employeur de France

La Normandie regroupe 7,8% des effectifs nationaux de la filière énergie, même si le volet produit finis pétroliers est en baisse au profit des produits chimiques dérivés du pétrole.

Elle produit 12,9% de la production nationale d’électricité



6. En Normandie, d’importants projets de déploiement des énergies nouvelles, notamment des EMR

Plusieurs projets de parc éoliens en mer, ainsi que d’implantations d’hydroliennes en mer sont prévus avec les sites de fabrication et de maintenance à proximité :

- Dans la Manche, sites d’hydroliennes du Raz Blanchard et de Barfleur
- Dans le Calvados, parc éolien de Courseulles-sur-Mer
- En Seine-Maritime, parcs éoliens du Havre-Fécamp et de Dieppe-Le Tréport.

7. Une région fortement traversée par des flux d’énergie

De nombreux passages de conduites de gaz, oléoducs de pétrole, lignes pour l’électricité nucléaire...

8. Production et consommation d’énergie : une situation en transition

Il est difficile de faire état précisément des évolutions à venir en matière de consommation et de production d’énergies ;

Elles sont liées à des facteurs mondiaux non maîtrisables de type économique (prix de l’énergie) ou liés à la nature des activités (besoin de pétrole des industries chimiques).

Par ailleurs, des réglementations au niveau national voire européen ont tendance à s'empiler, rendant souvent inopérante l'application des pénalités en cas d'infraction.

Elles sont aussi et surtout fonction des cibles et objectifs politiques successifs, avec leurs diverses échéances, fixés par la puissance publique.

En effet, les mesures d'efficacité énergétique et l'accroissement du mix énergétique national sont au cœur des préoccupations, en particulier la place du nucléaire. Mais les évolutions sont rapides : du Grenelle de l'environnement de 2007 en passant par la dernière loi de transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en 2015, jusqu'aux récentes annonces du « Plan Climat » du ministre de la transition écologique et solidaire, le rythme de la transition énergétique est prévu de s'accélérer.

Pour rappel¹¹⁰ :

- L'objectif de la « neutralité carbone » (équilibre entre les émissions et la capacité d'absorption), accompagnée de la fin des énergies fossiles, a succédé à celui de réduction par 4 des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 inclus dans la loi de transition énergétique de 2015,
- le développement des énergies renouvelables devra être accéléré par rapport à l'objectif de 2015 qui prévoit de porter leur part à 32% dans la consommation d'énergie finale en 2030,
- enfin, l'objectif de réduire à 50% la production d'électricité nucléaire dans la production électrique en 2025 (contre 72,3% en 2016), est confirmé.

La mise en service de l'EPR de Flamanville devrait encore modifier la donne sur la production d'électricité d'origine nucléaire en France et pour la région.

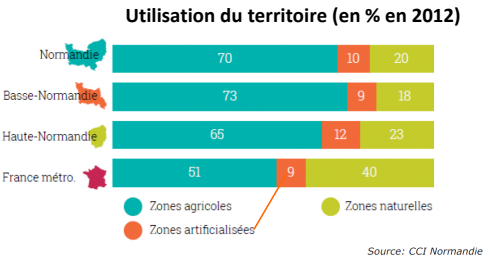
Compte tenu de ses capacités et de ses infrastructures de production énergétique, qu'elles soient fossiles ou renouvelables, des projets à venir sur les énergies renouvelables, ainsi que des innovations à poursuivre dans le domaine du stockage de l'énergie, la Normandie dispose ainsi d'une marge de manœuvre d'ici à 2040.

¹¹⁰ Source ©Connaissance des Énergies.org - Fondation D'entreprise ALCEN

2 RESSOURCES NATURELLES

Indicateurs pertinents : Ressources naturelles au sens des paysages

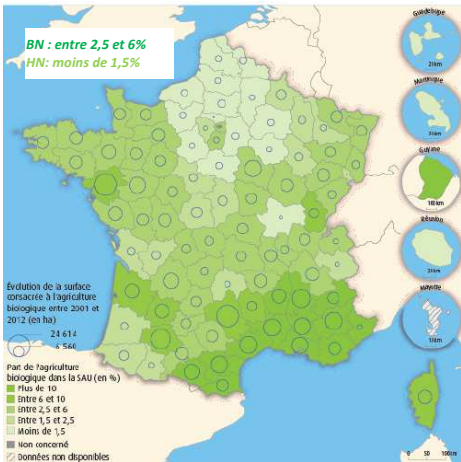
1. Des zones agricoles plus importantes, mais moins converties au biologique, et une artificialisation élevée



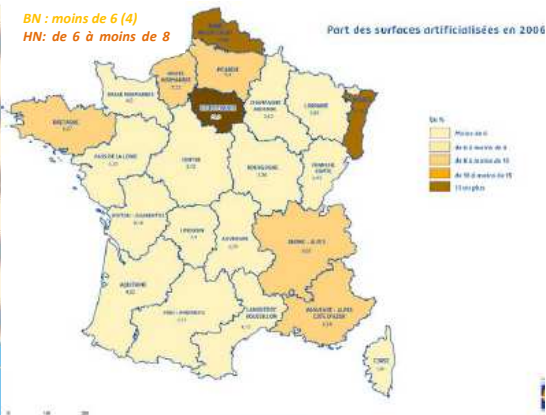
Source CCI Normandie – Panorama économique 2017

Parmi les indicateurs complémentaires de la dimension environnementale du développement durable, la part des surfaces en agriculture biologique de même que la part des surfaces artificialisées sont retenus.

Part des surfaces en agriculture biologique 2012 et évolution par rapport à 2001



Part des espaces artificialisés 2006 et évolution par rapport à 2000



La proportion par département, selon les données INSEE 2012 et 2013 les plus récentes, est la suivante :

En %	% Surfaces Artificialisées - 2012	% agriculture Biologique dans surface agricole totale _ 2013
Normandie	5,7	2,8
14	6,4	3,8
27	6,1	1,0
50	4,5	3,5
61	2,4	4,6
76	9,3	1,0
Province	5,2	4,0
France Métropolitaine	5,5	3,9

Source INSEE / DATAR SOeS 2014

Au regard de ces deux indicateurs, l'ex-Basse-Normandie apparaît plus agricole et plus convertie au biologique, mais avec moins d'espaces naturels que l'ex-Haute-Normandie.

La faible conversion au biologique de l'Eure et de la Seine Maritime, loin d'atteindre les objectifs de surface de culture biologique, tire vers le bas la situation de la Normandie.

Sur longue période, l'artificialisation des sols a été subie au fil du temps, produisant le recul des surfaces agricoles qui restent néanmoins importantes en Normandie. Les remembrements subis liés à une politique agricole productiviste ont modifié les paysages et ont conduit à la disparition de certaines zones tampons.

La manière de cultiver a également évolué, avec les techniques et les technologies agricoles, l'introduction des OGM. Face à cette situation, l'agriculture biologique a connu un développement et est montée en puissance, bien que significativement peu importante en Normandie ; les objectifs sont d'autant plus difficiles à atteindre que la proportion de la surface agricole dans le paysage normand est importante (70% contre 51% en France métropolitaine).

Globalement, la Normandie reste verte même dans ses zones les plus céréalières.

2. Une production de granulats en diminution sur longue période¹¹¹

Reflète de la recherche de sobriété dans la consommation des matières premières, la tendance de la production de granulats est à la baisse. Ainsi, entre 2007 et 2013, la Normandie a réduit de 19% sa production, contre 18% en France. Sa part dans le volume d'extraction en France métropolitaine en 2013 reste stable aux environs de 6%, sachant qu'elle représente 5,5% du territoire national.

L'extraction de granulats reste la 1^{ère} activité d'exploitation des ressources du sol en Normandie, ressource essentielle pour toutes constructions, mais non renouvelable.

¹¹¹ Source CCI Normandie – Panorama économique 2017

3. Une image qui reste accueillante, mais des ressources qu'il faudra préserver

Enfin parmi les évolutions sur 25 ans, il faut noter que les politiques d'aménagement ont permis une amélioration du paysage.

L'enterrement de lignes téléphoniques et électriques de même que le développement d'infrastructures « sport nature » ou encore de voies vertes... rendent le paysage plus agréable.

Les boucles de Seine ont été classées permettant leur valorisation touristique, accompagnant la prise de conscience environnementale dans le développement de l'axe de la Vallée de la Seine.

En matière de pêche, on assiste à une résistance du volume de pêche.

Le littoral reste très peu bâti, grâce à la loi Littoral qui a permis de préserver les espaces.

On constate le maintien d'un habitat dispersé et rural dans les villages typiques.

Ainsi, la Normandie conserve aujourd'hui une image accueillante pour les activités touristiques.

La Normandie dispose toutefois de marges de manœuvre faibles sur la préservation de ses ressources naturelles, que ce soit au regard des changements climatiques, ou des catastrophes subies, certaines ayant des effets irréversibles sur l'environnement (exemple : Fukushima), ou encore sur l'évolution des quotas de pêche, secteur soumis à des incertitudes fortes suite au Brexit.

Elle conserve à l'avenir des possibilités d'action sur les ressources naturelles au travers :

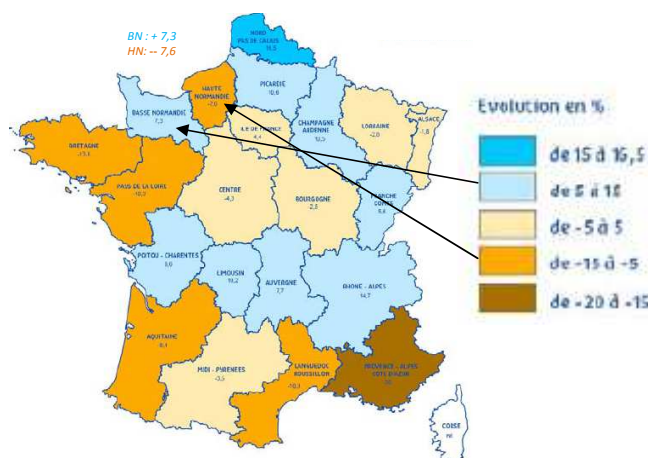
- du « mieux consommer » (le consommer local, les circuits courts pour l'agriculture et la pêche), voire avec le relais du développement de monnaies locales (cf. variable « économie »)
- du développement du recyclage des ressources naturelles
- de l'inversion de ses choix de transformation des surfaces exploitées et abandonnées (anciennes zones d'artificialisation) : reconstitution de zones maraîchères ou de permaculture favorables à la biodiversité et au développement des cultures bio, et à terme à la récréation d'activités économiques.

L'examen de cette sous variable permet de compléter la sous variable « ressource naturelles - paysage ». Elle se définit comme l'ensemble des espèces vivantes et le milieu naturel dans lequel elles vivent.

Les modifications d'exploitation des ressources naturelles et leur surexploitation qui en découle se sont produites sans prendre en compte la biodiversité ordinaire pourtant source de vie pour l'homme. Le risque pour la biodiversité à terme est que la disparition de certaines espèces va plus vite que les moyens qu'on met pour les éviter (espèces botaniques, faune et flore), malgré une certaine résistance de la biodiversité.

En Normandie, la biodiversité est significativement importante. Il y a néanmoins une forte dégradation de la biodiversité des sols.

L'impact des activités humaines peut se mesurer par les indices d'abondance des espèces, notamment des oiseaux communs ou des poissons. L'ARF retient comme indicateur de mesure de la dimension environnementale du développement durable l'indice d'abondance des populations d'oiseaux communs.



Source ARF « développement durable : la révolution des nouveaux indicateurs » :– janvier 2012

Des évolutions inverses caractérisent les deux ex-régions : +7,3% en ex-Basse-Normandie et -7,6% en ex-Haute-Normandie.

Pour les oiseaux, la biodiversité se compose à part égale d'espèces remarquables et d'espèces communes qui se comportent différemment :

- 90% des populations d'espèces remarquables sont en bon état de conservation,
- 60% des populations d'espèces communes sont en régression car non protégées et subissent les agressions des activités humaines.

Depuis 1989, à l'échelle du territoire national, les espaces dans lesquels cet indice chute le plus sont les espaces agricoles. On peut constater des rapports pouvant aller de 1 à 10, voire de 1 à 20, entre les espèces présentes en espace rural soumis à l'agriculture intensive et celles en espace urbain¹¹². Au regard de la biodiversité, l'agriculture intensive est plus néfaste que les aménagements dans l'espace urbain, même dégradé.

Enfin notons que, globalement, les efforts de préservation sont bien souvent liés à des intérêts économiques. L'exemple des abeilles est assez révélateur sachant qu'il existe 960 espèces d'insectes pollinisateurs dont on se préoccupe moins.

La Normandie conserve une marge de manœuvre dans

- la modification de la cible des efforts de restauration ou de préservation de la biodiversité (zones et espèces), davantage tournée vers les espaces communes plus en souffrance,
- le renforcement de la prise en compte de la biodiversité dans chaque activité et actions humaines.

232

2. Des surfaces protégées peu importantes

La Normandie est un des derniers territoires en termes de proportion de surfaces protégées, malgré le développement de la protection des sites et des parcs régionaux...

Une des difficultés réside dans la tendance à sauvegarder exclusivement les « espaces remarquables » où les espèces naturelles se portent bien et à délaisser les espaces de vie où elles se portent plus mal.

Par ailleurs, on constate une forte tendance à la transformation des espaces de manière difficilement réversible, au détriment de la biodiversité.

Une évolution notable sur 25 ans consiste enfin en l'introduction de contreparties environnementales aux grands projets d'aménagement du territoire.

¹¹² Source LPO

4 POLLUTION

Indicateurs pertinents

Différents indicateurs de mesure sont utilisés pour estimer les effets négatifs de l'activité humaine sur l'environnement. Il s'agit de mesures de qualité de l'environnement (eaux, air, sols) ou de concentration de substances ou de molécules.

D'autres mesurent les efforts engagés pour limiter ces externalités, ou encore les changements de comportement ou les évolutions des activités productives, de transport, de consommation... favorables ou défavorables à l'environnement.

1. L'augmentation de la pollution, la Normandie n'y échappe pas

Sur longue période, on a assisté à

- la poursuite des pollutions dans l'agriculture soumise aux règles de la mondialisation qui freinent les efforts d'adaptation,
- l'augmentation de la pollution des eaux, de l'air et des sols par toutes les molécules, des rejets de gaz à effet de serre, la pollution aux particules fines...

233

Ainsi la Normandie se situe souvent en haut de classement pour de nombreux types de pollution. L'augmentation des transports routiers, des flux en transit par la région et la faiblesse du développement du fret ferroviaire marchand en sont une explication.

Par ailleurs, le développement urbain a généré l'éloignement domicile-travail et des mobilités quotidiennes croissantes.

Ces évolutions se produisent en période de changement climatique et de réchauffement de la planète, ce qui n'est bien entendu pas maîtrisable à l'échelle du territoire, mais néanmoins mesurable par la baisse du nombre de jours de période hivernale où la température est inférieure à 17°. En 40 ans, elle se situe entre 10% et 25% en France, elle se situe entre 16,5% et 19% dans 3 départements normands (Calvados, Eure et Seine-Maritime), entre 15% et 16,5% dans la Manche et à moins de 15% dans l'Orne.

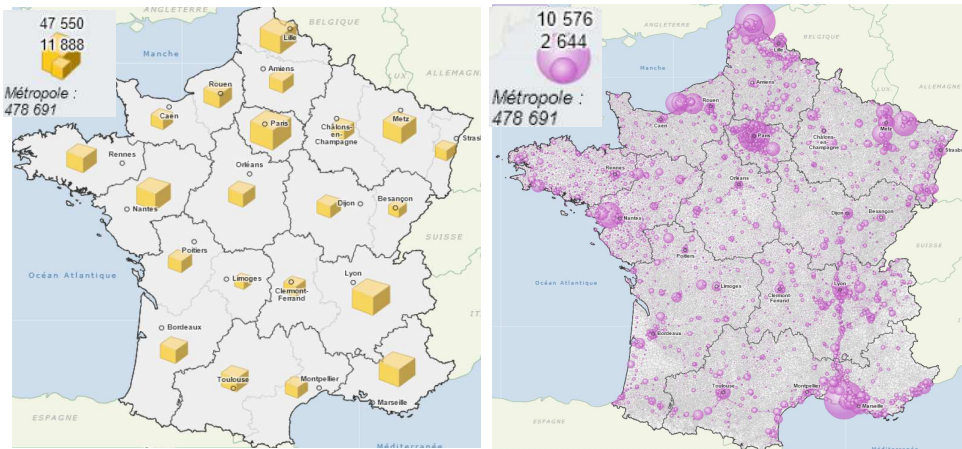
En 2000, l'ex-Haute-Normandie figurait parmi les 3 régions émettant le plus de GES par habitant¹¹³. Selon Air Normand, en 2008 « *un haut-normand émettait 20 teqCO₂ par an tous secteurs d'activités confondus contre 7,7 teqCO₂ / habitant pour un français (CITEPA – Rapport national d'inventaire - format SECTEN, avril 2012)...* [en raison] *principalement à la structure économique de la région, dont le secteur industriel est prédominant. En ne comptabilisant que les émissions issues des*

¹¹³ Source : ARF « développement durable : la révolution des nouveaux indicateurs » :- janvier 2012

consommations d'énergie pour le chauffage, l'électricité et les déplacements, un haut-normand émet 5 teqCO2 par an ».

La France est engagée depuis la première phase du protocole de Kyoto de 1997 dans un plan de réduction des GES pour limiter le changement climatique et a atteint, même dépassé, ses objectifs 2012 avec les pays membres.

Emission de GES (pouvoir de réchauffement global)
en 2012 (en milliers de tonne équivalent CO2)



Source CGET – Observatoire Des territoires – espace cartographique

La COP21 de Paris de fin 2015 rend l'accord juridiquement contraignant entre les 195 pays signataires dans l'objectif de limiter à 2°C le réchauffement climatique par rapport au XXème siècle.

La position de retrait récemment annoncée par les Etats Unis fait planer l'incertitude sur l'avenir de cet accord.

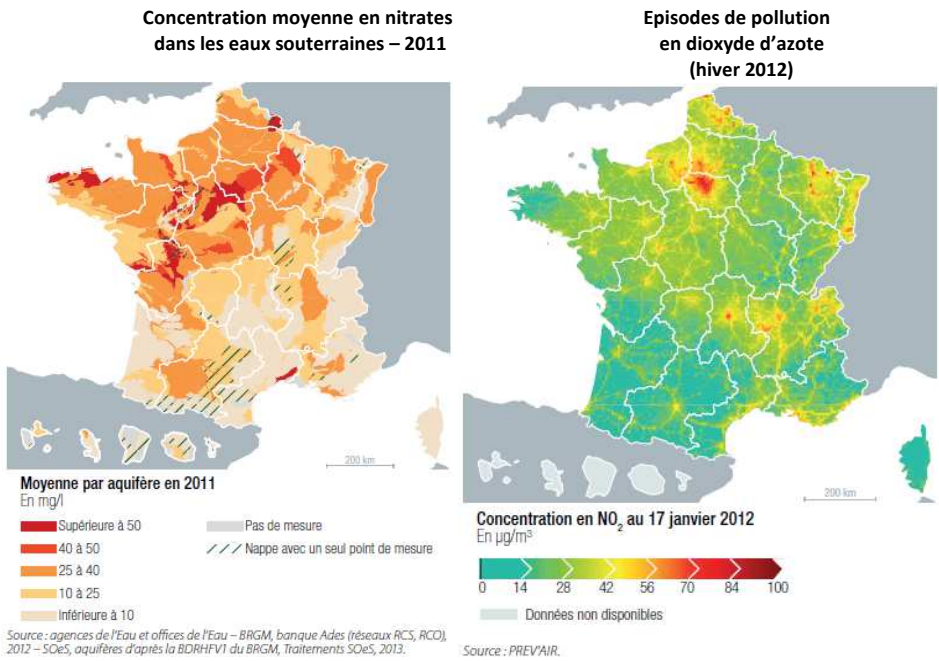
D'autres sources de pollution sont assez importantes sur le territoire normand.

Les nitrates dans l'eau, émanant de l'activité agricole, restent importants : « Si la situation tend à s'améliorer là où les concentrations étaient parmi les plus élevées dans des bassins fortement agricoles de l'Ouest, .../...les bassins de la Seine et de la Somme font exception : les teneurs, déjà élevées, continuent d'augmenter »¹¹⁴.

Dans le même temps, les rejets urbains ou industriels ont baissé sur 20 ans, grâce aux efforts d'assainissement. L'ex-Basse-Normandie restait en revanche parmi les 4 régions présentant encore une part élevée des logements non raccordés à un réseau d'assainissement d'eaux usées en 2008.

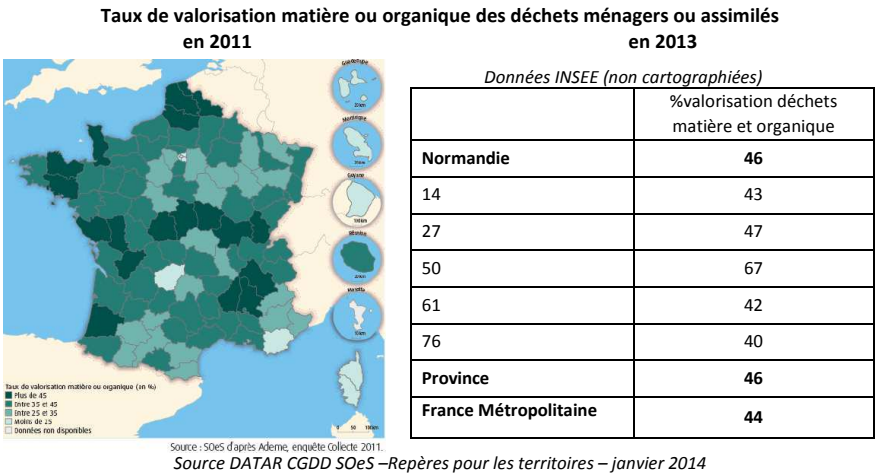
¹¹⁴ Source CGET - Rapport 2014 de l'observatoire des territoires « Qualité de vie, habitants, territoires » mai 2015

Par ailleurs, les épisodes de pollution de l’air par dioxyde l’azote sont également importants en Normandie. Malgré une baisse d’émission de polluants atmosphériques, les dépassements de seuil d’alerte sont réguliers. Liées principalement aux activités industrielles et aux émissions du trafic routier (la part du transport routier augmente au détriment de la part du rail et du fluvial dans le transport intérieur de marchandises entre 2000 et 2010), l’ex-Haute-Normandie plus industrielle est touchée.



Source CGET - Rapport 2014 de l’observatoire des territoires « Qualité de vie, habitants, territoires » mai 2015

2. Des efforts de valorisation des déchets



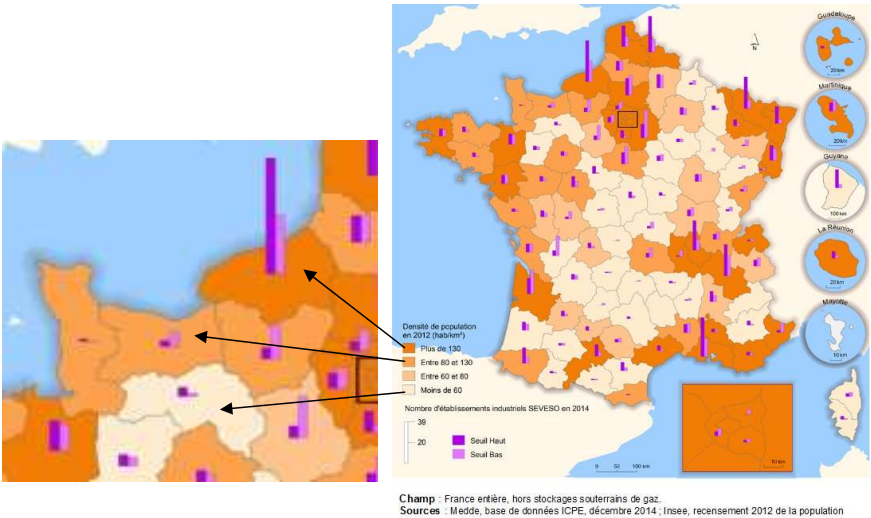
3. Le développement d’outils d’observation

Une évolution notable sur 25 ans concerne la mise en place des structures de surveillance de la pollution, ainsi que les efforts de traitement, à l’exemple de la centrale à charbon du Havre, et la réduction effective des émissions.

Par ailleurs, la gestion des rejets et gestion des risques en général sont prises en compte au travers d’investissements lourds réalisés par les industriels pour répondre aux normes, ce secteur étant plus en avance que l’agriculture sur ce plan.

Ce point est particulièrement sensible dans la région qui compte une densité de sites Seveso importante :

Répartition des sites industriels Seveso - 31 12 2014



Source CGDD Observatoire statistique - Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Concernant les transports, les filtres à particules ont fait leur apparition et les transports en commun urbains et interurbains se sont développés.

Le développement du tri des déchets, des filières de démantèlement, de déconstruction et de recyclage tenant compte du cycle complet de vie d’un produit, progresse, à un rythme toutefois insuffisant et générant des coûts induits de transports important d’une phase à l’autre.

Néanmoins, à l’heure actuelle, on rencontre une difficulté persistante à mesurer toutes les pollutions, avec plus de 20 000 molécules polluantes ayant des effets négatifs qu’on ne sait pas suivre. Les efforts de « recyclage » donnent souvent bonne conscience en n’incitant pas à consommer moins ni à préserver les ressources naturelles.

Les grandes tendances de la variable « Environnement »

Les tendances lourdes (au moins jusqu'en 2040) :

ENERGIE

- Augmentation de la consommation énergétique individuelle et collective, avec une augmentation de la part des ménages et une baisse pour le secteur industriel
- Le difficile rattrapage du « fossile », qui n'est pas mort, par les énergies renouvelables pour satisfaire les besoins

RESSOURCES NATURELLES

- Artificialisation des espaces et périurbanisation, désertification des zones rurales, exode des populations vers l'urbain
- Retrait du trait de côte
- Des inerties existent dans l'agriculture soumise à la mondialisation, qui ont empêché les efforts d'adaptation malgré le bio.
- Concentration du tourisme sur des lieux bien définis (problème d'environnement)

BIODIVERSITE

- Baisse de la biodiversité malgré une certaine résistance

POLLUTION

- Soumission au changement climatique, mais y contribuant également

Des marges de manœuvre locales sont possibles malgré l'existence de facteurs exogènes, notamment :

- tenir compte du cycle de vie des produits, de la matière 1^{ère} au recyclage,
- développer des formes de transports moins polluantes,
- développer des modes de consommation (économie circulaire, circuits courts), réduisant les transports et économisant les ressources,
- développer le télétravail grâce au déploiement du numérique.

Résumé des indicateurs et questionnements à retenir pour la réflexion prospective en Normandie

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Développement durable	
Le développement durable insuffisamment ancré : - dans les pratiques de consommation, de production - d'usage des ressources naturelles - de préservation de la biodiversité - de mise en œuvre des progrès énergétiques Les évolutions technologiques restent un facteur de dégradation environnementale plus que d'amélioration Monté en puissance des craintes environnementales	- Niveau d'implication dans la sensibilisation ? - Prise en compte une dimension sociale et citoyenne de développement durable ? - Progression dans les usages : consommation, usages, préservation, progrès énergétiques ? - Objectivation des données ? - Application des pénalités ? - Prise en compte de l'urgence à bouger ?
Energie	
Une région de forte production et consommation énergétique - La consommation finale /PIB en baisse - Des modifications dans la façon de consommer - Un parc nucléaire important - Une part des ENR en augmentation - Les réserves de pétrole restent importantes	- Des innovations technologiques qui permettent ou pas le stockage : efficacité ? - Quelle part du renouvelable et du local / quelle réduction de la consommation ? - Maîtrise des consommations et énergies renouvelables ? - Normes dans l'industrie, réglementations qualité énergétiques ? - Coûts ? - Systèmes de production ?
Ressources naturelles	
- La Normandie : des terres agricoles plus présentes qu'en moyenne, mais moins d'espaces naturels - La Normandie : une zone de granulats - Une production de granulats en diminution sur longue période Numérique : Problématique de la rareté des ressources pour fabriquer les composants numériques - Les techniques pour recycler évoluent, mais le modèle économique n'est pas équilibré - Il existera toujours des déchets	- Vivre autrement avec les ressources naturelles ? - Utilisation espaces ruraux et urbains en bonne intelligence ? - Développement du mieux consommer, du bio ? - Contreparties environnementales dans les grands projets d'aménagement ? - Epuisement programmé des ressources des composants numériques ? - Quel avenir économique pour cette filière ?
Biodiversité	
- Des évolutions disparates de la biodiversité en Normandie - Des surfaces protégées peu importantes	- Efforts de restauration et de préservation en dehors des espaces remarquables ? - Réutilisation des zones d'exploitations de granulats ? - Efforts de préservation et intérêts économiques ?

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Pollution	
- La Normandie n'échappe pas à l'augmentation de la pollution - Des efforts de valorisation des déchets - Le développement d'outils d'observation, mais des difficultés persistantes de mesurer la pollution	- Prise en compte des éléments de pollutions : pesticides, consommation énergétiques, molécules à faibles doses ? - Possibilités d'efforts locaux ? - Prise en compte de la chaîne complète d'utilisation des produits, de la matière 1ère au recyclage ? - Formes de transports moins polluantes ? - Déploiement du numérique et de télétravail ? - Gestion des risques et des rejets : position et excellence normande ?

Fiche Variable GOUVERNANCE

Définition

GOUVERNANCE

Le terme de gouvernance est la francisation d'un mot anglais « *governance* », entré dans notre vocabulaire dans les années 1990 et appliqué en France essentiellement à la gouvernance territoriale.

Le terme est utilisé aussi dans le vocabulaire européen ; ainsi, en juillet 2001, la Commission européenne publie son "Livre blanc sur la gouvernance européenne".

Selon le livre blanc, la gouvernance européenne « désigne les règles, les processus et les comportements qui influent sur l'exercice des pouvoirs au niveau européen, particulièrement du point de vue de l'ouverture, de la participation, de la responsabilité, de l'efficacité et de la cohérence. »

La gouvernance désigne un ensemble complexe d'acteurs et d'institutions qui n'appartiennent pas tous à la sphère du gouvernement mais exercent une influence les uns sur les autres, signant une interdépendance entre les pouvoirs et les institutions associées à l'action collective, au travers de réseaux multiples d'acteurs autonomes.

L'économiste Bernard Pecqueur, spécialiste du développement local, définit la gouvernance comme « *un processus institutionnel et organisationnel de construction d'une mise en compatibilité des différents modes de coordination entre acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre les problèmes productifs inédits posés aux territoires* ».

La gouvernance territoriale apparaît comme le système de gouvernance associant différents échelons territoriaux, dont les institutions disposent de pouvoirs propres, pouvant être influencés par ou pouvant associer différentes composantes de la société civile dans les domaines économique, social et environnemental.

On peut citer aussi la définition du dictionnaire critique du territoire :

« *Dans son utilisation actuelle, ce terme est un anglicisme. Il désigne une manière d'aborder la question du gouvernement qui ne donne pas la priorité à l'art de gouverner et aux techniques de conduite de l'action mais aux relations entre les dirigeants et les dirigés, notamment la société civile et l'État.* » (21 septembre 2000, éditions de l'Aube)

Enfin la « gouvernance » s'est imposée comme un enjeu transversal du développement durable et en est désormais considérée comme « le 4^{ème} pilier », complétant la définition initiale qu'en a donné le Sommet de la Terre à Rio en 1992, autour de l'économie, de l'écologie et du social : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Il s'agit en effet de mettre en œuvre, dès l'échelon local, des politiques en mesurant leur effet global complexe, en concertation avec l'ensemble des acteurs participant aux décisions et à l'action future, notamment les citoyens.

Emergent trois thèmes principaux autour de la notion de gouvernance territoriale :

- - les rapports entre les pouvoirs locaux et la société civile et notamment la participation des citoyens à l'action publique, par l'intermédiaire de la consultation ou de la concertation,
- - la construction de références communes entre les acteurs publics et privés,
- - l'articulation des échelons décisionnels, objet des lois de décentralisation.

5 sous variables envisagées :

- LA NORMANDIE DANS LE MONDE
- LES COOPERATIONS ENTRE ACTEURS DECISIONNELS
- LA PARTICIPATION CITOYENNE, LA SOCIETE CIVILE ET LA REPRESENTATIVITE
- LE FINANCEMENT ET L'AUTONOMIE DES POLITIQUES SUR LE TERRITOIRE
- LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Caractérisation de la situation actuelle à partir d'une analyse rétrospective

GENERALITES :

La question essentielle posée en matière de gouvernance à une région est « QUOI faire, AVEC QUI et COMMENT ? »

La Gouvernance entre acteurs qui respecte leur multiplicité, la complexité des situations et leur participation aux choix concourt à la qualité de vie en produisant, grâce aux politiques ainsi mises en œuvre, un meilleur équilibre des territoires défini comme le résultat de choix en cohérence avec leurs spécificités.

1. LA NORMANDIE DANS LE MONDE

L'observation de la place de la Normandie dans le monde est abordée également dans la variable « ECONOMIE » (sous variable Mondialisation), ainsi que dans la variable « TERRITOIRES » au regard de l'intégration du territoire dans les flux d'échanges internationaux.

1. Des liens qui se sont resserrés avec une Union européenne elle-même plus ouverte à la société civile

Globalement, le sentiment partagé est celui d'une faiblesse de l'audience de la Normandie au niveau des instances européennes.

Néanmoins, du point de vue de la gouvernance, les liens se sont resserrés avec le temps entre les régions et l'Union européenne notamment par le biais du financement des politiques dites « de cohésion sociale » qui visent à inclure l'ensemble des territoires de l'Union dans la dynamique de la croissance européenne. Cet échelon de collectivité territoriale est identifié clairement dans les politiques communautaires, qui comportent plusieurs programmes de développement différenciés en fonction des territoires.

Dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020, la Normandie est classée selon 2 statuts différents ayant trait aux caractéristiques des deux anciennes régions, soit « développée » pour l'ex-Haute-Normandie et « en transition » pour l'ex-Basse-Normandie, donnant accès à des financements différenciés. Ce classement sera renégocié en 2020 au regard de la situation occupée par la Normandie par rapport aux nouveaux critères.

Dès lors et afin d'anticiper cette transition, la Normandie a renforcé sa présence à Bruxelles, aux côtés d'acteurs économiques, afin d'accroître sa lisibilité.

Il y a un enjeu important, surtout en raison des changements d'équilibres que va provoquer le Brexit dans le rapport entre l'Union et les Etats, l'Union et les Régions.

Enfin depuis quelques années, l'Union européenne a ouvert ses instances à des partenaires représentant la société civile : ONG, CESE européen, acteurs de l'ESS, instances sociales...

2. Un monde de plus en plus ouvert : naviguer entre opportunités et contraintes...

L'ouverture des échanges est identifiée comme une tendance lourde et souvent subie, face à laquelle la Normandie n'a pas toujours pu négocier ou mettre en place les conditions d'une croissance davantage maîtrisée et endogène.

Or sa capacité à retrouver des marges de manœuvre endogènes sont essentielles pour tirer parti des opportunités d'ouverture internationale. Depuis de nombreuses années elle se trouve pénalisée par le manque de politique maritime nationale qui aurait pu accompagner le développement des atouts de la Normandie « maritime ».

2. LES COOPERATIONS ENTRE ACTEURS DECISIONNELS

En France la gouvernance territoriale actuelle est le résultat à la fois d'un mouvement juridique de décentralisation et d'une aspiration de la société civile et des citoyens à une participation plus active aux processus décisionnels.

1. La place des régions confortée au fil du temps dans l'échiquier institutionnel

Sur le plan législatif, la période des années 80-90, avec les premières lois de décentralisation, puis la loi ATR relative à l'administration territoriale de la république de 1992, ont conféré des pouvoirs aux collectivités locales, organise la mise en œuvre de l'aménagement du territoire, la garantie de la démocratie locale et favorise la modernisation du service public.

Parallèlement les lois constitutionnelles des années 2000 réaffirment la place des citoyens dans le processus démocratique :

Article 1 : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

243

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »

...et organisent l'action commune lorsque les responsabilités sont croisées :

Article 72 : « .../...Les collectivités territoriales ont vocation à prendre les décisions pour l'ensemble des compétences qui peuvent le mieux être mises en œuvre à leur échelon.

Dans les conditions prévues par la loi, ces collectivités s'administrent librement par des conseils élus et disposent d'un pouvoir réglementaire pour l'exercice de leurs compétences.../... et peuvent [sous réserves] déroger, à titre expérimental et pour un objet et une durée limités, aux dispositions législatives ou réglementaires qui régissent l'exercice de leurs compétences.

Aucune collectivité territoriale ne peut exercer une tutelle sur une autre. Cependant, lorsque l'exercice d'une compétence nécessite le concours de plusieurs collectivités territoriales, la loi peut autoriser l'une d'entre elles ou un de leurs groupements à organiser les modalités de leur action commune. »

La Normandie, comme toutes les nouvelles régions issues de la Loi NOTRe, doit recomposer sa gouvernance avec les acteurs d'un territoire élargi, lui-même soumis à des recompositions internes depuis 2017.

A ce titre, il faut noter que la Normandie est la seule de toutes les nouvelles Régions à avoir fait le choix de répartir la gouvernance régionale entre deux capitales distinctes, Caen pour le Conseil régional et Rouen pour la Préfecture de région. Le recul est à ce jour insuffisant pour estimer si ce

choix conduira à un meilleur équilibre entre les territoires tout en créant un sentiment d'appartenance à un territoire normand unique, plutôt ténu qui jusqu'à lors.

2. Les nouveaux EPCI, des acteurs locaux renforcés pour contractualiser

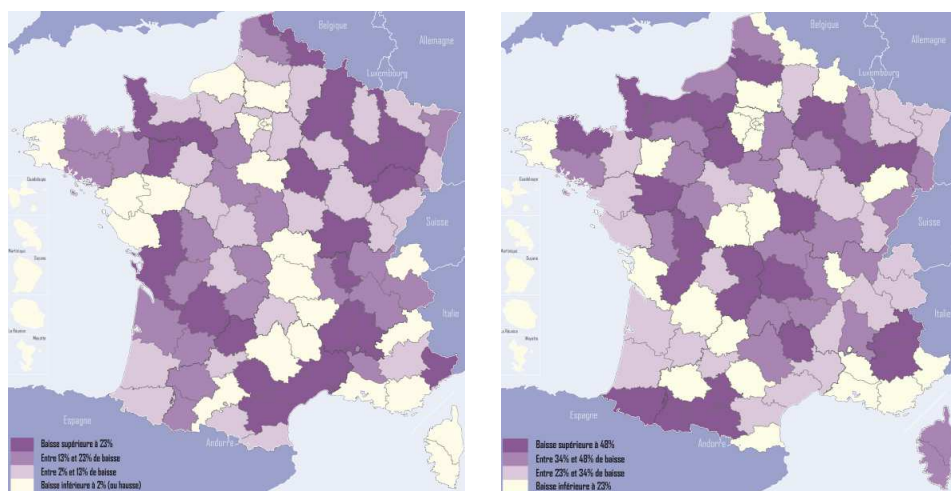
La récente Loi NOTRe du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, vise notamment à renforcer les compétences des régions et des établissements publics de coopération intercommunale EPCI, recomposés sur l'ensemble du territoire pour donner une taille critique suffisante aux intercommunalités¹¹⁵. Dans le même temps, elle a réduit les compétences des Départements et complété le transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités.

Cette réforme modifie considérablement le paysage institutionnel et de coopération potentielle entre les collectivités.

La carte nationale de l'intercommunalité à fiscalité propre est largement rebattue, avec le passage de 2062 en 2016 à 1266 EPCI au 1^{er} janvier 2017, soit une baisse de 39% du nombre d'EPCI, bien supérieure à la précédente vague de fusion de 2012 à 2014¹¹⁶.

Evolution du nombre d'EPCI à fiscalité propre par département

Entre 2012 et 2014	Entre 2016 et 2017
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100



Source Bulletin d'information statistique de la DGCL – janvier 2017

¹¹⁵ Le principe exposé dans la loi NOTRe est de respecter un seuil minimal de 15 000 habitant.

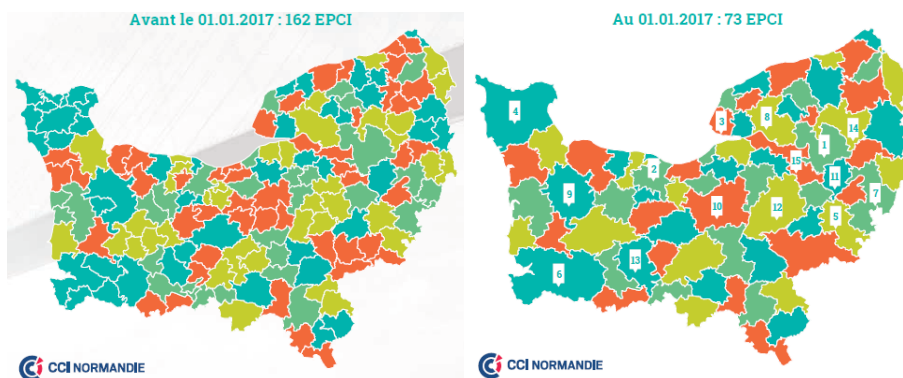
¹¹⁶ Source Bulletin d'information statistique de la DGCL – janvier 2017

En Normandie, on constate que le dynamisme des fusion-transformation d'EPCI

- n'a pas faibli dans la Manche,
- qu'il s'est intensifié dans le Calvados, l'Eure et la Seine-Maritime,
- l'Orne ayant déjà fait d'importantes fusions en 2014.

On compte désormais 73 EPCI à fiscalité propre au lieu des 162 existants en décembre 2016, ainsi cartographiés :

Nombre d'EPCI à fiscalité propre



Source CCI Normandie Panorama économique 2017

245

Récemment la Région Normandie a annoncé sa volonté de privilégier la contractualisation territoriale avec les EPCI renouvelés, par le biais de « contrats territoriaux de développement », associant également les Départements, sur la période 2017-2021 pour garantir un traitement équitable des territoires et construire la Normandie de 2021¹¹⁷.

3. Des projets fédérateurs autour desquels les territoires sont regroupés

Plusieurs projets « fédérateurs » entre acteurs régionaux à différentes échelles existent à l'heure actuelle. Ils concrétisent aussi les partenariats que la Région a souhaité instituer avec les 3 grandes agglomérations du Havre, de Caen et la Métropole Rouen Normandie.

¹¹⁷ Source site de la Région Normandie

Citons-quatre projets, à titre d'exemple :

- le projet majeur de développement de la Vallée de la Seine, qui comporte des infrastructures de grande ampleur parce que souvent situées au débouché de la région parisienne, mais qui a des ramifications sur une grande partie du territoire normand. Il donne lieu à un contrat de plan interrégional « CPIER Vallée de Seine » ; une réflexion est par ailleurs en cours sur la régionalisation ou la fusion des 3 ports de l'axe Seine,
- un positionnement concerté recherché vis-à-vis de la réalisation du CSNE Canal Seine Nord Europe et exigeant quant aux infrastructures d'accompagnement souhaitées pour la Normandie
- le développement des sites d'énergies nouvelles renouvelable ENR, notamment des EMR, énergies marines renouvelables sur l'ensemble du littoral,
- l'aménagement des infrastructures numériques dans le cadre du plan France THD où non seulement les partenaires publics, Etat, Région, Départements, EPCI, mais aussi privés (opérateurs de téléphonie notamment), sont impliqués.

Enfin, loin des projets de cette ampleur, chaque territoire comporte ses singularités et les indicateurs présentés dans l'ensemble des fiches variables témoignent de l'écart qui peut les séparer, sur le plan économique, social ou environnemental.

Une matérialisation de l'action publique différenciée de la Région peut, à cet égard, constituer un levier important pour un développement plus équilibré de la Normandie et certains de ses partenaires EPCI ont désormais une taille suffisante pour s'associer à des projets ambitieux.

Cette situation doit être rapprochée des déclarations récentes du nouveau gouvernement de mai 2017, indiquant une volonté de tendre vers deux échelons maximum de gouvernance territoriale en plus de l'échelon régional.

Localement, les EPCI ont la possibilité d'engager des projets au sein de PTCE, pôles territoriaux de coopération économique, qui favorisent les démarches ascendantes et participatives des acteurs de proximité, entreprises, associations, ...

3. LA PARTICIPATION CITOYENNE, LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LA REPRÉSENTATIVITÉ

Le sentiment général des citoyens à l'égard de l'organisation administrative de la France est celui d'un millefeuille peu lisible dans lequel ils peinent à se retrouver et à s'exprimer.

Le législateur « organise » pourtant l'expression de la démocratie locale au travers différents outils, mais qu'il est intéressant de confronter à la réalité citoyenne.

1. Introduction et renforcement des outils de démocratie locale dans la législation

Sur le plan de la législation, plusieurs possibilités existent :

1.1 Le référendum :

Il est ouvert à toutes les collectivités territoriales depuis la révision constitutionnelle du 28 mars 2003 (art. 72-1 al. 2 de la Constitution).

En vertu de la Loi organique du 1er août 2003, le référendum local ouvert à toutes les collectivités territoriales permet aux électeurs, sous certaines conditions, de décider par leur vote de la mise en œuvre ou non d'un projet qui relève de la compétence de la collectivité (par exemple, l'implantation d'éoliennes, la création d'une police municipale, le choix du nom des habitants).

Les articles LO1112-1 et suivants du code général des collectivités territoriales encadrent le référendum local : à l'origine de l'exécutif, le Préfet peut toutefois s'opposer au projet s'il ne relève pas de la compétence de la collectivité organisatrice. En outre, l'objet du référendum ne peut compromettre l'exercice d'une liberté publique ou individuelle ; enfin le projet n'est adopté que si la moitié au moins des électeurs inscrits a pris part au scrutin et s'il réunit la majorité des suffrages exprimés.

Une fois adopté, l'exécutif se doit de mettre en œuvre la décision.

1.2 La « consultation des électeurs » :

La loi du 13 août 2004 a créé dans le CGCT code général des collectivités territoriales une section nouvelle "Consultation des électeurs" (art. L1112-15 et suivants.).

Elle généralise à toutes les collectivités territoriales la possibilité de consulter pour avis leurs électeurs : « *Les électeurs d'une collectivité territoriale peuvent être consultés sur les décisions que les autorités de cette collectivité envisagent de prendre pour régler les affaires relevant de la compétence de celle-ci* ». En outre, « *La modification des limites des collectivités territoriales peut également donner lieu à la consultation des électeurs dans les conditions prévues par la loi¹¹⁸* ».

Les consultations intercommunales sont également prévues.

¹¹⁸ Disposition utilisée auprès des les électeurs alsaciens ont été appelés à se prononcer, le 7 avril 2013, à l'initiative des trois collectivités concernées, sur le projet de création d'un Conseil d'Alsace, collectivité unique qui devait remplacer les deux départements du Bas-Rhin et Haut-Rhin et la région d'Alsace, réforme non mise en place suite à la réponse par la négative.

A la différence du référendum local, les électeurs eux-mêmes peuvent être à l'initiative d'une demande de consultation, la décision de l'organiser revenant toutefois à l'assemblée délibérante (art. L1112-16).

A l'issue de la consultation, l'exécutif arrête sa décision et n'est pas lié par le résultat de la consultation qui n'a qu'une valeur d'avis.

1.3 Le droit de pétition :

L'article 72-1 de la Constitution ouvre la possibilité pour les électeurs de chaque collectivité territoriale « *par l'exercice du droit de pétition, [de] demander l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante de cette collectivité d'une question relevant de sa compétence* ». La loi ordinaire en fixant les modalités n'a pas encore été adoptée.

2. Des dispositifs obligatoires de participation à la gestion des services publics locaux des grosses collectivités

Les commissions consultatives des services publics locaux (CCSPL) :

De façon à associer les citoyens à la gestion des services publics locaux (eau potable, gestion des déchets, transports urbains...), l'article L1413-1 CGCT oblige les collectivités territoriales importantes (régions, départements, communes de plus de 10 000 habitants) à créer une CCSPL.

Sa compétence s'étend à l'ensemble des services gérés par délégation de service public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière à laquelle participent des représentants d'associations locales.

3. D'autres outils de participation citoyenne à l'échelle plus locale

3.1 Les conseils de quartier, un rôle d'avis et de proposition :

Ils peuvent être créés dans les communes de 20 000 habitants et plus et sont obligatoires dans les villes de plus de 80 000 habitants (art. L2143-1 s. CGCT). Le conseil municipal en détermine l'organisation, le périmètre... Ils peuvent exister de façon informelle dans les communes de moins de 20 000 habitants et traitent des questions intéressant le quartier ou la ville (amélioration du cadre de vie, mise en place de nouveaux équipements publics...).

3.2 Outils du contrôle par les citoyens de la politique locale :

Ce pouvoir de contrôle découle de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui édicte le droit, pour tous les citoyens, « *de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique [et] d'en suivre l'emploi* » (art. 14), et qui dispose que « *la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration* » (art. 15).

Il existe dans les textes trois moyens principaux de contrôle :

- l'accès à l'information relative aux affaires de la collectivité.
Ainsi tout citoyen peut assister aux délibérations du conseil municipal, consulter ses délibérations comme les budgets de sa commune. Ce droit à l'information et à la communication de documents budgétaires est affirmé par la loi du 6 février 1992 « *comme un principe essentiel de la démocratie locale* ». Si le citoyen se voit refuser l'accès à ces documents, il peut saisir la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) ;
- l'élection, tous les six ans, des représentants locaux, qui valide ou sanctionne a posteriori la gestion de la collectivité par les élus ;
- la saisine, sous certaines conditions, du juge administratif, soit lorsque le citoyen « *croit être personnellement lésé par un acte d'une autorité communale* » (art. L2131-9 du Code général des collectivités territoriales, CGCT), soit lorsqu'il veut exercer « *les actions qu'il croit appartenir à la commune, et que celle-ci a refusé ou négliger d'exercer* » (art. L2132-5 CGCT).

4. De l'usage des outils, ou vers la gestion contractualisée de la société ?

Ainsi les outils à disposition des collectivités, quelle que soit leur taille, pour faire participer les citoyens à la vie publique, sont diversifiés et se sont enrichis au fil du temps.

Une autre question est de savoir si les citoyens s'en emparent réellement, ou s'ils trouvent dans d'autres formes d'actions, la possibilité de satisfaire leurs éventuelles revendications.

249

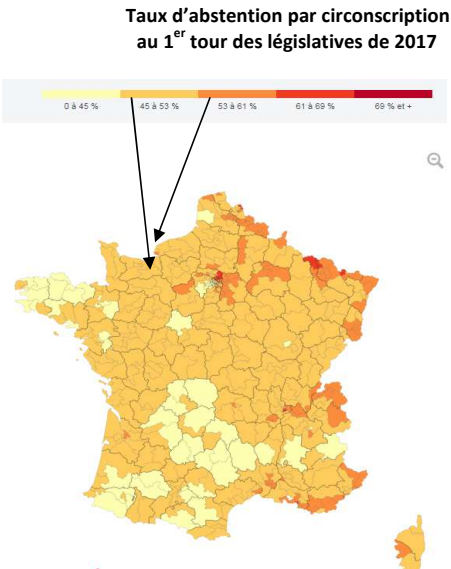
Quelques indicateurs complémentaires :

Dans le cadre de la mise en place d'indicateurs complémentaires de richesse des territoires, une dimension particulière a été accordée à la « gouvernance » qui se mesure à travers des indicateurs particuliers, sensés refléter le lien social et la participation citoyenne.

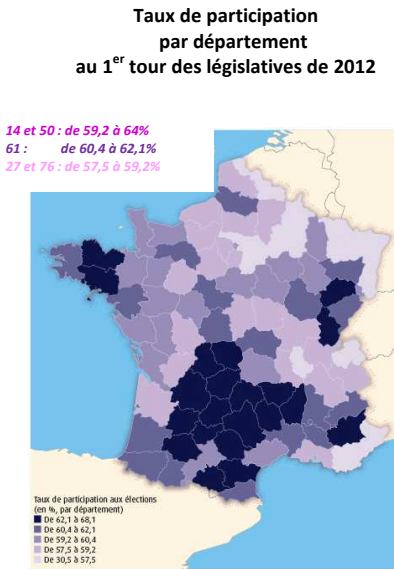
5. Le premier est le taux de participation aux 1^{ers} tours des élections législatives, à la baisse sur longue période

Les dernières élections législatives constituent une rupture, avec un taux de participation de 48,8%, soit le record d'abstention sous la Vème République atteignant 51,2% des inscrits. Pour mémoire, le taux de participation était de, 57,22% des inscrits en 2012, de 60,47% en 2007, de 64,42% en 2002 et de 67,92% en 1997. Il n'a donc cessé de décroître.

En Normandie, en 2017, la participation est également en baisse, l'abstention étant systématiquement en dessous du seuil des 50% dans l'ex-Basse-Normandie, mais plus souvent proche ou supérieure à 50% dans l'ex-Haute-Normandie ; la participation y était déjà plus faible en 2012.



Source Le Monde – (lemonde.fr)



Source DATAR CGDD SOeS –Repères

pour les territoires – janvier 2014

Certains interprètent ces chiffres comme étant le reflet d'un sentiment d'abandon des territoires, notamment les plus reculés ou déshérités qui, soit se réfugient dans les votes extrêmes, soit renoncent à s'exprimer au travers du vote.

D'autres y voient l'avènement d'une pratique de « transformation ou de gestion contractualisée de la société », qui ne s'appuierait pas sur un droit de regard garanti constitutionnellement au citoyen, mais sur un dialogue plus permanent avec eux, qui s'institue mais ne s'impose pas, faisant appel à leur intelligence, sans sanction par le vote qui, inévitablement, satisfait les uns et frustre les autres.

A la faveur de ces évolutions, le rôle de certains acteurs comme les associations de consommateurs ou les syndicats, pourrait s'en trouver impacté et constituer des nouveaux groupes de pairs ou réseaux d'influence, partenaires des prises de décision et nouveaux concurrents des lobbies traditionnels.

L'effet « présidentielle 2017 » sur les équilibres politiques classiques est en tout état de cause suffisamment important pour questionner sur les attentes des citoyens en matière de gouvernance.

6. Une bonne dynamique des démarches agenda 21 de proximité

Ce second indicateur alternatif est sensé mesurer la participation des citoyens à la conduite de politiques locales de développement durable.

Les démarches « agenda 21 de proximité » portés par les communes ou leurs groupement et les parcs naturels, font suite au sommet de Rio de 1992. Les collectivités départementales et régionales

portent aussi ce type de démarche non qualifiée « de proximité ». Elles témoignent de l'engagement des acteurs locaux en faveur du développement durable.

Ainsi, en 2014, la part de la population française de métropole couverte par une démarche type agenda 21 de proximité est de 30,7%.

En Normandie, le taux de couverture est en nette évolution et supérieur au taux moyen, tiré par l'ex-Basse-Normandie, au demeurant moins peuplée :

En %	% de population couverte par une démarche « agenda 21 de proximité » en 2014	% de population couverte par une démarche « agenda 21 de proximité » en 2011
Normandie	34,8	26,5
14	42,8	25,9
27	16,0	10,4
50	40,1	29,5
61	47,2	28,3
76	34,5	32,6
Province	33,6	26,4
France Métropolitaine	30,7	24,2

Source INSEE / DATAR SOeS 2014

7. La composante « bonne gouvernance » de l'indicateur de santé sociale ISS moins favorable en Normandie

251

Le calcul de l'ISS, Indice de santé sociale, agrège des indicateurs relevant de la gouvernance comme le taux d'adhésion à une association, le taux des personnes voyant une fois par semaine amis et voisins, le taux de conflits du travail...

Pour mémoire, la valeur de l'ISS dans les deux ex-régions était en 2008'élevait :

- Pour la France métropolitaine : ISS de 53,8,
- Pour l'ex-Haute-Normandie : ISS de 46,6, soit le 18^{ème} rang des régions, largement inférieur à la moyenne française,
- Pour l'ex-Basse-Normandie : ISS de 58, soit le 12^{ème} rang des régions et largement supérieur à la moyenne française.

Cet indicateur très éloigné entre les deux anciens territoires ne fait pas encore l'objet de calcul sur le périmètre des nouvelles régions.

8. La dématérialisation croissante du dialogue entre l'administration et les administrés

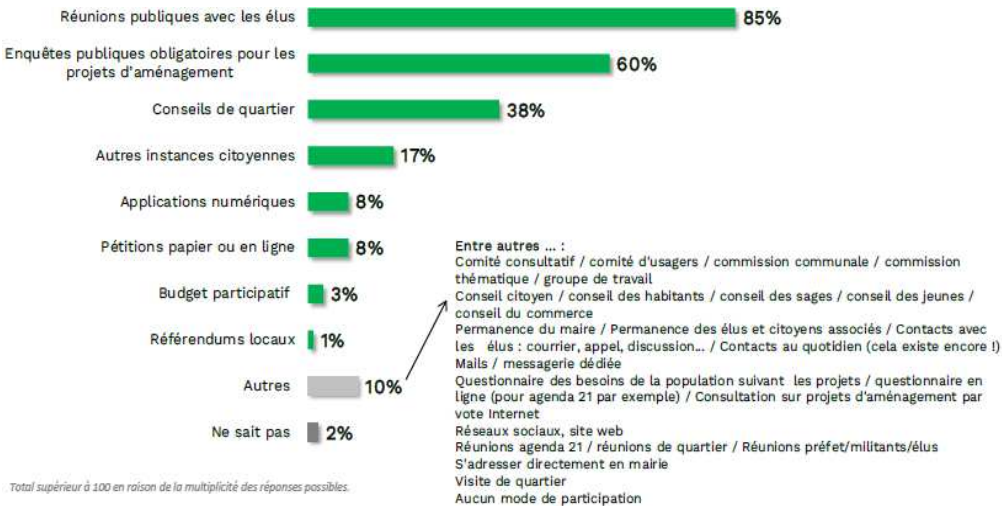
De nombreux services publics ont adopté des formes plus ou moins poussées de dématérialisation des démarches administratives, au même titre que les échanges et les pratiques commerciales se sont renouvelées dans la sphère privée avec le développement du numérique.

La France se classe au 6^{ème} rang des pays européens pour l’utilisation de formulaires en ligne¹¹⁹, l’administration fiscale ayant fait figure de précurseur dans le domaine pour la déclaration de revenus.

En période de restriction budgétaire, la montée en charge de ces pratiques a permis la continuité du service public et certains échanges s’en sont même trouvés facilités. Le dialogue est globalement maintenu mais les potentialités de communication offertes par le numérique en termes de participation citoyenne à la vie publique sont encore peu exploitées.

Une récente enquête de la Gazette des communes portant sur « la démocratie participative et le numérique »¹²⁰ met en lumière les divergences d’aspiration entre les citoyens et les élus, les premiers étant prompts à s’exprimer directement, comme ils le font au travers de divers forums de discussion, et les seconds privilégiant les réunions publiques ainsi que les formes plus classiques de dialogue, tout en regrettant le manque d’intérêt des administrés.

Principaux modes de participation des citoyens aux décisions publiques



Source Enquête de la Gazette des communes – extrait des réponses au sondage des collectivités

A l’évidence les attentes des uns et des autres ont du mal à se rencontrer alors que le numérique peut porter de nouvelles formes de collaboration et la création de communautés participatives, ou chacun est contributeur au même titre que ses pairs. De nombreux exemples existent dans le domaine des ressources en ligne, de la formation, ou encore des échanges privés. Les français sont parmi les plus actifs des européens sur les plateformes numériques de mise en relation de services (co-voiturage, location de résidences entre particulier...)¹²¹

¹¹⁹ Source France Stratégie 2017-2027 « Tirer parti de la révolution numérique » - mars 2016

¹²⁰ Enquête de la Gazette des communes en collaboration avec le Secrétariat d’Etat au numérique et à l’innovation – septembre 2016

¹²¹ Dossier Google – Roland Berger « Notre pays face à la nouvelle donne numérique » - janvier 2017

Les mises en garde sont toutefois importantes contre le risque d'e-exclusion de certains citoyens les plus éloignés des usages du numérique, voire de renoncement à leurs droits faute de maintien d'un accueil individualisé ou d'accès à Internet (au sens large, de la connexion à la maîtrise des usages numériques de base).

Le législateur a ouvert récemment la possibilité d'expérimentation du « maintien du droit à la connexion » sur certains territoires en lien avec les collectivités et les opérateurs.

4. LE FINANCEMENT ET L'AUTONOMIE DES POLITIQUES SUR LE TERRITOIRE

1. Un avenir incertain des financements européens de la politique de cohésion

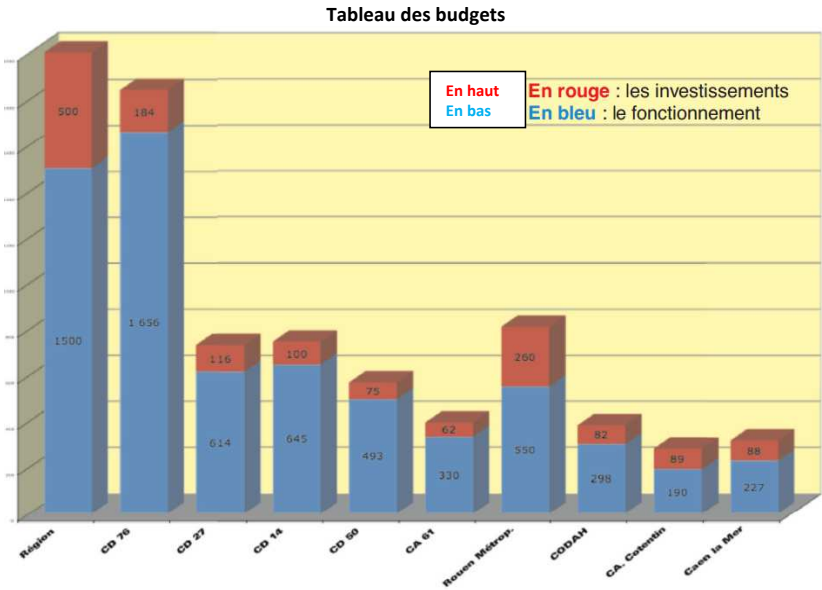
L'Europe est fortement contributrice aux politiques régionales depuis de nombreuses années et la question cruciale de l'avenir de ces financements après 2020 reposera en partie sur l'issue des négociations de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne qui viennent juste de démarrer. Elle impactera inévitablement la renégociation des programmes de soutien financier destinés aux pays membres.

Le classement de la Normandie unifiée sera revu à la lueur des nouveaux critères d'éligibilité en cours de définition, sachant que les réflexions s'orienteraient sur l'élargissement du critère du PIB par habitant à d'autres données à caractère social, environnemental ou démographiques à l'échelle régionale mais également infrarégionale, afin de tenir compte de la diversité des territoires qui composent les grandes régions. Leur issue ne devrait être connue que courant 2018.

Pour mémoire, dès 2014, les Régions ont eu la possibilité d'assumer politiquement, juridiquement et financièrement la responsabilité des fonds européens, en vertu de la Loi MAPTAM de modernisation de l'administration publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 28 janvier 2014. Un comité Etat-région régional pour les fonds européens structurels et d'investissement pour la période 2014-2020 a été installé début 2015.

2. Des collectivités sans véritable autonomie financière

En 2017, le poids budgétaire des grandes collectivités normandes est le suivant :



Source « la chronique de Normandie » n°494 – mai 2017

Parmi l'ensemble des collectivités, la Région garde une certaine capacité d'investissement.

Mais au fil des années, les ressources propres des collectivités se sont taries face à des obligations croissantes, compensées par l'Etat en cas de transfert de compétences sur la base de l'effort que lui-même consentait.

Or, la situation socio-économique régionale a fortement alourdi les dépenses à caractère social, notamment pour les départements, ou encore les dépenses de formation, pour la Région.

Aussi, bien que constitutionnalisé en 2003 (article 72-2 de la Constitution) et garantissant un niveau minimal de ressources propres qui ne peut être inférieur à celui de 2003, la portée du principe de l'autonomie financière s'est amenuisée, d'autant que ce principe n'a pas résisté à de nouvelles suppressions de ressources locales par la suite (taxe professionnelle).

Les annonces récentes portant sur la suppression de la taxe d'habitation, ou encore le retrait des Régions de la Conférence nationale des territoires suite à un différend avec le gouvernement sur le montant d'une dotation censée compenser le transfert vers les Régions d'une compétence départementale dans le développement économique, en constitueront peut-être un nouvel épisode.

Si l'autonomie financière, constatée par la DGCL au travers du ratio de ressources propres, est encore préservée, il n'en est pas de même de l'autonomie fiscale. Aujourd'hui, la totalité du pouvoir fiscal des régions repose sur la fiscalité indirecte, équivalent à une quasi absence d'autonomie fiscale, composante de l'autonomie financière.

Dans les faits, la capacité d'action des collectivités territoriales a décliné dans le contexte d'accroissement des charges et de baisse régulière des dotations de l'Etat, d'une part, de réduction du champ d'expression de l'autonomie financière par les collectivités.

3. Le recours à la négociation sur projet

De plus en plus, les collectivités sont amenées à négocier des financements territoriaux par le biais de la négociation avec l'Etat ou l'Union européenne. Depuis les contrats de plan appelés un temps « contrats de projets », l'Etat répartit une manne financière dans les territoires en fonction d'objectifs que les collectivités doivent partager avec lui. Une grande partie des fonds européens étant adossée à des projets contractualisés, la capacité d'un territoire à se fédérer autour de projets porteurs ou majeurs est essentielle pour bénéficier de ces ressources additionnelles.

Des volets « territoriaux » ou « interrégionaux » des contrats de plan peuvent également permettre à des projets plus locaux ou, à l'inverse, communs à plusieurs régions d'aboutir.

Enfin le principe des « appels à projets » lancés en direction des territoires sur la base de priorités nationales s'est également développé avec à la clé des financements importants (exemple des PIA, avec des volets territoriaux, des plans nationaux de type France THD...).

Ce mode de répartition des ressources invite de nouveau les acteurs locaux à agir groupés, en « bonne gouvernance ».

5. LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

1. La prévention et la lutte contre les discriminations, un enjeu pris en compte régionalement

Les discriminations ou inégalités de traitement peuvent s'observer dans de nombreuses situations et concerner indifféremment le genre, l'âge, l'origine, le handicap, l'appartenance ethnique, la croyance religieuse, l'orientation sexuelle, l'opinion politique...

Ces situations sont reconnues internationalement et le droit français a reconnu d'autres sources de discriminations qui peuvent déclencher le recours au « défenseur des droits », remplaçant dans ses missions depuis 2011 la HALDE, Haute Autorité de lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité créée en 2005. Il peut s'agir de la situation de famille, de l'apparence physique, du patronyme, du lieu de résidence, ou encore de la perte d'autonomie, de vulnérabilité particulière résultant de la situation économique,...¹²²

Elles se manifestent le plus souvent dans l'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation, à la santé, aux services... et sont des facteurs d'exclusion et de mal-être pénalisant les personnes qui en sont victimes, de couts sociaux et économiques pour les territoires, les acteurs économiques, les habitants, voire de défaut de notoriété ou d'attractivité.

En ce qui concerne l'âge, la jeunesse tout comme la vieillesse peuvent être source de traitement inégalitaire, ce qui est particulièrement important compte tenu de l'évolution de la pyramide des âges de la Normandie à l'horizon 2040.

256

2. La parité homme-femme, question au cœur de la gouvernance dans la vie publique

La question de la parité homme-femmes est également une question récurrente de la lutte pour la réduction des inégalités, car elle se traduit non seulement par des effets économiques (inégalité professionnelle, différence de revenus à poste et expérience identique, précarité dans l'emploi, temps partiel subi...), mais également sociaux (poids de la monoparentalité essentiellement féminine, marginalisation...) ou citoyens (implication des femmes dans les responsabilités politiques ou associative, dans les mandats de représentativité de tous les types d'organisations).

En Normandie, l'INSEE souligne le caractère particulièrement inégalitaire et persistant des disparités professionnelles entre les hommes et les femmes¹²³ :

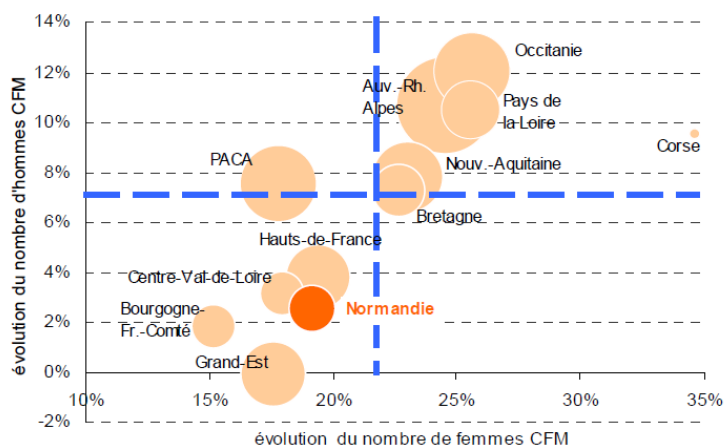
- Un taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans inférieur de 6,7 points à celui des hommes,
- Un taux de chômage supérieur de 1 point
- Un écart de 22,8 points sur les emplois à temps partiel au détriment des femmes
- Première région pour la part des femmes cumulant plusieurs emplois
- Des palettes de métiers beaucoup plus restreintes
- 4^{ème} région où l'écart de salaire est le plus important ...etc.

¹²² Source Site du Défenseur des droits - www.defenseurdesdroits.fr

¹²³ INSEE Analyses Normandie « Des métiers moins diversifiés et des salaires moins élevés pour les femmes » - n°26 – mars 2017

Enfin concernant les qualifications élevées, les femmes occupent 1/3 seulement des emplois de cadres les fonctions métropolitaines bien qu'elles soient plus diplômées, avec toutefois une évolution à la hausse plus rapide pour ces dernières entre 2008 et 2013.

Evolution du nombre de cadres de fonctions métropolitaines par sexe entre 2008 et 2013



Source INSEE Flash Normandie n°30 – février 2017

« Les femmes occupent un tiers des emplois de cadres des fonctions métropolitaines en Normandie »

257

Tout au long de la scolarité, les orientations scolaires sont discriminantes entre les filles et les garçons, conduisant à reproduire ces situations dans le monde professionnel et citoyen.

Dans la vie publique, il a été choisi de légiférer pour imposer un rétablissement de la parité que le mouvement naturel ne parvient pas à approcher.

Globalement, la capacité d'un territoire à prévenir et à lutter pour s'affranchir de toutes les formes de discriminations est un élément qualitatif de la gouvernance locale.

En Normandie, des sensibilisations à la question de la prévention et de la lutte contre les discriminations ont fait leur apparition dans les appels à projets que la collectivité régionale adresse aux établissements d'enseignement et de formation relevant de sa compétence.

Les grandes tendances de la variable « Gouvernance »

Tendances lourdes : (au moins jusqu’en 2040) : Normandie dans le monde

- Poursuite de l’ouverture internationale des échanges

Les ruptures possibles (notamment autour des signaux faibles)

- Une recentralisation des pouvoirs / Une accentuation du rôle des régions dans l’échiquier institutionnel
- De nouveaux réseaux d’influence (espaces collaboratifs, syndicats, associations...) ou de « pairs » constitués en marge du pouvoir politique

Résumé des indicateurs et questionnements à retenir pour la réflexion prospective en Normandie

Rappel de l’analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Place de la Normandie dans le monde	
- La faible audience européenne de la Normandie - Des liens qui se sont resserrés avec une Union européenne elle-même plus ouverte à la société civile - Un monde de plus en plus ouvert obligeant à naviguer entre opportunités et contraintes...	- L’audience à Bruxelles ? - Le Brexit et ses incidences ? - Politique maritime nationale et des régions atlantiques ? - Migrations climatiques liées au réchauffement - remontée des régions du sud ?
Les coopérations entre les échelons national / interrégional / infra régional	
- La place des régions confortée au fil du temps dans l’échiquier institutionnel - Des concurrences entre régions - Normandie nouvellement fusionnée - Les nouveaux EPCI, des acteurs locaux renforcés pour contractualiser - Des projets fédérateurs autour desquels les territoires sont regroupés	- Quelles coopérations nationales ? - Position géostratégique de la Normandie dans les coopérations inter-régionales ? - Axe Seine et CSNE Canal Seine Nord Europe ? - Politique normande endogène ? - Contractualisation REGION / EPCI ? - Le lancement des axes de réflexion du SRADDET ?

Rappel de l'analyse rétrospective	Quels questionnements pour « la Normandie en 2040 » ?
Participation citoyenne, société civile et représentativité	
- Sentiment de millefeuille administratif - Introduction et renforcement des outils de démocratie locale dans la législation - Des dispositifs obligatoires de participation à la gestion des services publics locaux des grosses collectivités - D'autres outils de participation citoyenne à l'échelle plus locale - Taux de participation aux 1ers tours des élections législatives, à la baisse sur longue période - Bonne dynamique des démarches agenda 21 de proximité - La composante « bonne gouvernance » de l'indicateur de santé sociale ISS moins favorable en Normandie - Dématérialisation croissante du dialogue entre l'administration et les administrés	- Adhésion des territoires et des citoyens aux décisions ? - Les outils de démocratie locale ? - Démocratie représentative et participation citoyenne ? > Place des acteurs de la société civile ? > Place des femmes ? > Place des jeunes ? > Place des seniors ? - Participation citoyenne et citoyenneté numérique ?
Financements et autonomie	
- Des zonages de l'union européenne différenciés ex-Basse- Normandie et ex-Haute-Normandie - Un avenir incertain des financements européens de la politique de cohésion post 2020 - Des collectivités sans véritable autonomie financière - Le recours à la négociation sur projet - Place des GAFAM et BATX grandissante	- Recherche de nouvelles ressources ? - Contractualisation et avec qui ? - Contexte d'une Europe soudée / éclatée ?
Lutte contre les discriminations	
- La prévention et la lutte contre les discriminations, un enjeu pris en compte régionalement - La parité homme-femme, question au cœur de la gouvernance dans la vie publique	- Accès aux services pour tous : emploi, logement, éducation, fourniture de biens et services ? - Autonomie et vieillissement ?

Annexes

Bref glossaire de la méthode des scenarios

Base prospective : ensemble des variables qui influencent le système étudié.

Composante ou sous-système : ensemble de variables liées autour d'un même thématique ou d'un même groupe d'acteurs.

Variable (d'influence) : facteur, paramètre, ou déterminant qui influe sur le système. Élément du système qui exerce ou est susceptible d'exercer une influence sur le problème étudié. Souvent une variable dans un système prospectif est un mélange de facteur et d'acteur (un facteur évolue le plus souvent sous l'influence d'un acteur ou de plusieurs acteurs).

Variables-clés : les variables les plus influentes sur le système considéré (les plus dépendantes sont écartées).

Indicateurs : instruments de mesure ou d'observation de la tendance. Indices, ratios ou listes de faits permettant de mesurer ou d'observer l'évolution d'une variable dans le temps.

Invariant : phénomène supposé permanent jusqu'à l'horizon étudié.

Tendance : Une tendance est une transformation mesurable ou observable au sein d'un système donné, et qui porte en germe les dynamiques et comportements futurs de ce système.

Tendance lourde : transformation significative et sur une période suffisamment longue pour que l'on puisse prévoir son évolution dans le temps. Une variable ou un facteur d'influence caractérisé par une tendance lourde ne donnera lieu qu'à une seule hypothèse prospective.

Signal faible ou fait porteur d'avenir : signes infimes dans leurs dimensions présentes mais potentiellement immenses par les conséquences virtuelles. La plupart des facteurs de changement politiques, économiques, technologiques ou culturels sont des variables à peine perceptibles aujourd'hui et qui peuvent constituer les tendances lourdes de demain.

Hypothèse : Évolution ou état possible d'une variable à un horizon donné.

Hypothèse tendancielle : hypothèse reposant sur la prolongation de la tendance passée.

Hypothèse en rupture : hypothèse reposant sur une discontinuité par rapport à l'évolution passée ; état lié à un changement de tendance ou une bifurcation par rapport au passé.

Incertitudes majeures (ou encore « questions clefs ») : elles portent sur des sujets cruciaux pour lesquels l'avenir est très ouvert et les évolutions difficilement prévisibles. Elles peuvent se présenter sous forme de « questions clefs ».

Scenario : jeu cohérent d'hypothèses conduisant d'une situation d'origine à une situation future. Un scenario est une description du système à un horizon donné et du cheminement conduisant à son état final.

Scenario exploratoire : scenario explorant le spectre des futurs possibles.

Scenario normatif ou stratégique : scenario explorant le spectre des futurs souhaitables et réalisables.

Enjeu : Problématique identifiée qui porte en elle un potentiel de changements, positifs (opportunités) ou négatifs (menaces) et qu'il est nécessaire de prendre en compte pour construire une prospective et déterminer une stratégie. L'enjeu est ce qui, sur le terrain ou le champ de bataille, peut être perdu ou gagné. Un des rôles de la prospective consiste à identifier des enjeux futurs, imaginables et surtout de long terme.

Levier de changement : moyen d'action dont dispose un acteur pour provoquer un changement dans un système.

Documents de référence

Les travaux du CESER de Normandie

- « Maritimité : Normandie, cap sur la croissance bleue ! » - décembre 2017
- « Le numérique en formation : un enjeu pour tous les Normands » - novembre 2017
- « Axe Seine / Canal Seine-Nord Europe : une complémentarité à bâtir, des conditions de réussite à définir au service du développement des trois régions » - Contribution du groupe de travail inter CESER (Hauts-de-France, Ile de France, Normandie) - novembre 2017
- « Pour un aménagement du territoire plus équilibré et équitable en Normandie » - octobre 2017
- « Impact de la création artistique sur le développement du territoire normand » - octobre 2017
- « Situation économique et de l'emploi en Normandie » - juin 2017
- « L'économie sociale et solidaire : Une réalité et un atout d'avenir pour la Normandie » - octobre 2016
- « Accompagner les entreprises à l'export : Des forces à rassembler pour une ambition renouvelée » - septembre 2016

264

Les travaux des deux anciens CESER bas-normand et haut-normand

- « Le décrochage scolaire » – Rapports des CESER de Basse-Normandie et de Haute-Normandie - novembre 2015
- « Jeunesses : une ressource pour la région » - CESER de Haute-Normandie - mars 2015
- « La multi modalité dans le transport de marchandises » - CESER de Haute-Normandie - juin 2015
- « Nouvelle Région, nouveaux horizons : pour une Normandie ambitieuse, équilibrée et solidaire » - CESER de Basse-Normandie et de Haute-Normandie – janvier 2015
- « La périurbanisation en Basse-Normandie : état des lieux et perspectives » - CESER de Basse-Normandie - juin 2014
- « Illettrisme en Haute-Normandie : faire bouger les lignes » - Rapport du CESER de Haute-Normandie - septembre 2013
- « L'éducation populaire : une nécessité et un enjeu d'avenir » - CESER de Haute-Normandie - décembre 2012
- « Quel destin pour la Haute-Normandie à l'horizon 2025 » - CESER de Haute-Normandie - octobre 2012
- « L'avenir des villes moyennes dans le développement de la Basse-Normandie à l'horizon 2030-2040 » - CESER de Basse-Normandie - décembre 2011

Autres sources

ETUDES - PUBLICATIONS

- « Perspectives 2017 sur les compétences et chaînes de valeurs mondiales » - OCDE – mai 2017
- « Evaluation des politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes » - Rapport d'information du Sénat - décembre 2013
- « STRATER – Diagnostic Normandie » - Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - octobre 2016
- « L'éducation pour la santé : un enjeu de santé publique » - Ministère de la Santé et Comité français d'éducation pour la santé - 2001
- « La transformation digitale de la formation professionnelle continue » - Rapport IGAS - mars 2017
- « Lutter contre les stéréotypes filles-garçons, un enjeu d'égalité dès l'enfance » - Rapport du CGSP au Ministre de l'éducation nationale - janvier 2014
- « Des indicateurs de développement durable pour les territoires » - DATAR et CGDD– Service de l'observation et des statistiques SOeS – janvier 2014
- Atlas régional de l'occupation des sols en France - Édition octobre 2016 CORINE Land Cover
- « Bilan énergétique de la France pour 2015 » - CGDD - SoeS - novembre 2016
- CGDD Commissariat Général au Développement Durable - édition 2015 CORINE Land Cover
- « Qualité de vie, habitants, territoires » - CGET - Rapport 2014 de l'observatoire des territoires - mai 2015
- « Perception des conditions de vie » - CGET - CREDOC - En Bref - #40 - juin 2017
- Bulletin d'information statistique de la DGCL - janvier 2017
- « Quelle finalité pour quelle l'école ? » - France stratégie - septembre 2016
- « Tirer parti de la révolution numérique » - France Stratégie - 2017-2027 - mars 2016
- « Tableau de bord pour la France, au-delà du PIB » - France Stratégie et CESE - juin 2015
- « Rapport annuel sur l'état de la France » - Avis du CESE - mai 2017
- « Droits formels / droits réels : améliorer le recours aux droits des jeunes » - Avis du CESE - juin 2012
- « La France des régions 2016 – approche socio-sanitaire » FNORS – janvier-février 2016
- « Enquête nationale sur l'obésité et le surpoids » - ObEpi-Roche - 2012
- « Panorama Economique 2017 » - CCI Normandie - 2017
- « Diagnostic CPRDFOP » - CARIF-OREF - Novembre 2016
- « Les chiffres clés de l'Observatoire de la VAE de l'ex-Haute-Normandie » - CARIF OREF de Normandie - Repères n°27 - septembre 2016
- « Atlas DREAL Normandie » - DREAL - 2016
- « Prospective Vallée de Seine à l'horizon 2040 » - DREAL Normandie - juillet 2014

« La Normandie en débat : se déplacer en Normandie » - n°6 - Groupe des 15 géographes normands - octobre 2015

TEN info n°90 - DIRECCTE Haute-Normandie - décembre 2013

« La chronique de Normandie » - n°494 - mai 2017

« Mode de participation des citoyens aux décisions publiques » - Enquête de la Gazette des communes en collaboration avec le Secrétariat d'Etat au numérique et à l'innovation - septembre 2016

« Notre pays face à la nouvelle donne numérique » - Dossier Google – Roland Berger - janvier 2017

« Manuel de géographie » - Magnard - 2012

« *Digital natives, Digital immigrants* », PRENSKY M. - essai publié en ligne en 2001

« Paris et le désert français » - J.F. Gravier – 1947

PUBLICATIONS STATISTIQUES DE L'INSEE

INSEE – Chiffres détaillés - publication 2017

INSEE Analyses Normandie - n°34 - « Un regard sur la qualité de vie des normands » - juin 2017

INSEE Analyses Normandie – n°33 - « la population normande à l'horizon 2050 » - juin 2017

INSEE Analyses Normandie - n°26 - « Des métiers moins diversifiés et des salaires moins élevés pour les femmes – mars 2017

INSEE Analyses Normandie - n°15 - « Bilan démographique 2015 : en Normandie, toujours moins de naissances et plus de décès » - août 2016

INSEE Analyses Normandie - n°13 - « Quitter sa commune de résidence pour aller travailler : de plus en plus souvent et de plus en plus loin » - juin 2016

INSEE Analyses Normandie - n°10 - « la Normandie, une région jeune et productive face au défi de l'attractivité » - juin 2016

INSEE Analyses Normandie - n°7 - « Attractivité productive ou attractivité résidentielle : à chaque territoire ses atouts » - mai 2016

INSEE Dossier Normandie - n°2 - novembre 2016

INSEE Dossier Normandie / AURBSE - n°1 - « Développement et trajectoire de l'aire urbaine de Rouen » - février 2016

INSEE Première - n°1619 - « Projections de populations à l'horizon 2070 : deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013 » - novembre 2016

INSEE Première n°1425 - « Le nouveau zonage en bassins de vie de 2012 » - décembre 2012

INSEE Première - n°1333 - « Un maillage du territoire français : 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines » - janvier 2011

INSEE Première - n°1326 - « La population des régions en 2040 : les écarts de croissance pourraient se resserrer » - décembre 2010

INSEE Flash Normandie - n°30 - « Les femmes occupent un tiers des emplois de cadres des fonctions métropolitaines en Normandie » - février 2017

INSEE Flash Normandie - n°23 à 27 - « Dynamismes démographiques dans le Calvados, dans l'Eure, dans la Manche, dans l'Orne, en Seine-Maritime » - janvier 2017

INSEE - Présentation de Mme Brigitte Baccani au colloque « les choix résidentiels » lors des 18èmes entretiens du Centre Jacques Cartier « les flux migratoires interrégionaux en France depuis 50 ans » - décembre 2005

INSEE Conjoncture Normandie - n°8 - mai 2017

INSEE Enquête « Usages des TIC dans les ménages de 2007 à 2015 » - Extension d'enquête « Les chiffres des ménages bas-normands » - juin 2014

INSEE AVAL - n°139 « Indicateurs de développement durable : une diversité d'enjeux pour les territoires haut-normands » - décembre 2013

INSEE - Base permanente des équipements

LOIS

Loi n° 2015-411 « visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques », dite loi Eva SAS - 13 avril 2015

Loi constitutionnelle n°205 du 1^{er} mars 2005

Loi pour l'économie bleue n° 2016-816, adoptée le 20 juin 2016.

Loi ATR relative à l'administration territoriale de la république de 1992

267

SITES INTERNET

Site des Nations Unies - <http://www.un.org/fr/sections/what-we-do/promote-sustainable-development/index.html>

Site de France Stratégie - www.strategie.gouv.fr

Site Eurostat - <http://ec.europa.eu/eurostat>

Site du CGDD - <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

Site du CGET - Observatoire Des territoires - Espace cartographique <http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/node>

Site du Défenseur des droits - www.defenseurdesdroits.fr

Site de l'INSEE - www.insee.fr

Site de la Région Normandie - <https://www.normandie.fr/une-region-des-territoires-un-cap-commun>

SISTER - Système d'Information Statistique Territorialisé en Région - <https://sister.normandie.fr/>

SIG de la Région Normandie <http://sig.normandie.fr/>

Site de la CCI Normandie - www.normandie.cci.fr

BANATIC Base nationale sur l'intercommunalité - <https://www.banatic.interieur.gouv.fr>

« Vision stratégique de l'Espace Manche » - Atlas Transmanche - <https://atlas-transmanche.certic.unicaen.fr/>

Site de l'ARCEP - Observatoire des abonnements fixes haut et très haut débit 2017 - <https://www.arcep.fr>

Site France THD - <http://www.francethd.fr/mobile/mobile-fs.html>

Site Data France - <http://map.datafrance.info/services>

Site de l'Enquête « Générations Cobayes » - décembre 2016 - [https:// quedubonheurlenquete.fr/resultats/](https://quedubonheurlenquete.fr/resultats/)

Site sur l'éducation à l'environnement : <https://www.itinerairesdecitoyennete.org>

Sites des Académies de Rouen et de Caen : <http://www.ac-rouen.fr/> et <https://www.ac-caen.fr/>

Site d'information en santé et base de données SCORE-Santé : <http://www.score-sante.org>

Site de l'enquête nationale de santé sur l'obésité et le surpoids : <http://www.roche.fr/innovation-recherche-medicale/decouverte-scientifique-medicale/cardio-metabolisme/enquete-nationale-obepi-2012.html>

Site Fondation D'entreprise ALCEN : <https://www.connaissancedesenergies.org/>

Liste des sigles

AOT		Autorité Organisatrice des Transports
APB		Admission Post-Bac
ARCEP		Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
ARE		Agence Régionale de l'Environnement
ARF		Association des Régions de France
ARS		Agence Régionale de Santé
ASV		Atelier Santé Ville
ATR		Administration Territoriale de la République
AU		Aire Urbaine
AVS		Assistant de Vie Scolaire
BATX		Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi (Acronyme des 4 géants du web chinois)
BIT		Bureau International du Travail
CADA		Commission d'Accès aux Documents Administratifs
CAESC		Comité Académique d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
CARDERE		Centre d'Action Régional pour le Développement de l'Education Relative à l'Environnement
CARIF-OREF		Centres d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation - Observatoires Régionaux Emploi Formation
CCSPL		Commission Consultative des Services Publics Locaux
CDD		Contrat de travail à Durée Déterminée
CDI		Contrat de travail à Durée Indéterminée
CECRL		Cadre Européen Commun de Référence en Langues
CEL		Contrat Educatif Local
CEP		Conseil en Evolution Professionnelle
CEREQ		Centre d'Etudes et de Recherche sur les Qualifications
CESC		Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
CESE		Conseil Economique Social et Environnemental national
CESER		Conseil Economique Social et Environnemental Régional
CGCT		Code Général des Collectivités Locales
CGDD		Commissariat Général au Développement Durable
CGET		Commissariat Général à l'Egalité des Territoires
CGSP		Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective
CIDJ		Centre d'Information et de Documentation Jeunesse
CIF		Congé Individuel Formation
CLD		Chômage de Longue Durée
CLIC		Comité de Liaison Inter Consulaire
CNEFOP		Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
CNNum		Conseil National du Numérique
ComUE		Communauté d'Universités et Etablissements
COPAREF		COMité PAritaire Interprofessionnel Régional pour l'Emploi et la Formation
CPER		Contrat de Projets Etat Région
CPF		Compte Personnel Formation
CPGE		Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles
CPIER		Contrat de Plan Interrégional Etat Région
CPRDFOP		Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles
CPRE		Commission Paritaire Régionale de l'Emploi
CQP		Certificat de Qualification Professionnelle
CREDOC		Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie
CREFOR		Centre Ressources Emploi FORMation
CRESS		Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
CRSN		Commission Régionale de la Stratégie Numérique
CSNE		Canal Seine Nord Europe

CSP		Catégorie Socio Professionnelle
CUCS		Contrat Urbain de Cohésion Sociale
CVM		Chaînes de Valeurs Mondiales
DATAR		Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale
DEPP		Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance (Education Nationale)
DGCL		Direction Générale des Collectivités Locales
DIRECCTE		Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DRAC		Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL		Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DREES		Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (Affaires Sociales Santé Droits des femmes)
EEDD		Education à l'Environnement et au Développement Durable
EHPAD		Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes
EMR		Energies Marines Renouvelables
ENR		Energie Nouvelle Renouvelable
EPCI		Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPLE		Etablissement Public Local d'Enseignement
ERREFOM		Espace Régional de Ressources sur l'Emploi, la Formation et les Métiers
ESS		Economie Sociale et Solidaire
ETI		Entreprise de Taille Intermédiaire
ETP		Equivalent Temps Plein
FJT		Foyers de Jeunes Travailleurs
FOAD		Formation Ouverte et A Distance
FTLV		Formation Tout au Long de la Vie
FTTH		<i>Fiber To The Home</i>
GAFAM		Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft (Acronyme des 5 géants du web américains)
GAU		Grande Aire Urbaine
GES		Gaz à Effet de Serre
GPECT		Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriales
GPM		Grand Port Maritime
GPMH		Grand Port Maritime du Havre
GPMR		Grand Port Maritime de Rouen
HAD		Hospitalisation A Domicile
HALDE		Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité
HAROPA		Le HAVre ROuen PARis (complexe portuaire)
HLM		Habitations à Loyers Modérés
ICF		Indicateur Conjoncturel de Fécondité
IDD		Indicateur de Développement Durable
IDH		Indice de Développement Humain
IE		Intelligence Economique
IFAS		Institut de Formation d'Aides Soignants
IFSI		Institut de Formation en Soins Infirmiers
IGAENR		Inspection Générale de l'Administration, de l'Education Nationale et de la Recherche
IGAS		Inspection Générale des Affaires Sociales
IGEN		Inspection Générale de l'Education Nationale
INPES		Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé
INSEE		Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
ISS		Indicateur de Santé Sociale
IVG		Interruption Volontaire de Grossesse
LGV		Ligne à Grande Vitesse
LMD		Licence Maîtrise Doctorat
LNP		Ligne Nouvelle Paris Normandie
MAPTAM		Modernisation de l'Administration Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles
MENESR		Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MPFF		Mouvement Français pour le Planning Familial
MOOC		<i>Massive Open Online Course</i> (Cours en ligne ouverts à tous)
NAF		Nomenclature d'Activités Françaises

NEET		<i>Not in Education, Employment or Training</i> (Jeunes Ni en études, Ni en formation Ni en emploi)
NOTRe		Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi)
OCDE		Organisation de Coopération et de Développement Economique
ODD		Objectifs de Développement Durable
OGM		Organisme Génétiquement Modifié
ONG		Organisation Non Gouvernementale
ONU		Organisation des Nations Unies
OR2S		Observatoire Régional Santé Social
OREF		Observatoire Régional Emploi Formation
PES		Parcours Educatif de Santé
PIA		Programme Investissements d'Avenir
PIB		Produit Intérieur Brut
PME		Petite et Moyenne Entreprise
PMI		Petite et Moyenne Industrie
PMI		Protection Maternelle et Infantile
PNA		Ports Normands Associés
PNR		Parc Naturel Régional
PNUD		Programme des Nations Unies pour le Développement
PRAPS		Programme Régional d'Accès à la Prévention et au Soins
PTCE		Pôle Territorial de Coopération Economique
QPV		Quartier Politique de la Ville
REP		Réseau d'Education Prioritaire
RIP		Réseau d'Initiative Public
RLPS		Réseau local de promotion de la santé
RNCP		Répertoire National des Certifications Professionnelles
RSE		Responsabilité Sociale de l'Entreprise
RTEE		Réseau Territorial d'Education à l'Environnement
SCORAN		Schéma de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique
SDLN		Schéma Directeur des Lycées Normands
SRADDET		Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
SRDEII		Schéma Régional de Développement Economique des Entreprises, pour l'Innovation et l'Internationalisation
SRESRI		Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
STRATER		STRAtégies Territoriales de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation
TBI		Tableaux Blancs Interactifs
TEN info		Travail Emploi en Normandie (bulletin d'information de la DIRECCTE)
TGV		Train à Grande Vitesse
THD		Très Haut Débit
TIC		Technologies de l'Information et de la Communication
TPE		Très Petite Entreprise
UC		Unité de Consommation
VAE		Validation des Acquis de l'Expérience
ZBCB		Zone Blanche Centre Bourg
ZPD		Zone Peu Dense